MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

SOUS LA DIRECTION DE M. É. CHASSINAT

TOME VINGT-QUATRIÈME

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1911

MÉMOIRES

PUBLIÉS

PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

TOME VINGT-QUATRIÈME

UNE

CAMPAGNE DE FOUILLES

DANS LA NÉCROPOLE D'ASSIOUT

PAR

MM. É. CHASSINAT ET CH. PALANQUE

INTRODUCTION.

Les fouilles dont les résultats sont exposés dans ce volume ont été conduites par Ch. Palanque sous ma direction et d'après des indications très précises que j'avais eu la bonne fortune de me procurer [1]. Je n'y ai pris une part active que pendant une courte période, au moment de la découverte du tombeau de Nakhiti (n° 7), mes fonctions administratives et surtout la gérance de l'atelier typographique annexé à l'Institut m'ôtant toute liberté d'action et me tenant trop souvent éloigné de travaux qui devraient être l'objet principal de mes occupations. La rédaction du mémoire, par contre, me revient en entier. Insuffisamment préparé à l'étude des textes du moyen empire, mon ancien collaborateur me confia, après deux ans, les documents dont il n'avait pu tirer parti, en me priant de les utiliser. Il ne s'en occupa plus depuis lors, ayant renoncé d'une manière à peu près complète à l'égyptologie après son départ de l'Institut, qui eut lieu à la fin de 1903. Ses notes, prises à la hâte au milieu des difficultés multiples qui se produisent inévitablement sur un chantier en pleine exploitation, présentaient de nombreuses lacunes. Prévoyant qu'il en serait ainsi, j'avais eu soin de copier durant mon séjour à Assiout la plus grosse partie des inscriptions qui couvrent les sarcophages, en particulier celles qui proviennent de l'hypogée de Nakhiti [2].

(1) J'ai publié un compte rendu sommaire de ces fouilles dans l'*Egypt Exploration Fund, Archæological Report*, 1903-1904, p. 33-34.

(2) Les inscriptions de la face interne du couvercle et de l'intérieur du cercueil de Maït (voir p. 117-122), ainsi que cinquante-sept colonnes des textes du panneau droit de celui de Hounnou (voir p. 149-151), ont été copiées par M. Lacau pendant les fouilles.

J'ai revisé par la suite presque toutes les autres sur les originaux conservés au Musée égyptien du Caire et au Louvre.

Mon manuscrit était terminé depuis trois ans lorsqu'on le mit enfin sous presse, au mois de mai 1909. L'impression, souvent interrompue, en fut lente au début. Entre temps, M. Lacau avait commencé la publication, dans le *Recueil de travaux* [1], de ses *Textes religieux,* dont nos sarcophages d'Assiout reproduisent une notable portion. Ces retards, regrettables à certains égards, et qui m'imposèrent l'obligation de reprendre plusieurs chapitres de mon mémoire pour les mettre en accord avec les éléments de critique nouvellement acquis, eurent du moins la conséquence heureuse de me fournir les moyens de donner une édition plus complète, je n'ose dire définitive, des textes réunis dans les pages qui suivent.

La nécropole d'Assiout est trop connue pour que j'entreprenne de la décrire de nouveau. On sait également que de tous les cimetières antiques de la Haute-Égypte il est un de ceux qui subirent le plus de ravages. Le fait d'y avoir mis au jour, dans un espace de temps relativement court, vingt-six tombes nouvelles, dont vingt et une inviolées, constitue donc une réussite inespérée. Ces sépultures, d'importance et de richesse variables, ont donné dans leur ensemble soixante et un sarcophages [2] parmi lesquels trente-quatre sont inscrits, ainsi qu'un nombre considérable d'objets divers. Une statue en bois de grandeur naturelle (pl. VI-VII), deux figurines de porteuses d'offrandes (pl. IX-X) et le cercueil de Nakhiti (pl. XVI), pour ne citer que les meilleurs, peuvent prendre rang au milieu

[1] Tomes XXVI et suivants.

[2] Les deux cercueils trouvés dans les déblais ne sont pas comptés ici.

des productions les plus remarquables de l'art funéraire sous le moyen empire. La statue de Nakhiti est d'une facture très supérieure à celle du prince Msahiti, trouvée également à Assiout, et qui fait partie actuellement de la Glyptothèque Ny-Carlsberg, à Copenhague [1].

Aucune tombe, malheureusement, n'est décorée d'inscriptions, bien que l'une d'elles ait appartenu à un fonctionnaire de haut rang. Il semble bien que les hypogées des sires d'Assiout soient les seuls du cimetière qui fourniront jamais quelques fragments des annales de la principauté. Le tombeau du prince Msahiti, découvert en 1893 [2], et comparable par ses dimensions à ceux de Tefabi et de Khiti Ier, est, lui aussi, anépigraphe. Les textes que nous avons recueillis sont tous de nature religieuse et funéraire. Ce sont, en général, des formules assez courtes présentant un caractère local très net, peintes ou sculptées sur les parois extérieures et le couvercle des caisses à momie [3], ou bien des livres ou chapitres d'étendue variable, inscrits à l'intérieur même de celles-ci, comme pour envelopper le mort de leur protection magique. Ils font également partie d'un fonds de littérature qui, jusqu'à présent, ne semble pas, dans son ensemble, avoir franchi les limites du nome Lycopolite. Il est d'ailleurs impossible, à l'heure actuelle, de se prononcer en pleine connaissance de cause sur sa source primitive et de suivre son développement. En effet, bien que la nécropole d'Assiout ait été

[1] Voir V. Schmidt, *Choix de monuments égyptiens faisant partie de la Glyptothèque Ny-Carlsberg*, pl. I; cf. Capart, *L'art égyptien*, 2e série, pl. CXXXVII.

[2] Cette découverte est due aux fouilles faites par des indigènes.

[3] Je me réserve d'utiliser prochainement dans un travail spécial les données nouvelles qu'ils fournissent sur le concept religieux propre à la région d'Assiout.

pillée à mainte reprise, ce qui en est sorti est fort peu connu et a rarement pris le chemin des musées. Les collections du Caire, pourtant si complètes, ne possédaient que deux cercueils de cette provenance, antérieurement à nos fouilles : le cercueil à double caisse de Msahiti [1]. Ceci montre la valeur de notre trouvaille, qui ajoute à ces deux exemplaires une série de trente-six nouveaux spécimens de même origine et de même date [2].

Les personnages dont nous avons exploré les tombes ont vécu vraisemblablement, pour la plupart, dans la seconde moitié de la IXe dynastie, au plus tard vers le début de la Xe, quelques-uns peut-être sous la XIIe [3]. En l'absence de témoignages directs, la preuve peut en être cherchée dans la similitude que les noms de plusieurs d'entre eux, Tefabi, Khiti, Hapizofa, offrent avec ceux des princes dont les hypogées dominent les leurs. Un indice, que je cite faute de mieux, pourrait peut-être faire pressentir que l'occupant d'un des principaux tombeaux, Nakhiti, fut contemporain des grandes expéditions entreprises contre les Thébains pour soutenir l'autorité des rois d'Héracléopolis. Outre certaines fonctions, il remplissait

(1) N°s 28118 et 28119. Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 101 et suiv., dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*.

(2) Y compris les deux caisses trouvées hors des tombeaux. — Au Musée du Caire, la série de Bershéh, qui est la plus nombreuse, ne dépasse pas vingt numéros : n°s 28083-28099, 28123-28125. Cf. Lacau, *op. cit.*, t. II, p. 150, index IV.

(3) Cette supposition s'appuie sur le fait que le cartouche de Senouosrit Ier figure dans le grand hypogée du nomarque Hapizofa; il est possible que les deux homonymes de ce prince dont nous avons les cercueils (voir p. 178 et 233) aient existé en même temps que lui ou dans une période très rapprochée.

celle d'administrateur de la flotte, . Or nous savons quel rôle prépondérant la marine joua sous plusieurs princes du nome Lycopolite. Khiti Ier se vante de posséder de beaux navires [1]; Khiti II raconte qu'il avait réuni pour se rendre à Hnès une flotte si considérable qu'elle couvrait le fleuve depuis Shashotpou jusqu'à Hou [2].

Je me fais un devoir de signaler, avant de terminer ces lignes, que les aquarelles reproduites aux planches IX, X et XXVI de ce volume ont été peintes par Jean Reymond, ancien membre de notre Institut, que la mort vint frapper en pleine jeunesse en 1908. Les planches I-III, VIII, XI, XIII, XV, XX-XXI, XXIII, 1-2, XXIV, XXV, XXVII, XXIX-XXXI, 2, XXXII, 1, XXXIV et XXXVI ont été gravées d'après des clichés photographiques exécutés par Palanque.

Le Caire, le 12 mai 1911.

É. Chassinat.

(1) Maspero, *Revue critique*, 1889, t. II, p. 414.

(2) Maspero, *op. cit.*, p. 418.

UNE

CAMPAGNE DE FOUILLES

DANS LA NÉCROPOLE D'ASSIOUT.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION DES TOMBEAUX N°s 1 À 6.

Les travaux de fouilles entrepris par l'Institut français d'archéologie, dans la nécropole antique d'Assiout, «la montagne des morts», comme la dénomment les gens du pays, furent commencés le 27 février 1903 et se prolongèrent jusqu'à la fin de mai. Ils furent marqués par une série d'incidents, parfois désagréables, dont l'énumération serait oiseuse ici. Les paysans, trompés par les récits fabuleux de nos ouvriers, excités également par certains trafiquants dont notre présence troublait le négoce lucratif, se montrèrent moins accueillants qu'à l'ordinaire, nous reprochant de les dépouiller «du bien de leurs ancêtres», dont ils eussent préféré — ils le montrèrent — tirer argent comptant. La découverte du tombeau de Nakhiti (n° 7), encore pourvu de tout son mobilier, porta l'agitation des esprits à son paroxysme. On supputa longuement, dans les huttes de pisé des villages environnants, le nombre incalculable de guinées que représentait ce précieux butin, et l'imagination se donna libre carrière, non sans troubler, par contre-coup, notre tranquillité. Nous fûmes bientôt contraints d'écarter par une consigne sévère la foule encombrante et intéressée des visiteurs, qui envahissaient le chantier à toute heure du jour, dans le but trop évident de soudoyer nos gardiens et de faire enlever, par leur entremise, quelques-unes de ces statuettes dont on évaluait le prix au pesant de l'or, ou de ces sarcophages

remplis de joyaux inestimables. Il sembla même, un instant, que l'on voulût en venir aux moyens violents : notre campement devait être attaqué pendant la nuit et pillé. Il nous eût été difficile de résister à une agression de ce genre. Mais ce dessein, si tant est qu'il fut jamais formé, resta à l'état de projet. Il ne s'agissait certainement que d'une manœuvre destinée à nous intimider, et inspirée par les marchands d'antiquités qui, furieux de voir une aussi brillante aubaine leur échapper, n'avaient qu'un désir, celui de nous faire quitter la place, afin de profiter, en se substituant à nous, des recherches que nous avions engagées. Pour couper court à toute tentative malveillante, les antiquités furent enfermées dans le tombeau de Khiti, clos d'une solide grille de fer, à l'abri des rôdeurs, dont le nombre croissait sans cesse. On nous laissa en repos depuis lors.

I. — TOMBEAUX N°s 1 À 5.

La nécropole d'Assiout se présente sous un aspect peu favorable. Bouleversée tout d'abord par les Coptes, qui s'y établirent à demeure et transformèrent un certain nombre d'hypogées en chapelles et en laures [1], elle fut saccagée plus gravement encore dans la suite par les fouilleurs clandestins, pour qui elle devint une source de revenus abondants.

Une épaisse couche de déblais répandue irrégulièrement sur le versant oriental de la montagne en masque le dessin naturel et dissimule, sous des coulées et des monticules d'éclats et de poussière de calcaire, les paliers où s'étagent les tombeaux. La même impression de désolation et de destruction règne uniformément dans toute la nécropole : il semble que rien de ce qu'elle renfermait n'a pu échapper à la convoitise des fellahs. Aussi a-t-on, de longue date, renoncé à y poursuivre des fouilles méthodiques, dont les résultats, apparemment problématiques, devaient, à coup sûr, occasionner d'importants sacrifices d'argent.

Un seul point pouvait peut-être offrir des garanties de succès. Partant de l'assise haute sur laquelle repose le couvent copte en ruines connu de nos jours

[1] Les vestiges de cette occupation sont encore nombreux. Pendant notre séjour, nous en avons relevé plusieurs, qui ont été signalés en 1908 par M. Clédat, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. IX, p. 216 et seq. Le voyageur français Paul Lucas, qui visita Assiout au début du XVIIIe siècle, trouva encore l'un des tombeaux habité. « J'entrai, écrit-il, dans une [grotte] où il demeure une douzaine de familles de chrétiens coptes qui y ont une église taillée dans le roc, avec trois prêtres et quelques laïques pour la desservir. » *Voyage dans la Turquie, l'Asie, Sourie, Palestine, Haute et Basse Égypte*, t. III, p. 62. Cette chapelle, ajoute-t-il, était dédiée à la Vierge.

sous le nom de Deir el-Maïétin (voir pl. I) [1], une large nappe de terre et de briques crues, formée en grande partie par les matériaux éboulés et décomposés du couvent, mêlés à des débris de toute nature, dévale, en pente assez rapide, pour aller se perdre, à quelque vingt mètres plus bas, au milieu des excavations ouvertes par les fouilleurs arabes. Pendant fort longtemps, semble-t-il, les chrétiens se firent enterrer dans ce lit d'immondices, d'abord très près du couvent, puis, la place devenant rare, en se rapprochant de plus en plus du flanc du talus, gagnant chaque fois davantage sur celui-ci. Une partie de la nécropole antique fut donc ainsi, de bonne heure, recouverte et protégée contre les déprédations. Les Coptes constructeurs du deir l'avaient-ils préalablement explorée en s'installant dans son voisinage; ou bien, l'ayant trouvée à demi ensevelie déjà sous les débris de taille jetés par les carriers employés à creuser les tombes situées plus haut dans la montagne, avaient-ils négligé de s'en occuper? Les deux hypothèses étaient également possibles. Les Arabes y avaient, à diverses reprises, pratiqué des sondages sommaires; mais l'endroit étant trop en vue et le terrassement à effectuer trop considérable, ils avaient dû renoncer à pousser plus avant leurs entreprises, bien à regret, d'ailleurs, car plusieurs

[1] M. Clédat, dans un article paru récemment dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. IX, écrit, à propos du Deir el-Maïétin, que « les fouilles exécutées en 1903 par l'Institut français, près du couvent, ont achevé de détruire les restes de cet édifice qu'avait étudié dans son ensemble l'archéologue russe W. de Bock » (*loc. cit.*, p. 214), puis, un peu plus loin (p. 215), il ajoute : « Détruit, ainsi que je l'ai dit, par les fouilles de la Mission française, pratiquées en 1903 dans la partie de la nécropole pharaonique immédiatement placée au-dessous. Il ne reste plus aujourd'hui que la description que nous a laissée W. de Bock. » Cette assertion est sans base aucune, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte en jetant les yeux sur la planche I du présent mémoire, qui reproduit une photographie prise à la fin des travaux auxquels M. Clédat fait allusion. On verra, par ce document, dont on ne peut raisonnablement contester l'authenticité et la valeur documentaire, que les ruines du monastère « qui consistent d'une tour de cinq mètres de côté, de restes d'une muraille d'enceinte s'étendant du côté nord depuis la tour jusqu'à la montagne, d'un pan de muraille qui s'est conservé du côté sud des ruines », pour me servir de la description de W. de Bock citée par M. Clédat, sont encore debout, ou qu'elles l'étaient encore lorsque l'Institut a suspendu ses recherches en mai 1903. Si par malheur elles ont eu à souffrir après notre départ, ce que j'ignore, n'ayant pas eu l'occasion de retourner à Assiout depuis lors, le dommage ne nous est pas imputable. Nous n'avons fait autre chose que d'abattre, chaque fois que cela nous a paru utile, sur le front de la tranchée de fouille, sans toucher en rien à l'édifice croulant, les amas de briques éboulées qui menaçaient de choir sur nos hommes et de les blesser. On remarquera que W. de Bock ne mentionne aucun vestige de constructions à l'est de la tour qui subsiste encore, c'est-à-dire au-dessus des tombes du moyen empire que nous avons dégagées (voir pl. I), et où étaient précisément situées les sépultures coptes dont nous parlons dans ce qui suit, ce qui démontre avec évidence que nous n'avons pu porter atteinte, si peu que ce soit, à une partie quelconque du monument.

d'entre eux, très expérimentés en la matière, avaient l'absolue conviction que l'on devait trouver là des tombes intactes.

Nos ouvriers s'attaquèrent à cette masse de décombres, la coupant dans sa partie supérieure jusqu'à la rencontre du roc. En peu de temps, plusieurs entrées de tombeaux furent dégagées[1]. Obstruées au moyen de gros quartiers de calcaire, elles ne décelaient rien d'insolite. Mais, malgré leur bonne apparence extérieure, ces tombes avaient été violées. Elles ne contenaient plus que des débris de masques en cartonnage, des lambeaux d'étoffe et des ossements dispersés dans la poussière, tous objets sans valeur marchande pour les fouilleurs qui nous avaient précédés. Les pillards, pour aller plus vite et plus sûrement dans leur besogne, n'avaient pas pris la peine de dégager les portes; ils s'étaient frayé un passage à travers le rocher, passant de chambre en chambre, en partant d'un hypogée normalement ouvert, dont ils avaient crevé l'une des parois pour pénétrer dans le suivant. Ce procédé de cheminement, usité communément dans toutes les nécropoles, leur avait permis de visiter commodément, et sans attirer l'attention du dehors, les sépultures que nous venions de mettre au jour.

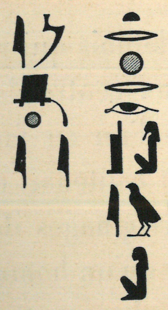
Cinq tombes furent successivement déblayées sans plus de succès; elles présentaient toutes le même désordre et les mêmes traces de spoliation. Elles se composaient uniformément de deux petits réduits, sur plan carré irrégulier, placés tantôt en enfilade, tantôt superposés. Dans ce dernier cas, les caveaux n'atteignaient pas la hauteur d'un homme debout. La chambre funéraire avait exactement les dimensions du cercueil qu'elle était destinée à recevoir.

II. — TOMBEAU N° 6.

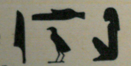
Le tombeau qui fut découvert ensuite était intact. Il se composait d'une seule chambre peu vaste. En face de la porte, deux stèles, sommairement indiquées et sans inscriptions, se détachaient légèrement en retrait sur la paroi verticale. Un grand nombre de coupes sans pied et de supports en terre rouge, mêlés à de menues branches d'arbre, étaient entassés devant elles. Deux statuettes en bois émergeaient d'un monceau de fragments de calcaire qui étaient tombés du plafond, sous l'action du temps.

[1] L'encadrement de ces baies est taillé avec soin, alors que le plafond et les parois des chambres montrent des surfaces dégrossies seulement à la pointe.

L'une d'elles, haute de 0 m. 47 cent., repose sur un socle rectangulaire barbouillé de rouge, qui porte l'inscription suivante gravée en creux :



(sic)[1]

La dame  est représentée debout, les jambes jointes, dans une attitude de raideur assez disgracieuse, particulière à toutes les statues de femmes que nous avons trouvées dans la nécropole. Elle est entièrement nue, les bras tombant le long du corps, les mains appliquées contre les cuisses. La pointe des seins est tatouée. Elle porte une perruque, qui descend jusqu'aux épaules et retombe sur le dos; des cordons, figurés par des traits de couleur bleuâtre, y sont fixés par derrière, suivant la mode d'alors, et qui s'est conservée de nos jours chez les femmes égyptiennes. Sa parure, assez sommaire comme on le voit, était complétée par des bracelets de perles peints à même le bois, au haut des bras, aux poignets et aux chevilles. Elle est chaussée de sandales dont le lien passe entre les gros orteils pour venir se fixer à la hauteur des ornements de cheville. Les yeux, sertis d'une lamelle de bronze, sont formés de fragments de quartz avec une pupille de pierre noire. Le modelé de cette figurine est un peu sec dans les détails, et diverses parties du corps, les pieds et les mains par exemple, sont disproportionnées. Les chairs ne sont pas peintes; elles ont conservé la couleur brune du bois dans lequel l'image est sculptée (pl. II, 1).

La seconde statuette, qui se trouvait placée à côté de celle-ci, est une de ces porteuses d'offrandes si communes dans le matériel funéraire du moyen empire. D'une main, elle assure l'équilibre de la corbeille rectangulaire remplie d'une matière blanche, de la farine peut-être, qui repose sur sa tête; de l'autre, elle tient par les ailes une sorte d'oie blanche à longue queue, dont les pattes rouges sont repliées sous le ventre. Elle est coiffée d'une perruque qui se termine par un catogan. Les cheveux sont maintenus sur le front par une bandelette blanche.

[1] La forme correcte du nom de la femme représentée par cette statuette est . Elle est donnée par les inscriptions du sarcophage.

Une tunique, également blanche, soutenue à l'épaule par une bretelle, lui sert de vêtement. Les chairs sont entièrement peintes en jaune; les yeux et la bouche sont indiqués en noir au pinceau.

En procédant à l'enlèvement des déblais qui recouvraient le sol, les ouvriers dégagèrent l'orifice d'un puits situé au centre de la chambre. Peu profond, il donnait accès à deux caveaux placés l'un en face de l'autre. Celui de droite (par rapport à la porte du tombeau) contenait quatre sarcophages ornés d'inscriptions; celui de gauche, trois sarcophages décorés de la même façon. Ces deux réduits étaient si bas de plafond qu'un homme ne pouvait y entrer debout, et si étroits que les cercueils, collés les uns aux autres, en touchaient les parois.

Ces sarcophages, ainsi que tous ceux qui ont été trouvés par la suite dans la nécropole, sont d'une construction uniforme. Ils sont rectangulaires et à couvercle plat; l'épaisseur des ais qui composent la caisse et le couvercle est en moyenne de o m. o45 mill.; les tasseaux du couvercle et ceux qui sont fixés à la face externe du fond de la cuve sont au nombre de trois; la poignée ronde qui servait à soulever le couvercle a presque toujours été sciée avant la fermeture définitive du cercueil et jetée sur la momie. Ils sont uniformément peints à l'ocre jaune et réchampis en bordure des panneaux par un large filet jaune clair destiné à imiter la bande d'or qui décore certains sarcophages d'un type plus luxueux [1]. La caisse porte, sur le côté gauche (par rapport à la momie), la représentation des deux yeux, vers laquelle le visage du mort était toujours tourné, ainsi qu'il nous a été permis de le constater. Les inscriptions sont tracées avec de la couleur bleue; dans certains cas le contour et les détails intérieurs des signes sont dessinés par un trait d'encre noire.

Nous suivrons, au cours de ce mémoire, pour la description et le classement des textes que ces cercueils fournissent, le système adopté par M. Lacau pour son catalogue des *Sarcophages antérieurs au nouvel empire* [2] du Musée du Caire. Ainsi, par côtés 1 et 2, nous entendons désigner les petits côtés du cercueil, c'est-à-dire le côté de la tête et le côté des pieds; nous nommerons côtés 3 et 4 le côté droit et le côté gauche de la caisse, ce dernier étant celui sur lequel les deux yeux sont figurés. Nous indiquerons au moyen de flèches ←— ou —→ la direction donnée aux textes sur l'original. L'orientation des inscriptions est invariable pour tous les cercueils que nous aurons à examiner : elles convergent

[1] Le sarcophage de Msahiti conservé au Caire, par exemple.

[2] P. Lacau, *op. cit.*, préface, p. II.

toujours vers la face de la momie. La figure ci-dessous donnera une idée de cette disposition (fig. 1).

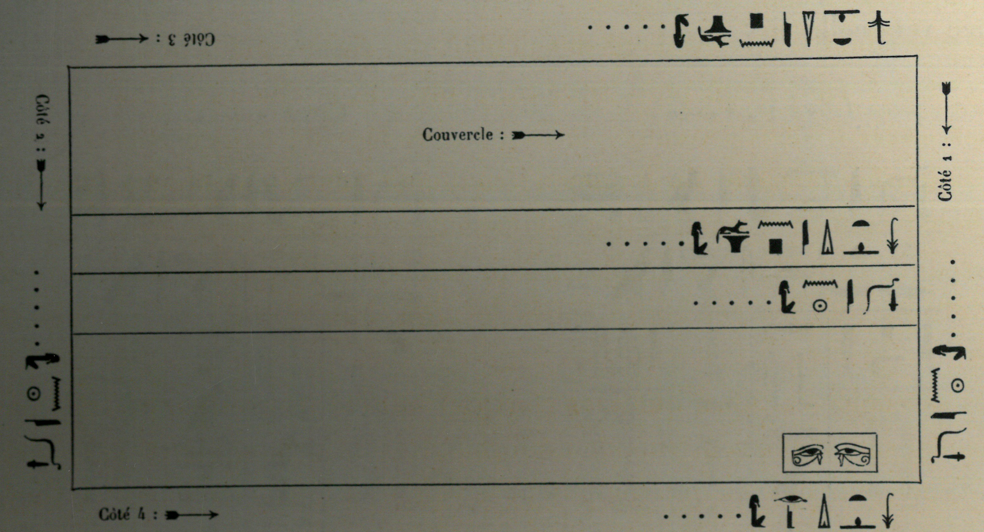
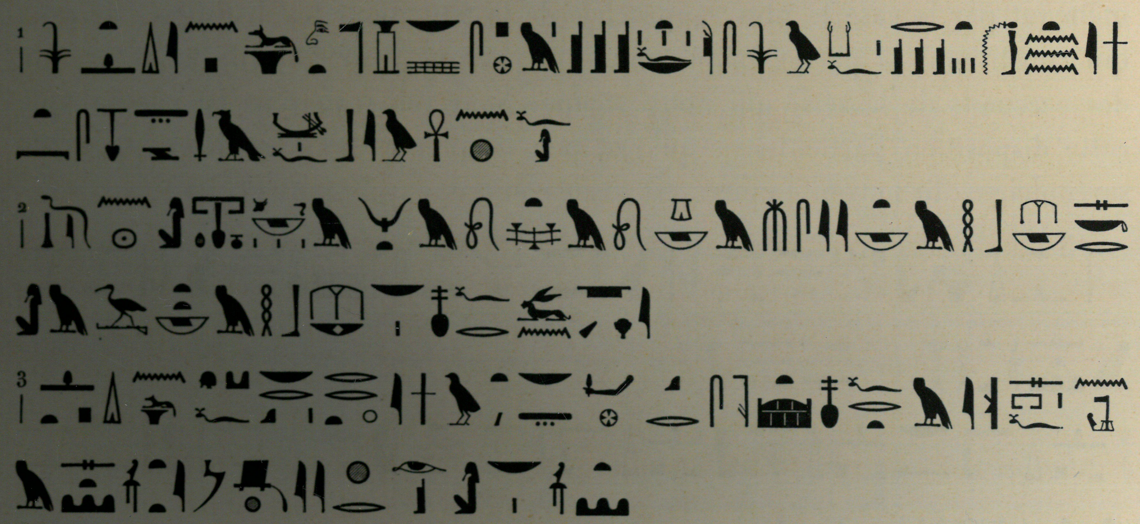


Fig. 1.

1. Sarcophage rectangulaire au nom de [1]. — Long. 1 m. 84 cent., larg. o m. 42 cent., haut. o m. 45 cent. — L'intérieur de la caisse et la face interne du couvercle sont peints en blanc et n'ont pas reçu d'inscriptions.

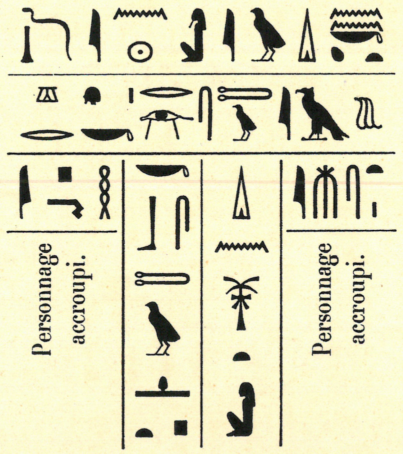
Couvercle. — Trois lignes horizontales de texte : (—→)

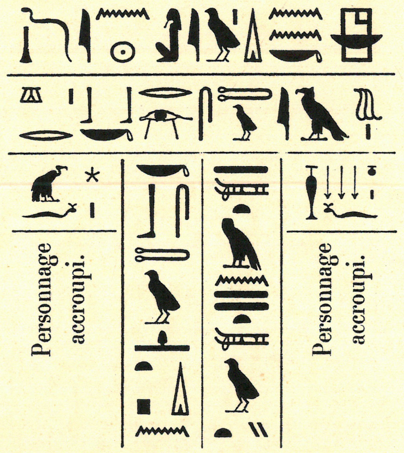


[1] Ce nom est celui du dernier occupant du cercueil. Le personnage pour lequel il fut construit se nommait . Son nom subsiste encore sur la caisse et sur le couvercle.

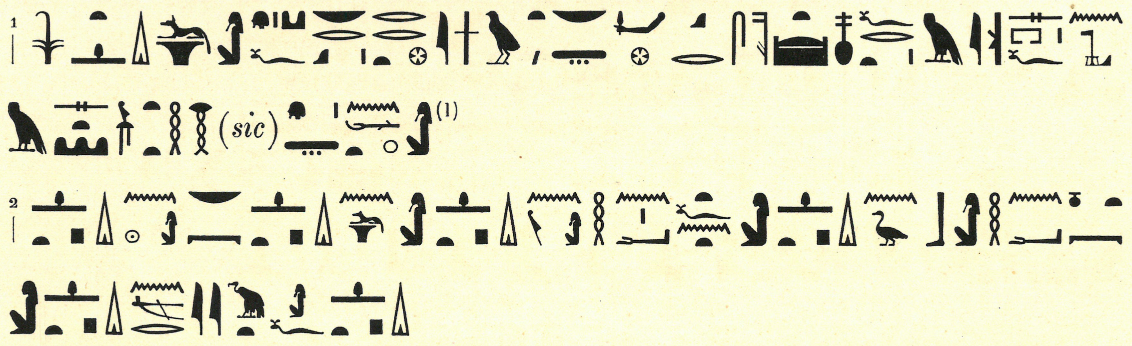
Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Trois lignes horizontales et deux lignes verticales. Un personnage accroupi, à tête humaine, représentant un des quatre génies funéraires, est placé à droite et à gauche de l'inscription verticale, la face tournée vers celle-ci.

Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)

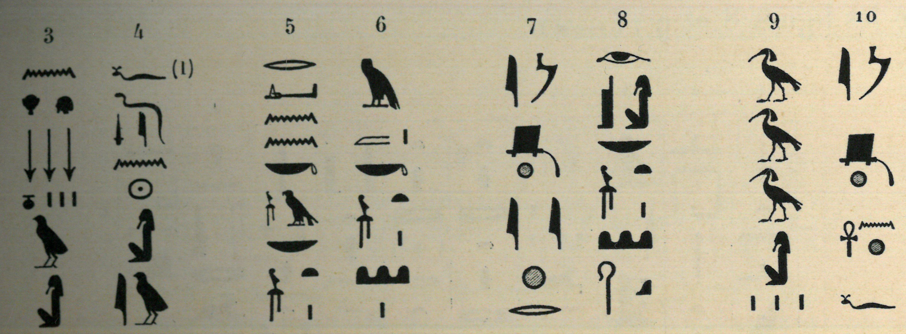




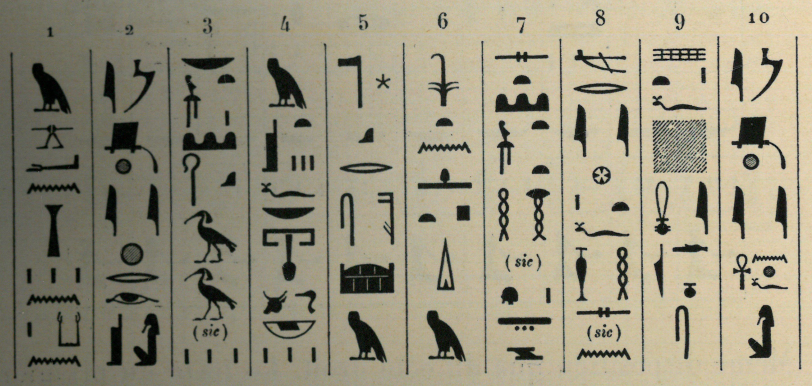
Côté 3. Deux lignes horizontales, en bordure, sur toute la longueur du panneau, et huit lignes verticales, groupées deux par deux, qui divisent le champ de la paroi en trois compartiments de largeur égale, où sont inscrits une formule funéraire et deux extraits de la table d'offrandes. Nous numéroterons séparément les textes contenus dans ces tableaux par l. 1, l. 2, etc., en commençant par la case la plus rapprochée de la tête, pour les distinguer de ceux qui constituent la partie fondamentale et presque invariable de la décoration des cercueils de la série qui nous occupe. Nous remarquerons en passant que cette disposition particulière, qui est peu fréquente dans les divers types de sarcophages du moyen empire, est assez commune à Assiout : (←)



(1) Le nom (qu'il faut lire) est écrit en surcharge sur un grattage.

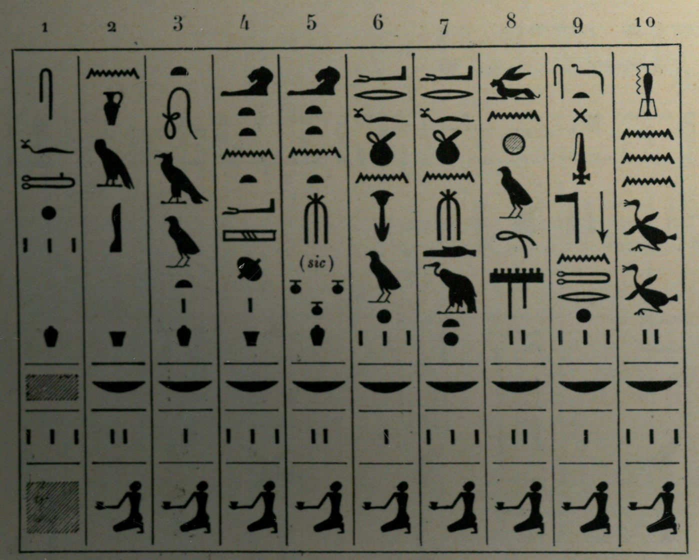


Entre les colonnes 4 et 5 : (←)



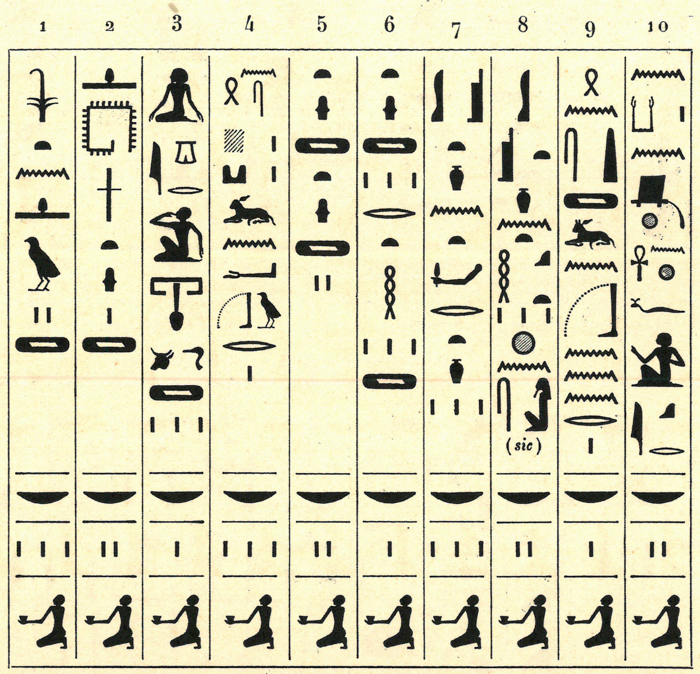
Ce texte est placé au-dessus de cinq vases et de neuf boules d'encens.

Entre les colonnes 6 et 7 : (←)

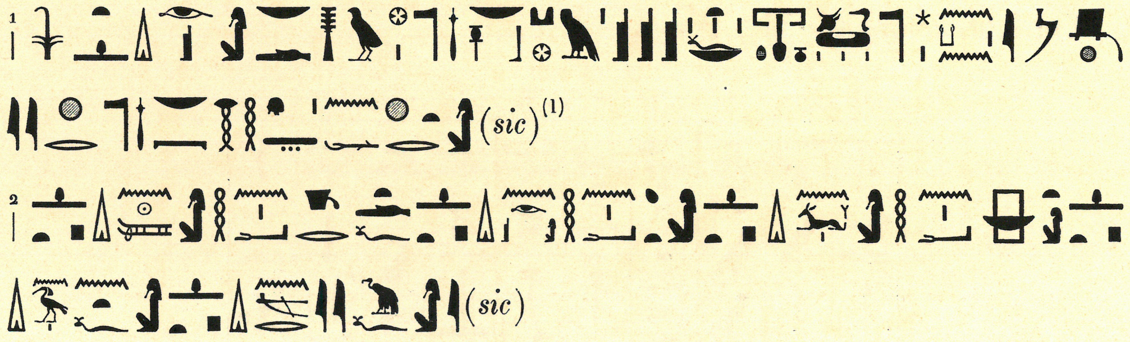


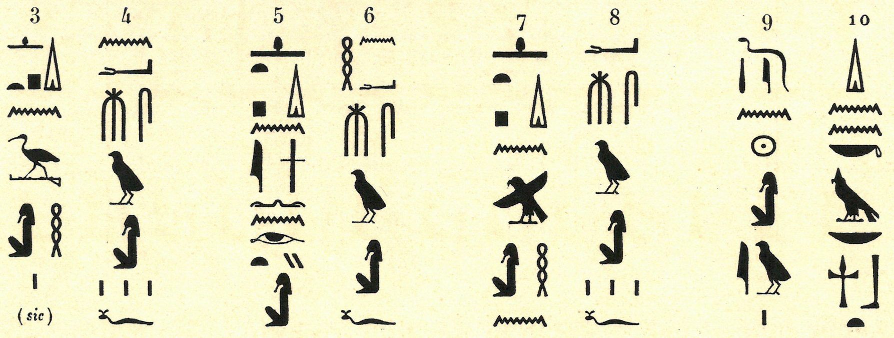
(1) L'orthographe du nom de cette divinité est assez variable. On rencontre par exemple des formes telles que : (voir p. 16 du présent volume), (sic) (p. 19) et (p. 13).

Entre les lignes 8 et 9 : (←)



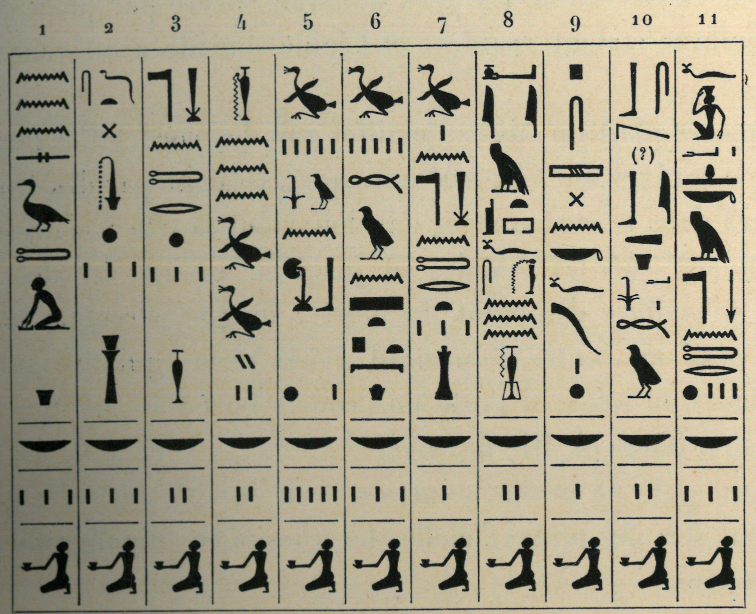
Côté 4. Même disposition que du côté droit. Le texte du premier compartiment est remplacé par les deux yeux : (→)



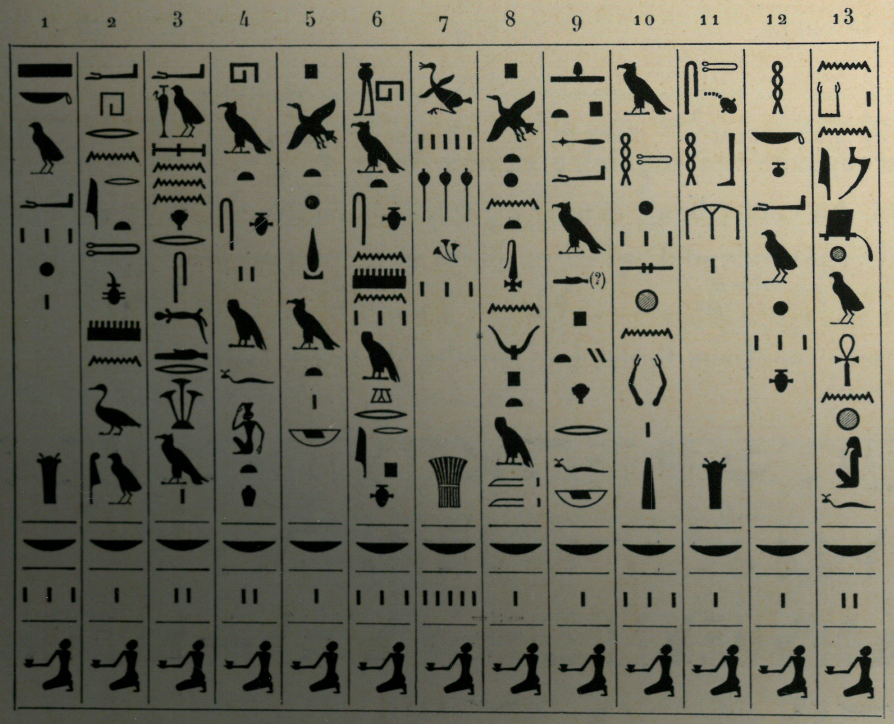


[1] Ce nom est écrit en surcharge sur celui de (*sic*).

Entre les colonnes 6 et 7 : (→)



Entre les colonnes 8 et 9 : (→)



La momie était couchée dans la position rituelle, c'est-à-dire sur le côté gauche, la face appliquée contre la paroi du cercueil où sont peints les deux

yeux symboliques, les mains ramenées sur le pubis. Elle était en mauvais état de conservation. La peau adhérait encore par place sur les os; les tendons du cubitus étaient visibles, et l'épine dorsale avait conservé ses ligaments.

Un masque avec plastron, fixé au maillot par des cordelettes formées par des bandes de toile tordues sur elles-mêmes, qui passaient par des trous grossièrement pratiqués dans le cartonnage, enveloppaient la tête par-dessus les bandelettes, descendant sur les épaules et jusqu'au milieu du dos. Ce masque reproduisait la coiffure d'apparat du mort : longue perruque maintenue par un bandeau orné au centre d'un motif d'orfèvrerie, qui fixe sur le front un bouquet de fleurs de lotus; il porte une courte barbe au menton et des moustaches peintes en bleu (pl. III, fig. 1).

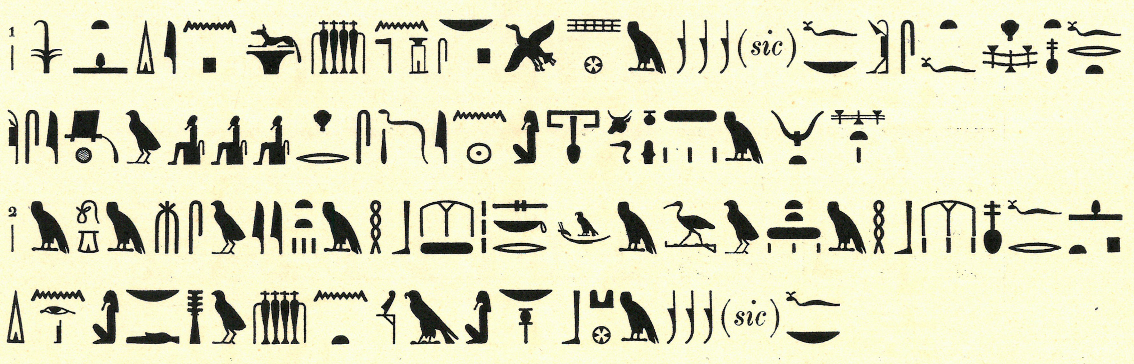
Afin que la momie ne roulât point, on avait comblé les vides qu'elle laissait dans le cercueil avec des pièces d'étoffe, les unes pliées régulièrement, les autres tassées en tampons.

Le chevet destiné à soulever la tête était déplacé et avait glissé jusqu'aux pieds, à gauche.

La poignée du couvercle, sciée avant la fermeture du sarcophage, avait été jetée sur le corps.

2. Sarcophage rectangulaire au nom de [1]. — Long. 1 m. 72 cent., larg. 0 m. 40 cent., haut. 0 m. 70 cent. — L'intérieur de la caisse et la face interne du couvercle sont peints en blanc et ne portent pas d'inscriptions.

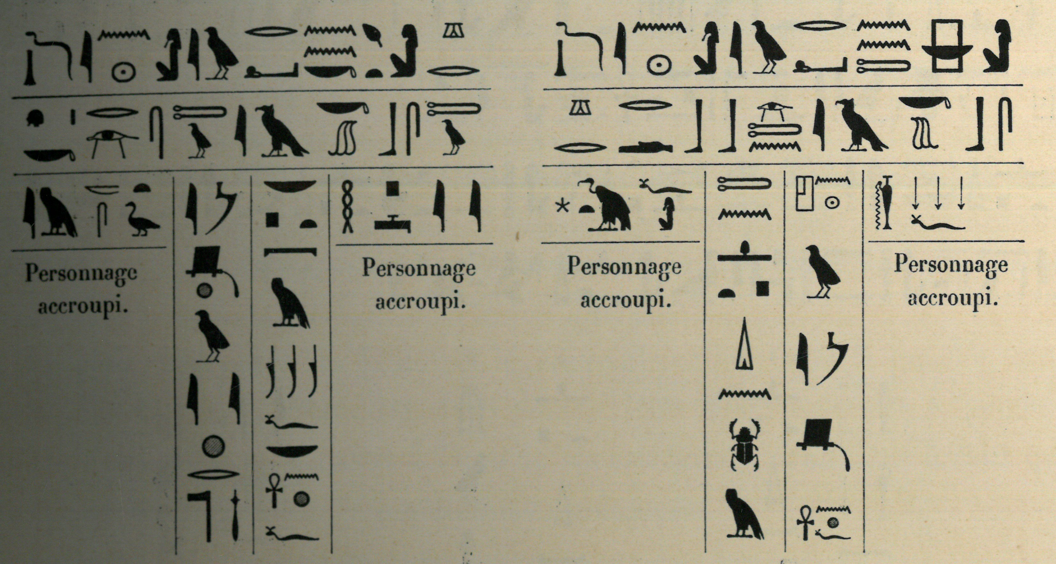
Couvercle. — Deux lignes horizontales de texte : (→)



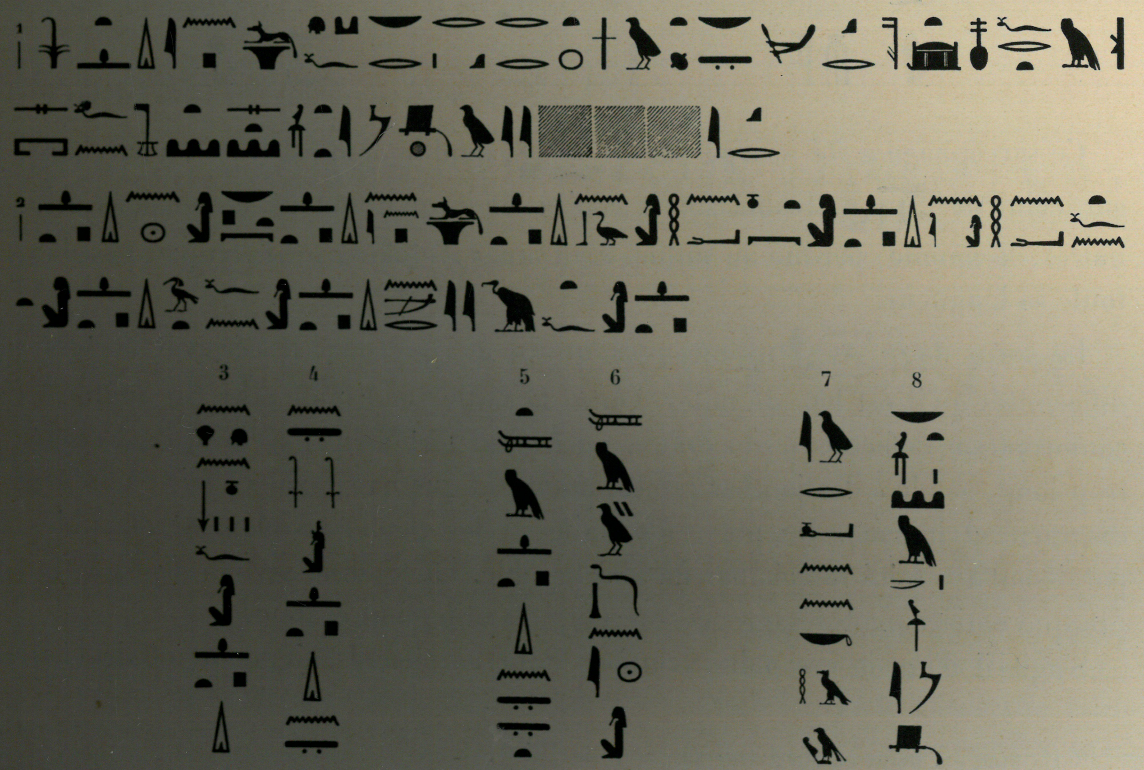
[1] Usurpé sur .

Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

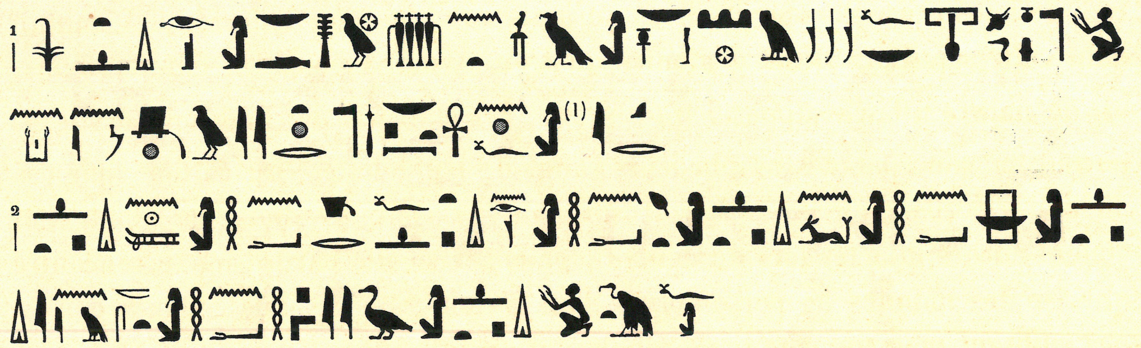
Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)

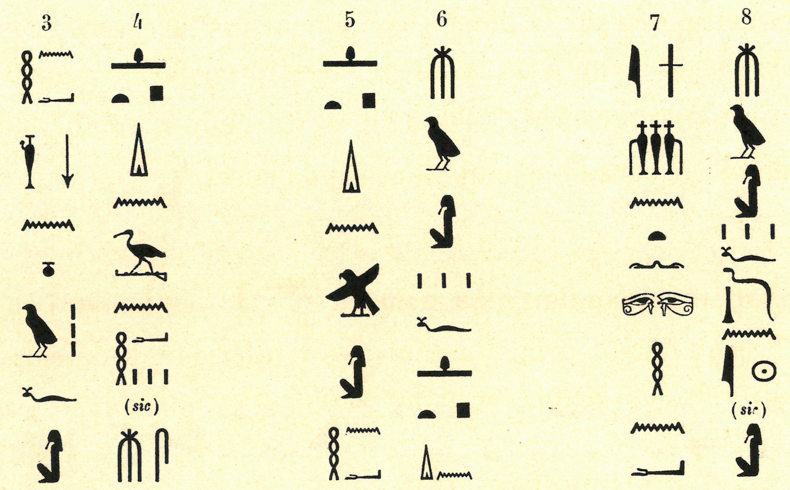


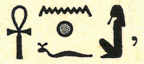
Côté 3. Deux lignes horizontales en bordure et six lignes verticales groupées deux par deux : (←)



Côté 4. Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques : (▸—→)





Ce sarcophage a été usurpé par , dont le nom est tracé en surcharge sur celui de , lisible sur le côté 4. Bien qu'il soit de dimensions ordinaires, la momie, perdue au milieu d'un amas d'étoffes, ne l'occupait pas dans toute sa longueur.

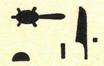
Le corps de  ne mesurait que 0 m. 92 cent. Il accusait certaines difformités qu'il est bon de noter. Outre la taille, anormale chez un adulte, la conformation défectueuse du crâne, au frontal fortement proéminent, le buste trop long, soudé à des jambes grêles, montrent que nous avons affaire à un être disgracié et infirme. De plus, les mains et les pieds, visiblement atrophiés, paraissent avoir été rongés par un mal terrible. La colonne vertébrale, qui était presque entièrement désagrégée, ne put être utilement examinée.

S'agit-il d'un de ces nains bouffons dont les grands aimaient à faire leur

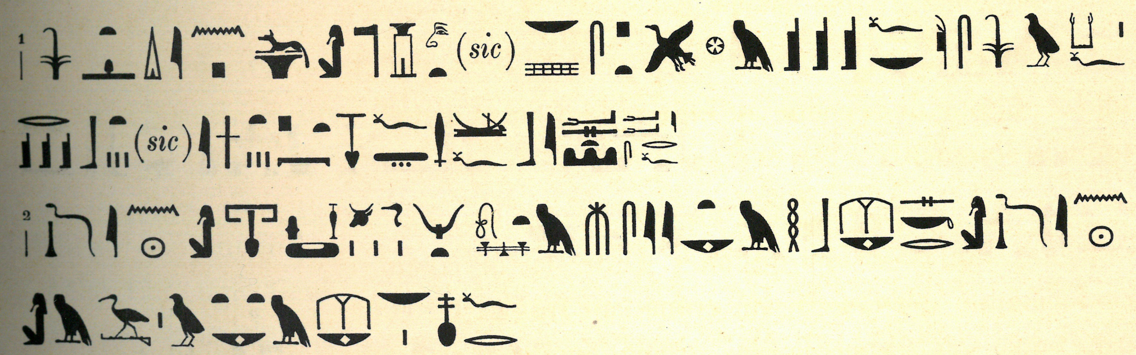
(1) Ce nom est peint en surcharge sur celui de .

société dans ce monde et dans l'autre[1], ou d'un des membres de la famille réunie dans le tombeau que nous avons découvert? La réponse est difficile à donner, car rien ne nous renseigne sur les liens qui unissaient les gens enterrés en commun dans cette sépulture ni ne démontre qu'il en existait même. Un fait, toutefois, est de nature à faire supposer que  n'était pas de condition servile. Il portait au cou, par-dessus plusieurs rangs de bandelettes, un collier composé de douze perles creuses en argent, de 0 m. 01 cent. de diamètre, dont neuf étaient encore intactes lors du démaillotement. Or cette parure ne se rencontre que sur les momies de personnages d'un certain rang[2]. Mais cet indice n'est pas suffisant pour autoriser une conclusion quelconque.

La momie était posée sur le dos et légèrement inclinée vers la gauche, sans chevet. Sur le corps même, on avait déposé trois courtes cannes à poignée coudée ⌈, et un bâton recourbé à l'une de ses extrémités, semblable à ceux qui sont encore en usage chez les populations soudanaises.

3. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 75 cent., larg. 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 72 cent. — L'intérieur de la caisse et la face interne du couvercle sont peints en blanc et sans inscriptions.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (▸—→)



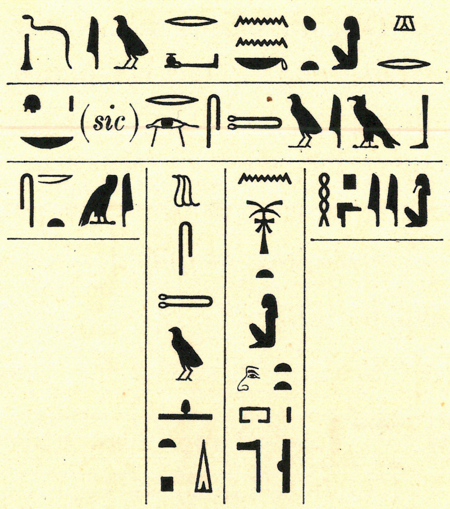
(1) Ces bouffons sont représentés fréquemment sur les monuments égyptiens. Le Musée du Caire possède la statuette d'un nain, Khnoumhotpou, qui vivait sous la IVe dynastie, ainsi que deux statuettes de naines, aux jambes courtes et cagneuses, trouvées à Bershéh, qui datent du moyen empire.

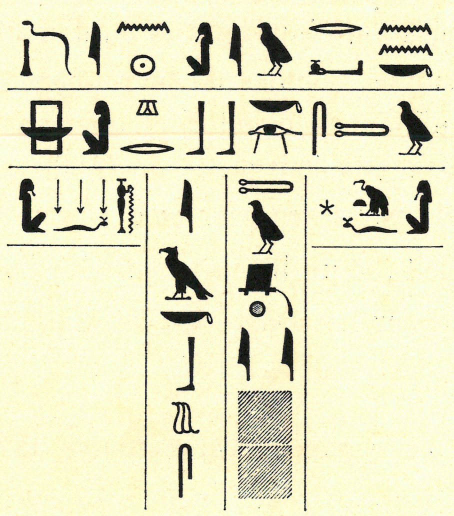
(2) La momie de Msahiti (Musée du Caire) et celle de Nakhiti, trouvée à Assiout au cours des fouilles qui font l'objet du présent mémoire (voir tombeau n° 7), portaient un collier semblable.



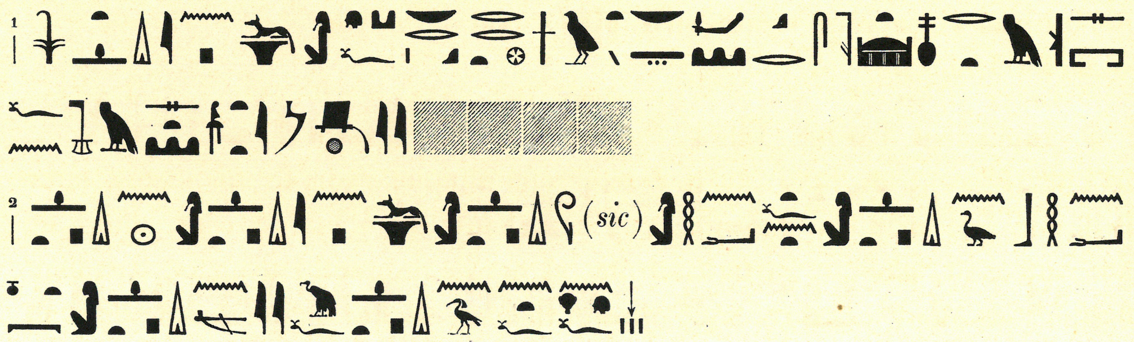
CAISSE. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

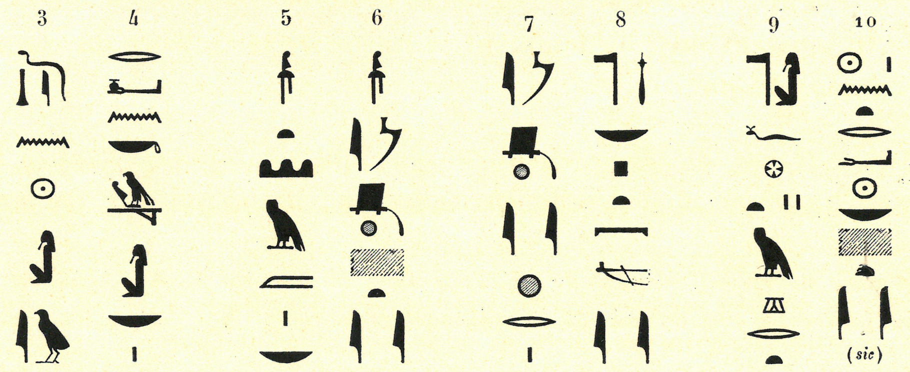
Côté 1 : (←)　　　*Côté 2* : (→)



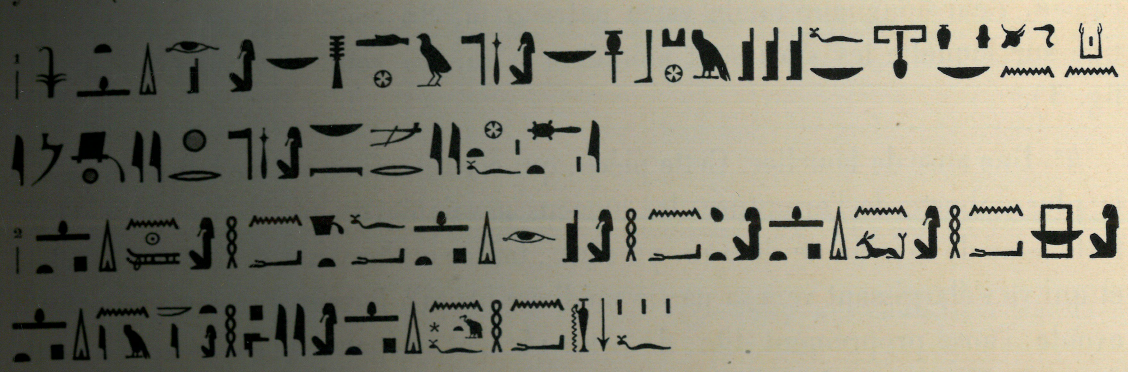


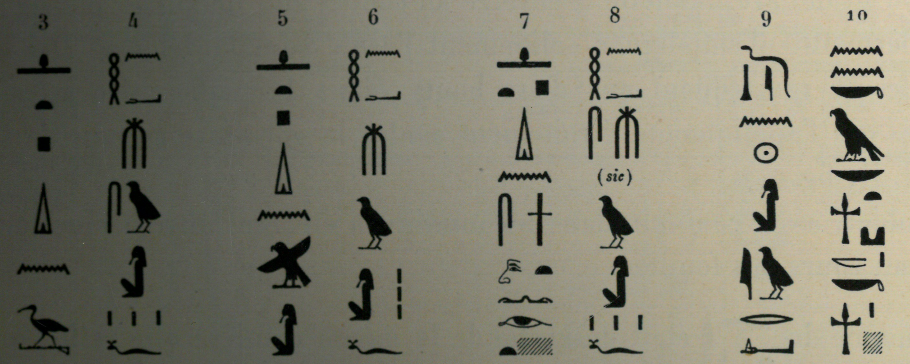
Côté 3. Deux lignes horizontales en bordure et huit lignes verticales : (←)





Côté 4. Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux : (→)





Ce sarcophage est de meilleur style que les six autres trouvés en même temps que lui; son exécution est également plus soignée. On avait déposé sur son couvercle les armes du mort :

1° Une hache d'armes. Elle se compose d'un bâton recourbé vers le sommet, de 1 m. 18 cent. de long, au tiers supérieur duquel s'adapte une étroite lame de bronze arrondie sur l'un de ses côtés, haute de 0 m. 28 cent., large de 0 m. 05 cent. dans sa partie centrale, et percée de quatre trous où passaient les liens — dont les traces sont encore visibles — qui servaient à la fixer au manche. Cet engin tient à la fois de la hache et du *nabout* ferré encore en usage en Égypte. Il agissait plus, évidemment, à raison de la violence du coup porté que par son tranchant[1].

2° Un arc en bois dur, légèrement courbé, long de 1 m. 32 cent. à l'extrémité duquel un morceau de corde en nerf ou en boyau subsiste encore (voir pl. II, fig. 3).

[1] On verra un très beau spécimen de cette arme reproduit à la planche XXXI, fig. 1, du présent volume. Il fait partie maintenant des collections du Musée égyptien du Caire.

3° Plusieurs flèches armées d'éclats de silex taillés à trois pointes et emmanchés à une courte tige de bois dur, qui est fixée elle-même à une hampe en roseau. Leur longueur totale varie entre o m. 85 cent. et o m. 90 cent. La tige sur laquelle les silex sont montés a o m. 25 cent. environ (voir pl. II, fig. 3).

4° Une anse de bouclier. Cette pièce, qui constituait en même temps la partie la plus robuste de l'armature des anciens pavois égyptiens, se compose d'une forte lame de bois haute de o m. 70 cent., taillée en biseau à droite et à gauche, et qui va s'élargissant vers sa partie médiane jusqu'à former une sorte de palette ovoïde, l'anse proprement dite, de o m. 15 cent. d'épaisseur sur o m. 12 cent. dans son grand axe, laquelle est évidée au centre afin de laisser passer la main et de permettre d'empoigner solidement l'arme pour la défense. Des entailles profondes se remarquent aux deux bouts, dans lesquelles s'encastraient les ligatures qui l'appliquaient étroitement contre la garniture en cuir du bouclier (voir pl. II, fig. 2).

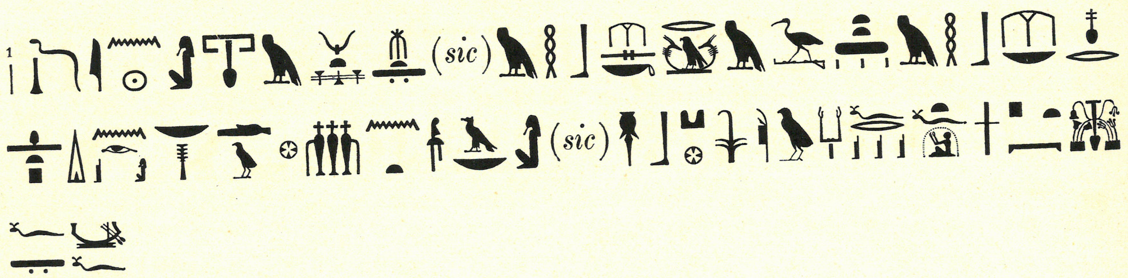
Cet objet, assez commun dans les musées, a été rencontré à plusieurs exemplaires au cours des fouilles.

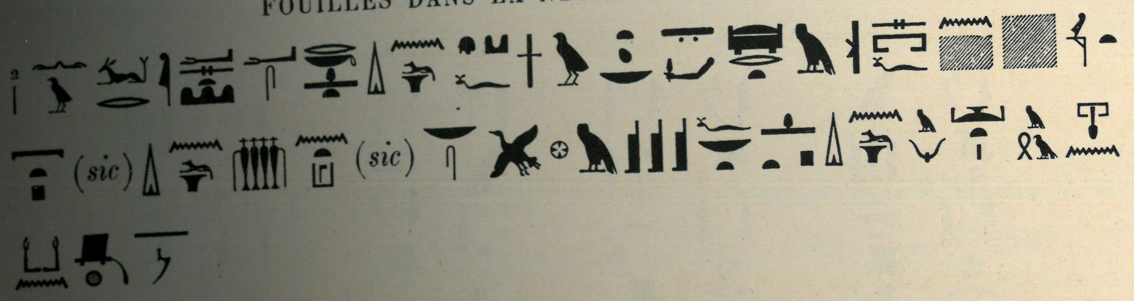
La momie de était ensevelie de la même manière que celles que nous avons décrites précédemment. La tête, inclinée vers la paroi du cercueil où sont peints les deux yeux , reposait sur un chevet grossier en bois. Près de ses pieds, on trouva un vase en albâtre ébréché au goulot.

Le corps tomba en poussière lorsqu'on enleva les bandelettes.

4. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 71 cent., larg. o m. 45 cent., haut. o m. 70 cent. — L'intérieur est peint en blanc et anépigraphe.

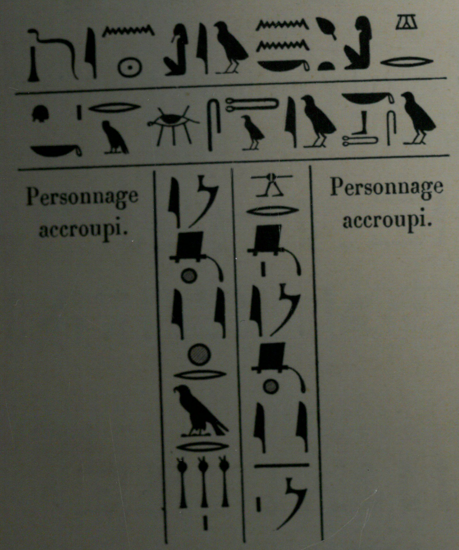
Couvercle. — Deux lignes horizontales : (⟶)



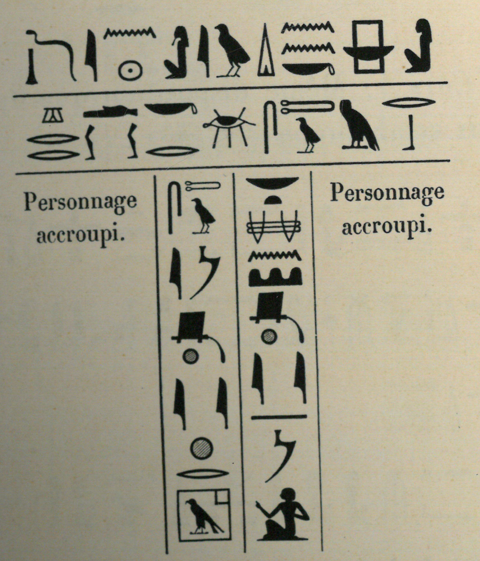


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales et deux lignes verticales.

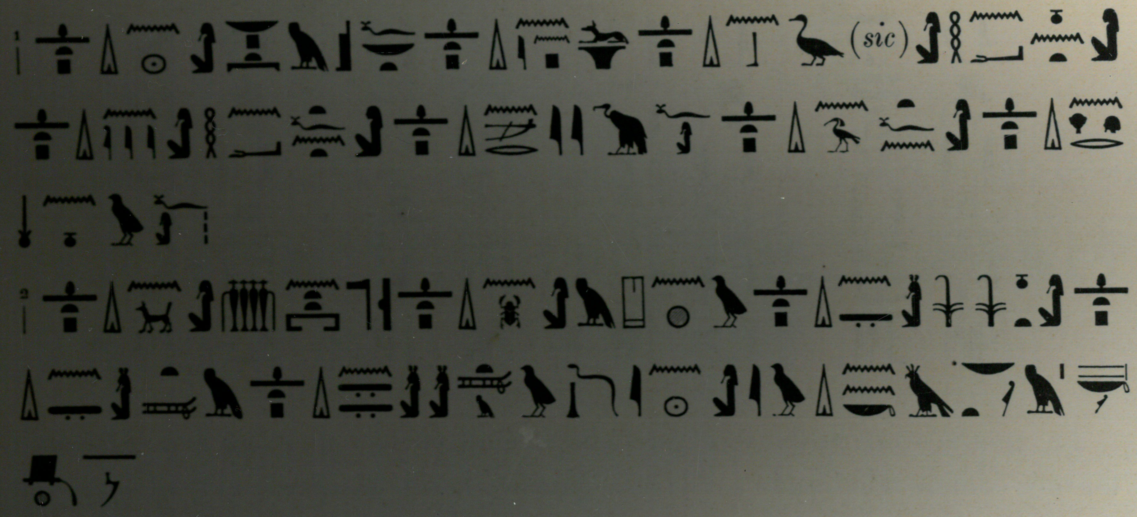
Côté 1 : (⟵)

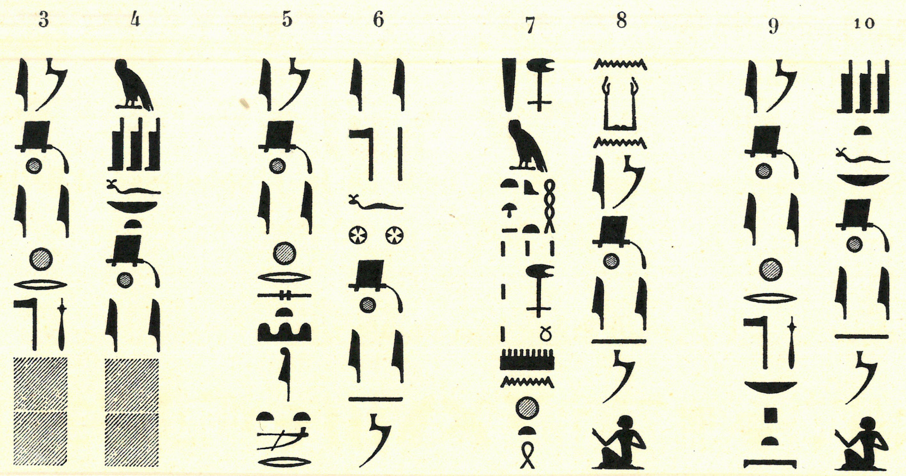


Côté 2 : (⟶)

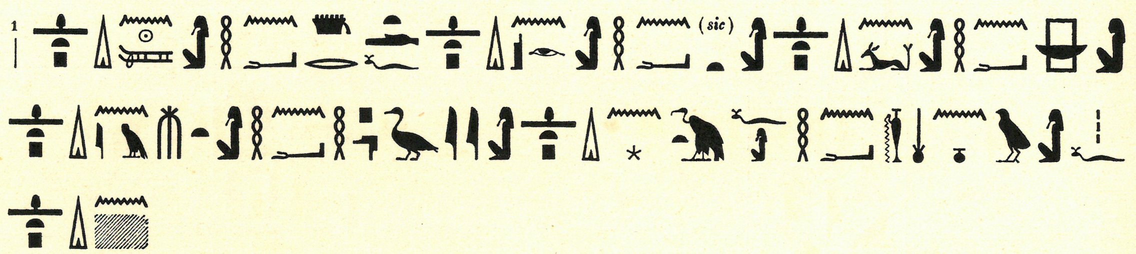


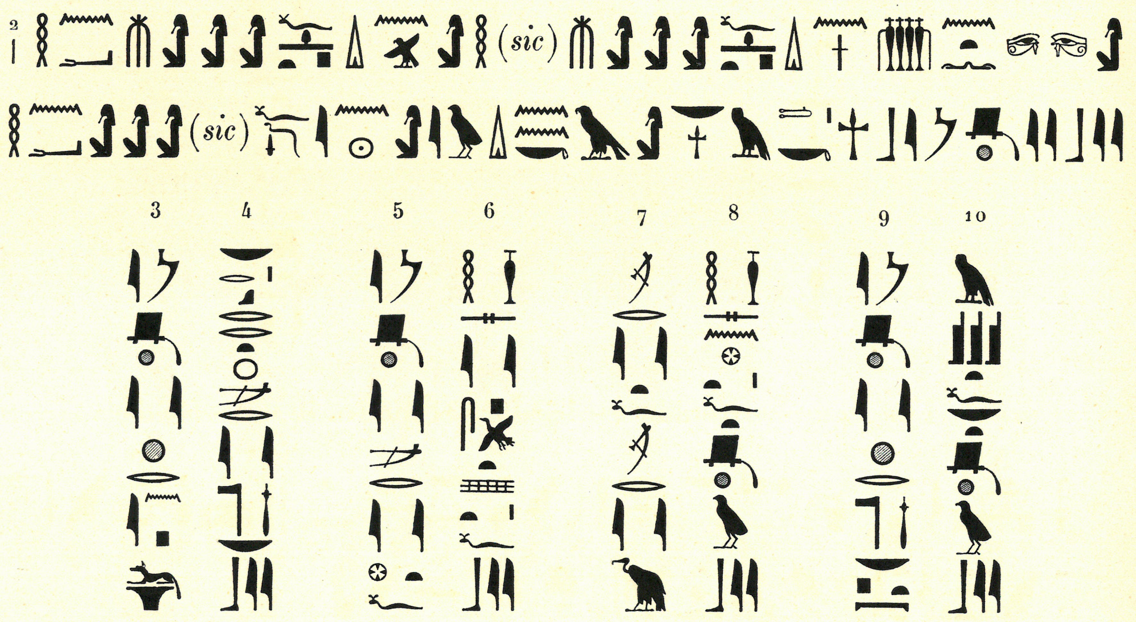
Côté 3. Deux lignes horizontales en bordure et huit lignes verticales : (⟶)





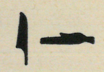
Côté 4. Même disposition que du côté 3; entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques  : (→)





La momie trouvée dans ce sarcophage était en très mauvais état. Elle était tournée comme d'habitude sur le côté gauche, la tête soutenue par un chevet en

bois. Quelques débris de cartonnage furent récoltés sur elle, ainsi que des lambeaux d'étoffe. Un bâton était placé à sa droite.

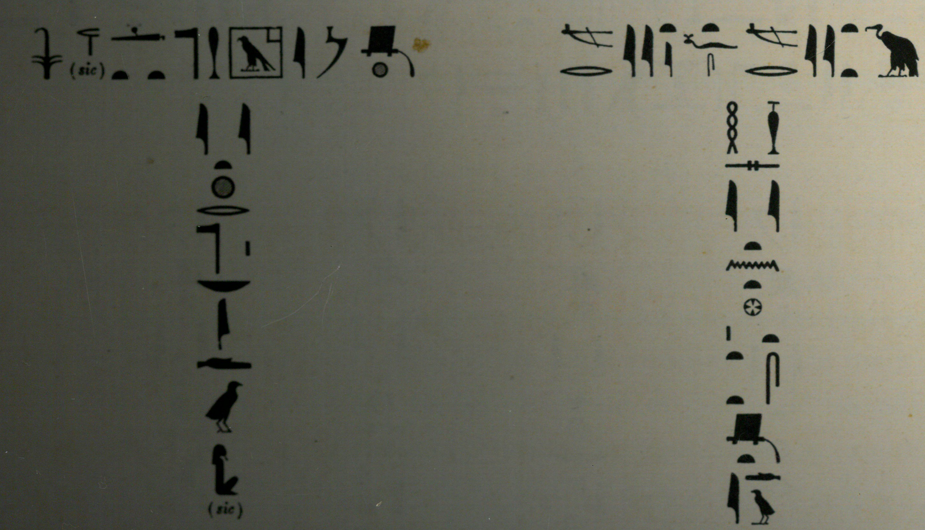
5. Sarcophage rectangulaire au nom de la prophétesse d'Hathor  . — Long. 1 m. 70 cent., larg. 0 m. 33 cent., haut. 0 m. 70 cent.

Couvercle. — Une seule ligne horizontale : (→)



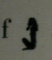
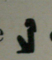
Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale et une ligne verticale.

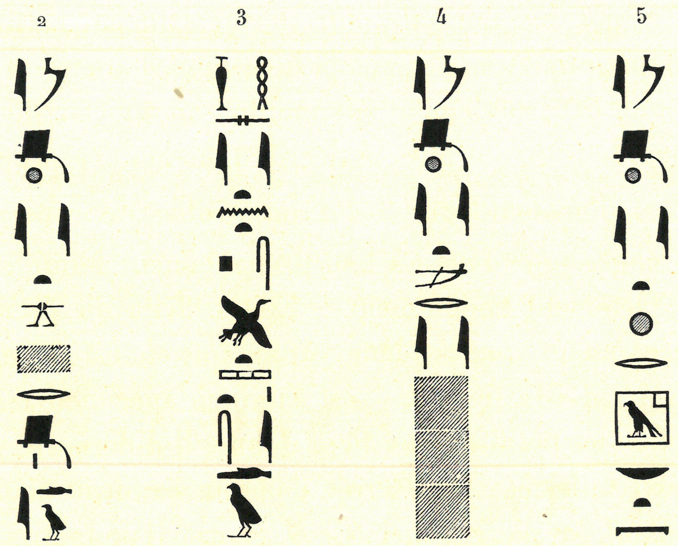
Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)



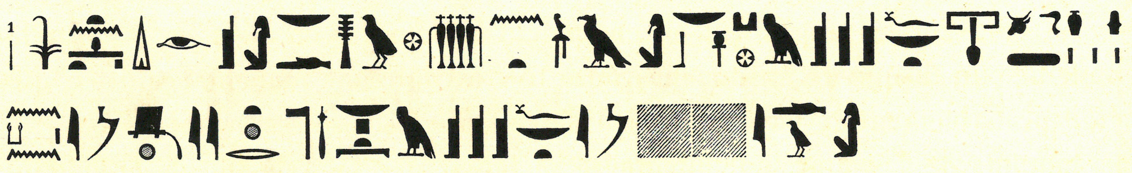
Côté 3. Une ligne horizontale en bordure et quatre lignes verticales : (←)

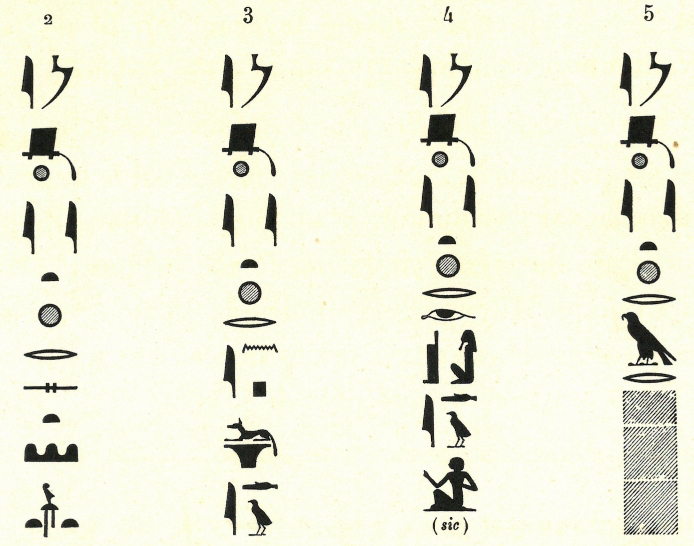


(1) Le peintre qui a décoré ce cercueil a employé le déterminatif  au lieu de  dans le nom de la morte.



Côté 4. Même disposition qu'au côté 3; entre les lignes 2 et 3, les deux yeux : (→)





La momie de est la seule momie de femme qui soit sortie du tombeau n° 6. Elle était dans un état de conservation si précaire qu'elle se pulvérisa dès qu'on l'eût tirée du cercueil. La partie postérieure du corps accusait un développement anormal qui peut faire penser que la morte était atteinte de stéatopygie. Le crâne avait conservé sa dentition complète.

Elle occupait la position normale, sur le côté gauche, la tête soulevée par un chevet, les mains ramenées vers le pubis. Un cartonnage recouvrait la tête et le buste. Il était fixé solidement au maillot au moyen de nœuds d'étoffe combinés, du type de ceux qui ont été décrits plus haut, à propos de la momie de (p. 12). Par malheur, il fut impossible de conserver cette pièce curieuse, qu'un long séjour dans un lieu probablement humide et l'action des insectes avaient fortement endommagée. Elle s'effrita au premier contact de l'air, si rapidement même que la photographie qui en fut prise n'en reproduit qu'une partie (voir pl. II, fig. 4). C'est l'unique spécimen de cartonnage de momie féminine que les fouilles nous aient donné. Il différait assez sensiblement des autres. La tête, imberbe, était serrée dans un bandeau peint de rectangles multicolores simulant des pierres enchâssées, et orné d'un motif central en forme de bouquet de fleurs de lotus[1]. Un collier à plusieurs rangs occupait le haut de la poitrine, jusqu'à la naissance des seins, entre lesquels il laissait pendre une sorte de pectoral. Les seins, très menus, étaient tatoués à la pointe.

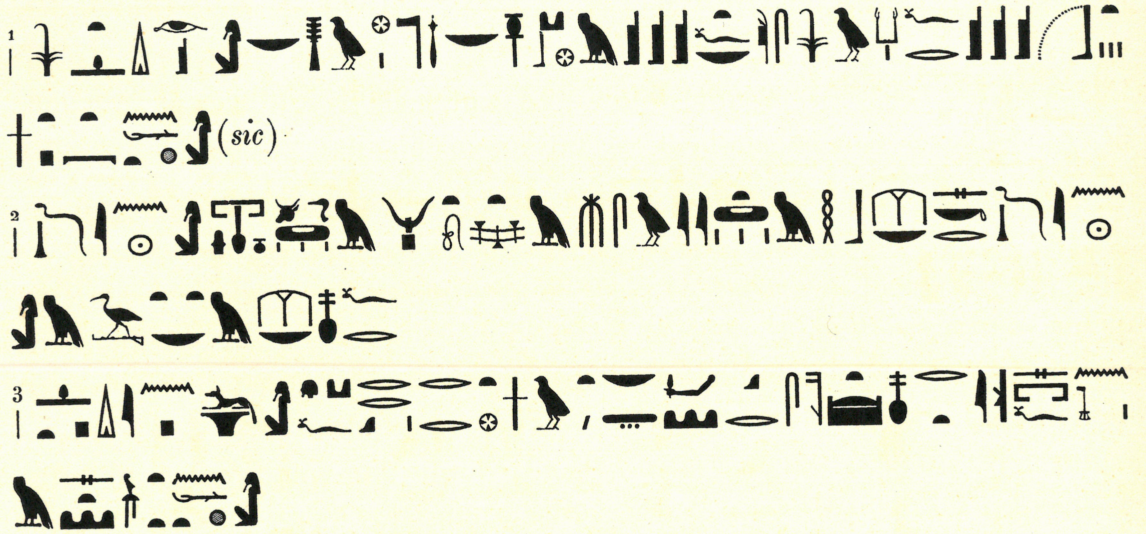
En enlevant les linges qui enveloppaient la défunte, on dégagea : 1° sur la poitrine, un disque de miroir en bronze très oxydé, sans manche (celui-ci, qui était probablement en bois, a dû être détruit par les insectes xylophages); 2° à la hauteur de l'épaule, une plaquette rectangulaire en schiste, décorée d'un filet gravé en creux; 3° au cou, à même la peau, un fil de petites perles en cornaline, deux amulettes en argent, munies de bélières, représentant un épervier et la couronne blanche posée sur une corbeille , le tout d'un joli travail; 4° au poignet gauche, un scarabée formé d'une mince feuille d'argent profondément attaquée par l'oxydation; 5° au doigt annulaire de la main gauche, les débris d'une bague de même métal en forme de jonc; 6° un œil en argent suspendu à une perle longue et cylindrique, également en argent, dont il ne nous a pas été possible de retrouver la position exacte sur le corps.

Un vase en albâtre avait été déposé près de la tête.

6. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 70 cent., larg. 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 71 cent. — L'intérieur de la cuve et la face interne du couvercle sont peints en blanc et anépigraphes.

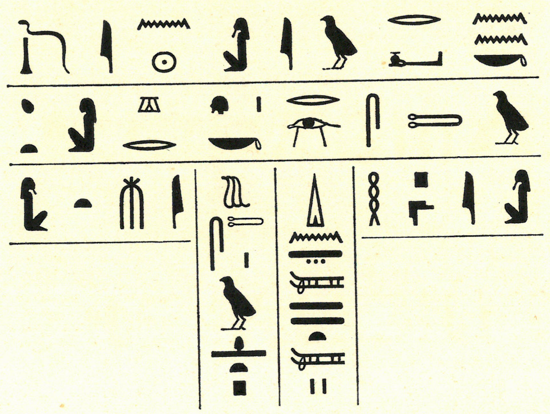
[1] Les débris d'un bandeau en argent incrusté de pierres de couleur, qui rappelle la forme de celui-ci, a été trouvé à Dahshour, sur la momie de la princesse Noubhotpit. Voir J. de Morgan, Legrain et Jéquier, *Fouilles à Dahchour*, 1894, p. 112 et pl. XXXVIII, G.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)

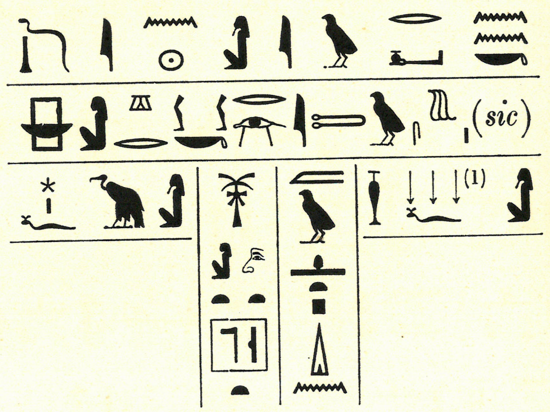


Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

Côté 1 : (←)



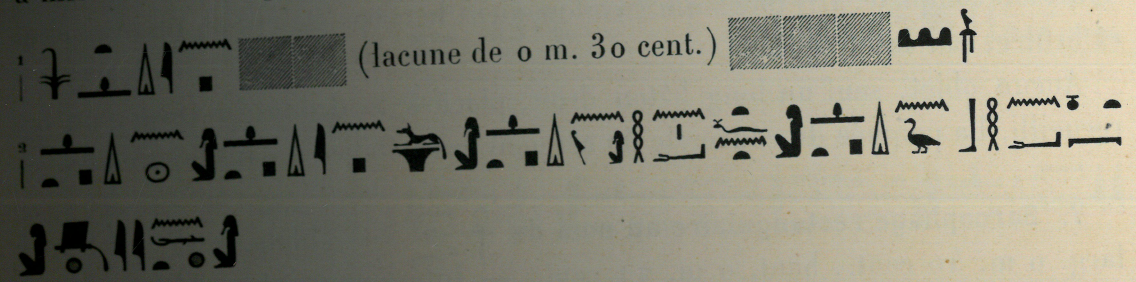
Côté 2 : (→)



Côté 3. Deux lignes horizontales en bordure et huit lignes verticales groupées deux par deux (←). Cette partie du cercueil, qui touchait à la paroi de la chambre funéraire, est un peu endommagée. La première ligne de texte est

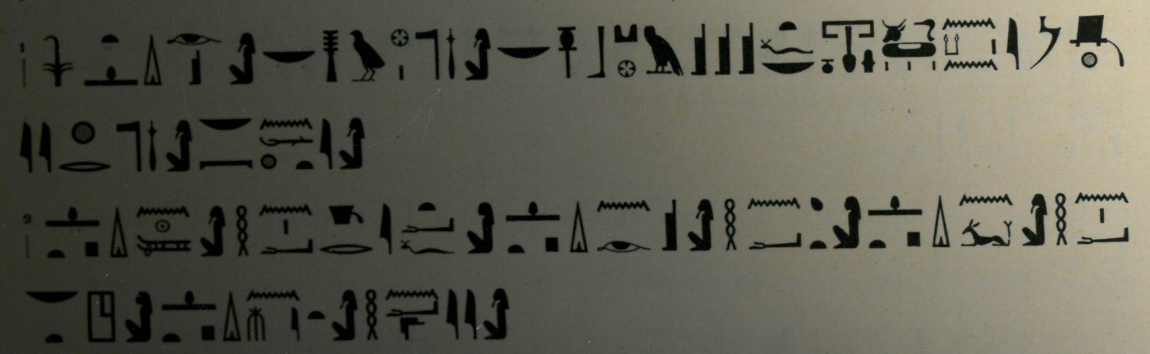
(1) Le signe affecte, dans les textes, cursifs ou autres, de tous les sarcophages que nous avons extraits des tombes d'Assiout, une forme intermédiaire entre , et . Il est malaisé de choisir entre ces trois types celui qui se rapproche le plus de l'original, les scribes paraissant avoir été eux-mêmes indécis sur son dessin exact, qu'ils ont aussi interprété par (voir plus haut, p. 9, note 1). On trouvera un bon exemple de ce caractère à la planche XVI, fig. 2. Nous employons partout pour simplifier.

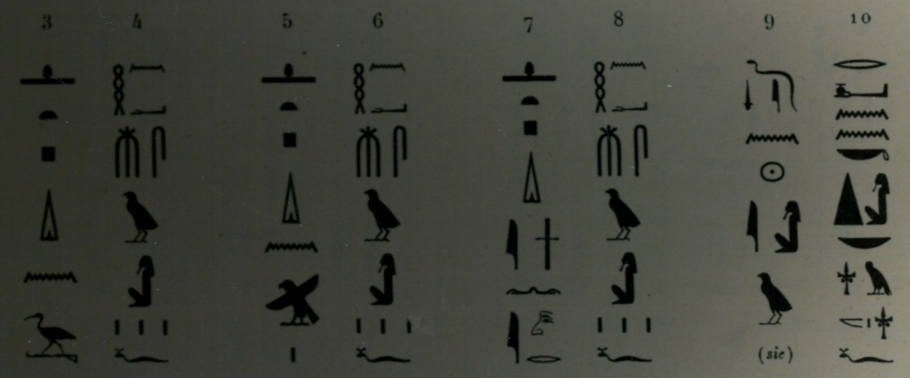
presque entièrement effacée, la peinture ayant frotté contre le rocher, lorsqu'on a mis la caisse en place.





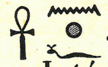
Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux : (→)



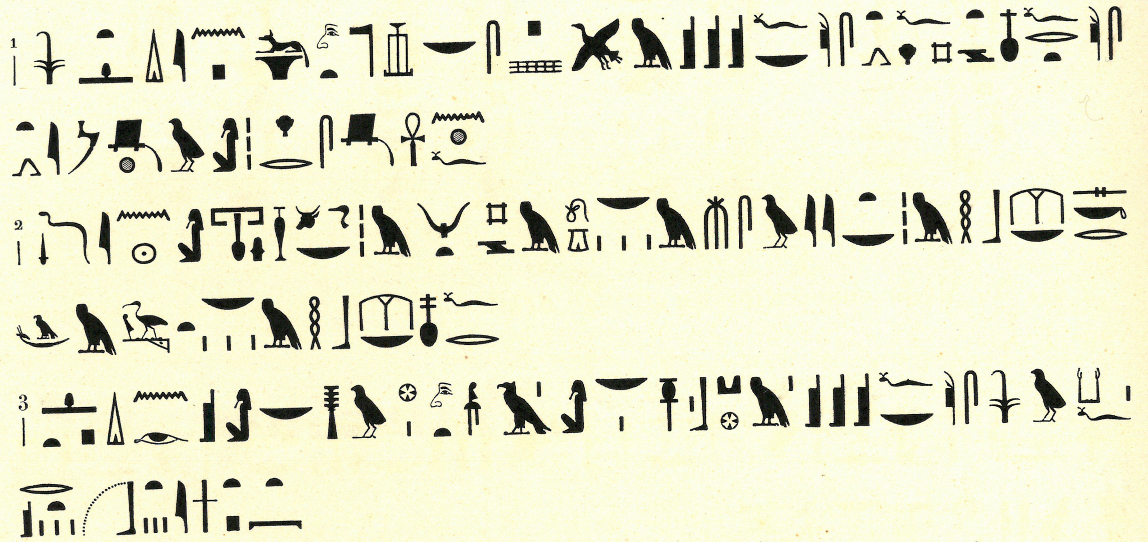


La momie, ensevelie comme les précédentes, était couchée à gauche, un chevet sous la tête. Elle était fort mal conservée. Le crâne, bien conformé, avait sa dentition complète. Les toiles qui enveloppaient le corps étaient en mauvais état et brûlées par les aromates.

Aucun objet, sauf un long bâton droit, placé à la droite du corps, ne fut recueilli. La poignée du couvercle du cercueil avait été jetée dans le sarcophage.

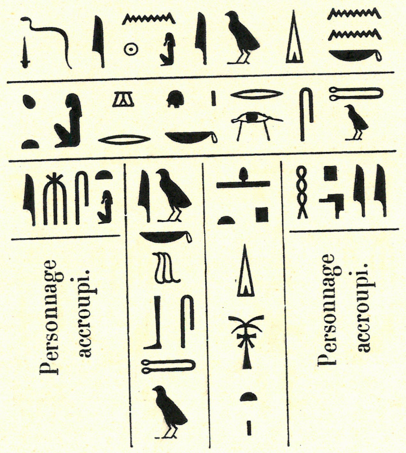
7. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 71 cent., larg. 0 m. 40 cent., haut. 0 m. 72 cent. — Intérieur peint en blanc et sans inscriptions.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (⟵)

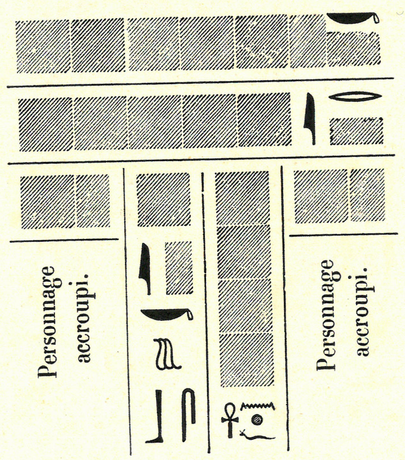


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

Côté 1 : (⟵)



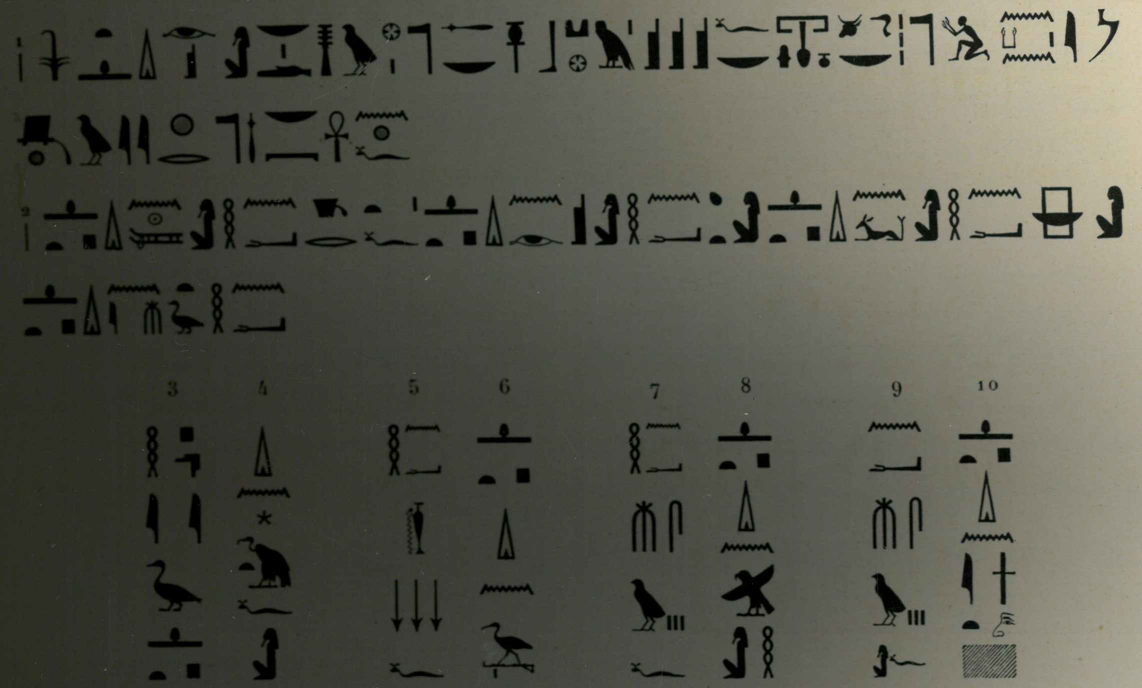
Côté 2 : (⟶)



Côté 3. Deux lignes horizontales en bordure et huit lignes verticales groupées deux par deux : (⟵)

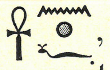


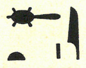
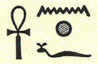
Côté 4. Même disposition qu'au côté droit. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux : (⟶)



La momie conservée dans ce cercueil était de petite taille; elle ne mesurait pas plus de 1 m. 20 cent. Sa dentition était inachevée; chaque mâchoire ne portait que quatorze dents. Le rapprochement de ces deux faits montre que nous avons affaire à un adolescent.

Le corps reposait sur le côté gauche, la tête supportée par un chevet en bois. Il était recouvert et calé par de nombreuses pièces d'étoffe disposées sur toute sa longueur. La tête était engagée à fond dans un vaste masque en cartonnage bleuâtre, de dimensions trop grandes pour elle, et qui, d'ailleurs, avait beaucoup souffert : le nez en était totalement écrasé, et la partie dorsale était en lambeaux. Une barbe était fixée au menton.

Aucun objet n'accompagnait la dépouille de , sauf une canne placée à sa droite. La poignée du couvercle du sarcophage avait été déposée à ses pieds.

Le tombeau dont nous venons de décrire le contenu semble, par la position qu'il occupe dans un quartier riche de la nécropole, à côté des hypogées princiers, avoir appartenu à une famille aisée et d'un certain rang. Malheureusement, nous en sommes réduits aux conjectures en ce qui concerne la condition précise des personnages qui y reposaient : leurs cercueils, à part une seule exception, se bornent à donner leurs noms sans plus. L'un d'eux,  (sarcophage n° 3), fut probablement un soldat, l'attirail guerrier qui l'entourait le laisse supposer; un autre, le nain  (sarcophage n° 2), était peut-être attaché à la maison d'un prince d'Assiout comme bouffon ou exécutait « la danse du dieu » dans un des temples de la principauté. Mais ce sont là des conjectures sans grande valeur, tirées d'indices beaucoup trop vagues, et dont il serait imprudent de faire fonds.

CHAPITRE II.

TOMBEAU DE NAKHITI (N° 7).

Tandis que l'on vidait le tombeau n° 6, nous avions remarqué que la paroi sud de la chapelle funéraire était percée d'un trou de la grosseur du poing. A la lueur d'un ruban de magnésium enflammé, que nous fîmes passer à travers cette ouverture, il nous fut possible d'apercevoir une salle, beaucoup plus vaste que la précédente, dont le plafond était supporté par un pilier carré laissé en réserve dans la masse rocheuse. Selon toute apparence, cet hypogée n'avait pas été visité depuis l'antiquité ou tout au moins n'avait-il pas été complètement pillé, car la clarté fugitive de l'éclair de magnésium avait révélé la présence de divers objets qui semblaient occuper encore leur place primitive. Une étroite brèche fut rapidement pratiquée à coups de pioche dans la muraille déjà entamée, et nous pûmes constater bientôt que ce nouveau tombeau, que nous supposions intact, était en effet inviolé, et que rien n'y avait été touché depuis le jour lointain où il avait été définitivement clos. L'entrée en était encore fermée par des blocs de calcaire maçonnés à sec.

Cette tombe ne différait pas sensiblement des sépultures voisines explorées avant notre arrivée par les Arabes. Une porte basse, aux montants bien dressés et sans inscriptions, précédée d'un palier étroit, l'annonçait du dehors, donnant accès à une chapelle de plan irrégulier presque carré, ayant de cinq à six mètres de côté, et dont le plafond s'appuyait sur un pilier planté approximativement au milieu de la pièce, mais beaucoup plus près de la paroi sud que de la paroi nord. Aucune décoration peinte ou sculptée n'en ornait les murs, laissés bruts de taille par les carriers[1].

L'inventaire de son contenu fut commencé aussitôt que le blocage de la porte eût été enlevé.

Contre la face est du pilier central reposait une table d'offrandes formée d'un bloc de calcaire sommairement équarri, de 0 m. 40 cent. d'épaisseur, dont la

[1] Ce tombeau, ainsi, d'ailleurs, que ceux que nous avons ouverts au cours de la même campagne, n'offre, dans la disposition de son plan, aucune particularité digne d'être notée. C'est une sorte de grotte à plafond plat, creusée sans art et sans recherche d'esthétique. Nous avons jugé inutile d'en reproduire ici le relevé.

partie supérieure portait, gravé en creux, le dessin d'un vase à libations placé au-dessus de deux cavités rectangulaires destinées à recevoir les liquides répandus pendant le sacrifice; un rameau encore pourvu de son feuillage était déposé devant elle, ainsi que les ossements d'un veau abattu le jour des funérailles. Tout près d'elle, une figurine de porteuse d'offrandes, en bois stuqué et peint, haute de 0 m. 65 cent., émergeait d'un petit tas de gravois tombés du plafond de la chambre (voir fig. 2 et pl. IV).

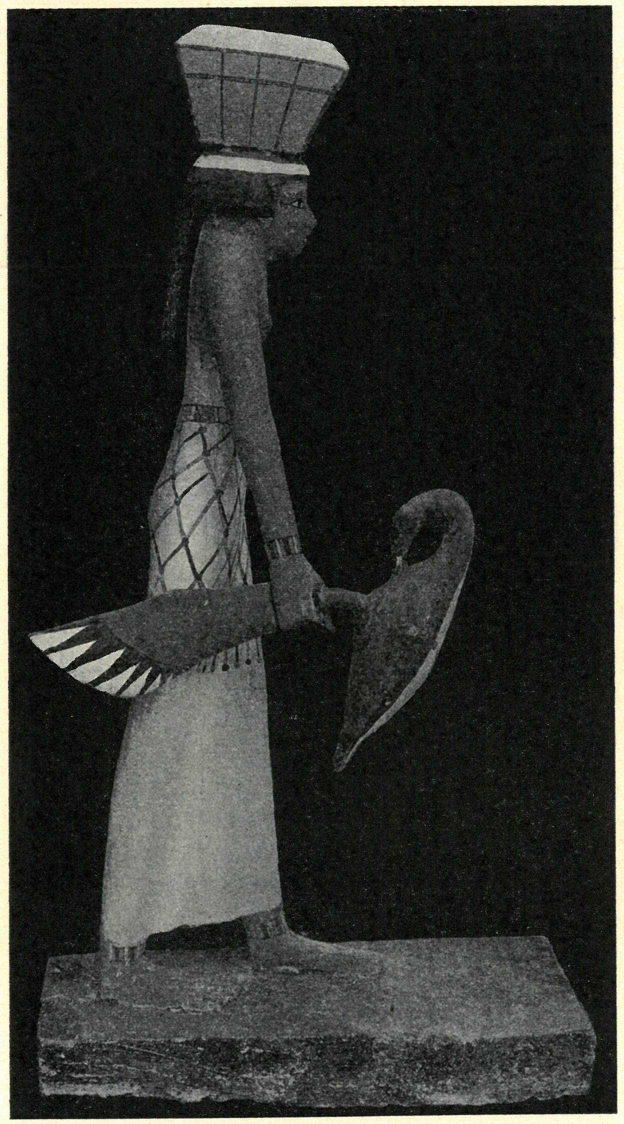
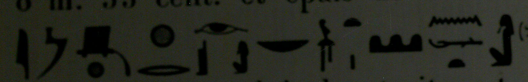


Fig. 2.

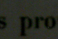
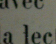
Cette statuette est semblable à celle qui fut trouvée à côté de l'image de la dame Adou, dans la tombe n° 6. Elle ne diffère que par l'originalité de la décoration de son costume et par quelques menus détails que l'on note rarement sur les objets de cette nature d'une exécution moins soignée. Son vêtement se compose d'un jupon blanc qui couvre le corps depuis la naissance du buste jusqu'aux chevilles; il est soutenu par une bretelle formée de deux languettes d'étoffe fixées à l'avant et à l'arrière de la robe, et dont les extrémités libres sont nouées sur le dos à la hauteur de l'omoplate gauche[1]. La bretelle s'appuie sur l'épaule gauche et passe en biais sur la poitrine, entre les deux seins qu'elle laisse découverts. Un réseau en losange de perles rouges et bleues, attaché à la taille par une ceinture ornée de rectangles de mêmes couleurs, recouvre la robe jusqu'aux genoux, se terminant par une frange de pendeloques

[1] Ce lien est très apparent sur la planche IV représentant la statuette vue de dos.

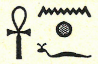
polychromes[1]. Elle est coiffée de la perruque ronde, coupée carrément au-dessous des oreilles, et dont le catogan très allongé se termine par une tresse à la pointe de laquelle un ornement carré, peut-être un sachet à amulette, est suspendu. Nous avons déjà remarqué (voir p. 5), sur la statuette d'Adou, la présence de nattes et de cordons prolongeant la chevelure.

Dans le prolongement du pilier, la paroi nord du tombeau avait été creusée de façon à recevoir, dans une niche *ad hoc*, une statue en bois de grandeur presque naturelle. Cette statue, haute de 1 m. 65 cent. en totalité, s'équilibre sur un socle massif peint en rouge vif, long de 0 m. 88 cent., large de 0 m. 33 cent. et épais de 0 m. 16 cent., qui porte l'inscription suivante : [2] gravée en creux (pl. V). Le personnage dont elle reproduit les traits est représenté dans l'attitude de la marche, appuyé sur une longue canne. Son bras droit est allongé et soutient le sceptre *khorpou*. Un pagne blanc, serré aux reins par une ceinture étroite, recouvre le haut de ses cuisses, s'arrêtant au-dessus des genoux. Sa tête est protégée par une perruque ronde à petites boucles, qui masque les oreilles. L'œuvre, dans son ensemble, est médiocre. La facture en est rude et quelque peu barbare dans certaines de ses parties. La tête est de physionomie banale : la face est trop plate, les yeux, un peu grands, taillés dans un morceau d'albâtre sur lequel se détache crûment une pupille de schiste, et sertis dans une lamelle de bronze qui en accentue le dessin, ont une expression de fixité inquiétante et quasi sauvage, que corrige la douceur inattendue de la bouche souriante. Le corps est assez bien étudié. On y relève toutefois de nombreuses déformations ou exagérations communes aux statues de toutes dimensions que nous avons trouvées à Assiout; les pouces des mains, particulièrement, ont un développement anormal. Le mamelon des pectoraux, très peu saillant, est indiqué par un clou de bronze. Les chairs sont teintées en jaune[3]; la perruque est noire. Il ne s'agit évidemment

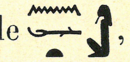
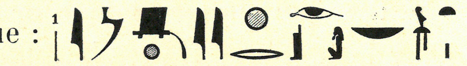
[1] Pour ces filets de perles, voir Maspero, *Les contes populaires de l'Égypte ancienne* (3e édit.), p. 28, note 2.

[2] Le signe  a une forme particulière que l'on relève assez fréquemment dans les inscriptions des cercueils provenant de nos fouilles. Il pourrait être confondu parfois avec  s'il n'était accompagné presque toujours de ses compléments phonétiques, qui en assurent la lecture exacte.

[3] Les enlumineurs ont, à de rares exceptions, préféré le rouge pour rendre la couleur de la peau de l'homme et adopté le jaune pour la carnation de la femme. Cette règle conventionnelle, qui est appliquée avec une rigueur presque absolue à partir du nouvel empire, n'a pas été suivie avec la même exactitude aux époques antérieures. On remarquera que la presque totalité des statues que nous avons extraites des tombes d'Assiout sont peintes en jaune, quel que soit le sexe du personnage représenté.

pas là d'un portrait, mais plutôt, comme on peut en juger par la comparaison de cette statue avec celles de  (tombeau n° 20; voir pl. XXXVI) et de  (tombeau n° 14, pl. XXXIV, fig. 1 et 2), d'une de ces images banales confectionnées, suivant des types déterminés, pour les besoins courants des industriels chargés de pourvoir à l'ameublement des tombes[1].

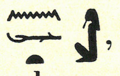
Deux barques, une porteuse d'offrandes analogue à celle qui avoisinait la table appuyée contre le pilier, des poteries abondantes et des supports de vases en terre cuite étaient placés aux côtés de cette statue. Les barques ont à la proue, à tribord et à babord, un œil  peint en noir. Celle qui occupait la gauche de la statue est armée d'un équipage de six rameurs, accouplés deux à deux et faisant face au timonier assis à la poupe. A l'avant, le reïs, debout, étend le bras, pour sonder sans doute le lit du fleuve avec une perche qui a disparu. La barque de droite est pourvue d'un mât. Elle est montée par trois mariniers seulement, qui se tiennent debout à l'arrière et manient la rame. Le capitaine occupe la proue, comme dans le bateau de gauche. Un personnage, entièrement enveloppé dans un manteau blanc, la tête rase, repose accroupi sous un dais; un domestique, également à croupeton, lui fait vis-à-vis. Les matelots sont coiffés de la perruque ronde, serrée sur le front par une bandelette blanche.

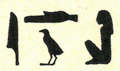
Presque au centre de la paroi ouest, faisant face à la porte, une autre figure d'homme, de taille sensiblement plus élevée que la précédente, paraissait sortir de la muraille[2]. Comme celle de , elle se dressait dans une sorte de niche. On lit sur son socle une inscription ainsi conçue :  [3]. La statue de Nakhiti ne mesure pas moins de 1 m. 75 cent. de haut, socle compris. Elle peut donc compter parmi les plus grandes statues de bois datant du moyen empire. Elle montre le mort debout et en marche, le bras gauche ballant, le poing fermé. La main droite ramène et applique sur la cuisse le pan flottant du jupon long qui recouvre la partie inférieure du corps, depuis la taille jusqu'au-dessus des chevilles, et forme, par devant, une sorte de tablier rigide et droit (pl. VI et VII). Le crâne du personnage est complètement rasé. Le mouvement général de la figure est bien étudié et sans raideur excessive. Les proportions sont bonnes. Le modelé est souple, peut-être un peu mou par endroit. Le corps est celui d'un homme dans la force de l'âge, avec un léger embonpoint. Les yeux, traités de la même

(1) Cette statue est conservée au Musée du Caire.

(2) Cette statue fait partie maintenant des collections du Musée du Louvre.

(3) Le nom du mort est souvent suivi de l'épithète  sur les cercueils provenant d'Assiout.

manière que ceux de la statue de , sont cependant moins hagards. L'expression du visage est aussi plus douce. C'est en somme une pièce d'une exécution supérieure à celle de beaucoup de monuments de ce genre et qui peut prendre rang honorable parmi les spécimens les meilleurs de l'imagerie funéraire du moyen empire. Elle est évidemment inférieure à l'Aoutouabrî de Dahshour, mais de très peu, et cela surtout à cause de la matière employée, qui est moins belle et moins agréable d'aspect. Elle est peinte du haut en bas d'un ton rouge brique, qui ne l'avantage aucunement.

Sur le socle même de cette statue, on avait déposé une statuette en bois brun, haute de 0 m. 66 cent.[1], représentant une femme entièrement nue nommée . Elle est identique à la figurine de la dame  trouvée dans le tombeau n° 6, bien que d'un travail meilleur. Comme celle-ci, elle est parée de bracelets peints, simulant de la verroterie rouge et bleue, et d'un collier *ousekh* bleu. Sa perruque est également allongée par des tresses rouges et noires[2]; elle laisse paraître sur les tempes, dépassant légèrement, une mèche de la chevelure qu'elle masque. Le nombril porte un tatouage de couleur bleuâtre; la pointe des seins est tatouée en étoile. On croirait volontiers qu'elles sont toutes les deux l'œuvre du même artisan (pl. VIII).

Un peu en avant du *double* de Nakhiti, on voyait encore trois porteuses d'offrandes. L'une, la plus grande que nous ayons trouvée dans la nécropole — elle mesure 0 m. 77 cent. — est vêtue d'une tunique blanche retenue par une bretelle unique, qui passe sur l'épaule gauche. Elle porte sur la tête une corbeille carrée, peinte en jaune, garnie d'une matière blanche qui déborde du récipient et s'arrondit au sommet, et tient, par les ailes, une oie de la main droite. Les deux autres statuettes, qui n'ont que 0 m. 60 cent. de hauteur, diffèrent de la précédente par les détails du costume. La bretelle qui soutient leur jupon est plus longue et laisse descendre celui-ci assez bas pour découvrir les seins tatoués, autour du mamelon, d'une série de petits points noirs. La jupe de la première est recouverte en partie par une résille de perles rouges, bleues et noires d'un agréable effet[3], qui est fixée sur les hanches au moyen d'une ceinture ornée de carrés aux mêmes couleurs alternées que la résille (pl. IX). Le bas de la robe de la seconde simule, en bleu clair, le plumage des ailes d'un oiseau. Deux cordons, l'un

(1) Le socle sur lequel elle est fixée est peint en rouge; il mesure 0 m. 30 cent. de longueur, 0 m. 13 cent. de largeur et 0 m. 06 cent. d'épaisseur.

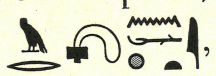
(2) Voir ce qui a été dit plus haut, p. 5 et 31, au sujet de ces ornements de coiffure.

(3) Pour ces filets de perles, voir plus haut, p. 30.

rouge, l'autre bleu, placés en bandoulière, se croisent sur la poitrine et le dos de la femme (pl. X[1]). Ils rappellent ceux que l'on voit fréquemment passés au cou des paysans égyptiens et qui leur servent pour maintenir relevées vers les épaules les manches de leurs galabiéhs. Ces trois statuettes ont aux poignets et aux chevilles des bracelets multicolores. Leurs chairs sont peintes en jaune clair; les yeux sont indiqués en noir. Les volailles qu'elles ont en main ont les ailes et le dos gris ardoise ou roux, le ventre blanc et les pattes rouges. De nombreuses poteries en terre rouge très fine (il y en avait exactement trois cent deux), la plupart en forme de coupe sans pieds, ⏝, posées sur des supports de même matière, et contenant des petits pains coniques de terre glaise crue, les autres avec pied et décorées de traits et de dessins géométriques incisés, encombraient les abords de la niche autour des statues. Des branchages étaient jetés sur elles.

Tous les objets qui garnissaient la chapelle ayant été mis en lieu sûr, il nous restait à reconnaître l'emplacement du puits où étaient déposés les restes du ou des propriétaires de la tombe. Un nettoyage sommaire du sol montra qu'il en existait quatre : l'un creusé contre la paroi ouest, derrière le pilier, en avant de la statue de Nakhiti décrite plus haut (p. 32); l'autre dans le prolongement du premier, à l'angle nord-ouest de la chambre; le troisième devant le pilier; le dernier près de la porte, à gauche en entrant.

I. — PUITS I.

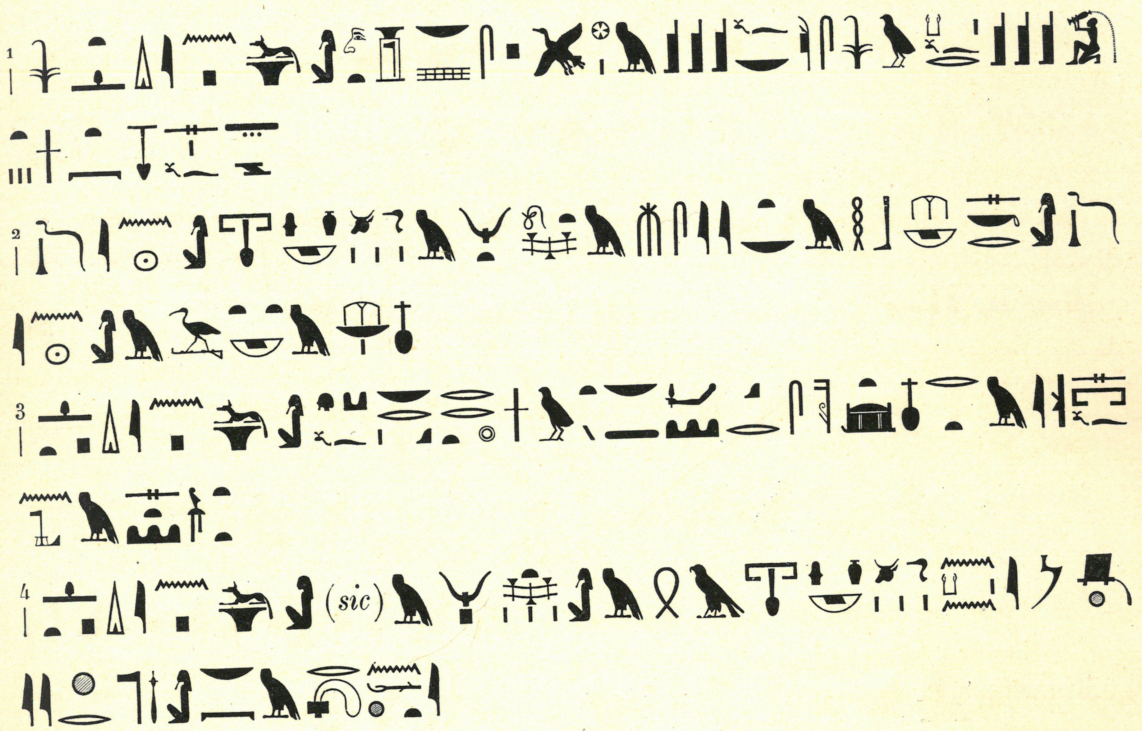
Ce puits, profond de 5 m. 60 cent., large de 1 m. 20 cent. et long de 2 m. 28 cent., avait été comblé avec des gros blocs de calcaire siliceux. Le déblaiement en fut pénible. Obligés de se mouvoir dans un espace restreint, les ouvriers venaient difficilement à bout de ces quartiers de roche où le silex dominait, qu'il leur fallait briser à la masse, faute de pouvoir les évacuer entiers, à cause de leur poids considérable. Le travail dura cinq jours entiers. Dans la soirée du cinquième jour, on aperçut enfin l'entrée de la chambre funéraire, orientée vers le nord, qui était masquée extérieurement par des madriers épais, reliés ensemble par des traverses. Derrière cet appareil en charpente, un couvercle de sarcophage, scié en deux morceaux, au nom du , obstruait la porte et en interdisait absolument l'accès. Il était décoré, sur sa face externe, des formules accoutumées, peintes en bleu sur fond brun clair; une longue inscription de cinquante-quatre colonnes de petits hiéroglyphes noirs occupait l'autre côté; nous dûmes

(1) Les aquarelles que reproduisent cette planche et les planches IX et XXVI ont été exécutées par mon regretté collaborateur René Reymond. — É. C.

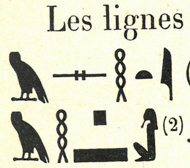
la copier en grande hâte, l'enduit en stuc blanc sur lequel elle était écrite s'écaillant et tombant au moindre choc.

Nous désignerons, dans la suite de ce volume, par *Nakhiti* A les textes inscrits sur ce couvercle, pour les distinguer de ceux qui couvrent les parois du cercueil de Nakhiti décrit plus loin, auquel nous donnerons les lettres B (caisse extérieure) et C (caisse intérieure).

Face extérieure. — Quatre lignes horizontales : (⟶)



Face intérieure. — Cinquante-quatre lignes verticales de texte (⟶)[1].

Les lignes 1 à 5 reproduisent la fin d'un chapitre qui figure sur le cercueil de  (caisse, côté 4, l. 41-67), et qui a pour titre : [2].

Le manuscrit dont s'est servi le scribe de *Nakhiti* différait sensiblement de

(1) Afin de faciliter l'étude et la comparaison des textes publiés dans ce volume, nous avons fractionné ceux-ci par chapitres, en respectant toutefois les coupures indiquées dans l'original ou qui figurent dans les autres versions qui nous en sont connues. Nous indiquerons également, autant que possible, les variantes que l'on montre par ailleurs.

(2) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 127, et *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 217-221.

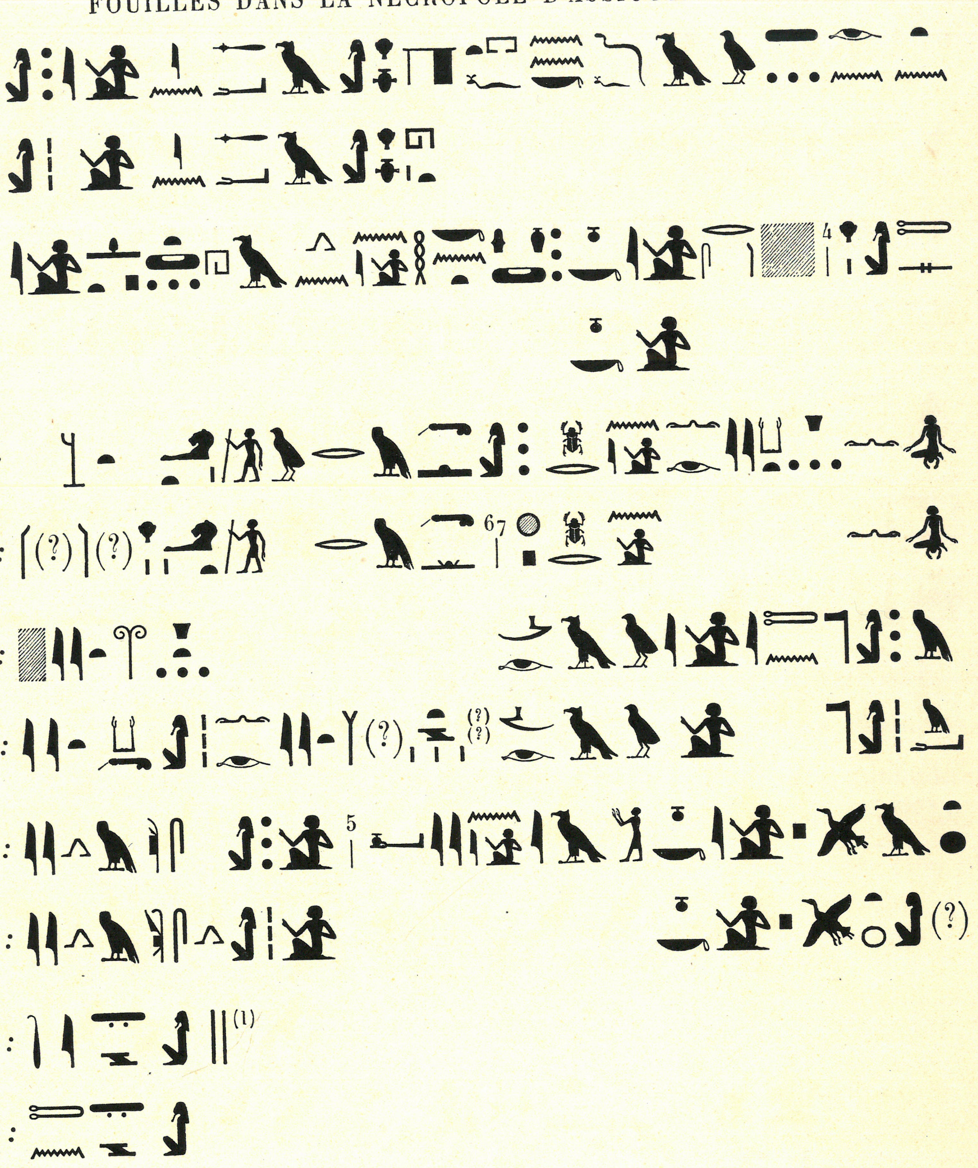
celui qui a été utilisé pour *Msahiti*. On remarque en effet des divergences assez profondes dans la rédaction des deux textes, bien que les sarcophages qui nous les ont conservés soient de même origine et très certainement contemporains. Le fait n'a d'ailleurs rien d'anormal. Un cas analogue a été signalé par M. Lacau, qui a relevé, sur un cercueil provenant de Bershéh, cinq copies du même chapitre dont deux, peut-être trois, proviennent d'un original différent (1). Il nous paraît intéressant de reproduire parallèlement ici les deux versions.

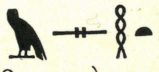
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :

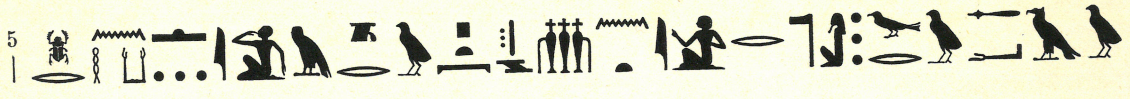


(1) Lacau, *Textes religieux*, XXII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 144.
(2) Les parties laissées en blanc ne correspondent pas à des lacunes, que nous indiquons, suivant l'habitude, par ▒; dans l'original, le texte se poursuit sans interruption.

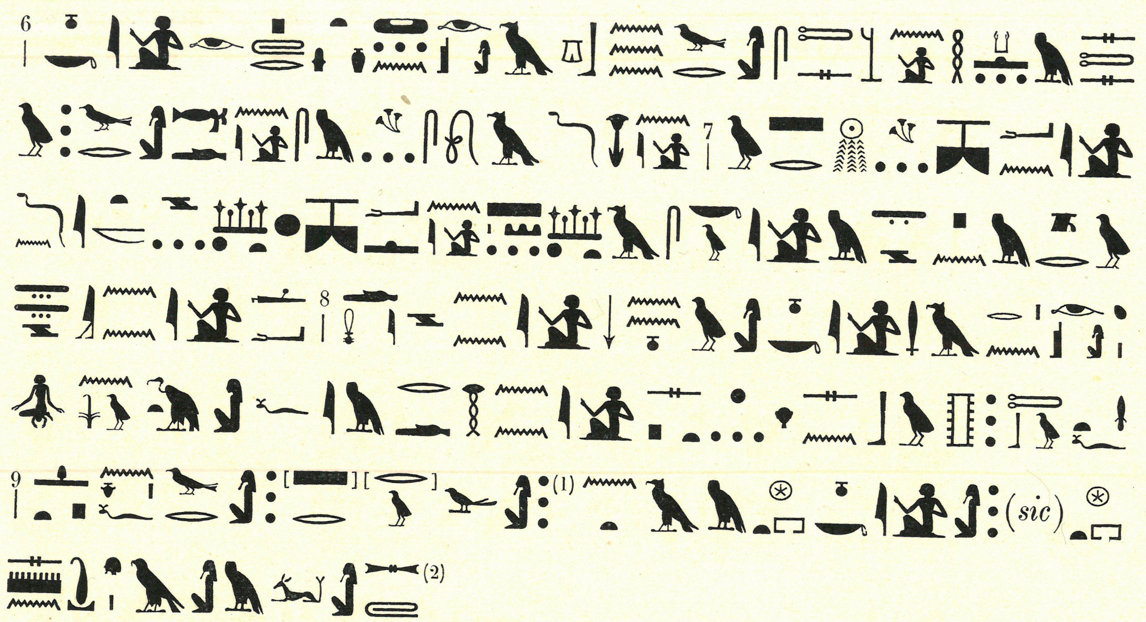
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :

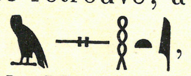


Le chapitre suivant, qui se poursuit depuis le milieu de la ligne 5 jusqu'à la fin de la ligne 9, paraît être nouveau. On trouve dans  (couvercle, deuxième registre, l. 162-180, et caisse, côté 3, l. 108-112) un texte portant un titre analogue : , mais dont le contenu est entièrement différent (2). Il ne doit pas être confondu avec celui-ci.



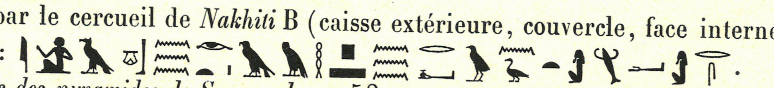
(1) Deux traits rouges disposés horizontalement, dans l'original.
(2) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 120, et *Textes religieux*, LXXVIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 164.



Les lignes 9-13 fournissent le texte d'un chapitre qui se retrouve, avec des variantes nombreuses, dans *Ounas*, l. 443-447 (3), et dans , caisse, intérieur, côté 3, l. 131-133 et l. 187-190 (4). La version de *Msahiti* est encore inédite. Nous donnons ici, pour rendre la comparaison plus aisée, celle d'Ounas à côté de celle de Nakhiti.



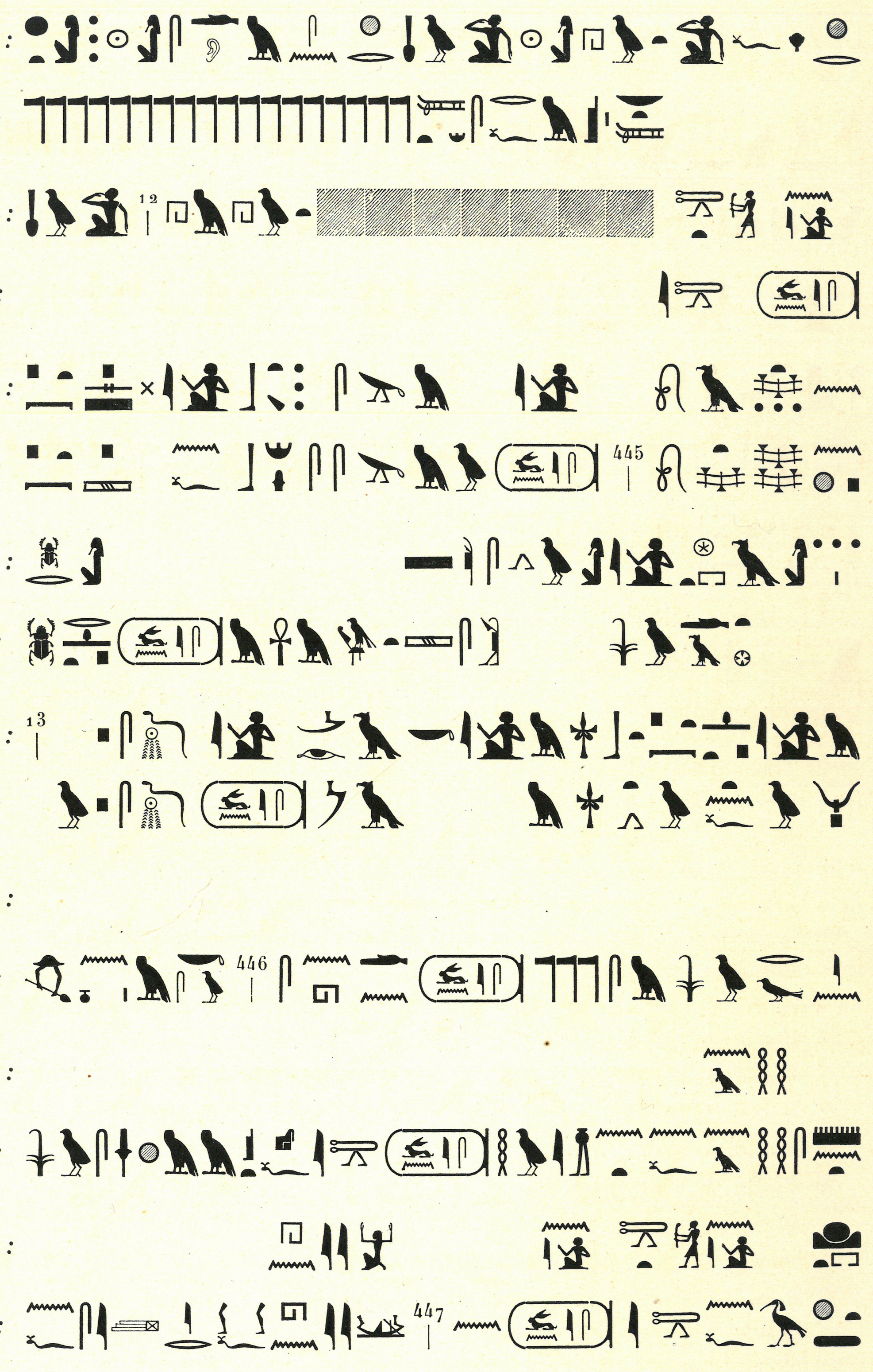
(1) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 9.

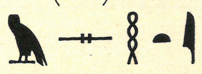
(2) La version conservée par le cercueil de *Nakhiti* B (caisse extérieure, couvercle, face interne) ajoute ici la phrase suivante : 

(3) Maspero, *Les inscriptions des pyramides de Saqqarah*, p. 58.

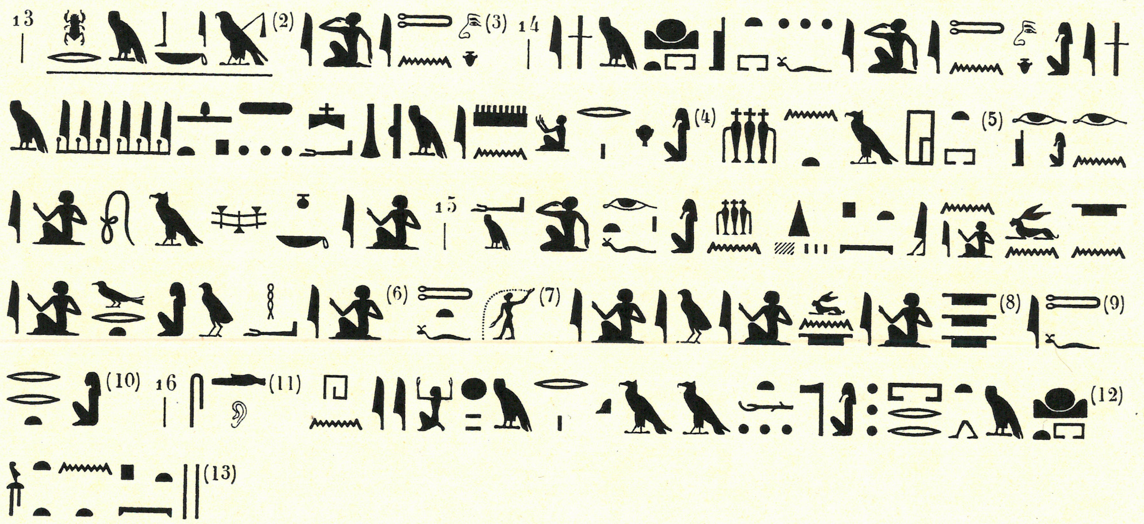
(4) Cf. Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 121 et 123.

(5) Les signes soulignés sont écrits à l'encre rouge dans l'original.



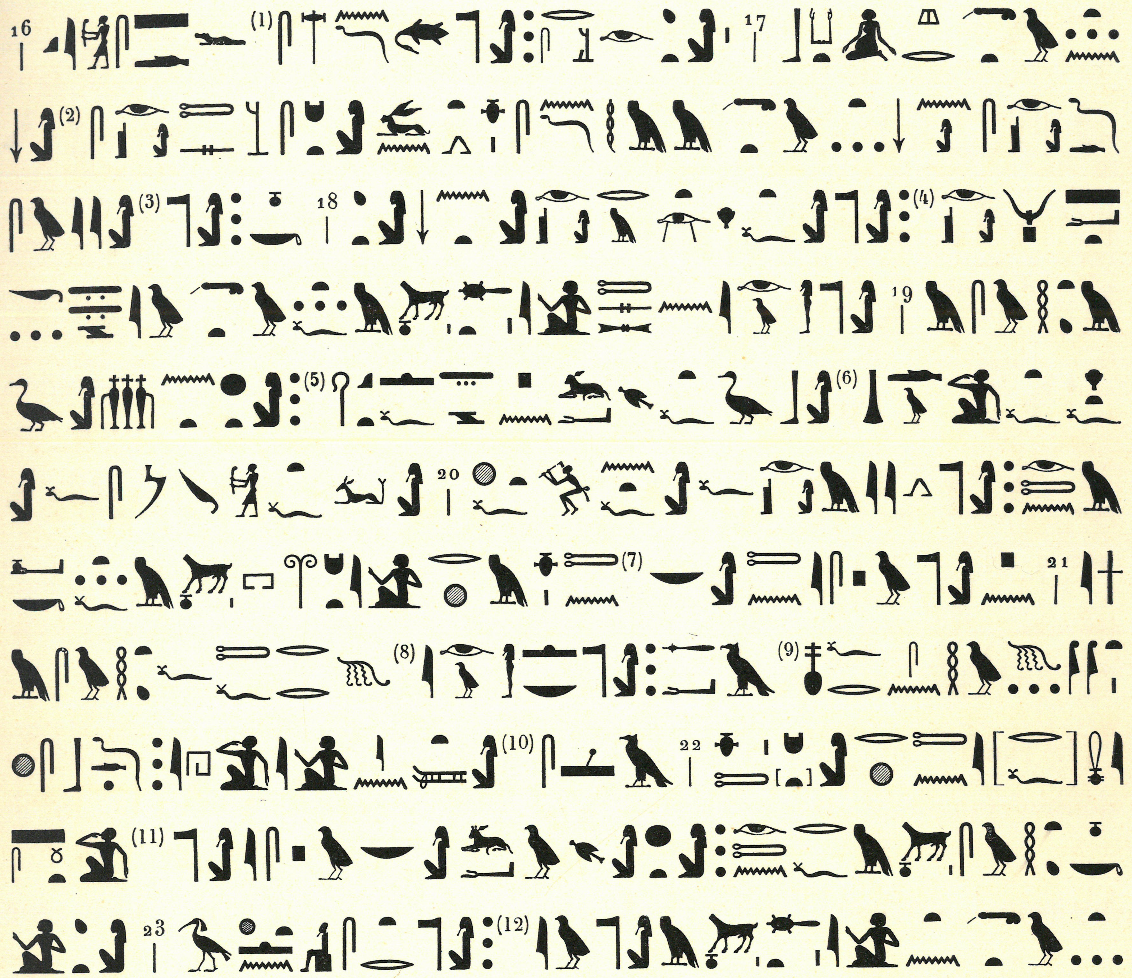
Le chapitre qui vient ensuite, et qui s'étend de la ligne 13 (fin) à la ligne 16, se retrouve en deux exemplaires sur le cercueil de 

(intérieur, couvercle, premier registre, l. 107-114, et caisse, côté 3, l. 133-135)[1].

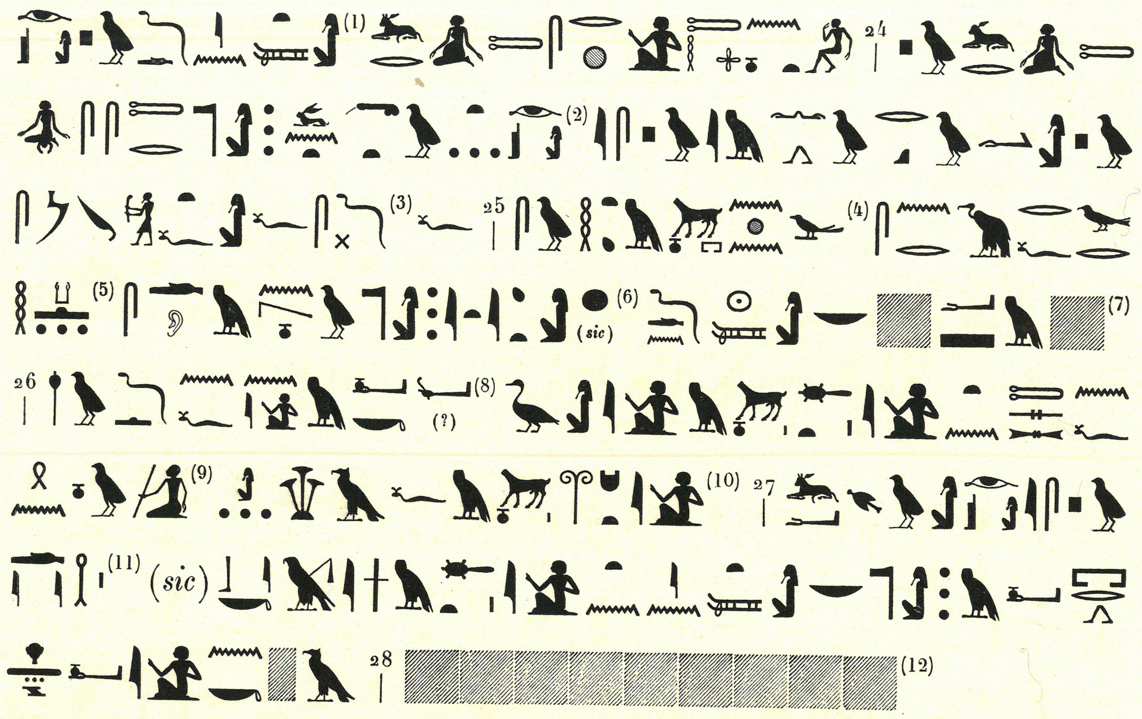


Les lignes 16 (fin) à 28 reproduisent un chapitre déjà connu par le cercueil de , où il paraît à deux reprises (caisse, côté 3, l. 135-142, et couvercle, premier registre, l. 114-147[14]), et dont le titre, , nous est conservé par le cercueil de (Bershéh), qui ne donne que la première phrase du texte[15].

(1) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 112 et 121, et *Textes religieux*, XVI, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 54-55.
(2) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
(3) *Msahiti*, A, l. 133 : ; B, l. 107 : . Mêmes variantes dans le reste du texte.
(4) *Msahiti*, A, l. 134, et B, l. 109 : .
(5) *Msahiti*, A, l. 134 : (?) ; B, l. 109 : (?) .
(6) *Msahiti*, A, l. 134 : ; B, l. 111 : (sans).
(7) *Msahiti*, A, l. 134, et B, l. 112 : (?).
(8) *Msahiti*, A, l. 135 : ; B, l. 112 : .
(9) *Msahiti*, A, l. 135 : ; B, l. 112 : .
(10) *Msahiti*, A, l. 135 : ; B, passage lacuneux.
(11) *Msahiti*, A, l. 135 : ; B, l. 133 : .
(12) *Msahiti*, A, l. 135 : ; B, l. 114 : .
(13) L'original porte ici deux traits rouges tracés horizontalement.
(14) Lacau, *loc. cit.*, t. II, p. 111 et 121, et *Textes religieux*, XVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 56 et seq.
(15) Lacau, *loc. cit.*, t. I, p. 225.



(1) *Msahiti*, A, l. 135 : . — donne : (?) ; le texte ne va pas plus loin. Il semble résulter de cette phrase, malheureusement trop courte et mutilée, que la version en usage à Bershéh différait de celle d'Assiout.
(2) *Msahiti*, A, l. 135, et B, l. 115 : .
(3) *Msahiti*, A, l. 136 : ; B, l. 117 : .
(4) *Msahiti*, A, l. 136 : ; B, l. 118 : .
(5) *Msahiti*, B, l. 121 : (?) (?) ; *Nakhiti* B, l. 17 : .
(6) *Msahiti*, A, l. 137 : ; B, l. 121 : .
(7) *Msahiti*, A, l. 137 : (?) ; B, l. 123 : , etc.
(8) *Msahiti*, A, l. 137, et B, l. 125 : .
(9) *Msahiti*, A, l. 138 : (var. B, l. 126 :).
(10) *Msahiti*, A, l. 138, et B, l. 127 : .
(11) *Msahiti*, A, l. 138 : (var. B, l. 127-128 : (*sic*)) .
(12) *Msahiti*, A, l. 138, et B, l. 130 : (?) ( ).



Le chapitre qui suit, et qui s'étend jusqu'à la colonne 37, se rencontre en double exemplaire sur le cercueil de (caisse, côté 3, l. 142-147, et couvercle, deuxième registre, l. 73-96); le titre n'en est donné nulle part. Sur la caisse du cercueil de , il succède sans coupure au précédent; sur

(1) *Msahiti*, A, l. 139, et B, l. 131 : .

(2) *Msahiti*, A, l. 139 : ; B, l. 131 : (*sic*) .

(3) *Msahiti*, B, l. 134 : .

(4) *Msahiti*, A, l. 140 : ; B, l. 135 : (?) .

(5) *Msahiti*, A, l. 140, et B, l. 135 : .

(6) *Msahiti*, A, l. 140, et B, l. 136 : (?) .

(7) *Msahiti*, A, l. 140, et B, l. 137 : .

(8) Ou (?). *Msahiti*, A, l. 140 : ; B, l. 137 : .

(9) *Msahiti*, A, l. 140 : (?) (?) ; B, l. 138 : (?) .

(10) *Msahiti*, A, l. 140 : ; B, l. 139 : .

(11) M. Lacau lit : , *Textes religieux*, XVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 58.

(12) La fin du texte est ainsi conçue dans *Msahiti*, A, l. 141 : (B, l. 141 =) (B, l. 142 =) .

le couvercle, au contraire, il vient après un texte différent de celui de la caisse [1]. Il s'agit donc bien d'un chapitre distinct. La version de Nakhiti est incomplète en cet endroit. La lacune qui coupe le haut de la colonne 28 est de trop courte étendue pour contenir à la fois la fin du chapitre que nous venons de voir et le début de celui qui lui succède. Le scribe a probablement commis un bourdon en sautant le membre de phrase compris entre le groupe qui se lit en tête du chapitre et le groupe analogue qui paraît un peu plus loin dans *Msahiti* : . Cette constatation montre également que le texte commençait ici sans titre.



(1) Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 121, et *Textes religieux*, XVIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 59 et seq.

(2) *Msahiti* débute par : , etc. Il existe quelques variantes orthographiques entre les versions A et B.

(3) Restitué d'après *Msahiti*.

(4) *Msahiti*, B, l. 76 : .

(5) *Msahiti*, B, l. 76 : .

(6) Restitué d'après *Msahiti*.

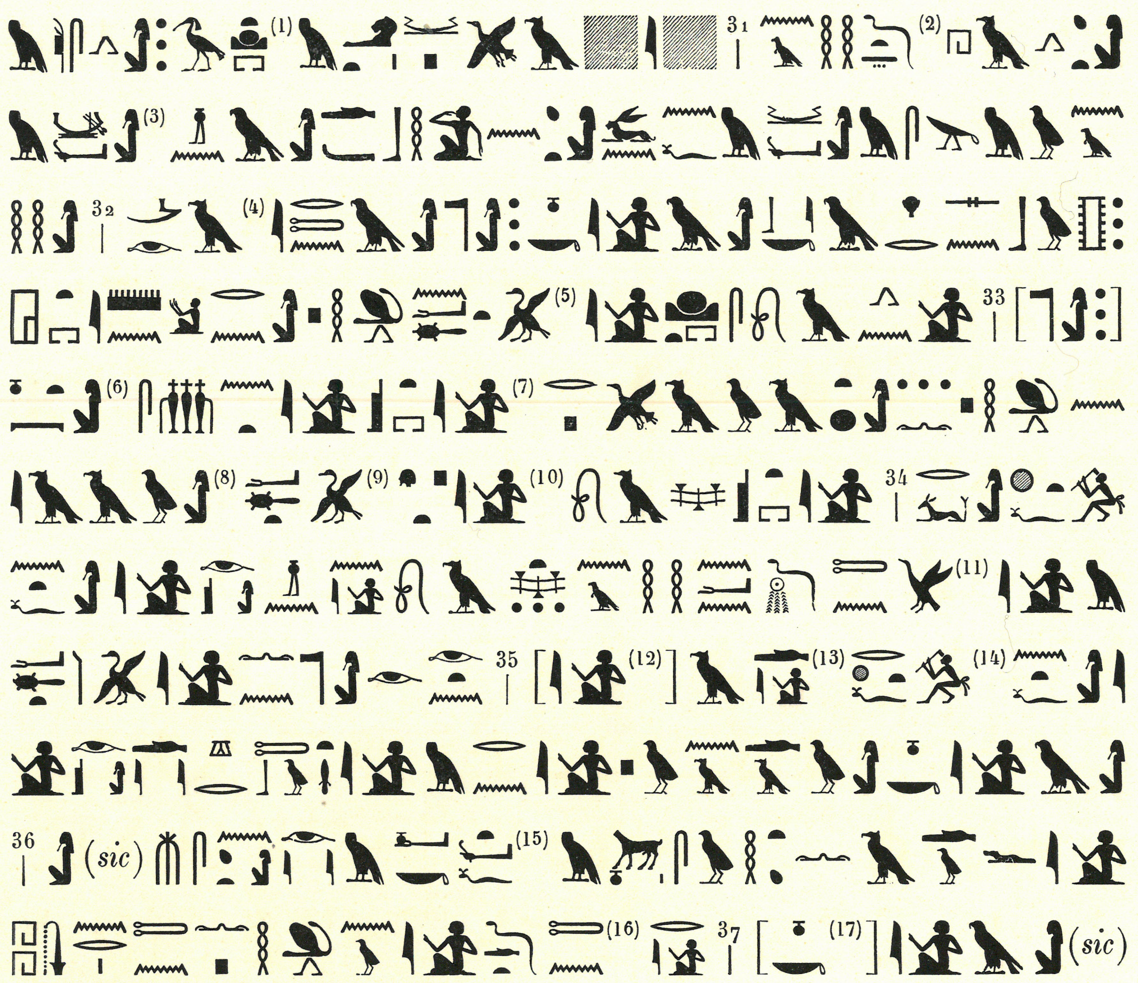
(7) Je transcris ici par , pour me conformer à la version de *Msahiti*, le signe cursif que donne l'original. J'ai songé à voir dans une variante de , ; mais la forme donnée au syllabique *him*, dans les textes qui nous occupent, est soumise à de telles modifications : (voisine de), , , pour ne citer que les principales, qu'il est difficile de se prononcer, d'autant mieux que l'emploi du verbe est assez rare antérieurement à la période gréco-romaine. — É. C.

(8) *Msahiti*, A, l. 143 : (?) (?) ; B, l. 77 : .

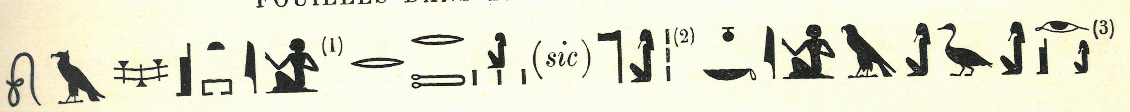
(9) Voir note 7.

(10) *Msahiti*, A, porte ici, en noir, un signe de séparation de chapitre qui ne figure pas dans *Msahiti* B.

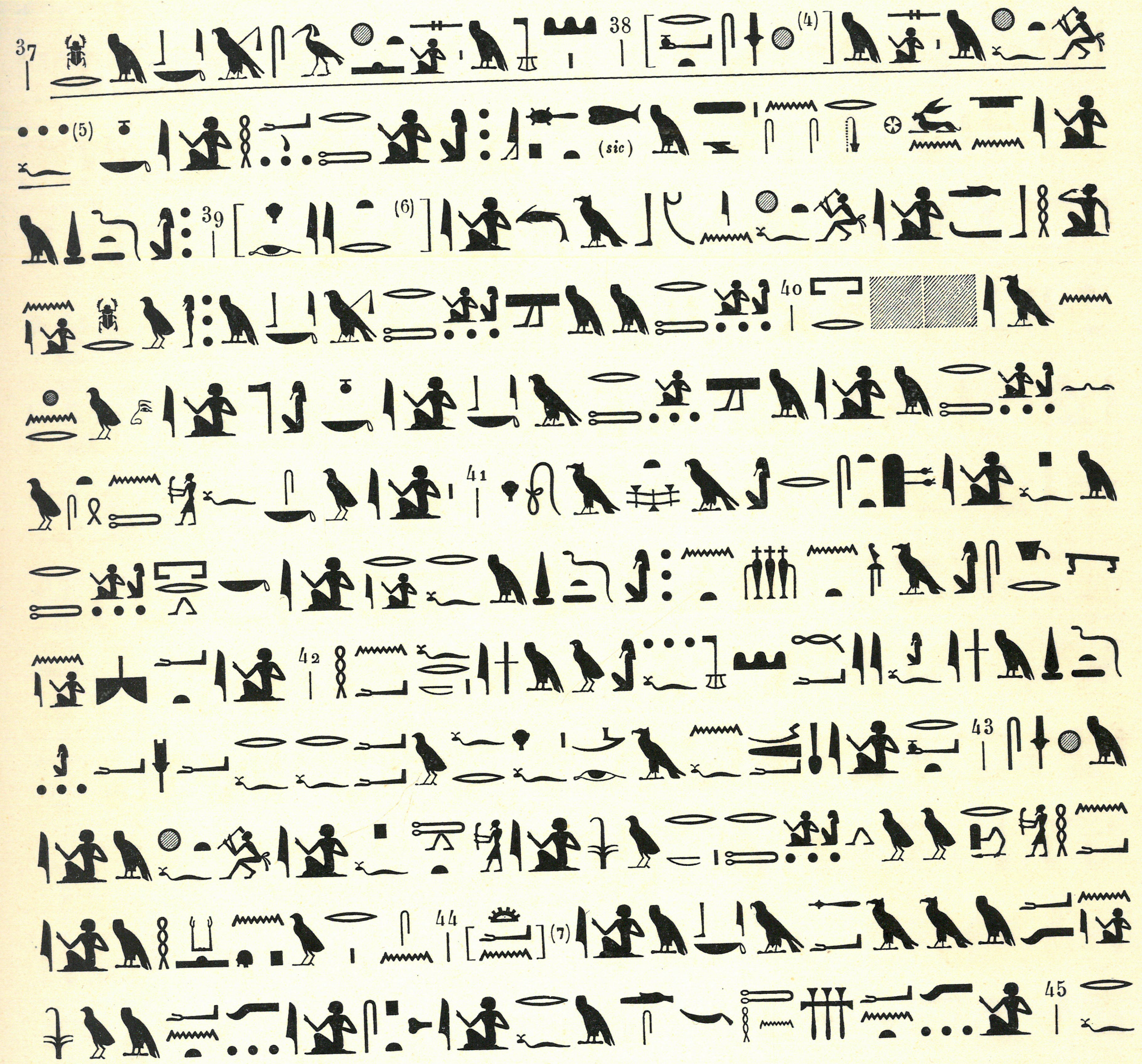
(11) *Msahiti*, A, l. 144, et B, l. 80 : .



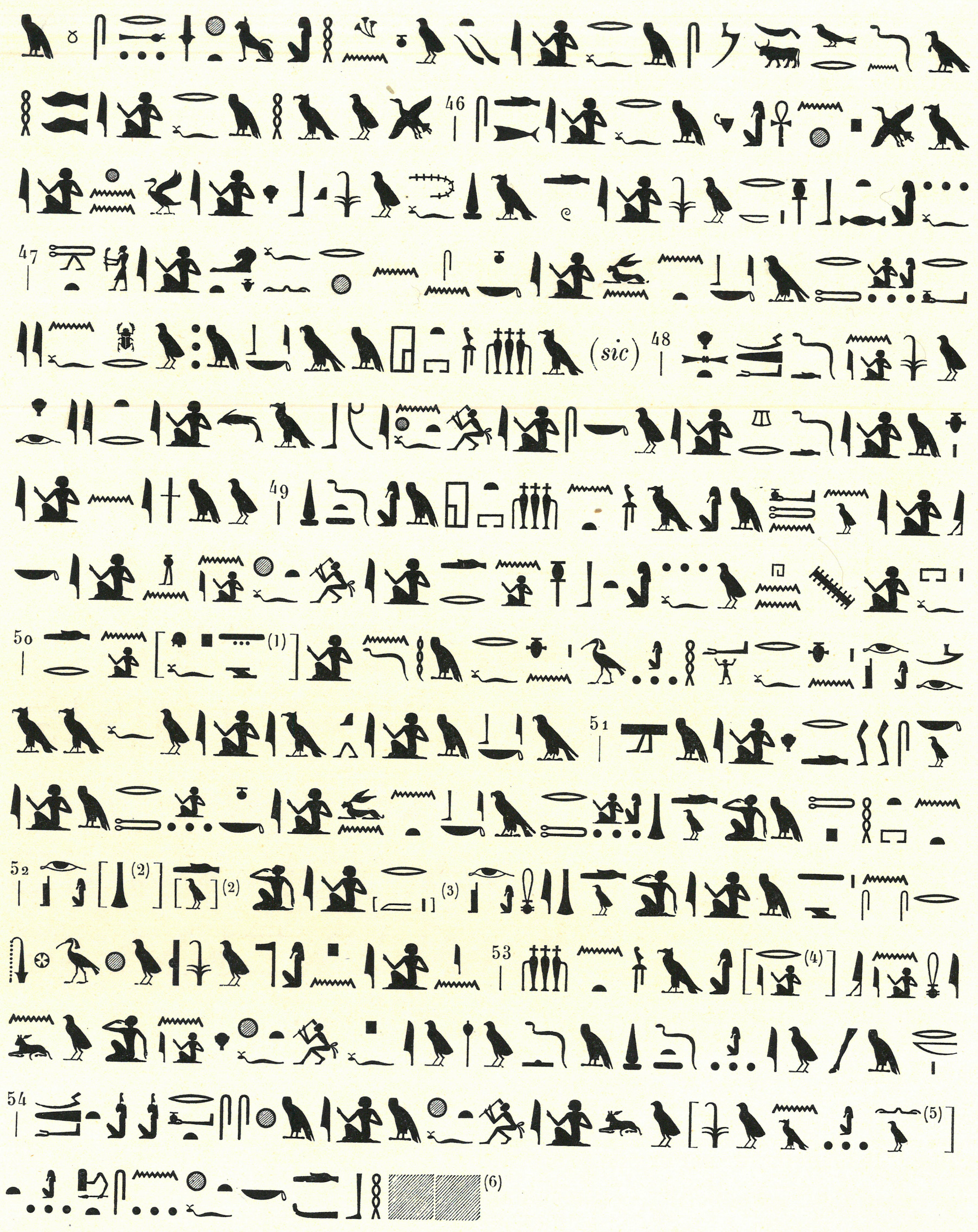
(1) *Msahiti*, A, l. 144 : ; B, l. 81, variante graphique : .
(2) *Msahiti*, A, l. 144 : ; B, semblable.
(3) *Msahiti*, A, l. 144 : ; B, semblable.
(4) *Msahiti*, A, l. 144 : ; B, semblable.
(5) *Msahiti*, A, l. 145 : ; B, semblable.
(6) *Msahiti*, A, l. 145 : ; B, l. 86 : .
(7) *Msahiti*, B, l. 86, ne donne pas le pronom .
(8) *Msahiti*, A, l. 145 : ; B, semblable.
(9) Voir note 5.
(10) *Msahiti* place le pronom immédiatement après .
(11) *Msahiti*, A, l. 146 : ; B, semblable.
(12) Restitué d'après *Msahiti*, l. 146.
(13) *Msahiti*, A, l. 146 : ; B, semblable.
(14) *Msahiti*, B, l. 91 : ; A, l. 146 : .
(15) *Msahiti*, A, l. 147 : ; B, l. 93 : .
(16) *Msahiti*, A, l. 147 : ; B, l. 95 : .
(17) Restitué d'après *Msahiti*.



Le reste du panneau reproduit un chapitre qui nous paraît être inédit.



(1) *Msahiti*, B, l. 95 : ; passage lacuneux dans A; il n'y a pas de pronom après dans les deux textes.
(2) *Msahiti*, A, l. 147 : ; B, l. 96 : . La disposition spéciale des deux groupes et , par rapport à , semble bien indiquer que nous avons affaire ici à une abréviation, commune, d'ailleurs, dans ces textes, et que la préposition doit régulièrement figurer devant et devant , en accord avec la variante de *Msahiti*.
(3) *Msahiti*, A, l. 147 : ; B, l. 96 : .
(4) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 34 (voir p. 61).
(5) La partie soulignée du texte est écrite à l'encre rouge dans l'original.
(6) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 36.
(7) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 40.



(1) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 47.
(2) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 49.
(3) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 49.
(4) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 50.
(5) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 51.
(6) Le texte de *Nakhiti* B, couvercle, finit ainsi :

La chambre funéraire, de dimensions exiguës, contenait, outre un volumineux sarcophage à double enveloppe, qui occupait en longueur presque toute la paroi ouest et ne laissait de libre qu'un mince passage dans le prolongement de la porte d'entrée, un mobilier abondant composé de barques, d'armes votives, de statuettes, etc., disposé autour du cercueil et sur le couvercle de celui-ci.

Le croquis ci-contre (fig. 3), pris au moment de l'ouverture du tombeau, montre la position que chacun de ces objets occupait.

On voyait sur le cercueil même :

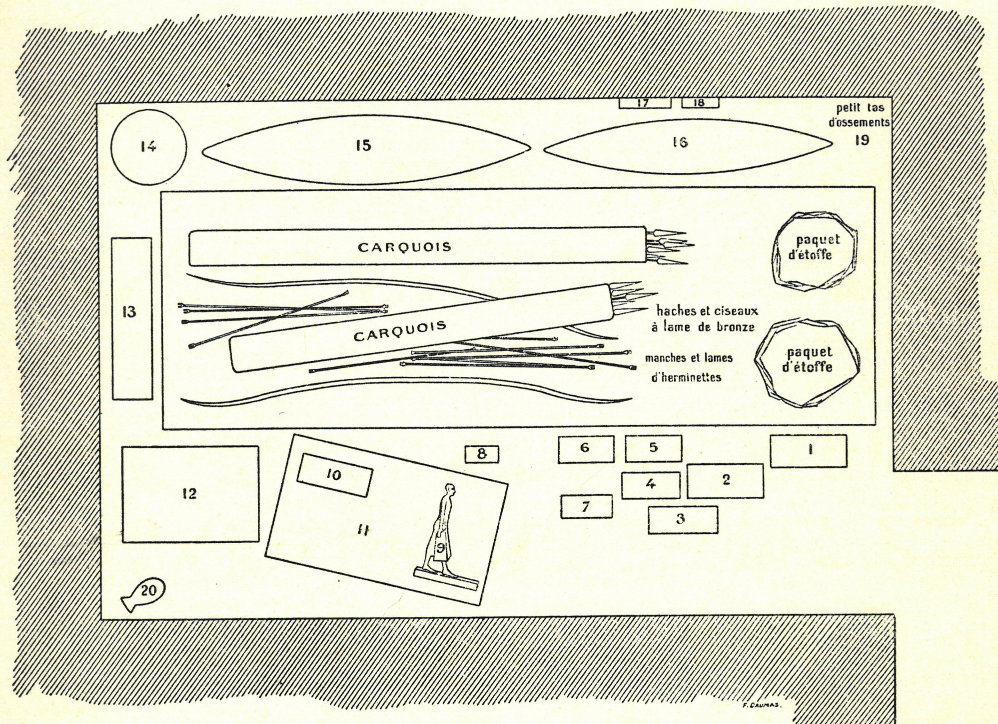


Fig. 3.

1° Deux arcs de grande taille et quelques flèches (pour ces flèches, voir pl. XIII, fig. 2).

2° Deux imitations de carquois, sortes de longs tubes en bois, peints en blanc et tachetés de noir, pour représenter la peau d'animal encore garnie de sa toison dont ils étaient recouverts dans la réalité; aux extrémités, une bande rouge vif tranche sur le ton clair du fond; des points noirs régulièrement espacés indiquent la couture reliant les deux parties de la pièce de cuir. Ces étuis, longs de 1 m. 43 cent. et de 1 m. 29 cent., ont un diamètre de 0 m. 11 cent.[1] (pl. XIII, fig. 1). Ils renfermaient douze flèches votives, dont une est brisée,

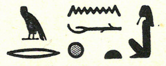
(1) Des carquois semblables sont représentés à l'intérieur du cercueil de [hiéroglyphes] trouvé à Bershéh (Musée du Caire). Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XLI, n° 220.

mesurant o m. 98 cent. Ces flèches sont composées d'une pointe en forme de feuille de laurier découpée dans une mince lamelle de bronze et montée sur une baguette de bois où l'on a marqué, par des traits rouges, la place des fils de ligature. Les pointes de métal ont o m. 10 cent. (pl. XIII, fig. 2).

3° Une série de petites haches et de lames d'herminettes votives en bronze, ainsi que plusieurs ciseaux de même métal, sommairement emmanchés [1], le tout disposé sans ordre; la plupart des haches et des herminettes étaient séparées de leurs manches (pl. XIII, fig. 3).

4° A l'extrémité du cercueil, au-dessus de la tête du mort, deux pièces d'étoffe à franges, nouées en paquet, qui, développées, ont chacune 5 mètres de long sur 1 m. 70 cent. de large.

Contre la face gauche du cercueil :

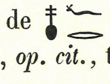
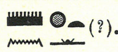
1. Statuette en bois reproduisant exactement la statue du  trouvée dans la niche ouest de la chapelle du haut (voir pl. VI). Le bois a gardé sa couleur naturelle. Les yeux sont en albâtre et en schiste; ils sont sertis de bronze. Le socle est rouge. Hauteur totale o m. 50 cent. (pl. XI, fig. 1).

2. Statuette semblable à la précédente. Traces de peinture rouge sur le corps. Les yeux sont indiqués en noir. Hauteur totale o m. 41 cent. (pl. XI, fig. 1).

3. Statuette semblable à la première. Les chairs sont peintes en brun clair. Les yeux sont rapportés; la bande de bronze qui les entoure est très oxydée. Hauteur totale o m. 40 cent. (pl. XII, fig. 3).

4. Statuette du même type, mais d'un travail plus poussé. On a laissé au bois sa couleur naturelle. Les yeux sont peints comme ceux de la statuette n° 2. Hauteur totale o m. 29 cent. (pl. XI, fig. 2).

5. Statuette représentant le mort en marche, les bras ramenés le long du corps, les poings fermés. Il est vêtu d'une *shenti* blanche courte et coiffé d'une perruque noire bouclée. Les yeux sont peints, mais les contours en sont indiqués par un fil de bronze. Les pointes des seins sont également en bronze. Cette figure est d'une exécution très fine. C'est la meilleure de toute la série. Le bois a conservé sa couleur primitive. Hauteur o m. 28 cent. (pl. XII, fig. 1).

[1] Un ciseau semblable est peint à l'intérieur du cercueil de  (Musée du Caire); l'inscription qui l'accompagne le dénomme  (?). Voir Lacau, *op. cit.*, t. II, pl. XL, n° 205.

6. Statuette analogue à la précédente. La perruque est unie. Les chairs sont peintes en jaune clair. Les yeux sont détaillés en noir au pinceau. Facture inférieure à celle de la figure décrite sous le n° 5. Hauteur totale o m. 30 cent. (pl. XII, fig. 2).

7. Statuette en albâtre montrant le mort assis sur un siège de forme cubique sans ornement, les deux mains posées sur les cuisses, l'une à plat, l'autre avec le poing fermé. Les sourcils et les yeux sont peints en noir. Hauteur o m. 29 cent. (pl. XII, fig. 3).

Cette pièce offre un contraste singulier, par sa laideur et sa technique malhabile, avec les statuettes en bois qui se trouvaient à côté d'elle. On serait tenté de croire qu'elle n'est qu'ébauchée, si, comme on va le voir, il n'existait des preuves du contraire. En effet, la tombe de Msahiti a donné une statuette, également en albâtre, tout à fait semblable, où les mêmes maladresses se retrouvent, à tel point qu'il serait difficile, sans être prévenu, de reconnaître à première vue laquelle des deux appartient à Nakhiti ou à Msahiti [1]. Cette ressemblance n'est pas sans importance, d'ailleurs, puisqu'elle est de nature à établir d'une manière presque certaine que la tombe de Nakhiti et celle de Msahiti datent de la même époque.

8. Petite statuette en ébène du même type que les n°s 5 et 6. La *shenti* est peinte en blanc et le socle en rouge. Hauteur totale o m. 13 cent. (pl. XI, fig. 1).

9. Statuette identique aux n°s 1-4, mais beaucoup plus délicatement travaillée. On a conservé au bois sa couleur naturelle, sauf pour le socle, qui est rouge. Elle était couchée sur le côté droit, en travers du n° 11, la tête tournée vers le cercueil. Hauteur totale o m. 29 cent.

10. Porteuse d'offrandes en bois peint, du type déjà décrit, vêtue d'une tunique blanche. Elle était debout derrière le n° 9, à l'extrémité du n° 11. Hauteur totale o m. 55 cent.

11. Enclos dans lequel divers personnages procèdent à la fabrication de la bière. Au centre, deux femmes broient du grain sur une pierre meulière. Devant

[1] La statuette en albâtre de Msahiti est conservée au Musée du Caire. — J'ai eu l'occasion de voir, au courant de l'hiver 1908-1909, chez un marchand du Caire, une statuette identique de matière et de technique à celles dont il vient d'être question. Elle provient, comme elles, d'un tombeau récemment ouvert dans la nécropole d'Assiout. — É. C.

elles, un homme portant deux vases fixés aux extrémités d'une perche qui repose sur sa nuque, se dirige vers un autre individu qui pile des ingrédients dans un mortier de forme allongée, près duquel on remarque un vase rouge coiffé d'un couvercle blanc. A l'angle de l'enclos, près de la porte, une femme accroupie active le feu d'un fourneau. A l'autre extrémité, un homme brasse de la pâte, tandis qu'un porteur d'eau, la tête chargée d'une cruche, s'approche de lui. Derrière ce groupe, contre la muraille, une jarre de la forme des *zirs* modernes, dont l'orifice est clos par un autre vase plus petit (pl. XV, fig. 2).

La scène mesure o m. 73 cent. sur o m. 40 cent. de large; l'enceinte de l'enclos est haute de o m. 18 cent. Les personnages ont une hauteur moyenne de o m. 25 cent. Les hommes sont peints en rouge, les femmes en jaune. Les murailles sont revêtues extérieurement de couleur gris sombre et sont blanches à leur face interne, pour imiter sans doute la teinte du pisé et l'enduit de chaux qui couvre les murs des maisons intérieurement; l'épaisseur de la maçonnerie, on ne voit trop pourquoi, est teintée en rouge[1].

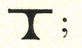
12. Scène représentant la rentrée et le mesurage des grains. Dans un enclos de o m. 40 cent. sur o m. 30 cent., où s'ouvre une porte jaune et rouge, s'élève un grenier à terrasse plate, dont la façade est percée de trois baies cintrées. Trois fellahs boissellent des céréales dans la cour; un quatrième, chargé d'un sac, gravit un escalier de sept marches, qui conduit au faîte du grenier, pour verser le contenu de son fardeau par une trappe pratiquée dans la toiture. Un scribe accroupi près de cette trappe, tablette en main, enregistre les apports.

Au pied du cercueil, on avait logé de champ, faute de place, dans un espace large de o m. 20 cent. à peine, un troisième groupe de même nature, dont la description suit.

13. Scène d'abatage. Un boucher, armé d'un couteau, vient d'égorger un bœuf. Une des pattes d'avant de la bête est déjà désarticulée, et un aide l'emporte. Deux autres servants secondent le sacrificateur (pl. XV, fig. 1).

Entre la paroi droite de la caisse funéraire et le mur ouest de la chambre, divers objets avaient été dissimulés.

A l'angle sud-ouest :

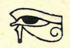
14. Table basse en albâtre affectant la forme d'un guéridon ; elle

[1] Ces remarques s'appliquent également aux n°s 12 et 13.

supportait quelques ossements, ceux d'un veau probablement, dont les sabots gisaient un peu plus loin[1].

Puis en remontant vers le chevet du sarcophage :

15. Barque recourbée aux deux extrémités. Le mort, les reins ceints d'une étoffe blanche, la tête nue, est accroupi, le genou gauche relevé, sous un abri léger qui est installé à la poupe de l'embarcation. Il équilibre le poids de son corps en appuyant ses deux mains sur le sol, l'une en avant, l'autre en arrière, dans une pose pleine de naturel. A sa gauche, un matelot pagaie. Derrière lui, le timonier, assis près des mâtereaux des gouvernails, tient de la main droite la barre courbe qui sert à mettre en mouvement l'une des grandes rames-gouvernail (la barre de gauche est brisée). Le pilote est debout à l'avant, et semble sonder le fond avec une gaffe qui n'existe plus. Il est escorté de deux acolytes, également debout, qui attendent ses ordres, les bras pendants le long du corps. Enfin, trois mariniers manœuvrent à la perche[2].

Cette barque n'est pas mâtée. Sa coque est peinte en vert-gris. Deux yeux  sont dessinés à droite et à gauche de la proue, dans un rectangle blanc. Longueur un mètre (pl. XIV, fig. 1).

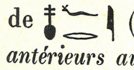
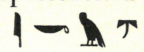
16. Barque de la même forme que la précédente et décorée de la même manière. Elle se distingue de celle-ci en ce qu'elle ne porte pas de tendelet au gaillard d'arrière et que le mort n'y figure pas. Huit rameurs assurent la manœuvre[3], quatre à chaque bord. Un pilote d'avant et un timonier complètent l'équipage. Le mât est abattu et repose, ainsi que les deux vergues, sur des étais; il porte à son extrémité supérieure un anneau destiné au passage des cordages. Longueur o m. 90 cent. (pl. XIV, fig. 2).

17. Simulacre de bouclier en bois peint. Ce bouclier, de dimensions réduites, rectangulaire par le bas, se termine en ogive au sommet[4]. Sa structure est semblable à celle des boucliers dont sont munis les piquiers du tombeau de

[1] Nous avons vu plus haut, p. 30, qu'une partie des os du même animal se trouvaient dans la chapelle, devant la table d'offrandes.

[2] Les perches qu'ils devaient tenir, ainsi que celle du pilote n'ont pas été retrouvées.

[3] Les rames n'étaient pas aux mains des rameurs. Elles reposaient en tas sur le pont de la barque. Il en était du reste ainsi pour tous les bateaux découverts dans les tombes que nous avons ouvertes.

[4] Un bouclier identique figure parmi les objets divers représentés à l'intérieur du sarcophage de  (Musée du Caire). Il y est désigné sous le nom de . Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XLII, n° 254.

Msahiti[1]. Comme eux, il porte au tiers supérieur une poignée composée d'une barre horizontale dans laquelle une encoche est ménagée pour laisser passer la main.

Dans la réalité, cet engin devait être de petite taille et de construction légère. Il ressemble beaucoup plus aux boucliers des soldats des tombes de Beni-Hassan[2] et des piquiers de Msahiti qu'aux pesants et volumineux pavois de l'infanterie représentée dans l'hypogée du prince Khîti III[3], qui protégeaient, dans presque toute sa hauteur, le corps des soldats qui les maniaient.

Le champ en est blanc et coupé par deux bandes formant chevron, dont l'une est de couleur brun foncé et l'autre rouge brique. On peut penser, comme l'a fait M. Maspero, que cette ornementation reproduit le blason du guerrier auquel l'arme appartenait[4]. Hauteur o m. 5o cent., largeur o m. 3o cent. (pl. XIII, fig. 3).

18. Autre bouclier de même forme mais plus petit. Un seul chevron décore le champ. Il est de couleur brun foncé. Hauteur o m. 3o cent., largeur o m. 2o cent.[5] (pl. XIII, fig. 3).

Ces deux objets ont été trouvés entre la barque n° 16 et la paroi ouest du tombeau, contre laquelle ils étaient appuyés.

19. Petit tas d'ossements de veau.

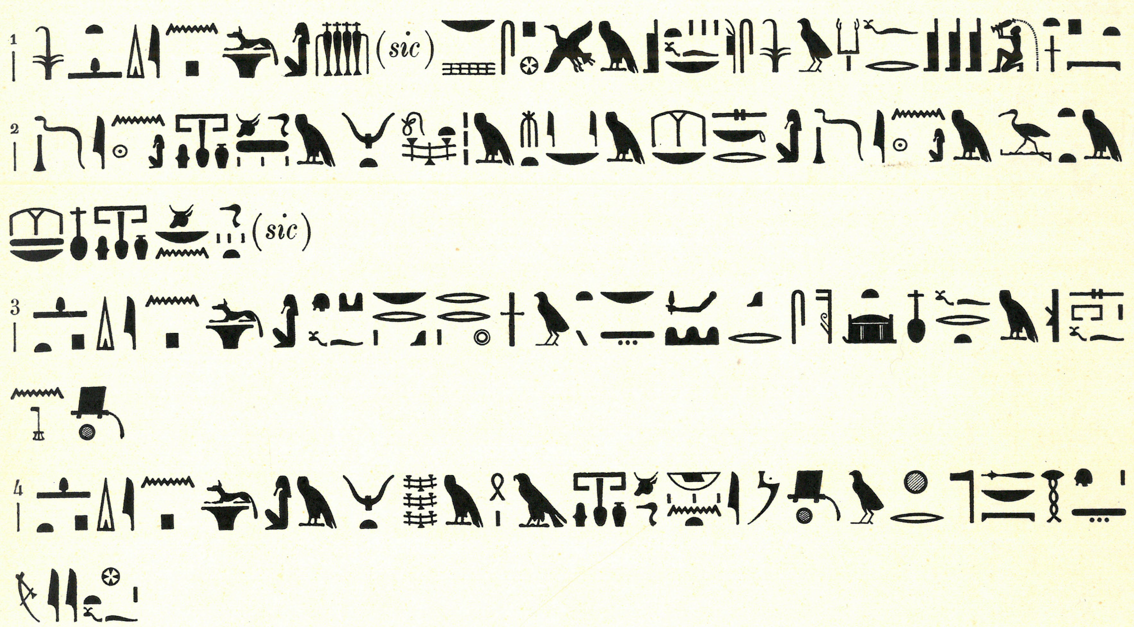
20. A l'angle sud-ouest du caveau, un vase en poterie rouge, de fabrication grossière, était couché à terre.

La momie de Nakhiti était enfermée dans un double cercueil. La caisse extérieure ne présente aucun caractère particulier qui la distingue des sarcophages contenus dans les autres tombes. Elle est peinte en ocre jaune, avec un encadrement jaune vif au couvercle et des bandes de même couleur aux extrémités des panneaux. Les inscriptions sont bleues; le tracé des contours et des détails intérieurs des signes hiéroglyphiques est noir.

[1] Maspero, *Le Musée égyptien*, t. I, pl. XXX et XXXV.
[2] Newberry, *Beni-Hasan*, t. I, pl. XIV et XVI.
[3] Voir la reproduction donnée dans Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 457.
[4] Maspero, *Le Musée égyptien*, t. I, p. 33.
[5] Les points de couture qui réunissent à la pièce du fond les lanières de cuir teint qui décorent la face externe du bouclier ont été soigneusement indiqués par le peintre.

Sarcophage rectangulaire (caisse extérieure) au nom du — Long. 2 m. 27 cent., larg. o m. 75 cent., haut. o m. 96 cent., épaisseur des bois o m. o5 cent.

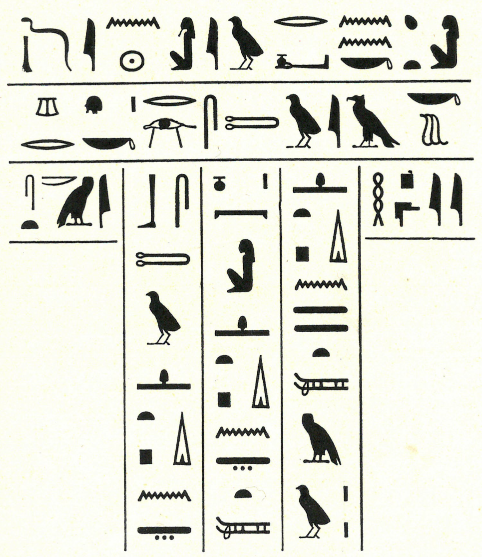
Extérieur. — Couvercle. Quatre lignes horizontales : (→)

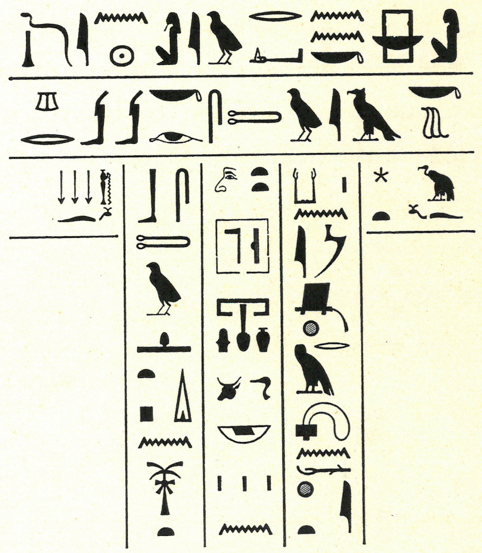


Ligne verticale placée à l'extrémité des autres : (→)

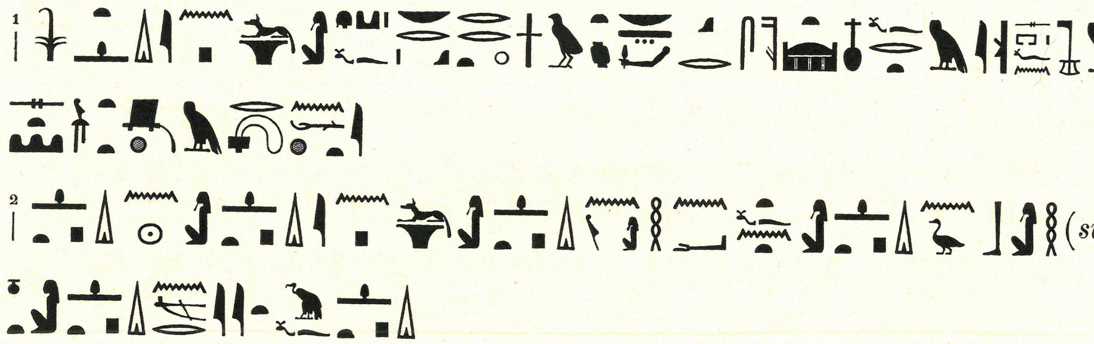
Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Trois lignes horizontales et trois lignes verticales.

Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)

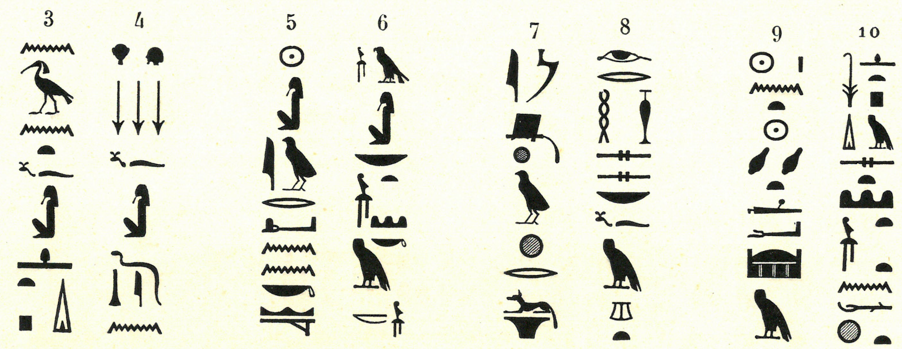




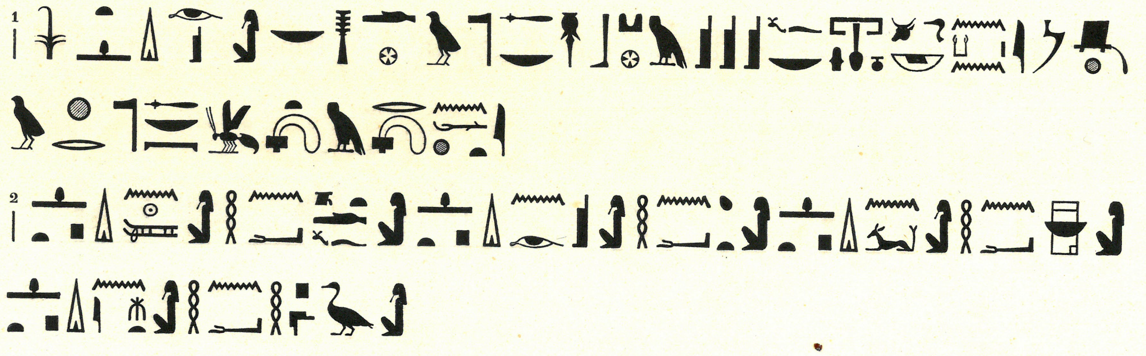
Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales groupées deux par deux : (←—)

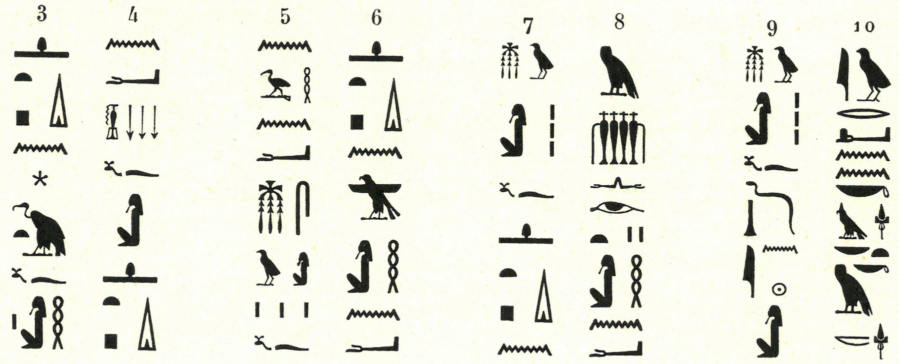


(sic)

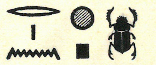
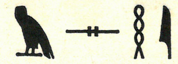


Côté 4. Même disposition qu'au côté 3; entre les lignes 4 et 5, les deux yeux : (—→)





Intérieur. — Couvercle. Cinquante-trois colonnes d'hiéroglyphes peints en vert foncé; le contour des signes est tracé à l'encre noire (—→).

Les quatre premières colonnes donnent les deux lignes finales du   conservé par le sarcophage de  (côté 4, l. 65-67)[1] et dont une version complète est inscrite sur les parois intérieures du cercueil de Nakhiti, coupées par portions inégales, lesquelles sont réparties sans ordre, sur le couvercle et les quatre panneaux, de la manière suivante :

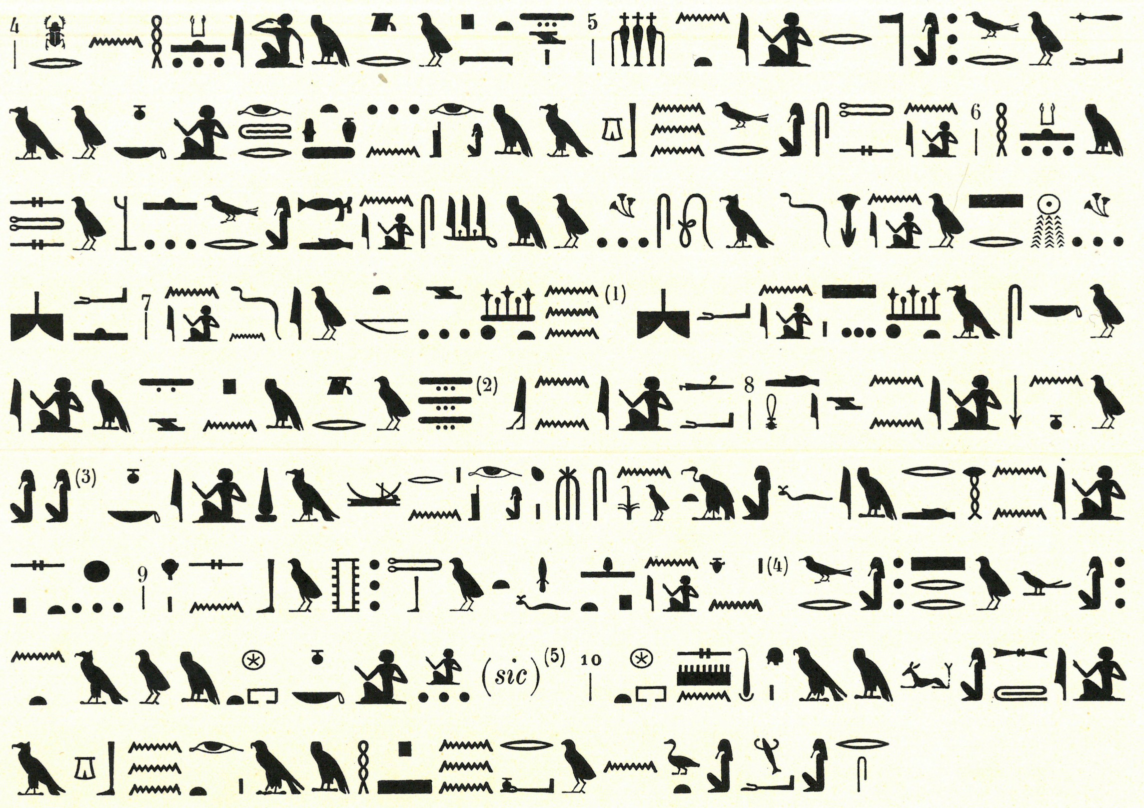
Couvercle, face intérieure, l. 1-4 = *Msahiti*, caisse, côté 4, l. 66-67.
Couvercle, face intérieure, l. 52-53 = *Msahiti*, caisse, côté 4, l. 65-66.
Caisse, côté 1, l. 1-15 = *Msahiti*, caisse, côté 4, l. 49-52.
Caisse, côté 2, l. 1-15 = *Msahiti*, caisse, côté 4, l. 44-48.
Caisse, côté 3, l. 1-45 = *Msahiti*, caisse, côté 4, l. 52-65.
Caisse, côté 4, l. 1-12 = *Msahiti*, caisse, côté 4, l. 41-44.

Nous avons reproduit plus haut un fragment de ce chapitre (voir p. 36, *Nakhiti* A, l. 2-5), qui offre peu de variantes avec celui-ci.

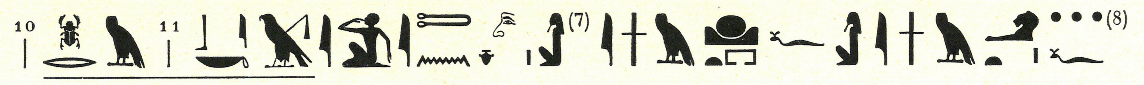


A la suite de ce texte vient un chapitre, dont une version se trouve déjà sur le couvercle de cercueil qui bouchait la porte du caveau funéraire de Nakhiti (voir plus haut, p. 37). Aucune marque de coupure ne l'isole ici du précédent, alors que dans l'autre exemplaire (= *Nakhiti* A) il est séparé par deux traits rouges. Il est bon de remarquer également que, dans les deux cas, le titre est écrit en noir et non en rouge, contrairement à l'habitude.

(1) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 127, et *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 220.



Le texte qui commence à la fin de la dixième ligne et se poursuit jusqu'au milieu de la quatorzième ligne nous est connu déjà par le cercueil de , où on le lit en deux endroits, sur le couvercle (face interne, premier registre, l. 107-114) et sur l'un des côtés de la caisse (intérieur, côté 3, l. 133-135)(6). Le même chapitre est inscrit sur le couvercle de cercueil qui servait de porte au caveau (voir plus haut, p. 40 = *Nakhiti* A, l. 13 à 16).



(1) *Nakhiti* A, l. 7, remplace par •.

(2) *Nakhiti* A, l. 7 : .

(3) *Nakhiti* A, l. 8 : .

(4) *Nakhiti* A, l. 9 : .

(5) *Nakhiti* A, l. 9 : .

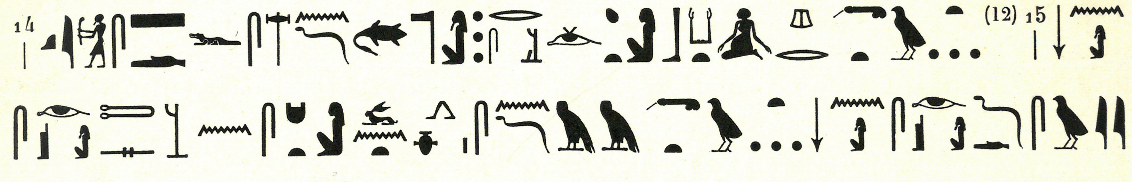
(6) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 112 et 121, dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*. Voir également Lacau, *Textes religieux*, XVI, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 54-55.

(7) *Msahiti*, A, l. 133 : ; B, l. 107 : . Mêmes variantes dans le reste du texte. *Nakhiti* A est semblable à *Nakhiti* B.

(8) *Nakhiti* A, l. 14 : . Ce passage est lacuneux dans *Msahiti* B, mais il paraît



Les lignes 14 (fin) à 25 nous ont conservé le texte d'un chapitre dont le titre manque, et qui se trouve dans , à deux reprises (couvercle, intérieur, premier registre, l. 114-147, et caisse, intérieur, côté 3, l. 135-142)(10), ainsi que dans *Nakhiti* A, l. 13-16 (voir p. 41). Il est intitulé : sur le cercueil n° 28086 du Musée du Caire(11).



être conforme à la version de *Nakhiti* A. La variante de *Nakhiti* B semble être le résultat d'une erreur d'audition, le texte ayant sans doute été dicté au scribe chargé d'en faire une copie, ou bien il faut y voir une faute d'inattention de l'artisan qui a décoré le cercueil. Dans les deux cas, on peut conjecturer que le mot dont nous avons ici une forme corrompue reproduisait un son *ḥaît* et qu'il y aurait peut-être lieu de transcrire par le signe de *Msahiti* A et de *Nakhiti* A.

(1) *Msahiti* : . *Nakhiti* A est conforme à *Nakhiti* B.

(2) *Nakhiti* A, l. 15 : . *Msahiti*, A, l. 134 : ; B, l. 111 : (sans).

(3) *Nakhiti* A, l. 15 : . *Msahiti*, A, l. 134, et B, l. 112 : (?).

(4) *Nakhiti* A, l. 15 : . *Msahiti* A et B : .

(6) *Msahiti*, A, l. 135 : ; B, l. 112 : .

(6) *Msahiti*, A, l. 135 : ; *Nakhiti* A, l. 15 : .

(7) *Nakhiti* A, l. 16 : ; *Msahiti*, A, l. 135 : , sans le pronom dans les deux cas. *Msahiti* B, l. 113, donne le pronom .

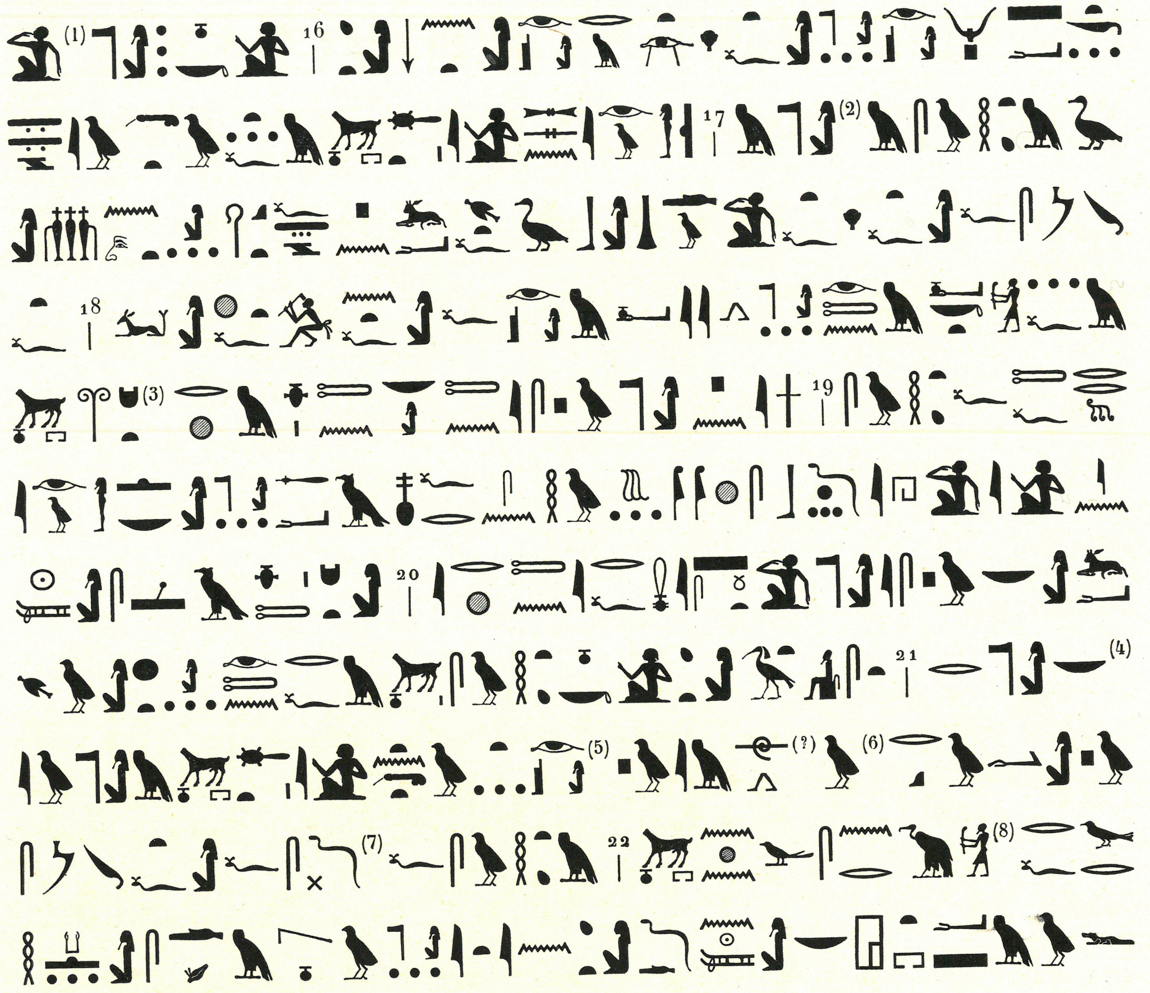
(8) *Msahiti* : .

(9) Trait rouge, dans l'original.

(10) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 111 et 121, et *Textes religieux*, XVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 56 et seq.

(11) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 225.

(12) *Nakhiti* A, l. 17, ajoute un après .



(1) *Nakhiti* A, l. 17, donne à la place de . La version de *Msahiti*, A, l. 136, concorde avec celle de *Nakhiti* B.

(2) *Msahiti* A et B et *Nakhiti* A omettent le qui précède ici le mot .

(3) *Nakhiti* A, l. 20, ajoute le pronom . *Msahiti*, dans ses deux versions, est conforme à *Nakhiti* B.

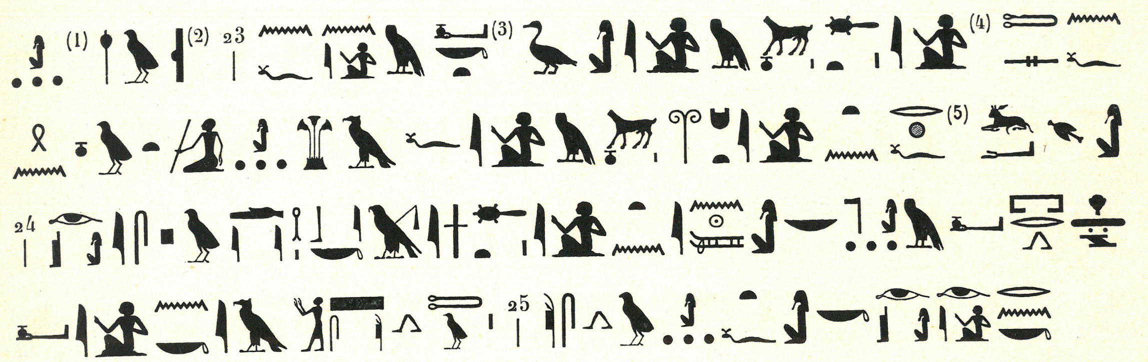
(4) *Msahiti*, A, l. 138 : ; *Msahiti*, B, l. 130 : ; *Nakhiti* A, l. 23 : . Aucune de ces trois versions ne donne après . La disposition matérielle du texte de *Nakhiti* B ne permet pas le groupement et l'interprétation proposés par M. Lacau (*Textes religieux*, XVII, *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 57, l. 23-24).

(5) La version de *Nakhiti* A, l. 23 et 24 (voir plus haut, p. 42) et celles de *Msahiti* (A, l. 139; B, l. 131-133, voir Lacau, *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 57) intercalent ici le membre de phrase suivant : (B), etc. *Nakhiti* A, l. 23-24, reproduit *Msahiti* A avec quelques variantes : ....., etc.

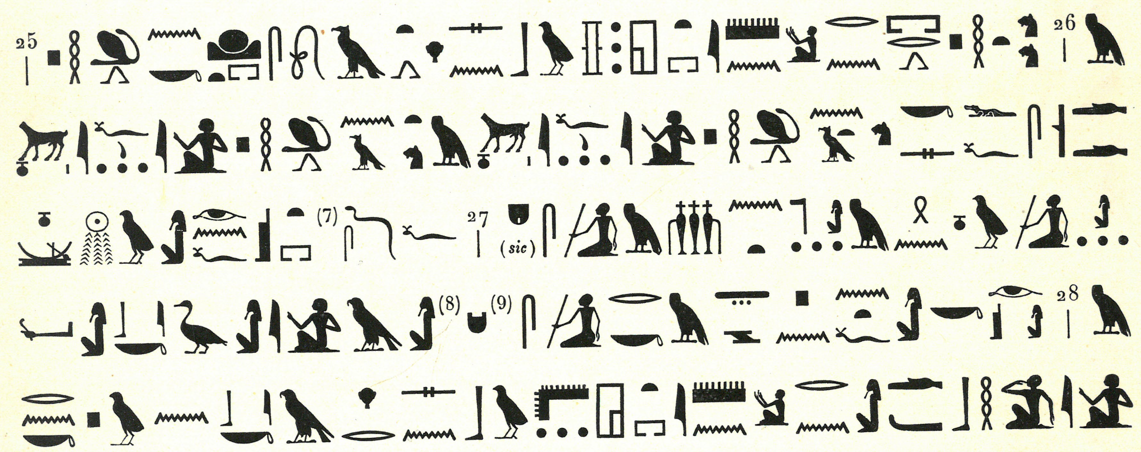
(6) Les autres versions portent : . On peut douter de l'exactitude de la lecture .

(7) *Msahiti*, B, l. 134 : .

(8) Les versions déjà citées suppriment .



Le texte qui suit se lit sur le couvercle et sur la caisse du cercueil de , ainsi que sur le couvercle de cercueil publié plus haut (voir p. 43 = *Nakhiti* A, l. 28-37), qui servait de fermeture au caveau funéraire du puits n° 1. La succession des chapitres est identique sur la caisse de et dans *Nakhiti* A et B (6). Il n'y a pas de signe de séparation.



(1) , dans *Msahiti*.

(2) , dans les autres versions.

(3) *Msahiti*, A, l. 140 : ; *Msahiti*, B, l. 137, et *Nakhiti* A, l. 26, n'ont pas . Cette dernière version donne un signe ou , dont la lecture est douteuse, après .

(4) *Nakhiti* A, l. 26 : .

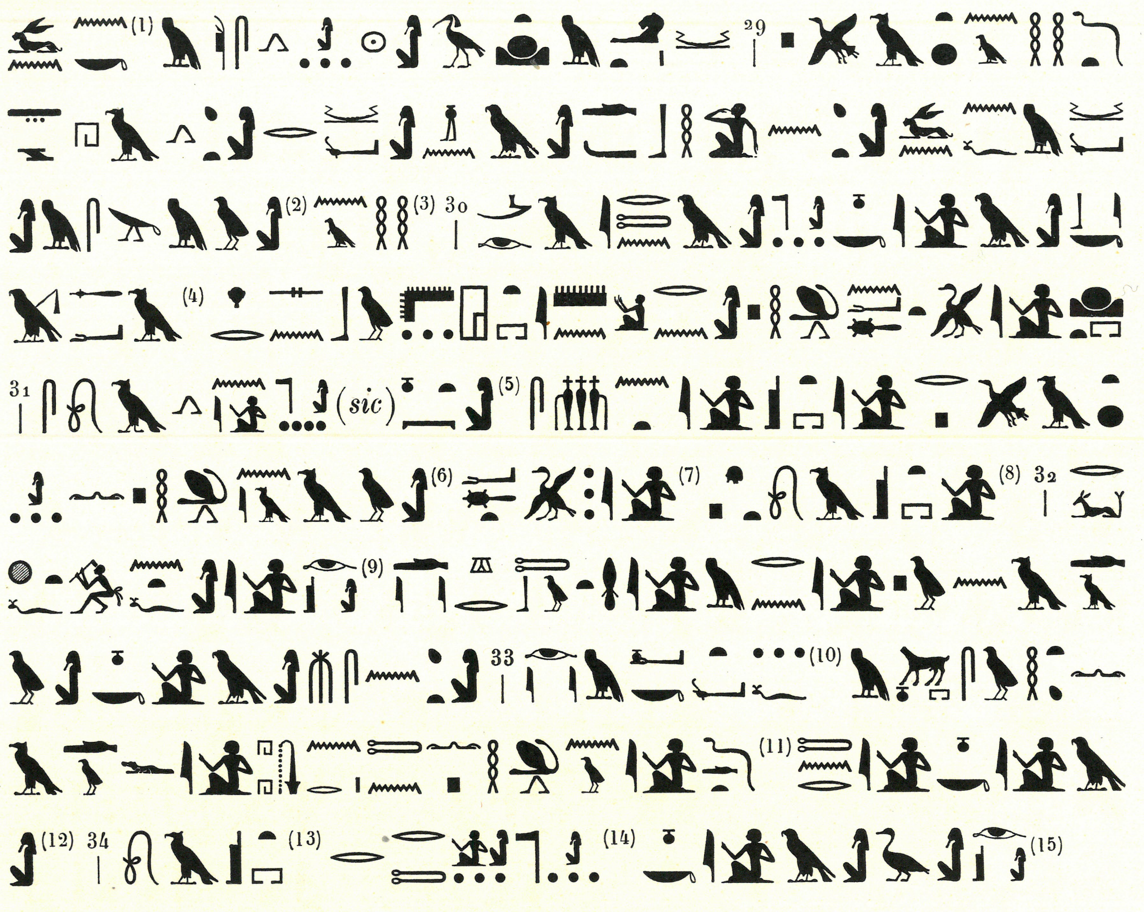
(5) *Nakhiti* A, l. 26, supprime . *Msahiti*, A, l. 140, porte et *Msahiti*, B, l. 139 : .

(6) Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 121, et *Textes religieux*, XVIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 59 et seq.

(7) *Msahiti*, A, l. 143, et *Nakhiti* A, l. 28, donnent : ; *Msahiti*, B, l. 76 : .

(8) *Msahiti*, A, l. 143 : (?) (?) ; *Msahiti*, B, l. 77 : ; *Nakhiti* A, l. 29 : .

(9) Voir ce qui est dit plus haut, p. 43, note 7, au sujet de ce signe.



(1) Les deux versions de *Msahiti* ont ; celles de *Nakhiti* omettent le .

(2) Les versions de *Msahiti* et de *Nakhiti* A, suppriment le déterminatif de .

(3) *Nakhiti* A, l. 31, intercale un après .

(4) L'épithète ne figure dans aucune des versions précitées.

(5) *Msahiti*, A, l. 145 : ; B, l. 86 : .

(6) *Msahiti*, A, l. 145 : ; B, semblable. *Nakhiti* A, l. 33 : .

(7) est au singulier dans les autres versions. Dans *Nakhiti* A, l. 33, le pronom est placé après .

(8) *Msahiti* et *Nakhiti* A : .

(9) Le scribe a omis ici la phrase suivante qui se retrouve, avec de légères variantes, dans *Msahiti* et *Nakhiti* A : (voir plus haut, p. 44).

(10) *Nakhiti* A, l. 36 : ; *Msahiti*, B, l. 93 : ; *Msahiti*, A, l. 147 : .

(11) *Msahiti*, A, l. 147 : ; B, l. 95 : ; *Nakhiti* A comme *Nakhiti* B.

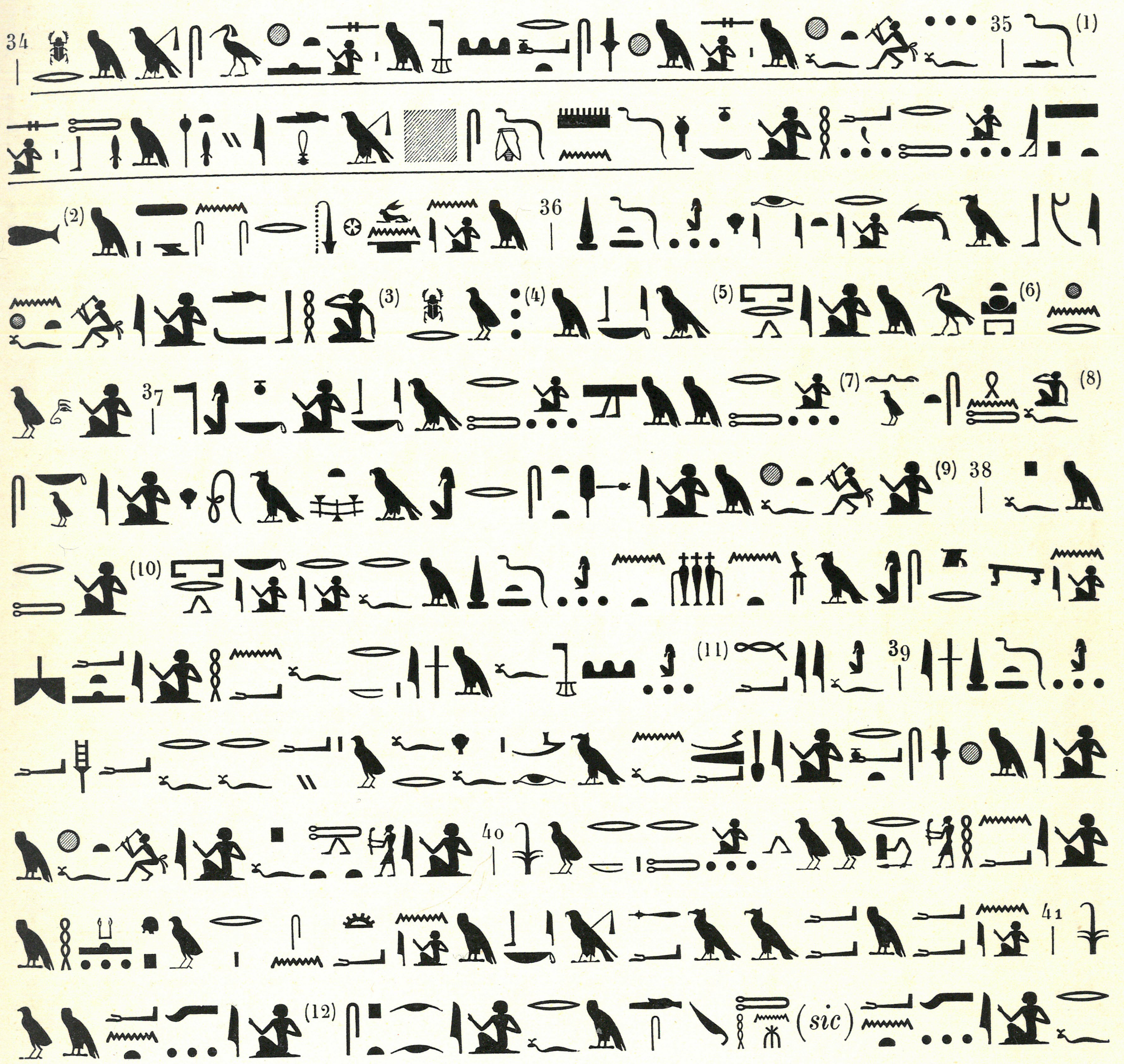
(12) *Msahiti*, B, l. 95, donne à la place de . *Msahiti*, A, est lacuneux en cet endroit.

(13) *Msahiti*, B (A est coupé en cet endroit par une lacune) et *Nakhiti* A, fournissent la variante et .

(14) La disposition du texte semble indiquer que le qui précède le mot *rotou* est commun à ce groupe et à comme le montrent les versions de *Msahiti*.

(15) *Msahiti*, A, l. 147 : ; B, l. 96 : . Les deux versions de *Nakhiti* sont semblables.

Les lignes 34 (suite) à 52 donnent une version plus développée d'un chapitre déjà reproduit plus haut (p. 45 = *Nakhiti* A, l. 37-54).



(1) Toute cette partie du texte, jusqu'à , manque dans *Nakhiti* A.

(2) *Nakhiti* A, l. 38 : .

(3) *Nakhiti* A, l. 39, ajoute : .

(4) *Nakhiti* A, l. 39 : .

(5) *Nakhiti* A, l. 39, ajoute ici : .

(6) *Nakhiti* A, l. 40, est lacuneux en cet endroit. Ce qui est encore lisible semble indiquer qu'il donnait une leçon différente de celle de *Nakhiti* B.

(7) *Nakhiti* A, l. 40 : .

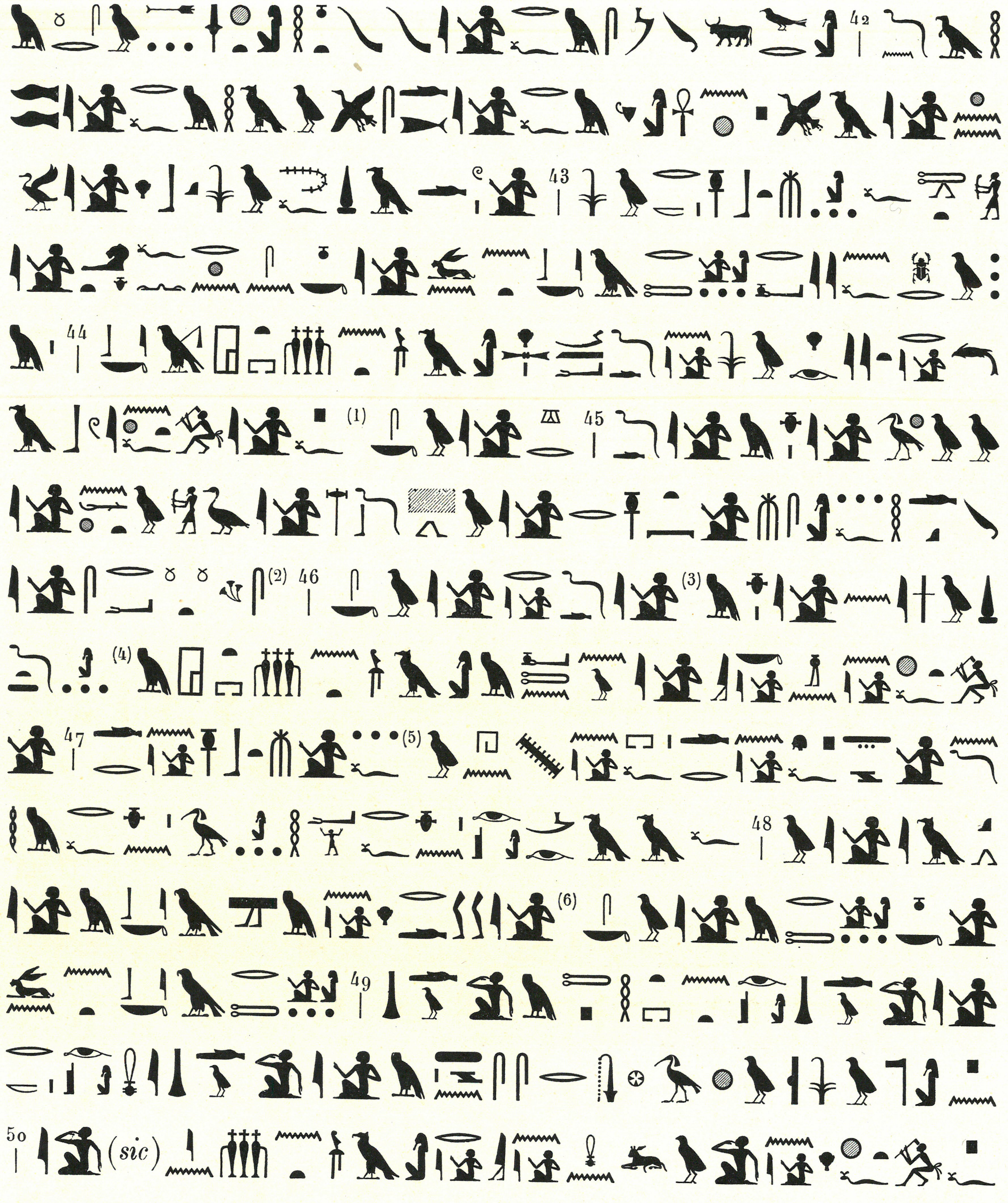
(8) *Nakhiti* A, l. 40, donne un déterminatif différent : .

(9) *Nakhiti* A, l. 41, omet : .

(10) *Nakhiti* A, l. 41 : .

(11) *Nakhiti* A, l. 42 : .

(12) *Nakhiti* A, l. 44 : .



(1) … est omis dans *Nakhiti* A, l. 48.

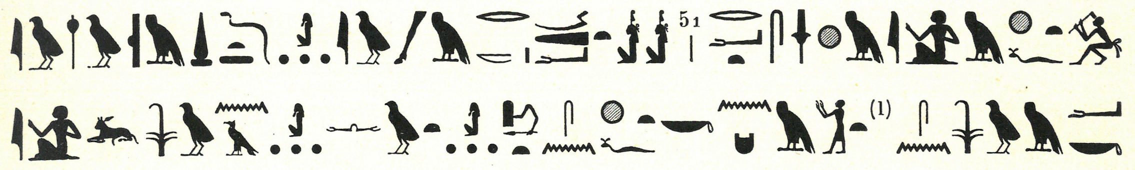
(2) La phrase précédente, depuis … jusqu'à la fin de la ligne 45 manque dans *Nakhiti* A.

(3) *Nakhiti* A, l. 48 : ….

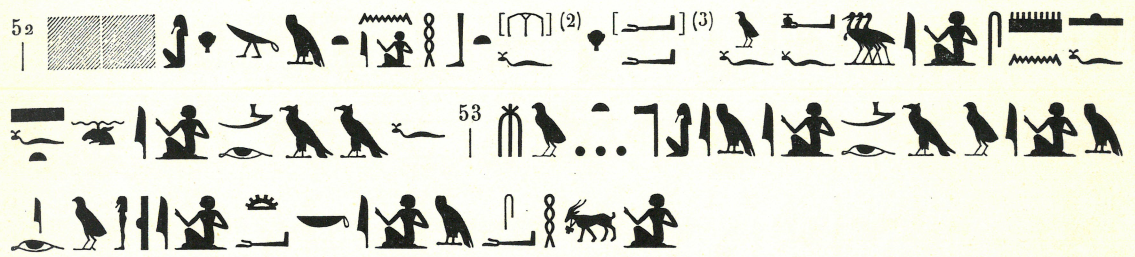
(4) Le pluriel manque dans *Nakhiti* A, l. 49.

(5) *Nakhiti* A, l. 49 : ….

(6) *Nakhiti* A, l. 51 : …, sans le pronom après *rodoui*.



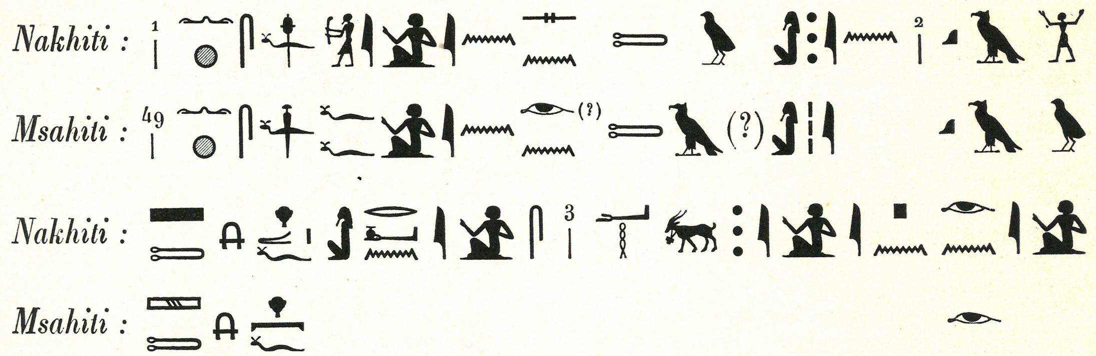
Les deux dernières lignes de texte inscrites sur ce couvercle sont empruntées au …. Elles correspondent aux lignes 65-66 de *Msahiti* et aux lignes 1-2 de *Nakhiti* A (voir plus haut, p. 36).



INTÉRIEUR. — CAISSE. *Côté 1* (pl. XVII). Le panneau est encadré sur trois faces par une bande formée de rectangles jaunes, rouges et bleus.

Premier registre. Inscription en bleu clair : (→) ….

Deuxième registre. Texte de quinze colonnes d'hiéroglyphes donnant un fragment du chapitre intitulé …, qui se lit sur le cercueil de Msahiti (caisse, intérieur, côté 4, l. 49-52[4]). La version de Nakhiti présente avec celle de Msahiti de notables variantes, aussi croyons-nous bon de les reproduire ici toutes les deux : (→)



(1) *Nakhiti* A, l. 54 : ….

(2) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 1 (voir plus haut, p. 36).

(3) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 1.

(4) LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 127, et *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 218.



(1) « L'original porte ici un homme arrachant une tige », Lacau, *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 221.

Troisième registre. Série d'objets sur une table basse (→).

En haut du registre : (→)

1. Groupe de trois vases peints imitant le granit, auxquels se rapportent cinq noms de parfums écrits au-dessus d'eux :

2. Chevet orné de deux fleurs de lotus : . Sur le fût du chevet, une inscription en trois colonnes : (→)

3. Vase :

4. Vase :

5 et 6. Deux sacs de fard :

Sous la table :

1. Quatre paquets d'étoffe[1] de couleur rouge :

2. Trois paquets d'étoffe de couleur blanche :

3. Quatre paquets d'étoffe de couleur jaune : [2].

Côté 2 (pl. XVIII). Le panneau est encadré sur trois faces par une bande polychrome, comme le côté 1.

Premier registre. Inscription peinte en bleu clair : (←)

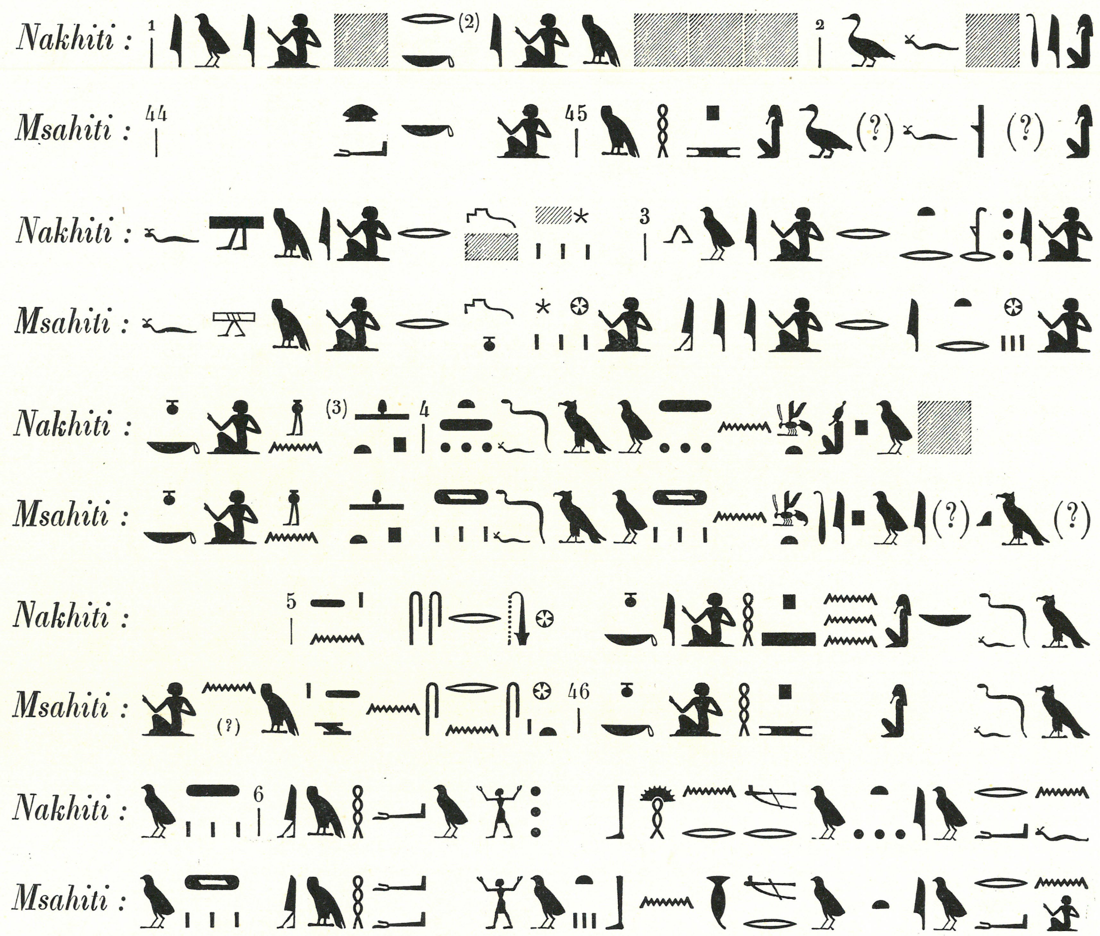
Deuxième registre. Au centre, grenier à six compartiments précédé d'une colonnade. Au-dessus, l'inscription suivante : (←)

(1) Les objets représentés ressemblent absolument aux paquets d'étoffes qui étaient déposés sur le cercueil de Nakhiti (voir plus haut, p. 48).

(2) Contrairement à ce que pourrait faire croire l'inscription, les paquets sont peints en jaune et non en vert.

A droite, une paire de sandales et deux paquets de linge superposés : (⟵) … A gauche, les mêmes objets : (⟵) ….

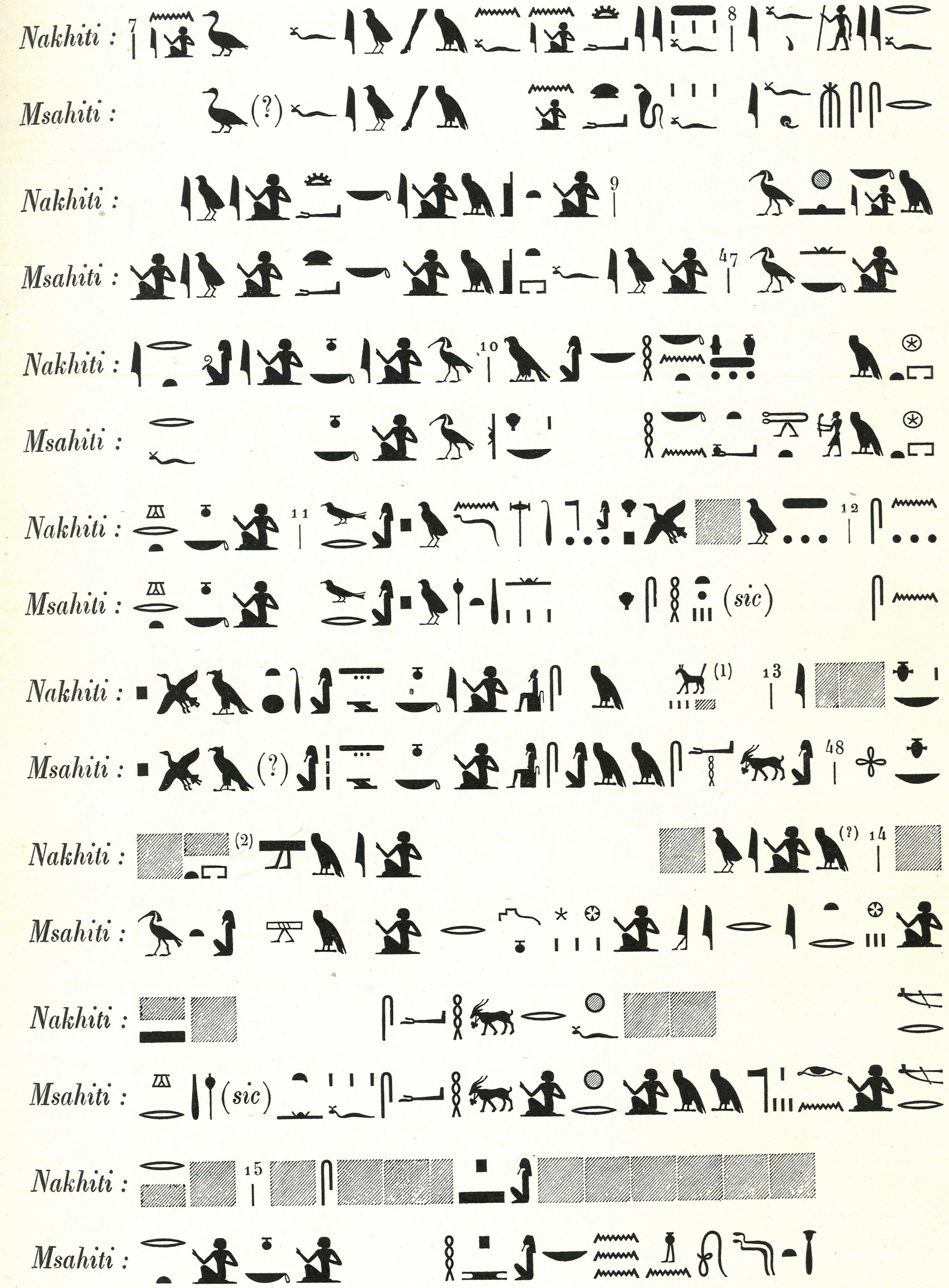
Troisième registre. Texte de quinze colonnes d'hiéroglyphes reproduisant une partie du chapitre intitulé …, dont une version se trouve dans … (caisse, intérieur, côté 4, l. 41-67). La portion donnée ici va de la ligne 44 à la ligne 48[(1)] : (⟵)



(1) Lacau, *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, l. 217-218. Le texte, tel que nous le reproduisons ici, a été copié sur place. La planche le montre moins complet, la couche de stuc sur laquelle il est tracé s'étant écaillée depuis la sortie du tombeau.

(2) Le signe … est peut-être légèrement douteux; mais il ne s'agit à coup sûr ni de … ni de …. On serait tenté de rétablir ainsi le début du texte : …, bien que, par analogie avec divers passages du même chapitre, la forme la plus vraisemblable soit : …; il était en tout cas assez différent de *Msahiti*, qui donne : … etc., où *Msahiti* écrit : ….

(3) La lecture de ce signe n'est pas certaine.



(1) Ce signe, dans l'original, rappelle de très près celui que nous employons ici; mais il est possible que ce soit un … tracé rapidement et mal formé.

(2) Il faut évidemment combler la lacune par ….

Côté 3 (pl. XIX, 1)[1]. Encadrement polychrome semblable à celui des côtés 1 et 2.

Premier registre. Inscription bleu clair : (→) [hieroglyphs]

Deuxième registre. Ce registre débute par un tableau, divisé en trois parties dans sa hauteur, où sont représentés différents prêtres (fig. 4).

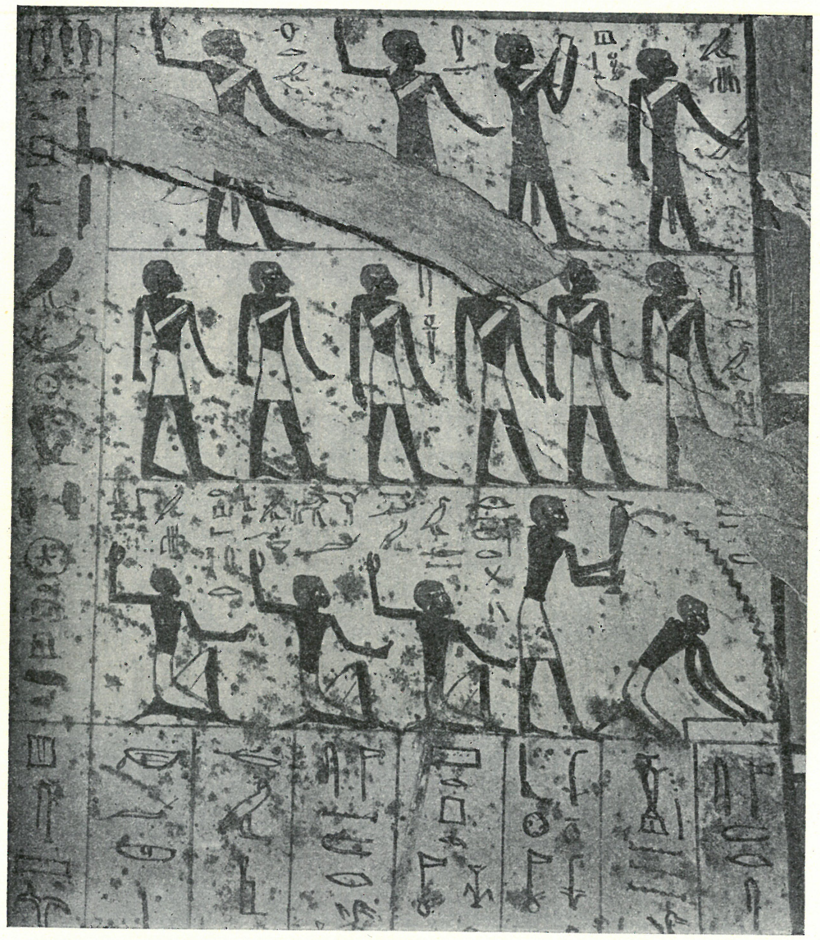


Fig. 4.

[1] Les panneaux 3 et 4 ayant beaucoup souffert pendant le transport et depuis leur entrée au Louvre, nous avons cru devoir en donner la reproduction d'après les photographies fragmentaires prises sur place au moment de la sortie du sarcophage et d'après celles qui ont été exécutées à Paris. Ces dernières, bien qu'elles soient moins complètes que les autres, fournissent une vue d'ensemble qui n'est pas sans intérêt.

Section inférieure. Un prêtre debout verse l'eau au moyen d'un vase [hieroglyph] au-dessus de la tête d'un personnage accroupi devant une table à libation : [hieroglyphs]. Trois autres personnages se tiennent derrière lui, un genou à terre, le bras droit élevé, l'autre abaissé vers le sol : (→) 1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs] 5 [hieroglyphs], puis viennent les noms des trois personnages : 1° [hieroglyphs]; 2° [hieroglyphs]; 3° [hieroglyphs].

Deuxième section. Deux groupes de trois prêtres debout, vêtus du pagne et la poitrine barrée par une sorte de baudrier blanc : (→) 1° [hieroglyphs]; 2° [hieroglyphs].

Troisième section. Quatre prêtres vêtus de la peau de panthère et portant également en sautoir une large écharpe blanche, comme les précédents : 1° le [hieroglyphs] tenant en main un rouleau; 2° le [hieroglyphs] lisant dans un volume; 3° le [hieroglyphs] le bras droit élevé, l'autre abaissé; 4° le [hieroglyphs] dans la même attitude.

A la suite de ce tableau, une inscription de quarante-cinq lignes verticales, qui correspondent aux lignes 52-65 du [hieroglyphs] du cercueil de [hieroglyphs], caisse, intérieur, côté 4[1] (←).

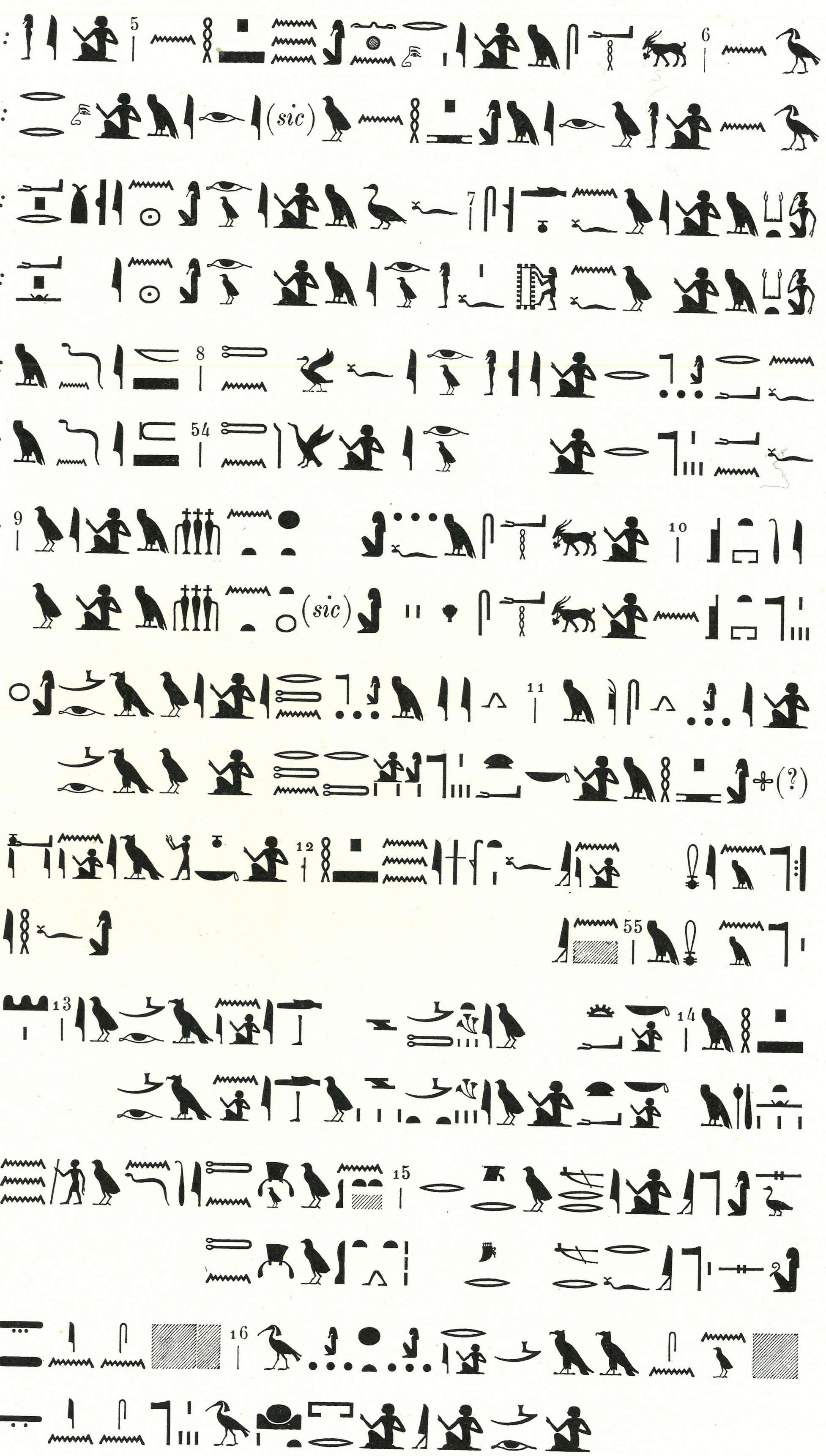
Nakhiti : 1 [hieroglyphs] 2 [hieroglyphs]
Msahiti : 52 [hieroglyphs]

Nakhiti : [hieroglyphs] 3 [hieroglyphs]
Msahiti : [hieroglyphs] (?) (*sic*) [hieroglyphs]

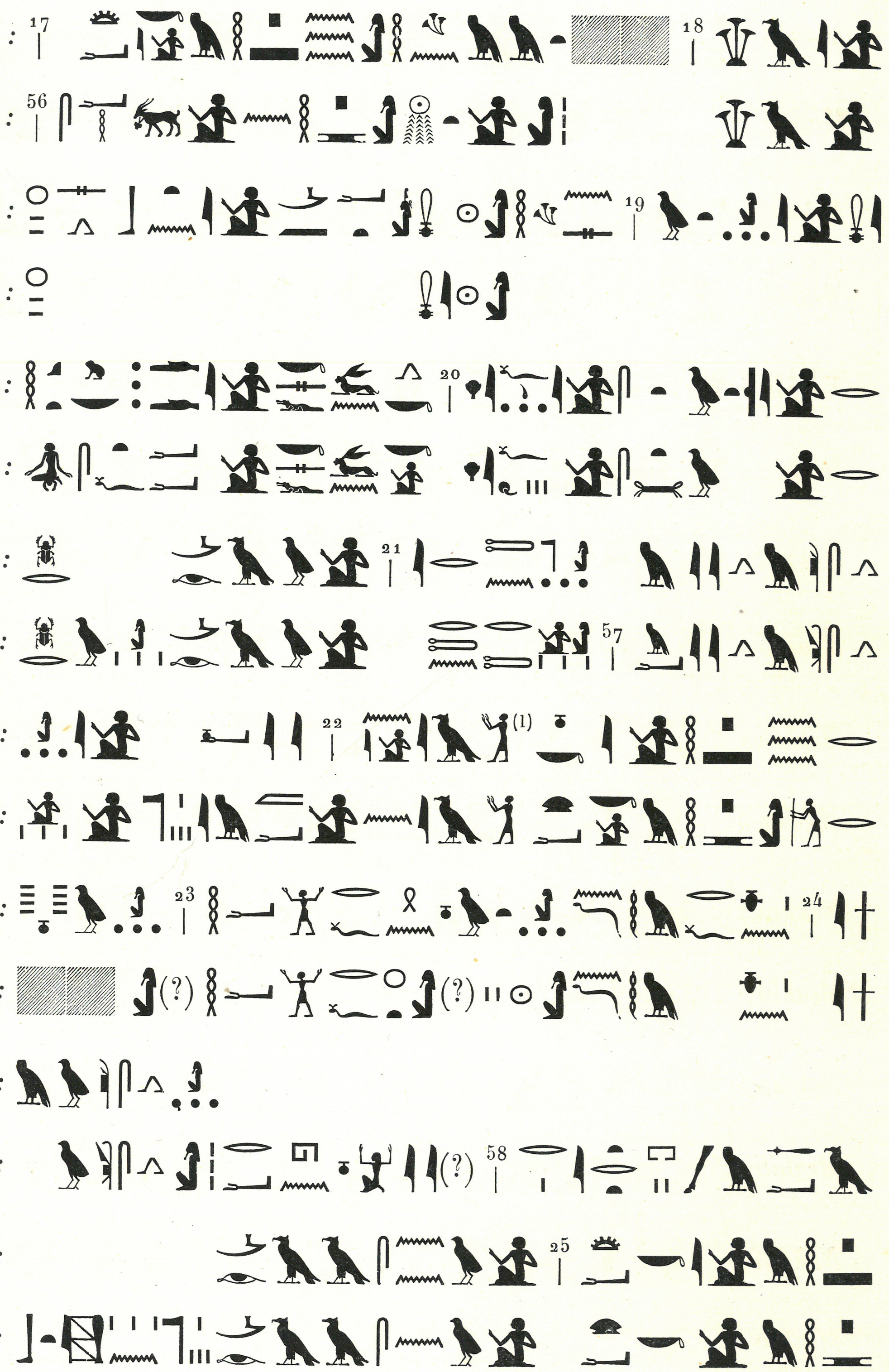
Nakhiti : [hieroglyphs] 4 [hieroglyphs]
Msahiti : [hieroglyphs] 53 [hieroglyphs] (?) [hieroglyphs]

[1] Lacau, *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 218-220.

Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :



Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :

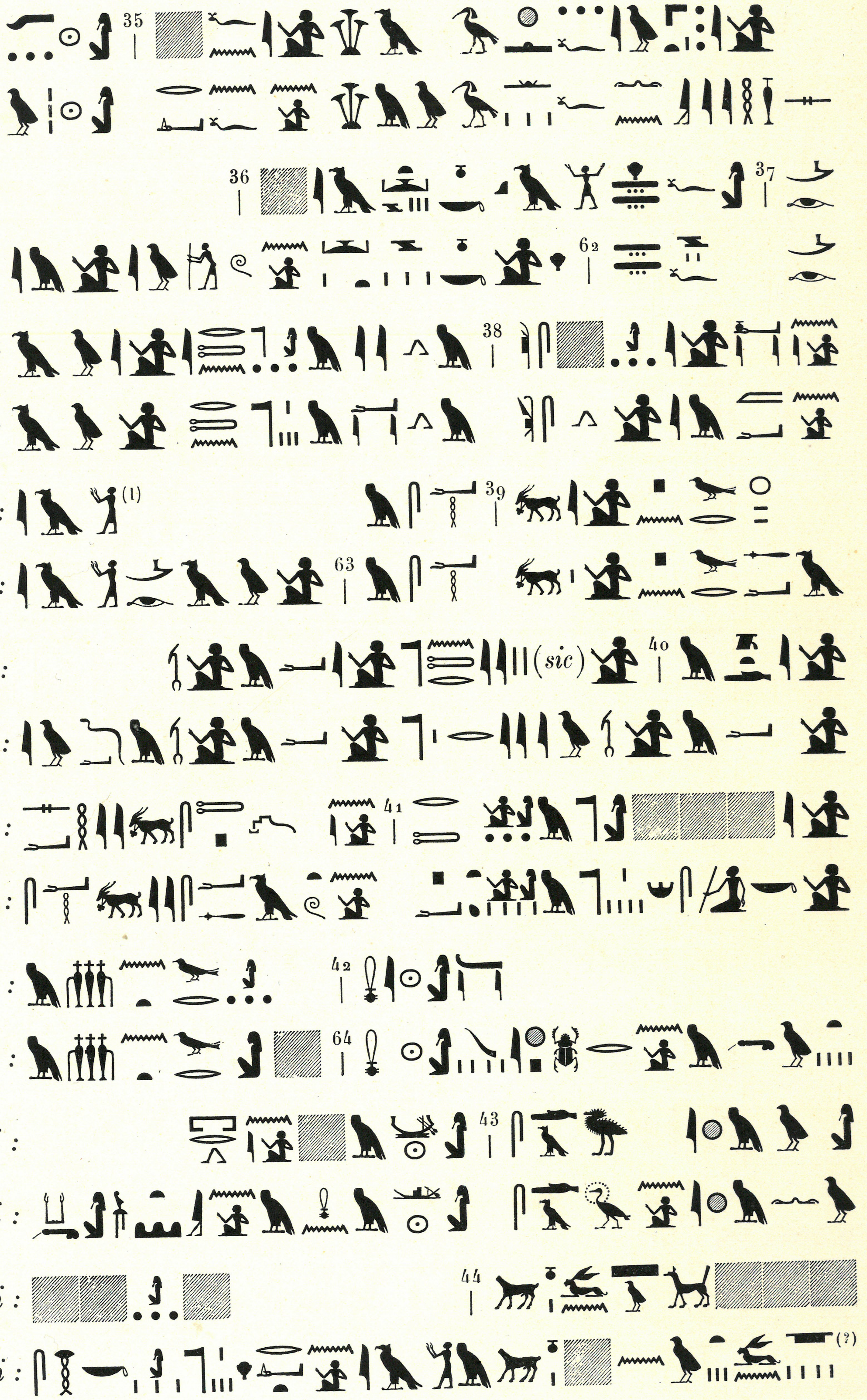


(1) Dans les textes de ce cercueil, le signe revêt la même forme cursive que , avec lequel il se confond complètement. Il ne peut être distingué de celui-ci que par la nature du mot qu'il détermine, comme c'est le cas pour (voir par exemple à la planche XVII).

Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :

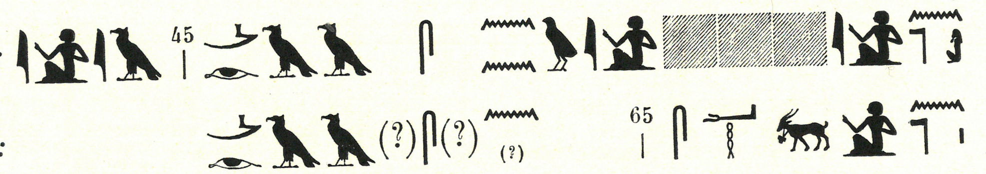


Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :
Nakhiti :
Msahiti :

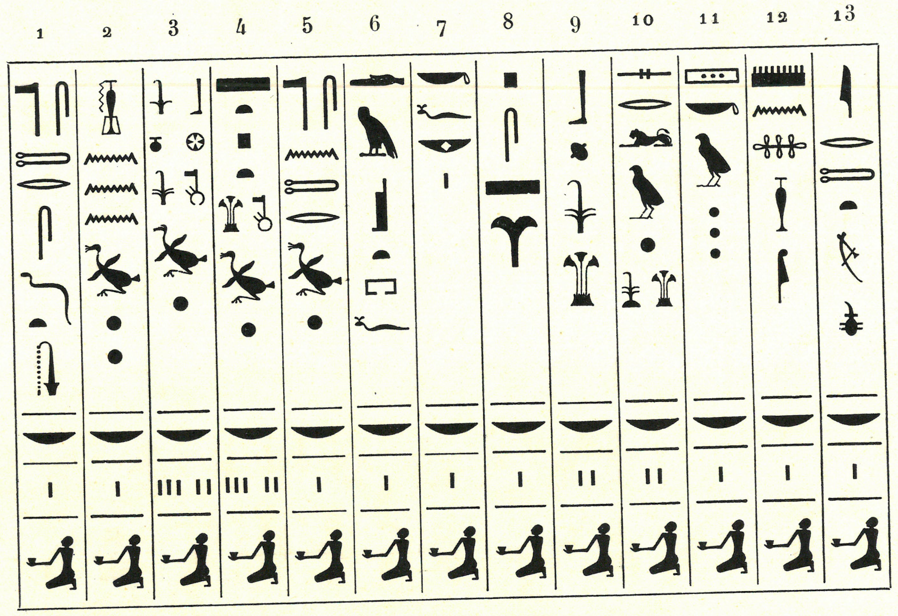


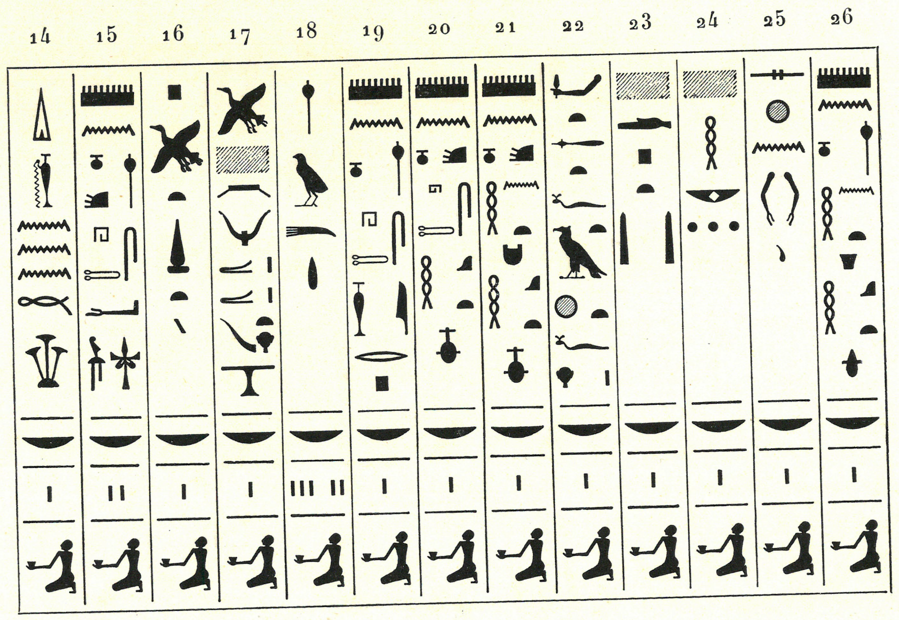
(1) Voir p. 71, note 1.

Nakhiti :
Msahiti :

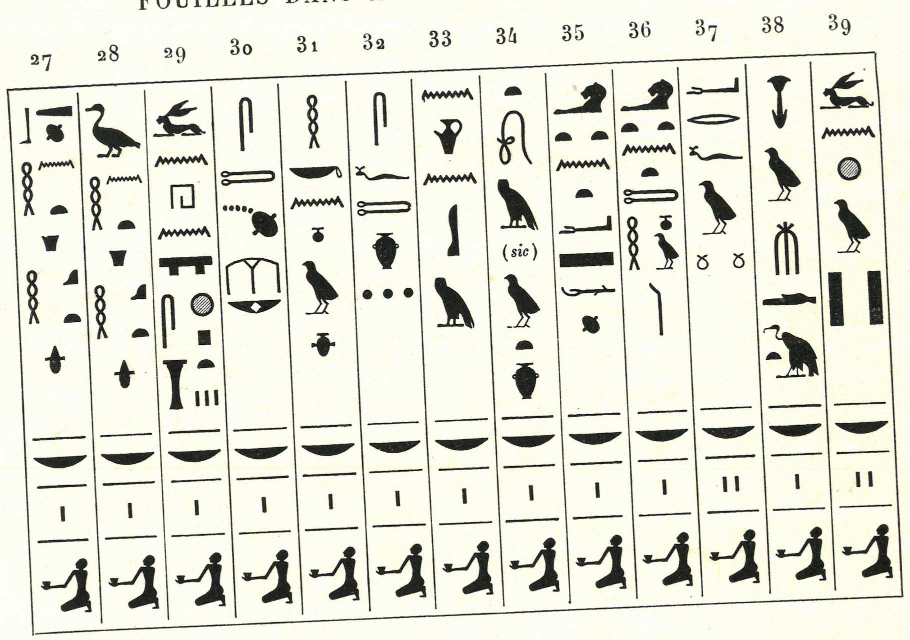


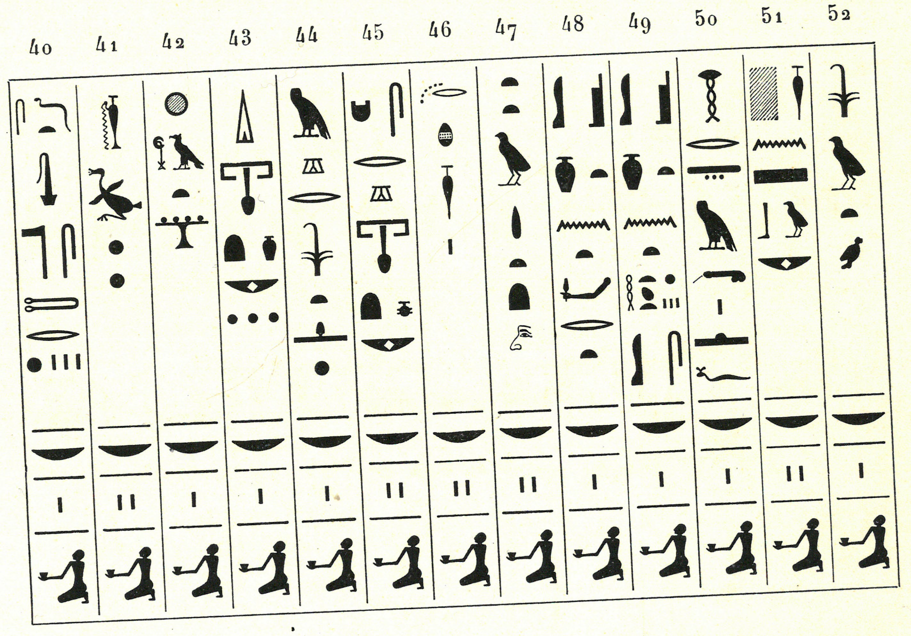
Troisième registre. Table d'offrandes[1] : (→)





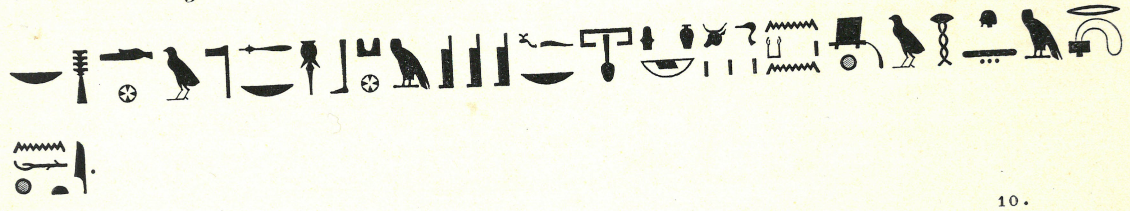
[1] Les personnages accroupis au bas de la table d'offrandes ont les chairs peintes en rouge, la perruque noire et le pagne blanc. Le vase qu'ils tiennent en main est rouge.





Côté 4 (pl. XIX, fig. 2, et XX). Encadrement polychrome semblable à celui des côtés 1-3.

Premier registre. Inscription horizontale en bleu clair : (←) 



Deuxième registre.

1. Fausse porte monumentale polychrome avec les deux yeux.

2. Sept boules d'encens noires : (*sic*), , au-dessus de :

3. Trois vases placés sur une selle : 1° bleu : (*sic*) ; 2° jaune : ; 3° bleu : . Sous la selle, palette et molette à broyer le fard ou la couleur : .

4. Table surmontée de :

5. Une cuisse de bœuf : .

6. Un cœur : . Il est peint en rouge, la partie supérieure bordée de blanc.

7. Une cuisse de bœuf : .

Au-dessous de la table :

8. Un coffre : .

9. Un coffre : .

On voit ensuite :

10. Un pagne : .

Au-dessous, posés sur un lit chargé de cinq matelas :

11. Un collier : .

12. Un collier : .

Puis un groupe d'ornements placés l'un au-dessus de l'autre :

13. Quatre bracelets de perles longues jaunes, rouges et bleues : .

14. Un pendant : .

15. Un pendant : .

A l'extrémité du panneau, sur une table basse :

16. Une corbeille contenant un vase accolé de deux fleurs de lotus : .

17. Une corbeille contenant un vase et deux boutons de lotus : (1) .

18. Une corbeille contenant trois vases : (2).

19. Une corbeille contenant trois vases : (3) .

Au-dessous de la table, inscription de douze lignes verticales (←) qui reproduit le début du , dont une version complète nous a été conservée par le cercueil de (côté 4, l. 41-67 (4)). On trouvera plus haut, p. 36, 55, 63, 66 et 69, d'autres fragments de ce chapitre. Pour cette partie du texte, comme pour celles que nous avons déjà données, la version de Nakhiti s'écarte beaucoup de celle de Msahiti; c'est pourquoi nous croyons utile de les publier côte à côte.

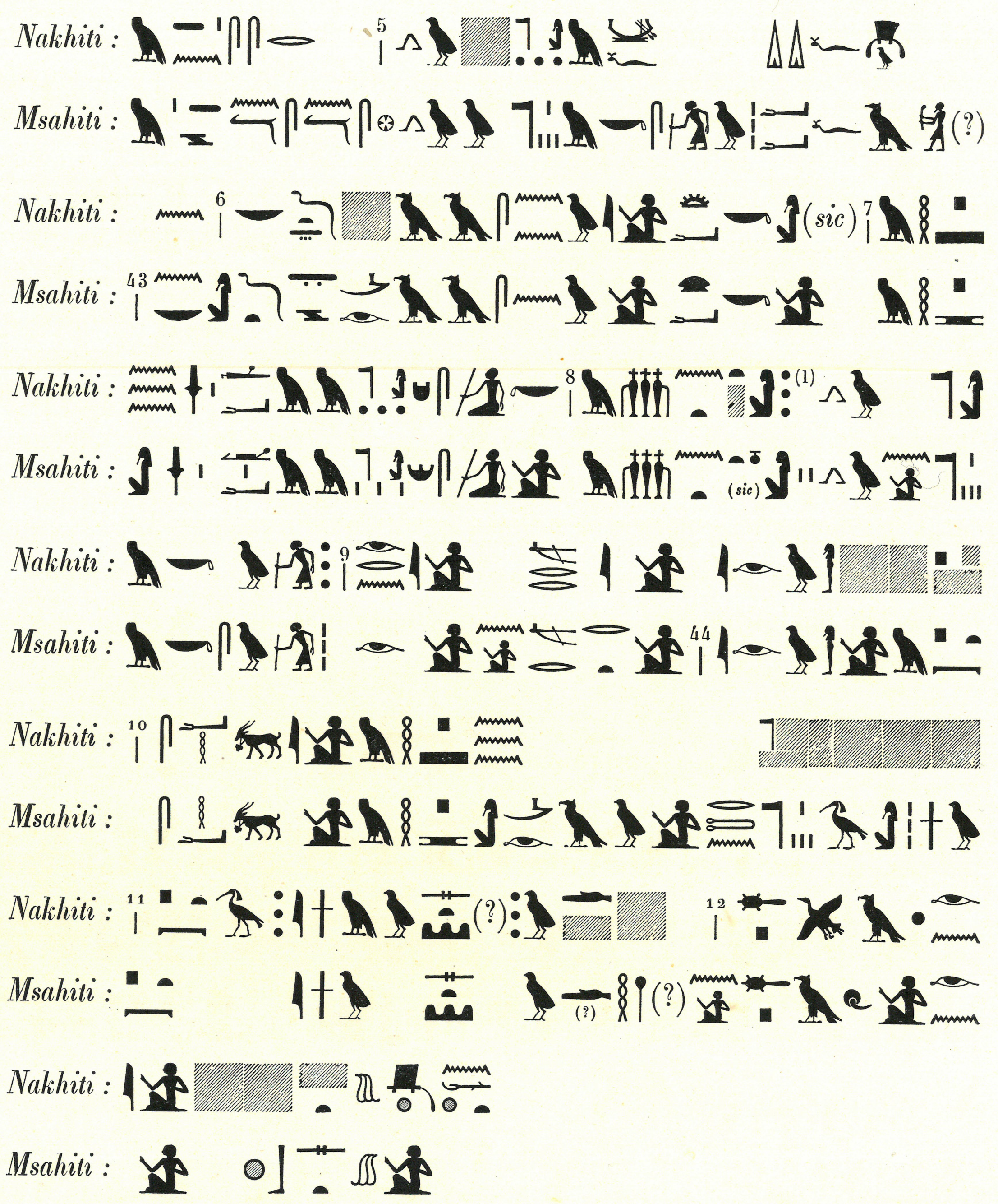


(1) Le bas du déterminatif est effacé. Ce qui subsiste montre qu'il était semblable au vase placé dans la corbeille (voir pl. XX, fig. 2).

(2) Le déterminatif a la forme des flacons qui reposent dans la corbeille (voir pl. XX, fig. 2).

(3) Le sarcophage n° 28118 du Musée du Caire représente ce vase sous une forme très différente. Cf. LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XXXII, fig. 54, et p. 125, n° 12.

(4) LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 127, et *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 217-221.



Le second sarcophage de Nakhiti (pl. XVI), contenu dans celui que nous venons de décrire, est incontestablement le plus beau de la série que nous avons rapportée d'Assiout. Il peut supporter la comparaison avec le cercueil de Msahiti, auquel il est supérieur par l'ordonnance harmonieuse de sa décoration extérieure. Il est visible cependant qu'ils ne sortent pas du même atelier, bien qu'ils soient

(1) La lecture des signes est incertaine.

vraisemblablement contemporains. La technique et le procédé de décoration sont, à quelques détails près, identiques; les ais des deux caisses ont conservé la couleur naturelle du bois. Mais, tandis que sur celle de Msahiti on a gravé les inscriptions en petits caractères qui, malgré la correction de leur forme, ont dans l'ensemble un aspect mièvre et grêle peu en rapport avec la ligne robuste qu'affecte le cercueil, les hiéroglyphes de Nakhiti, de grande taille et hardiment sculptés, repeints en bleu dans le creux avec des retouches de noir, s'équilibrent mieux avec l'objet qu'ils ornent. L'encadrement du couvercle, les bandes qui bordent les extrémités des panneaux, le rectangle sur lequel se détachent les yeux sont revêtus de feuilles d'or battu dans le sarcophage de Msahiti; ils sont peints en jaune clair dans celui de Nakhiti, pour imiter la couleur du métal précieux. Enfin, sur l'un et l'autre, les *oudjas*, en pierre blanche et noire, enchâssés dans une armature de bronze, ressortent en relief[1].

Sarcophage rectangulaire (caisse intérieure) au nom du . — Long. 2 m. 14 cent., larg. 0 m. 56 cent., haut. 0 m. 70 cent. (pl. XVI).

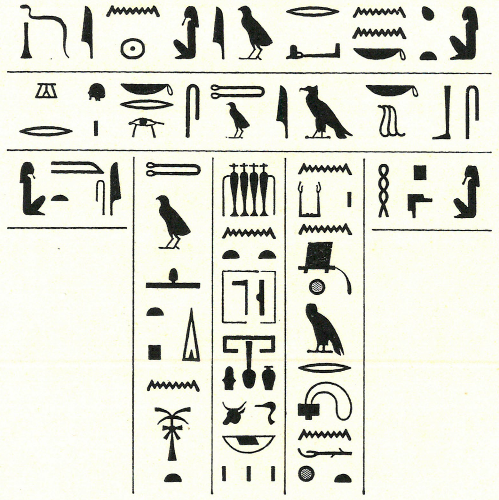
EXTÉRIEUR. — COUVERCLE. Trois lignes horizontales : (→)



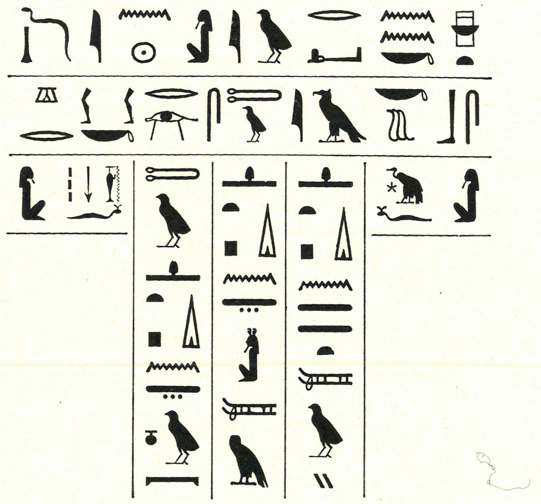
CAISSE. — *Côtés 1 et 2*. Trois lignes horizontales et trois lignes verticales.

(1) Pour la comparaison de ces deux sarcophages, voir P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. IX et la planche XVI du présent volume.

Côté 1 : (←)

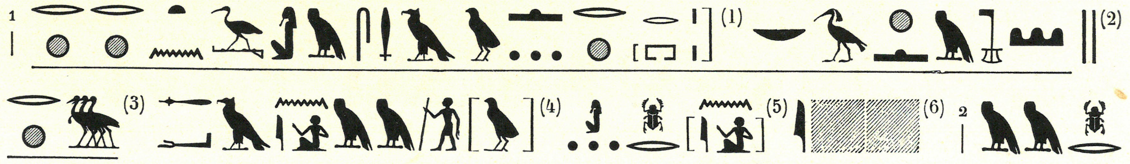


Côté 2 : (→)



Les textes qui sont sculptés sur les côtés 3 et 4 reproduisent sans variantes ceux de la caisse extérieure (voir plus haut, p. 54).

INTÉRIEUR. — COUVERCLE. Lignes 1-9, chapitre CXV du *Livre des morts*. Ce même chapitre est inscrit sur le cercueil de Hounnou, caisse, intérieur, côté 4, l. 1-14 (voir plus loin, § IV de ce chapitre) et sur celui de Tefabi, caisse, intérieur, côté 4, l. 1-17 (voir plus loin, chap. III, § XII). Nous utilisons ici les variantes qu'ils fournissent. Le texte débute par une courte rubrique séparée du reste de l'inscription par deux traits : (→)



(1) Restitué d'après *Tefabi*, l. 1. Ce passage est mutilé dans *Hounnou*.

(2) Ces deux traits sont en noir, dans l'original. Tous les passages soulignés sont écrits en rouge dans l'original.

(3) Les autres versions ajoutent ici le nom d'Héliopolis, .

(4) Restitué d'après le texte du cercueil de Hounnou, caisse, intérieur, côté 4, l. 2. (Voir plus loin, § IV.)

(5) Restitué d'après le texte du cercueil de Tefabi, côté 4, l. 2. (Voir plus loin, chap. III, § XII, tombeau n° 20.)

(6) Le texte de la fin de cette ligne est peu certain. M. Palanque a lu : . J'ai vu d'une manière différente en collationnant sa copie sur l'original : . Les autres versions qui sont conservées par les cercueils de Hounnou et de Tefabi ne correspondent pas à celle-ci et semblent omettre les trois signes ou groupes de signes qui terminent la ligne. Elles sont ainsi conçues : , en conformité avec le chapitre CXV du *Livre des morts* (LEPSIUS, *Das aegypt. Todt.*, pl. XLIV, l. 1) : . — É. C.



(1) *Hounnou*, l. 3, ajoute ici .

(2) *Tefabi*, l. 2 : .

(3) Restitué d'après le texte du cercueil de Tefabi, côté 4, intérieur, l. 3.

(4) *Hounnou*, l. 5 : ; *Tefabi*, l. 4 : .

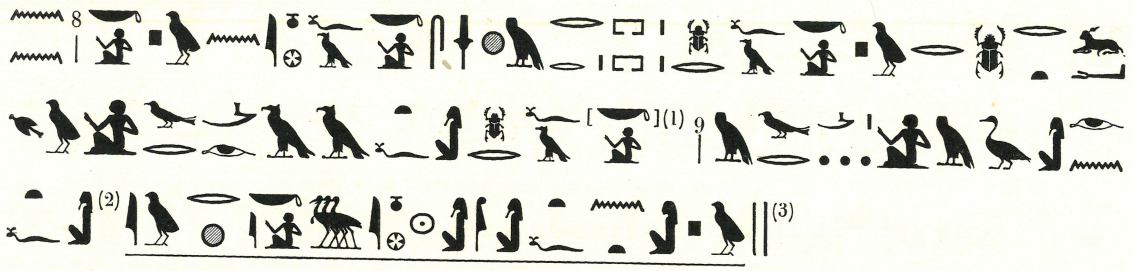
(5) Le cercueil de Hounnou, caisse, intérieur, côté 4, l. 5, porte : , celui de *Tefabi*, l. 4 : .

(6) LEPSIUS, *op. cit.*, pl. XLIV, l. 3-4 *a* : . Le texte du cercueil de Hounnou est en très mauvais état en cet endroit et ne permet pas de combler la lacune. *Tefabi*, l. 5, donne . Les quelques signes distincts de *Hounnou* laissent voir : . Peut-être doit-on lire , comme à la ligne suivante; la variante de la version saïte semble l'indiquer.

(7) *Tefabi*, l. 7 : . Lacune dans *Hounnou*.

(8) M. Palanque a lu ce groupe : . L'original est peu distinct, ce qui en rend le déchiffrement très incertain. Le texte de Hounnou est mutilé : (?); celui de Tefabi est effacé en cet endroit; quant au *Livre des morts*, il reproduit une version différente : . — É. C.

(9) Cette restitution est problématique. Elle s'appuie sur le texte du cercueil de Hounnou, caisse, intérieur, l. 11, où on lit : etc. La place que le signe occupe



Le texte qui suit, et qui comprend les lignes 9 (fin) à 17, se retrouve sur les sarcophages suivants du Musée du Caire : n° 28083, côté 2, l. 7-15; n° 28087, couvercle, l. 8-14; n° 28091, côté 1, l. 6-10; n° 28118, côté 1, l. 7-14, et côté 4, l. 10-12 [4]. Il se lit également sur le cercueil de Hounnou, caisse, intérieur, côté 4, l. 14-19 (= l. 9-17 de la présente version) et côté 3, l. 1-18 (= l. 12-17 de la version que nous reproduisons ci-dessous; voir plus loin, § IV de ce chapitre) et en entier sur celui de Tefabi, caisse, intérieur, côté 4, l. 17-39 (voir plus loin, chap. III, § XII). Ce chapitre est divisé ici en quatre paragraphes.



dans la version de Nakhiti est de nature à faire croire que la lacune doit être comblée d'une autre manière. Il est possible, toutefois, que le scribe ait confondu les formes cursives assez voisines de et de et qu'il faille corriger en , ce qui donnerait une leçon correcte voisine de celle du cercueil de Tefabi : .

(1) Restitué d'après le texte du sarcophage de Hounnou, intérieur, côté 4, l. 13.

(2) *Hounnou*, l. 13, remplace par . La version de *Tefabi*, l. 15-16, est conforme à celle de *Nakhiti*.

(3) Traits noirs horizontaux dans l'original.

(4) Cf. Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 177; t. II, p. 2, 41, 112, 124. Le titre, l'*incipit* et l'*explicit* en sont donnés par Lacau, *op. cit.*, t. I, p. 177; t. II, p. 195. Le titre de ce chapitre est plus complet ici.

(5) Les parties soulignées du texte sont en rouge dans l'original.

(6) Traits rouges horizontaux dans l'original. La version de Tefabi continue sans coupure.



(1) Le texte de Hounnou (caisse, côté 3, l. 1) commence ici.

(2) *Tefabi*, l. 25-26, diffère légèrement : .

(3) Dans la version fournie par le cercueil de Hounnou, côté 3, l. 2, ainsi que dans celle de Tefabi, l. 26, le texte est coupé en cet endroit par deux traits horizontaux à l'encre rouge. Ni l'une ni l'autre ne donne le déterminatif après .

(4) *Hounnou*, côté 3, l. 2 : ; *Tefabi* est peu lisible.

(5) Au lieu de , qui est certainement une lecture défectueuse. *Hounnou*, côté 3, l. 2, porte : , et *Tefabi*, l. 27 : .

(6) La version de *Tefabi* supprime le .

(7) Traits rouges horizontaux, dans l'original. Le texte se poursuit sans coupure sur le cercueil de Hounnou. La fin de la phrase diffère un peu sur les deux autres cercueils. *Hounnou* : ; *Tefabi* : .

(8) est incertain. Il ne paraît pas dans le texte de *Hounnou*. Ce passage est mutilé dans *Tefabi*.

(9) Restitué d'après le sarcophage de Hounnou, intérieur, côté 3, l. 5.

(10) Traits horizontaux rouges dans l'original. Le texte se poursuit sans coupure dans *Hounnou* et dans *Tefabi*.

(11) *Hounnou*, côté 3, l. 15 : .

(12) *Hounnou*, côté 3, l. 15, remplace par . Le passage correspondant de *Tefabi* est lacuneux.

(13) Le texte de *Tefabi*, l. 38, malheureusement criblé de lacunes en cet endroit, paraît donner une variante que nous lisons : .

(14) Traits horizontaux noirs dans l'original. *Hounnou*, l. 17, écrit correctement le nom .

Vient ensuite, de la ligne 17 (fin) à la ligne 23, une version du chapitre CXIV du *Livre des morts*, qui se lit aussi, avec quelques légères variantes, sur les cercueils de Hounnou (caisse, intérieur, côté 3, l. 19-37) et de Tefabi (caisse, intérieur, côté 4, l. 39-54).



(1) Restitué d'après le texte du sarcophage de Hounnou, intérieur, côté 3, l. 18. Les deux traits de séparation sont noirs.

(2) Cf. le titre du chapitre LI du *Livre des morts*.

(3) Les parties soulignées du texte sont en rouge dans l'original.

(4) *Hounnou*, l. 21 : ; *Tefabi*, l. 42 : .

(5) *Hounnou*, l. 22 : .

(6) *Tefabi*, l. 44 : .

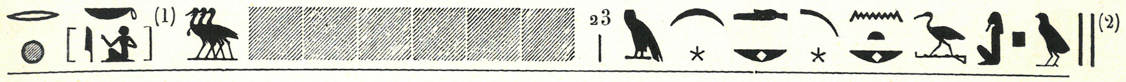
(7) Le groupement particulier des signes qui composent cette phrase montre qu'il faut lire , la négation , qui n'est écrite qu'une seule fois, étant placée en manière d'accolade au-dessus de et de . Les variantes de *Hounnou* et de *Tefabi* répètent la négation devant chaque proposition.

(8) Restitué d'après le texte de Hounnou, l. 28.

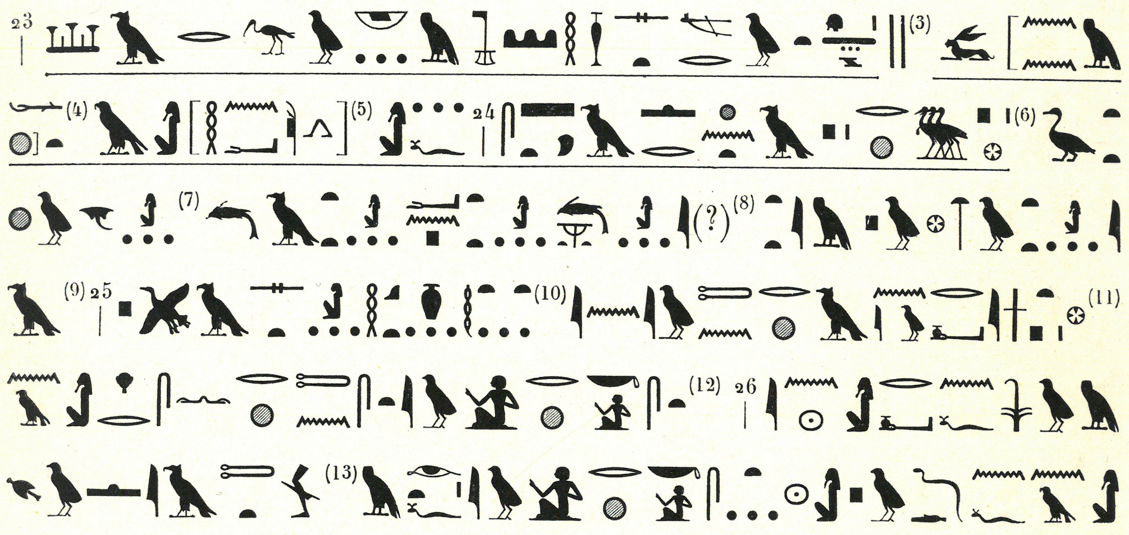
(9) Restitué d'après le texte de Hounnou, caisse, intérieur, côté 3, l. 30.

(10) Ni *Hounnou* ni *Tefabi* ne font précéder le verbe de la lettre .

(11) *Hounnou*, l. 31-32 : . Les quelques signes de cette phrase qui subsistent dans *Tefabi*, l. 50, confirment cette version.



Les lignes suivantes, jusqu'à la ligne 34, donnent un texte comparable au chapitre CXII du *Livre des morts*. Son contenu, tout en présentant beaucoup d'analogie avec celui-ci, lui est assez différent en plusieurs points. Comme les précédents, il est reproduit sur les cercueils de Hounnou (caisse, intérieur, côté 3, l. 37-79) et de *Tefabi* (caisse, intérieur, côté 4, l. 54-68).



(1) Restitué d'après le texte de Hounnou, caisse, intérieur, côté 3, l. 35.

(2) Deux traits noirs horizontaux dans l'original. La fin de ce chapitre semble être différente dans *Hounnou*, l. 35-37, qui donne : ; *Tefabi*, l. 53-54, est mutilé : .

(3) Deux traits noirs horizontaux dans l'original. Les parties soulignées du texte sont écrites en rouge.

(4) Restitué d'après le cercueil de Hounnou, caisse, intérieur, côté 3, l. 38-39.

(5) Restitué d'après le texte de Hounnou, caisse, intérieur, côté 3, l. 39.

(6) *Tefabi*, l. 54, commence un peu différemment; la rubrique est coupée en deux : [traits noirs dans l'original] .....

(7) *Hounnou*, l. 41 : ; *Tefabi*, l. 57 : .

(8) Ce signe est peu distinct dans les trois versions.

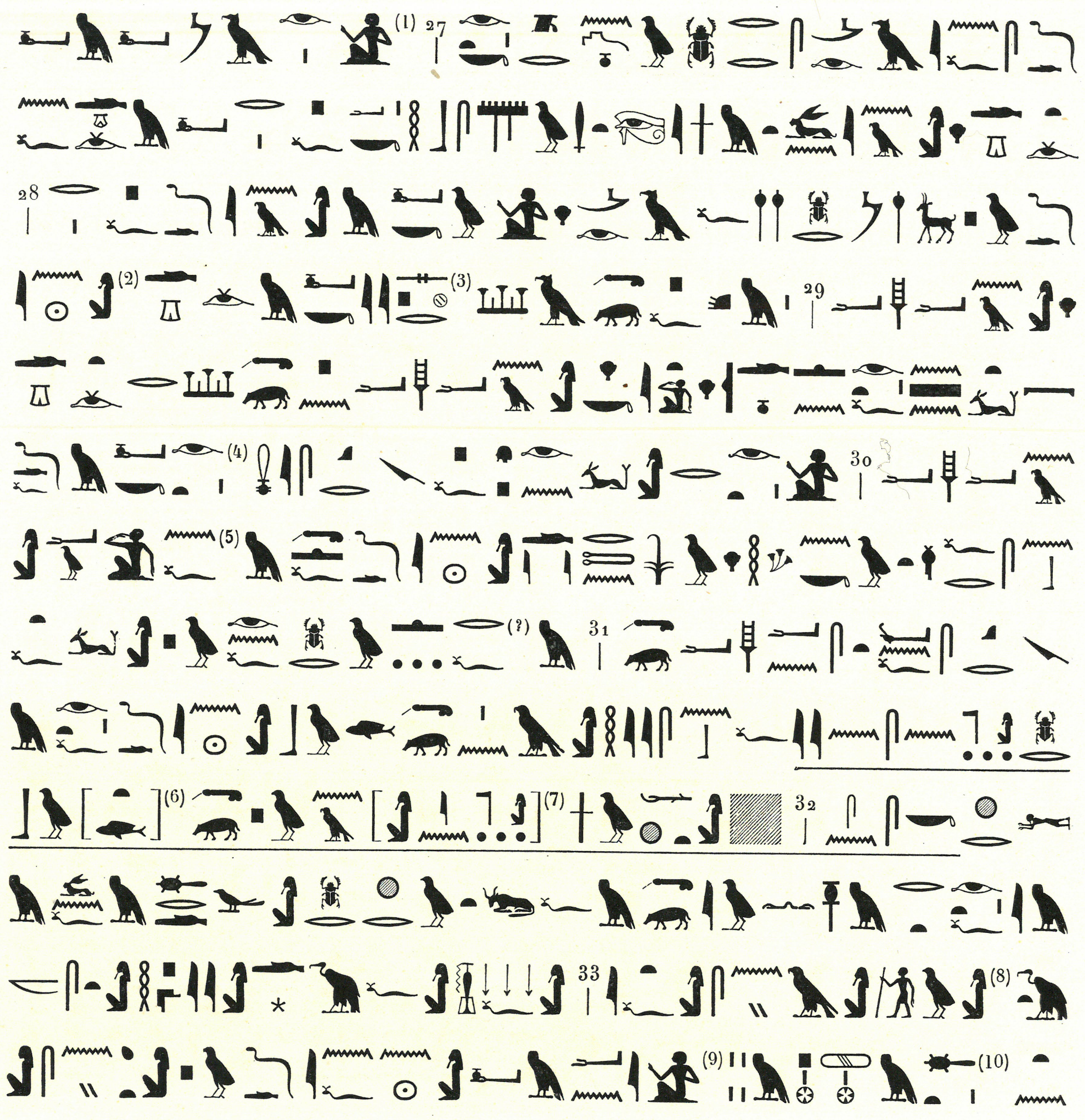
(9) *Hounnou*, l. 43, et *Tefabi*, l. 59 : .

(10) *Hounnou*, l. 44 : . Ces deux mots sont au pluriel dans *Tefabi*, l. 25.

(11) *Hounnou*, l. 45 : (*sic*) .

(12) *Hounnou*, l. 46; *Tefabi*, l. 61 : .

(13) *Hounnou*, l. 47, ajoute le déterminatif .



(1) *Hounnou*, l. 49 : ; *Tefabi*, l. 63 : .

(2) *Hounnou*, l. 55-56 : . *Tefabi*, l. 68, paraît être semblable malgré les lacunes qui coupent le texte.

(3) Le texte de *Tefabi* finit ici.

(4) *Hounnou*, l. 59, ajoute le pronom .

(5) *Hounnou*, l. 61, ajoute : .

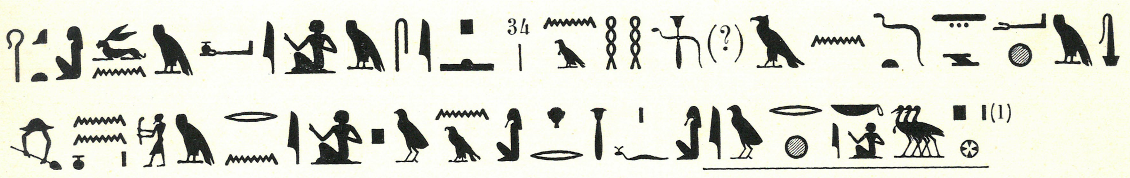
(6) Restitué d'après le texte de Hounnou, caisse, extérieur, côté 3, l. 66.

(7) Restitué d'après le texte de Hounnou, caisse, intérieur, côté 3, l. 67.

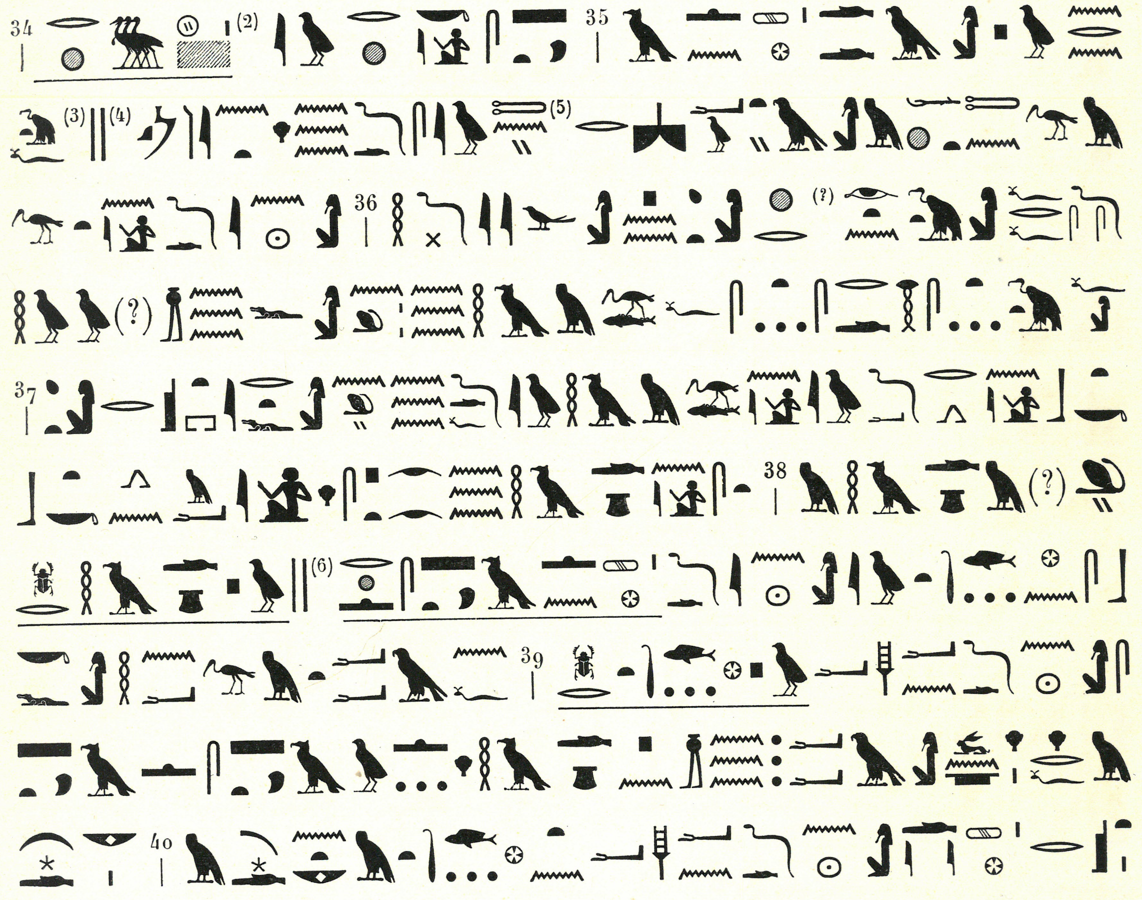
(8) *Hounnou*, l. 71, supprime : .

(9) *Hounnou*, l. 72 : .

(10) *Hounnou*, l. 73 : .



Les lignes 34 (fin) à 45 donnent une version du chapitre cxiii du *Livre des morts*.



(1) *Hounnou*, l. 76-77 : .

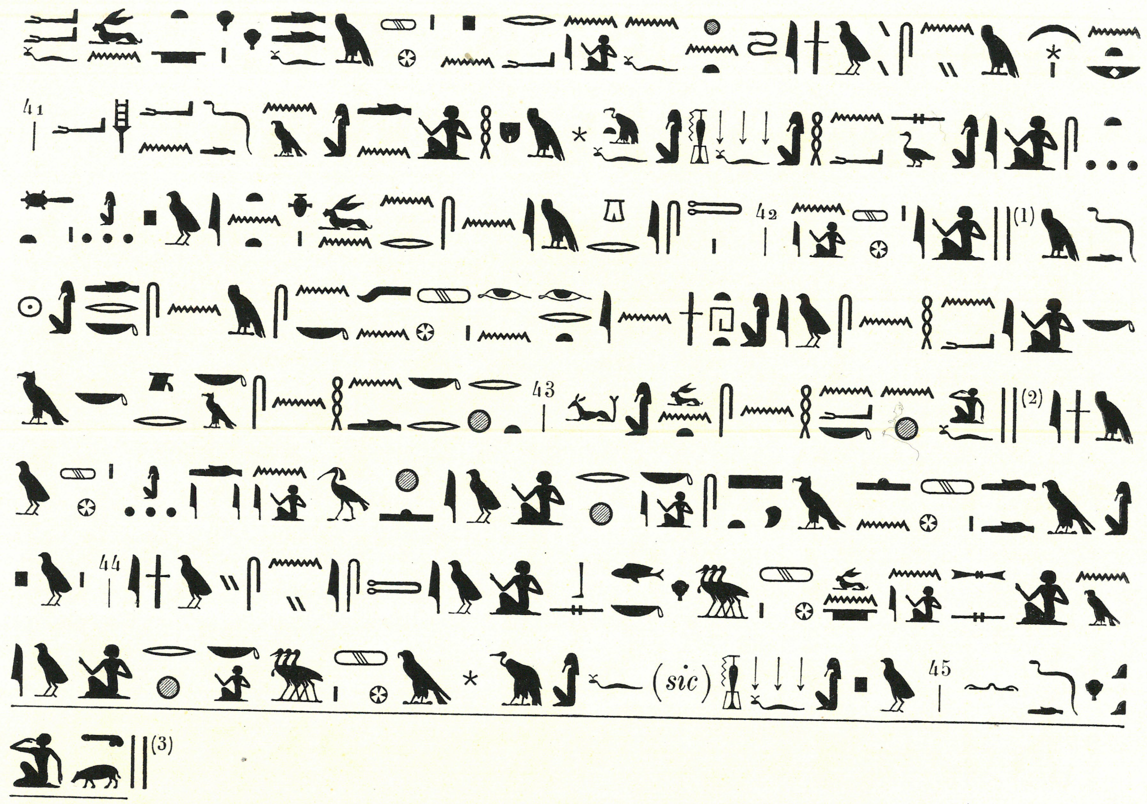
(2) Les parties soulignées du texte sont en rouge dans l'original.

(3) Peut-être convient-il de lire , en tenant compte de la version thébaine : ; cf. Naville, *Das aegypt. Todt.*, t. II, pl. CCLXI.

(4) Deux traits rouges horizontaux dans l'original.

(5) Le est pour . Cf. la version thébaine : (Naville, *op. cit.*, t. II, pl. CCLXI). Cette lecture est confirmée par la variante (*ibid.*) qui correspond à de notre texte.

(6) Traits horizontaux noirs dans l'original.



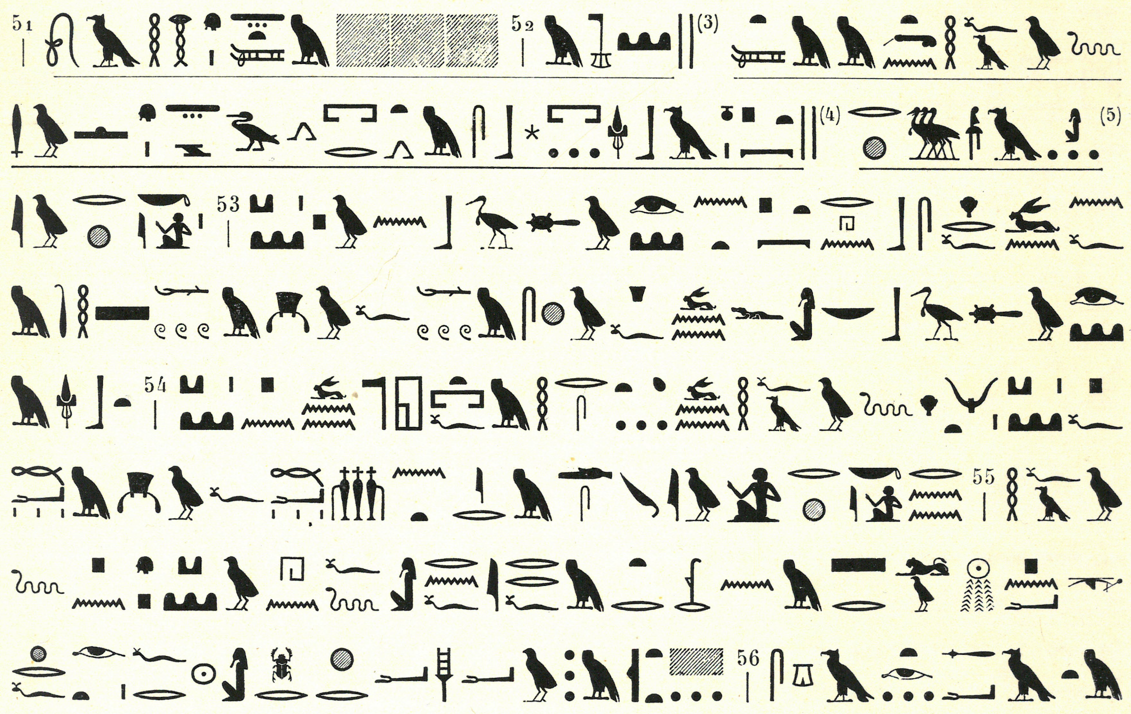
On lit ensuite, jusqu'à la ligne 52, un texte qui réunit et combine les chapitres CVII et CIX de l'édition du *Livre des morts* de Lepsius.



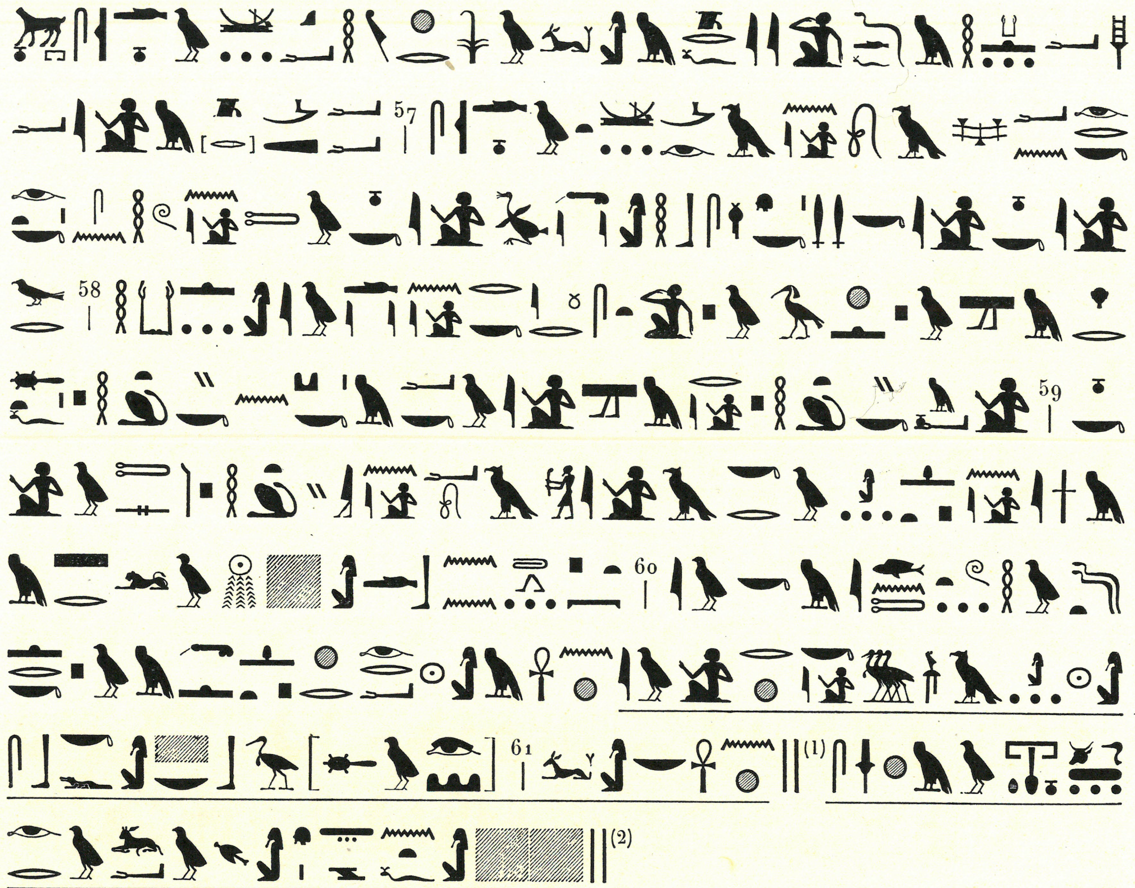
(1) Traits horizontaux rouges dans l'original.
(2) Traits horizontaux rouges dans l'original.
(3) Traits noirs horizontaux dans l'original. Les parties soulignées du texte sont en rouge.
(4) Traits horizontaux noirs dans l'original. Les parties soulignées du texte sont en rouge.
(5) Restitué d'après NAVILLE, *Das aegypt. Todt.*, t. II, pl. CCXLVII.

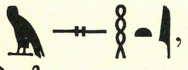
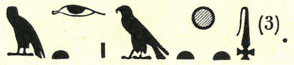


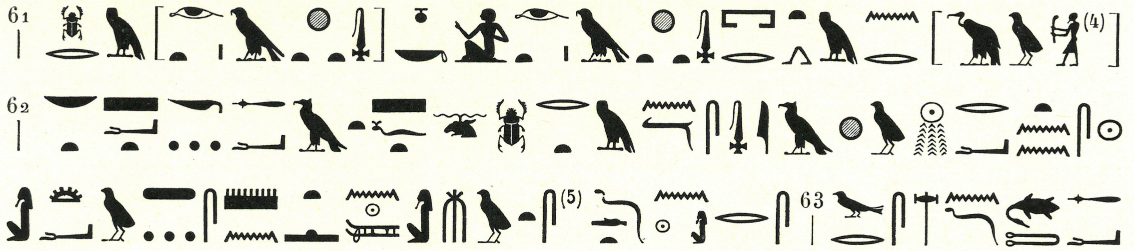
Les lignes 51 (fin) à 61 donnent une version du chapitre CVIII du *Livre des morts*.



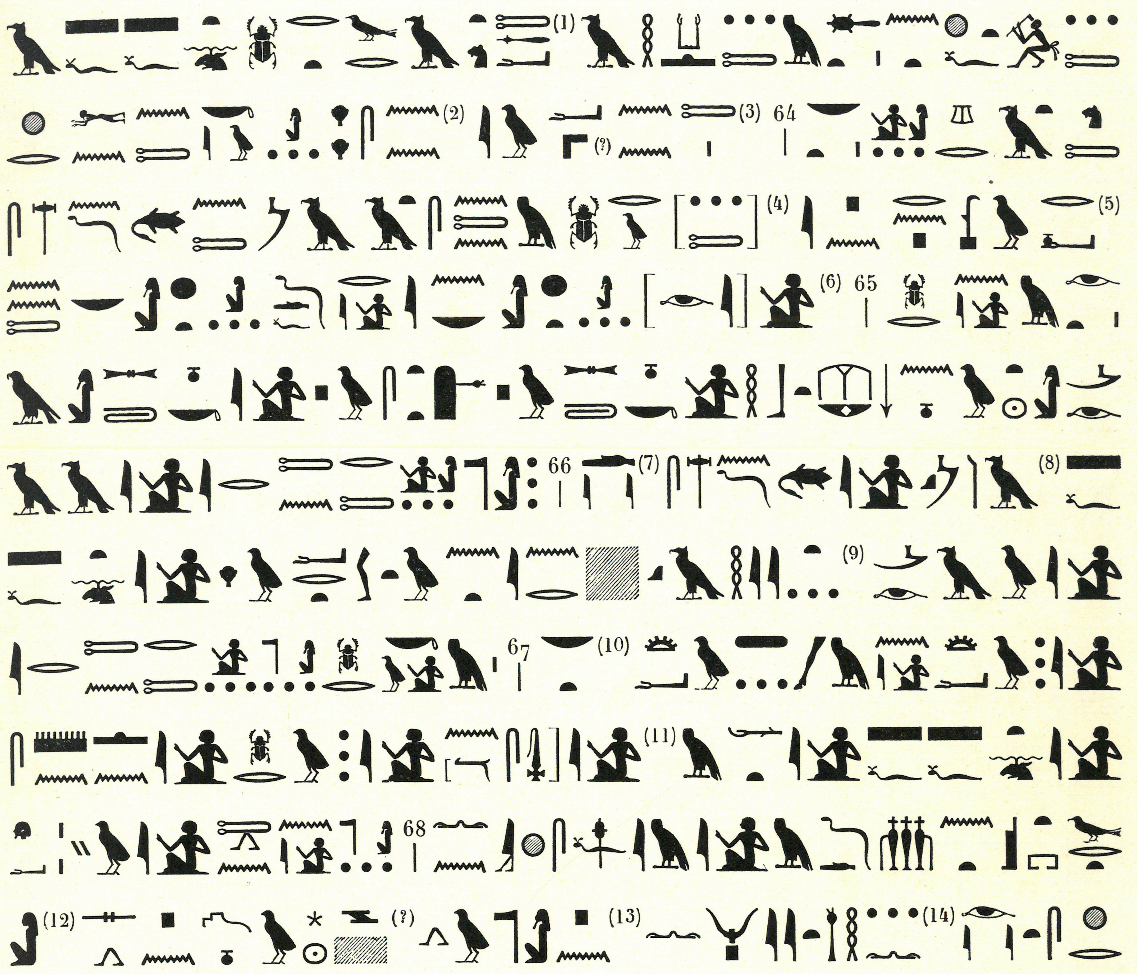
(1) Restitué d'après NAVILLE, *Das aegypt. Todt.*, t. II, pl. CCXLVIII.
(2) Restitué d'après NAVILLE, *op. cit.*, t. II, pl. CCXLVIII. La longueur de la lacune laisse supposer que la version thébaine est plus concise que celle-ci en cet endroit.
(3) Traits horizontaux noirs dans l'original.
(4) Traits horizontaux noirs dans l'original.
(5) Les parties soulignées du texte sont en rouge dans l'original.



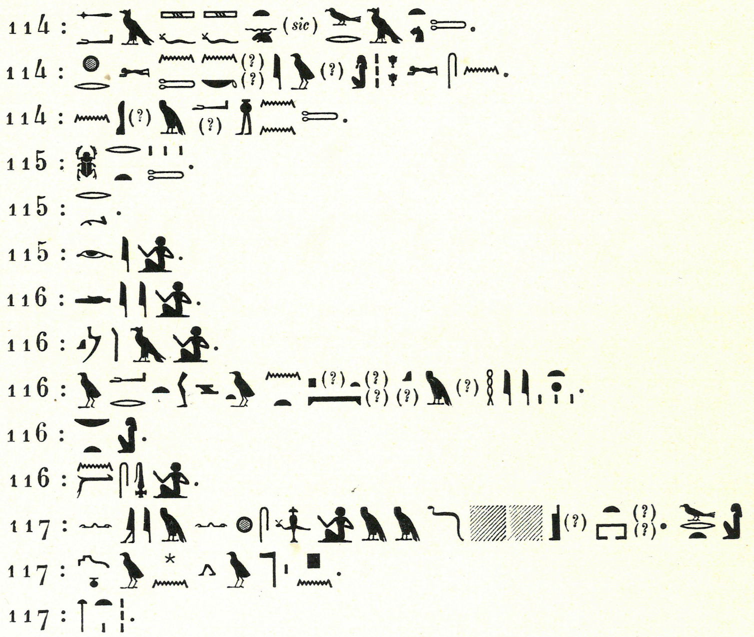
Les lignes 61-84 fournissent un chapitre dont une version est connue par le sarcophage de , caisse, côté 3, l. 113-126, et qui a pour titre : 
(3).

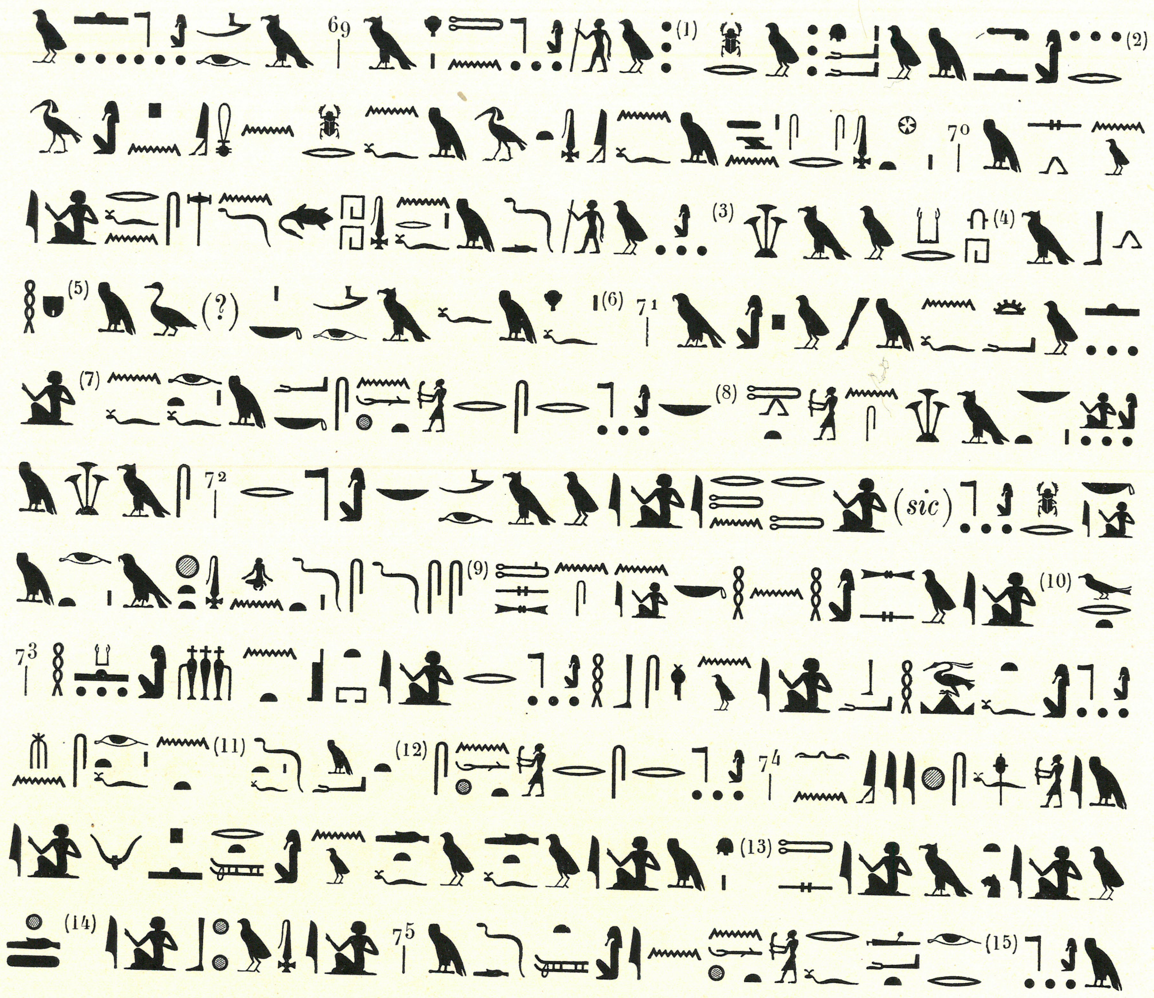


(1) Traits horizontaux noirs dans l'original.
(2) Traits horizontaux noirs dans l'original. La partie soulignée du texte est en rouge.
(3) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 120, et *Textes religieux*, LXXX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 167.
(4) Restitué d'après *Msahiti*, l. 113.
(5) *Msahiti*, l. 114 : 



(1) *Msahiti*, l. 114 :
(2) *Msahiti*, l. 114 :
(3) *Msahiti*, l. 114 :
(4) *Msahiti*, l. 115 :
(5) *Msahiti*, l. 115 :
(6) *Msahiti*, l. 115 :
(7) *Msahiti*, l. 116 :
(8) *Msahiti*, l. 116 :
(9) *Msahiti*, l. 116 :
(10) *Msahiti*, l. 116 :
(11) *Msahiti*, l. 116 :
(12) *Msahiti*, l. 117 : ... est omis.
(13) *Msahiti*, l. 117 :
(14) *Msahiti*, l. 117 :





(1) *Msahiti*, l. 117 :

(2) *Msahiti*, l. 117 :

(3) *Msahiti*, l. 118 :

(4) *Msahiti*, l. 118 : (?)

(5) L'original porte bien et non ; la variante est curieuse car elle donne la forme primitive du signe dont on a fait par corruption : , , etc.

(6) *Msahiti*, l. 118 : (?) (?)

(7) *Msahiti*, l. 118 :

(8) *Msahiti*, l. 118 : 119 (?)

(9) *Msahiti*, l. 119 :

(10) *Msahiti*, l. 119 :

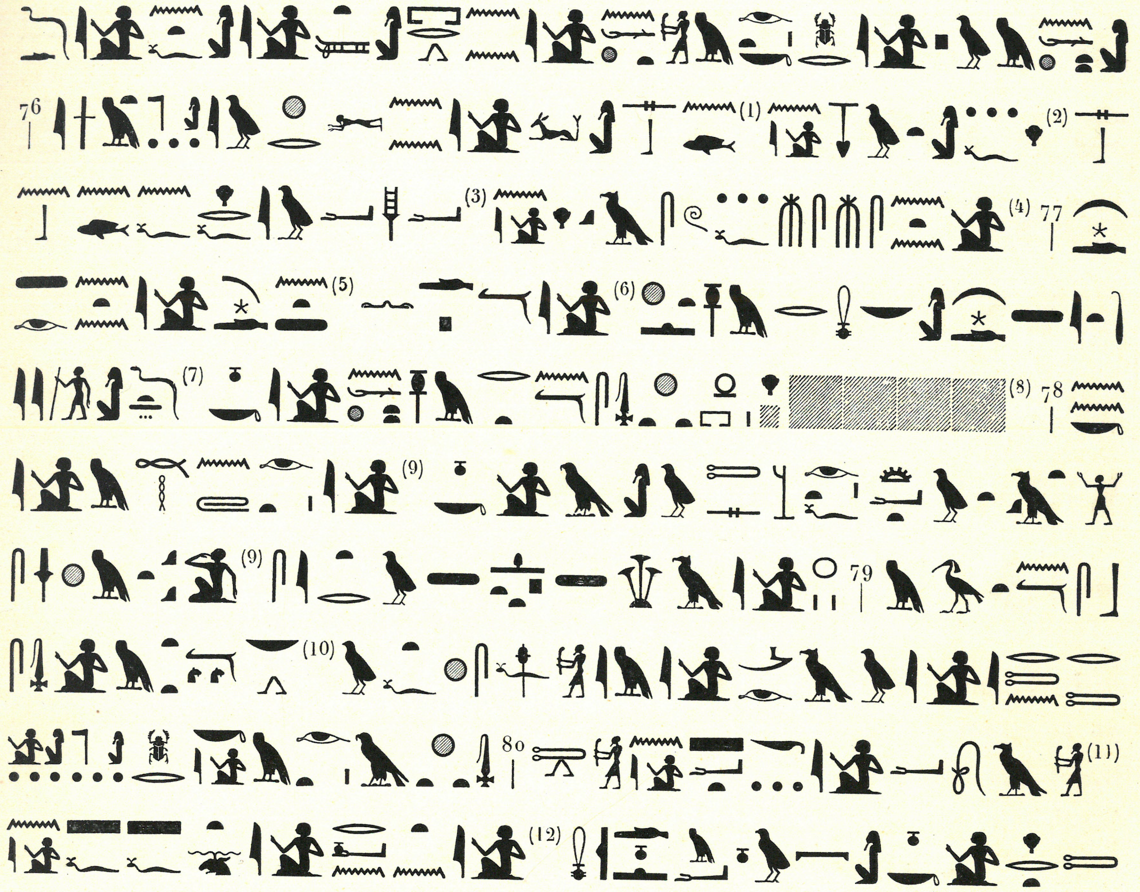
(11) *Msahiti*, l. 120 :

(12) *Msahiti*, l. 120 : , sans .

(13) *Msahiti*, l. 120 :

(14) *Msahiti*, l. 120 :

(15) *Msahiti*, l. 121 :



(1) *Msahiti*, l. 121 :

(2) *Msahiti*, l. 121, ajoute (?) après .

(3) *Msahiti*, l. 122, intercale ici .

(4) *Msahiti*, l. 122 : . Le premier groupe manque.

(5) *Msahiti*, l. 122, répète à la place de .

(6) *Msahiti*, l. 122 : (?) (?)

(7) *Msahiti*, l. 122 : (?) (?) (?) (?)

(8) *Msahiti*, l. 122-123 :

(9) *Msahiti*, l. 123 :

(10) *Msahiti*, l. 123 : (?) (?) (?) (?) . La lecture des deux signes placés sous le , dans le texte de *Nakhiti*, est très peu certaine. L'original porte en cet endroit deux taches d'aspect identique et dont la forme correspond approximativement à , surmonté d'une autre tache plus petite et ronde, mais que nous n'avons pas réussi à déchiffrer exactement. Il est en tout cas impossible d'y voir le groupe que donne *Msahiti*. Le scribe a évidemment eu à transcrire un texte mal écrit ou dont le sens ne lui était pas clair.

(11) *Msahiti*, l. 124 :

(12) *Msahiti*, l. 124 : (?) (?) (?)



Le chapitre suivant, qui commence à la fin de la ligne 84 et finit au milieu de la ligne 87, nous est parvenu en quatre exemplaires complets. Deux se lisent sur le couvercle (intérieur, premier registre, l. 107-114) et la caisse (intérieur, côté 3, l. 133-135) du sarcophage de Msahiti; un troisième a été conservé par le couvercle de cercueil scié en deux morceaux qui tenait lieu de porte à la chambre sépulcrale de Nakhiti (= *Nakhiti* A, l. 13-16, voir plus haut, p. 40); le quatrième est peint sur la face interne du couvercle du cercueil de Nakhiti (caisse extérieure = *Nakhiti* B, l. 10-14, voir plus haut, p. 56). La copie que nous en donnons ci-dessous contient plusieurs variantes de détail intéressantes. Le morceau, dans son ensemble, s'écarte très peu, néanmoins, des versions déjà publiées.

(1) *Msahiti*, l. 124 : . Le n'est pas certain dans *Nakhiti*. Il semble qu'il y aurait lieu de lire .

(2) *Msahiti*, l. 124 : (?) .

(3) *Msahiti*, l. 124 : .

(4) *Msahiti*, l. 124 : .

(5) *Msahiti*, l. 124 : (?) 125 (?) .

(6) Restitué d'après *Msahiti*, l. 125.

(7) *Msahiti*, l. 125, remplace le groupe par .

(8) *Msahiti*, l. 125, remplace par .

(9) *Msahiti*, l. 126, supprime un des deux membres de phrases mis en parallélisme et donne seulement : .



Les lignes 87-94 reproduisent une version écourtée d'un chapitre que nous connaissons déjà par *Msahiti* (caisse, intérieur, côté 3, l. 135-142, et couvercle, premier registre, l. 144-147), *Nakhiti* A, l. 16-28, et *Nakhiti* B, l. 14-25. (Voir plus haut, p. 41 et 57.)



(1) La partie soulignée du texte est écrite en noir dans l'original.

(2) *Msahiti*, A, l. 133 : ; *Msahiti*, B, l. 107, est lacuneux; *Nakhiti* A, l. 14 : ; *Nakhiti* B, l. 11 : (*sic*) .

(3) *Msahiti*, A, l. 134 : ; effacé dans *Msahiti*, B; semblable dans *Nakhiti* A, l. 14; *Nakhiti* B, l. 11 : .

(4) Les autres versions omettent : .

(5) *Msahiti*, A et B, donnent : ; *Nakhiti* A et B sont conformes à C.

(6) *Msahiti*, A, l. 134 : ; *Msahiti*, B, l. 111 : (sans); *Nakhiti* A, l. 15 : ; *Nakhiti* B, l. 13 : .

(7) *Msahiti*, A et B : (?); *Nakhiti* B, l. 13 : .

(8) *Msahiti*, A, l. 135 : ; même forme dans *Nakhiti* B, l. 13.

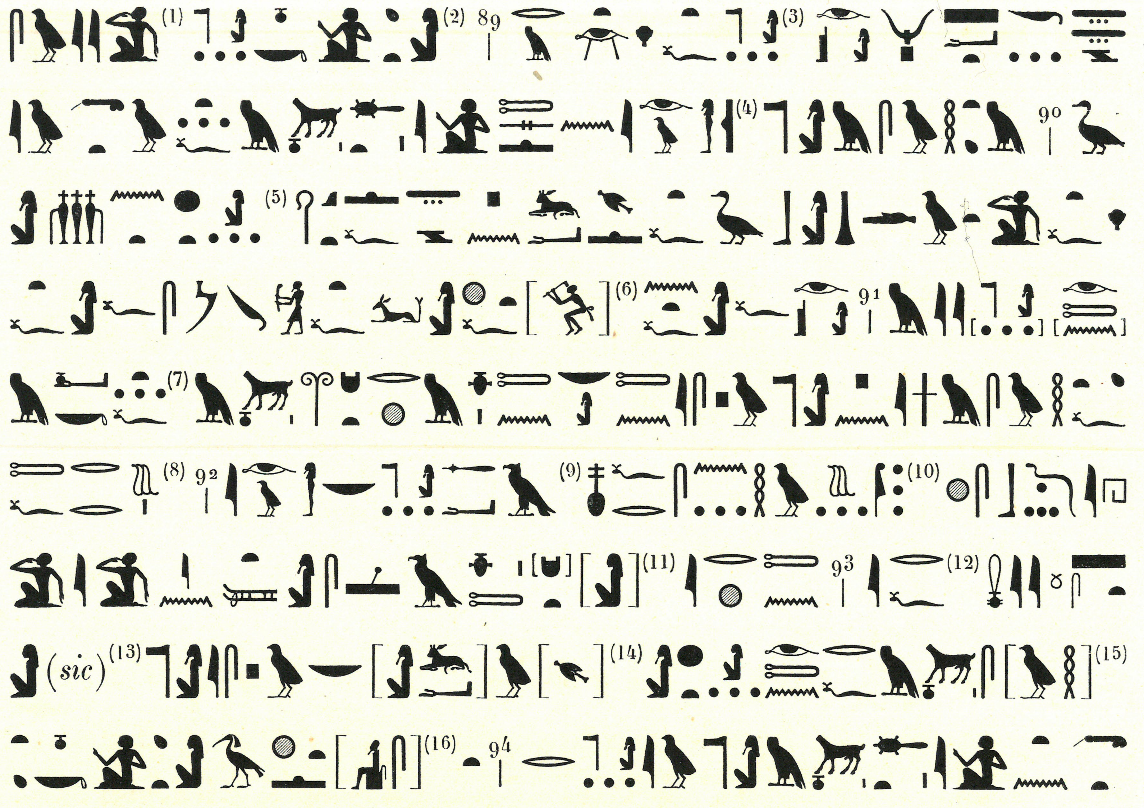
(9) *Msahiti*, A, l. 135 : (sans); *Msahiti*, B, l. 113 : ; *Nakhiti* A, l. 16 : (sans); *Nakhiti* B, l. 13 : .

(10) Traits rouges horizontaux dans l'original.

(11) *Msahiti*, A, l. 135 : .

(12) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 17.

(13) Les autres versions ajoutent toutes le déterminatif ou .



(1) *Msahiti*, B, l. 117 : ; *Nakhiti* A, l. 17 : .

(2) Les quatre autres versions intercalent ici : .

(3) *Msahiti*, A, l. 136 : ; *Msahiti*, B, l. 118 : . Les autres versions de Nakhiti sont semblables entre elles.

(4) *Nakhiti* B, l. 17, intercale : .

(5) *Nakhiti* B, l. 17 : .

(6) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 20.

(7) *Msahiti*, A, l. 137 : ; *Msahiti*, B, l. 123 : ; *Nakhiti* B, l. 18 : .

(8) *Msahiti* : .

(9) *Msahiti* ajoute ici , qui manque dans *Nakhiti* A et B.

(10) Les autres versions écrivent : .

(11) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 22.

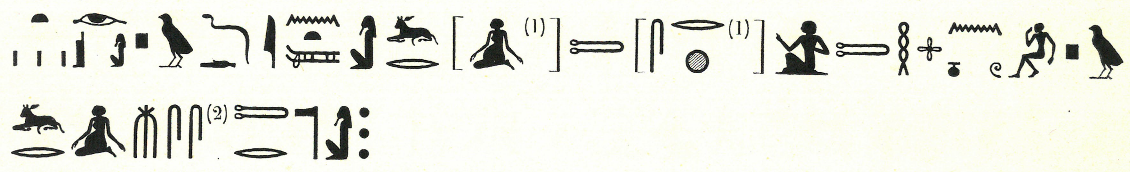
(12) *Msahiti* : .

(13) *Msahiti*, A, l. 138 : (comme *Nakhiti* A et B).

(14) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 22.

(15) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 22.

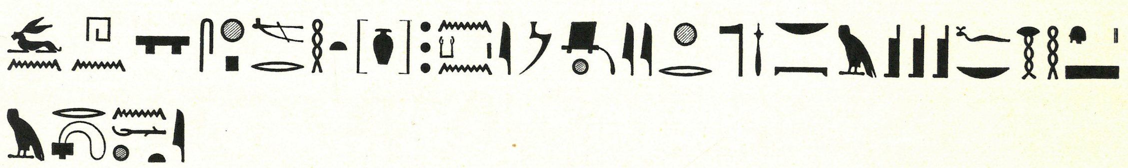
(16) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 23; *Msahiti*, A, l. 138 : ; *Msahiti*, B, l. 130 : (?) . *Nakhiti* A, l. 23 : ; *Nakhiti* B, l. 20 : .

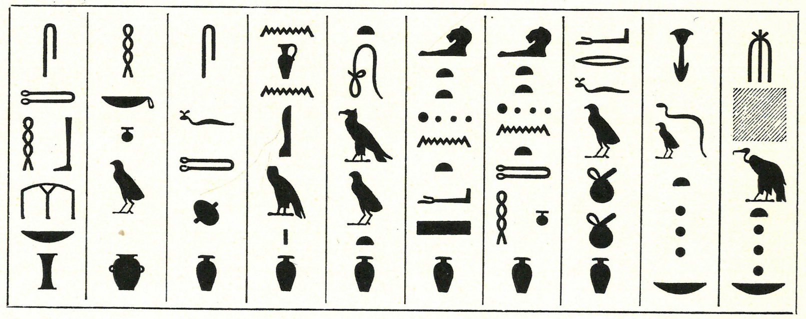


INTÉRIEUR. — CAISSE. *CÔTÉ 1.* Encadrement polychrome, comme sur la caisse extérieure (voir p. 63).

Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (→)

Deuxième registre. Table basse supportant sept vases dont la coloration simule le granit et l'albâtre. Au-dessus, une liste de parfums, d'onguents et de fards : (→)





A droite et à gauche de la liste, quatre paquets de vêtements groupés deux par deux.

Sous la table, au centre, un chevet orné de deux fleurs de lotus, dont le fût porte l'inscription suivante, en trois colonnes : (→) 1 2 3 . A droite, une harpe et un éventail; à gauche, un miroir dans sa gaine(?) et huit boulettes d'encens. Les inscriptions sont effacées.

(1) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 23.

(2) De à , la lecture du passage est sujette à caution. Elle s'appuie surtout sur le texte de *Nakhiti* A et sur celui de *Msahiti*.

Côté 2. Encadrement polychrome.

Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (←)

Deuxième registre. Groupe de sept greniers et colonnade. Au-dessus, l'inscription suivante : (←) . Entre les colonnes et au-dessus de chacun des greniers : (←)

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

Troisième registre. Au centre, deux paires de sandales; à droite, neuf boules d'encens (noires) : (←) 1 2 ; à gauche, huit paquets de vêtements, sur deux rangs : (←) 1 2 .

Côté 3. Encadrement polychrome.

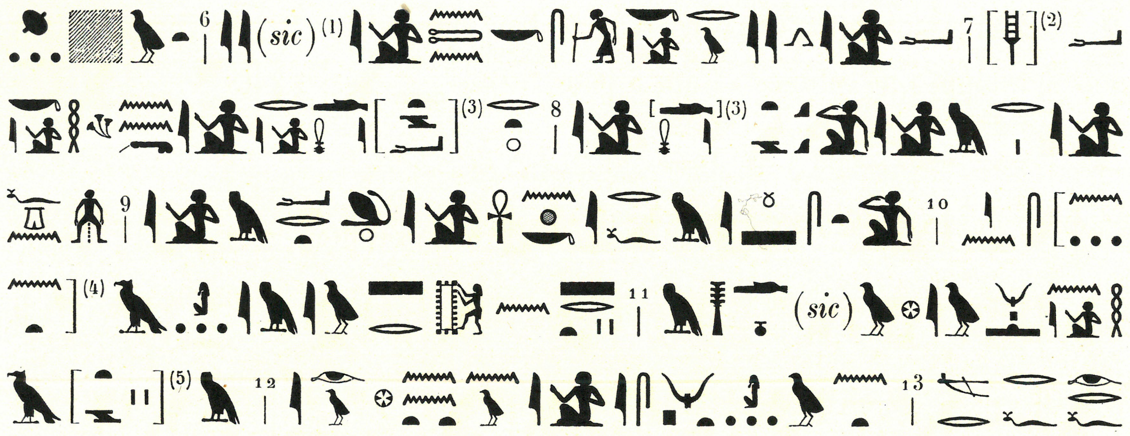
Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (→)

Deuxième registre. Soixante et onze colonnes de texte (→).

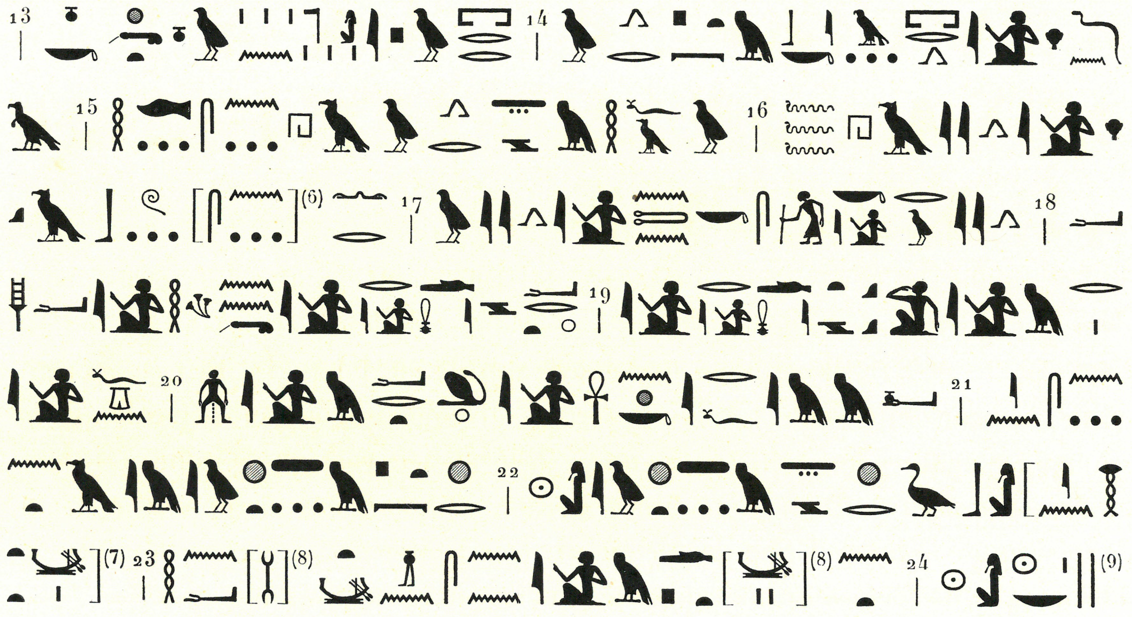
Les lignes 1 à 13 (début) sont consacrées à un chapitre intitulé : . Le texte semble tout d'abord se poursuivre jusqu'à la colonne 24. Mais en le comparant à la version qui en est donnée par le cercueil de (caisse, intérieur, côté 3; voir plus loin, p. 119), on constate dans celle-ci, au commencement de la ligne 13, immédiatement après , la présence des deux traits rouges qui indiquent la fin d'un chapitre. Sur le sarcophage de (caisse, intérieur, côté 3; voir plus loin, § III), où se lisent les mêmes formules, la coupure n'est pas marquée. Cette omission est commune, d'ailleurs, et nous en avons noté des exemples dans les pages qui précèdent [(1)]. Les scribes, le fait a été souvent démontré, n'apportaient qu'un soin relatif à leur besogne, qu'ils expédiaient machinalement. Mais il semble aussi, et nous pensons en trouver la preuve ici, que lorsqu'ils transcrivaient à la suite un groupe de chapitres portant un titre semblable, comme c'est le cas pour les trois qui se succèdent de la ligne 1 à la ligne 32, et pour les que nous avons reproduits dans ce qui précède [(2)], ils s'en rapportaient à l'intelligence du lecteur pour les diviser, et qu'ils n'écrivaient le titre commun qu'une seule fois, en tête de la série. On peut supposer également, ce qui est non moins vraisemblable, que les sections que nous considérons comme des chapitres ne sont en réalité que de simples paragraphes qu'il était loisible d'isoler par un signe approprié ou de transcrire à la suite sans interruption, les chapitres seulement étant annoncés par des rubriques spéciales.

1 [(3)] 2 3 4 5

(1) Voir entre autres p. 42 et 55.
(2) Pages 40, 41 et 43.
(3) La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original.

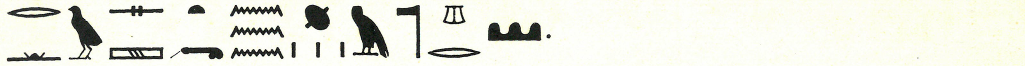


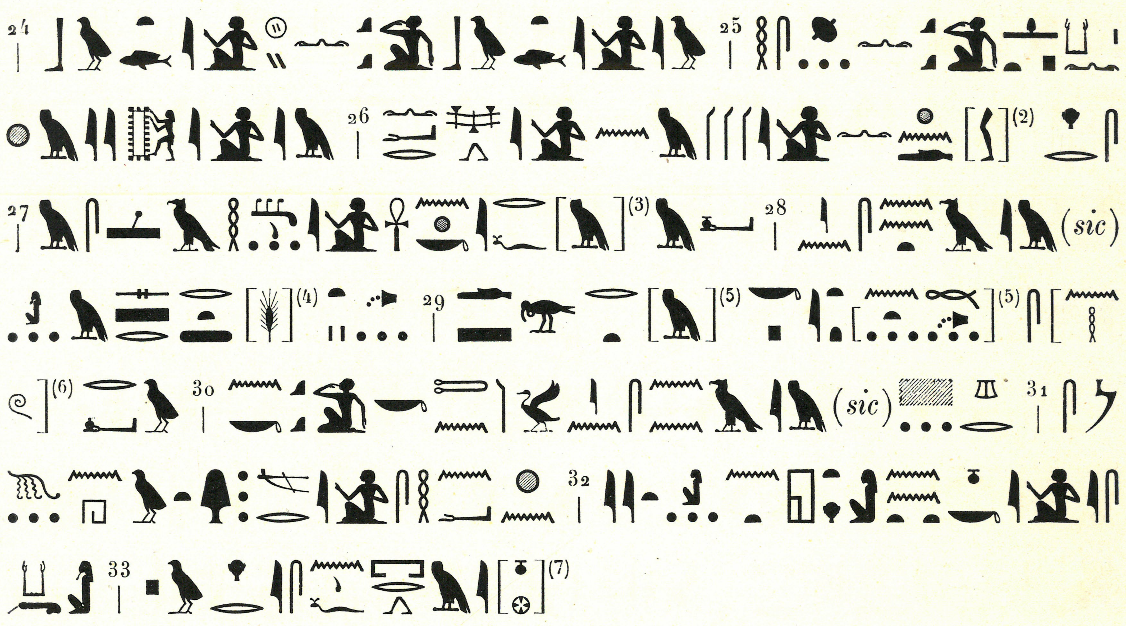
Le chapitre suivant reprend au milieu de la ligne 13 et finit à la ligne 24. Il reproduit presque mot pour mot le précédent dans sa première moitié.



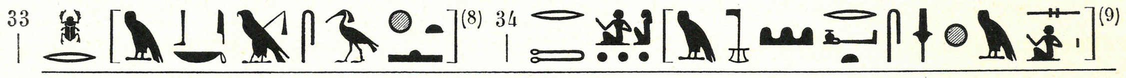
Le texte qui vient après, et qui s'étend de la ligne 24 (fin) à la ligne 32, présente, au début, beaucoup d'analogie avec les chapitres LI, LII et CII du *Livre*

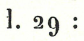
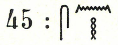
(1) Il faut probablement lire : , comme dans *Maït*, l. 5; *Khiti*, l. 9-10, intercale la phrase suivante : .
(2) Restitué d'après *Maït*, l. 7.
(3) Restitué d'après *Maït*, l. 8.
(4) Restitué d'après *Maït*, l. 10.
(5) Restitué d'après *Khiti*, l. 21.
(6) Restitué d'après *Khiti*, l. 29.
(7) Restitué d'après *Maït*, l. 22.
(8) Restitué d'après *Maït*, l. 23.
(9) Ces deux traits sont en rouge dans l'original.

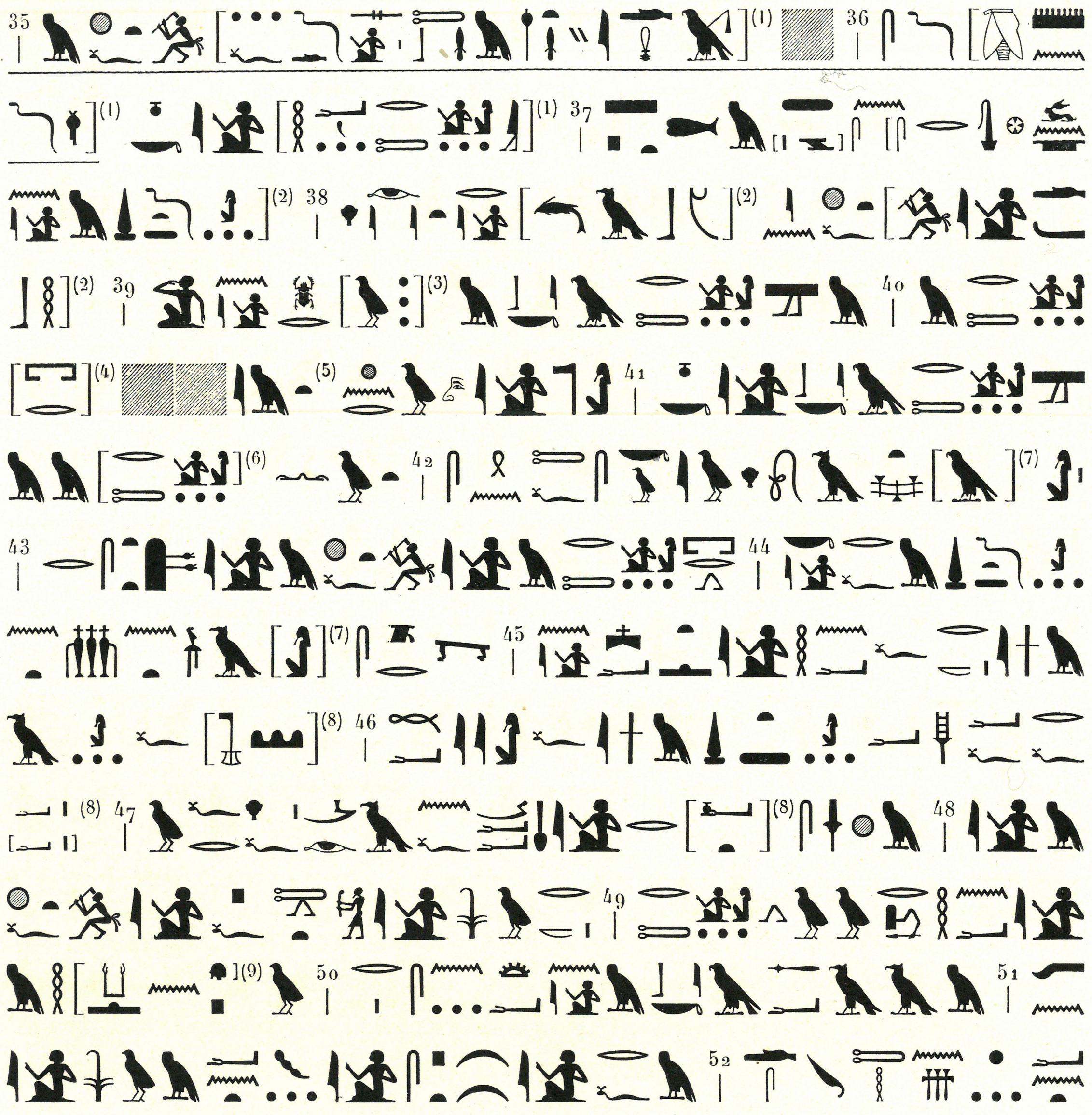
des morts et avec un chapitre conservé par deux cercueils de Bershéh[1], beaucoup plus développé que celui-ci, et qui a pour titre : 




Les lignes 33 (fin) à 71 contiennent le texte d'un chapitre que nous avons déjà rencontré dans *Nakhiti* A, l. 37-54, et dans *Nakhiti* B, l. 34-52 (voir plus haut, p. 45 et 61). Il est assez gravement mutilé au début. Le titre, en particulier, a beaucoup souffert, mais les rares groupes qui en subsistent laissent voir que, sur un point tout au moins, il différait légèrement de celui des deux autres exemplaires. D'une manière générale, cette version se rapproche beaucoup plus de *Nakhiti* A que de *Nakhiti* B. Elle renferme un certain nombre de variantes et de formes orthographiques qui en justifient la publication.



(1) Nos 28083 et 28085. LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 187 et 203, et *Textes religieux*, XXIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 150 et seq.
(2) Restitué d'après *Maït*, l. 26.
(3) Restitué d'après *Maït*, l. 27.
(4) Restitué d'après *Maït*, l. 28.
(5) Restitué d'après *Maït*, l. 29.
(6) *Maït*, l. 29 : ; *Khiti*, côté 3, l. 45 : .
(7) Restitué d'après *Khiti*, côté 3, l. 51.
(8) Restitué d'après *Nakhiti* A, couvercle, l. 37.
(9) Restitué d'après *Nakhiti* B, couvercle, l. 34.



(1) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 35. La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original.

(2) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 35-36.

(3) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 36. *Nakhiti* A, l. 39, donne . La lacune est un peu petite pour contenir ; le sens est d'ailleurs le même.

(4) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 39. Il est malaisé de combler avec certitude la lacune qui suit. *Nakhiti* A, l. 40, est incomplet : . La leçon paraît être différente dans *Nakhiti* B, l. 36 : .

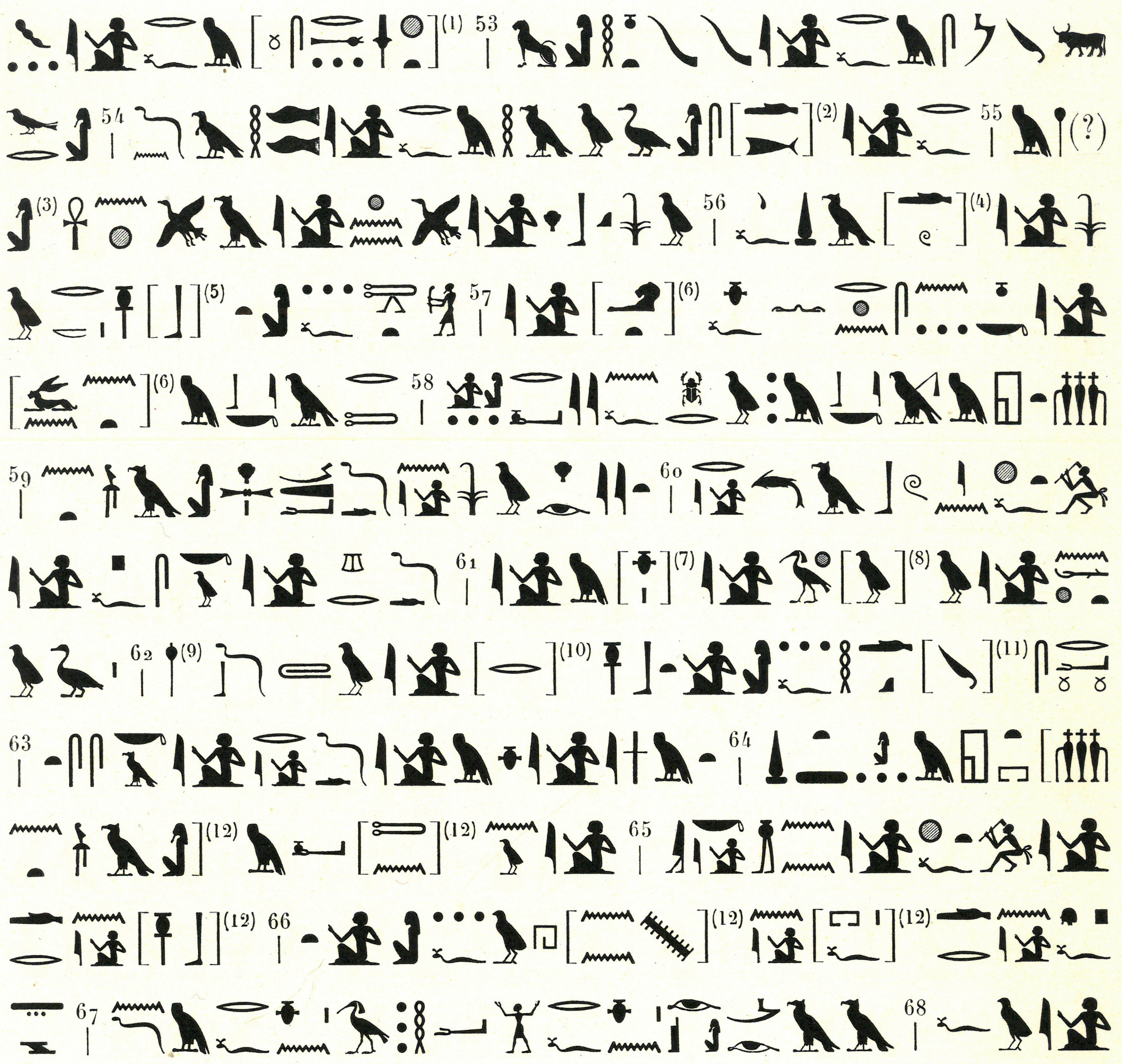
(5) Nous croyons pouvoir lire ce groupe , mais sans certitude. *Nakhiti* A, l. 40, donne à la place , ce qui n'est guère plus satisfaisant.

(6) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 40 : .

(7) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 41.

(8) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 42.

(9) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 43.



(1) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 45.

(2) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 46.

(3) *Nakhiti* A, l. 46, et *Nakhiti* B, l. 42, portent à la place de ce signe.

(4) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 46.

(5) *Nakhiti* A, l. 46 : ; *Nakhiti* B, l. 43 : . La lacune ne peut contenir plus d'un signe. La forme se retrouve dans *Nakhiti* A, l. 49 et ici, à la ligne 62 : .

(6) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 47.

(7) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 48.

(8) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 45.

(9) L'orthographe fournie par *Nakhiti* B (voir p. 62) est certainement fautive en ce qui concerne le signe initial.

(10) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 45.

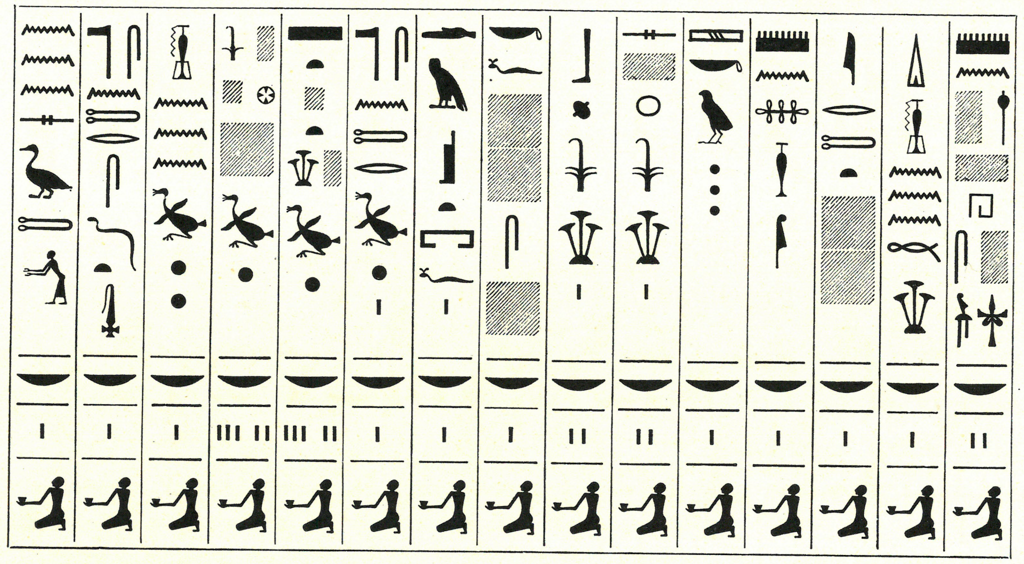
(11) Restitué d'après *Nakhiti* B, l. 45. Cette version ajoute le pronom ; la lacune est trop petite pour contenir ce groupe.

(12) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 49.

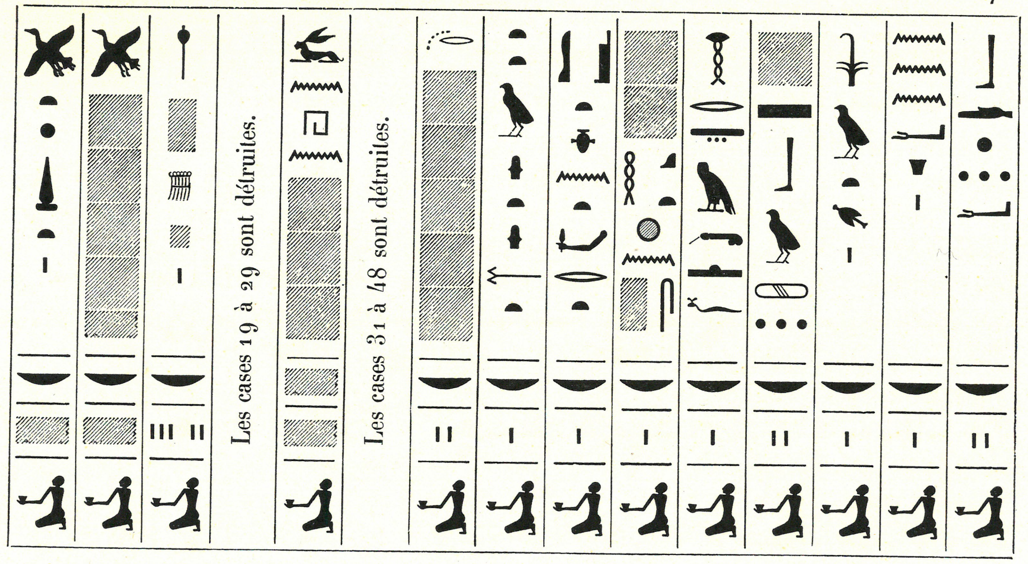


Troisième registre. Table d'offrandes de soixante-douze cases. Les cases 19-29 et 31-48 sont complètement effacées. Les trois premières sont écrites en rouge.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

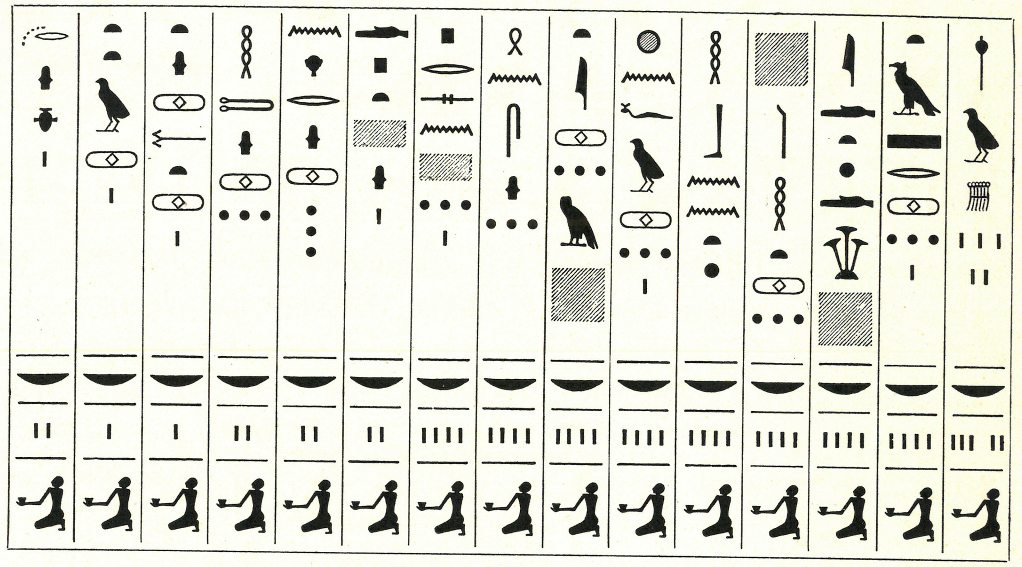


16 17 18 30 49 50 51 52 53 54 55 56 57



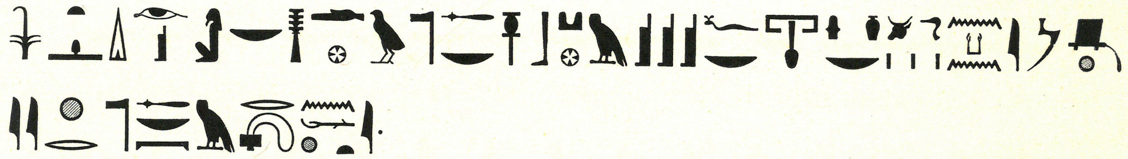
(1) Restitué d'après *Nakhiti* A, l. 52 (voir p. 46).

58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72

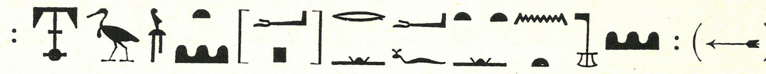


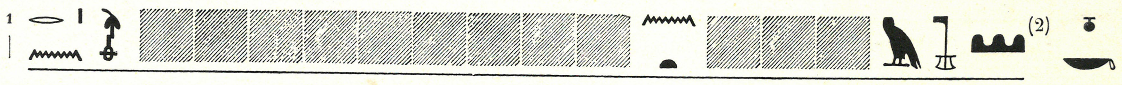
Côté 4. Encadrement polychrome.

Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (←)

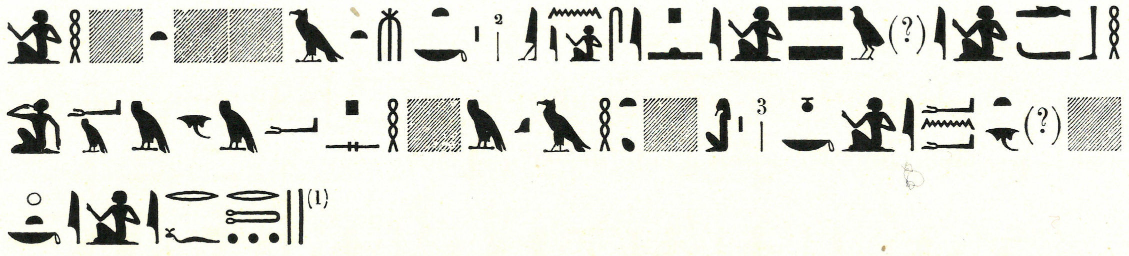


Deuxième registre. La disposition de ce registre est à peu près semblable à celle de la caisse extérieure. On y trouve reproduits les mêmes objets.

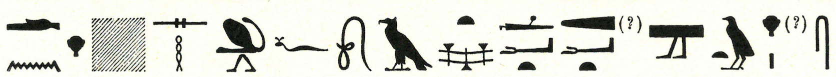
Le chapitre qu'on lit au commencement du panneau, et dont le titre est malheureusement détruit presque en entier, se retrouve sur les cercueils nos 28086 (côté 4, troisième registre, l. 65-66) et 28118 (côté 2, second registre, l. 1-10) du Musée du Caire (1). Il est tronqué ici comme sur le n° 28086 et diffère sensiblement, autant que son état de dégradation permet de le voir, des deux autres versions. Le texte du cercueil n° 28118 du Caire a conservé son intitulé intact :  : (←)



(1) Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 237, et t. II, p. 113.
(2) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.



Vient ensuite, à la fin de la colonne 3, un court membre de phrase, séparé de ce qui précède par les deux traits rouges qui marquent le passage d'un chapitre à un autre. Tenant compte de cet indice, et malgré l'absence de titre, nous avons cru pouvoir le séparer du texte qu'il suit : (←)



La fausse porte est figurée immédiatement après; puis un tableau où sont représentés le mobilier funéraire et les offrandes destinés au mort[2].

1. Trois vases posés sur une selle, le premier et le troisième sont bleus, le second jaune.
2. Vase strié de rouge et de bleu[3]. Texte en rouge : (←).
3. Paquet carré. Le vase et le paquet sont placés sous la selle.
4. Cuisse de bœuf (rouge).
5. Cœur (rouge; la partie supérieure est bordée de blanc).
6. Pièce de viande composée de quatre côtes (rouge et blanc).
7. Table sous laquelle deux coffres (jaunes) sont placés : celui de gauche est nommé, celui de droite.

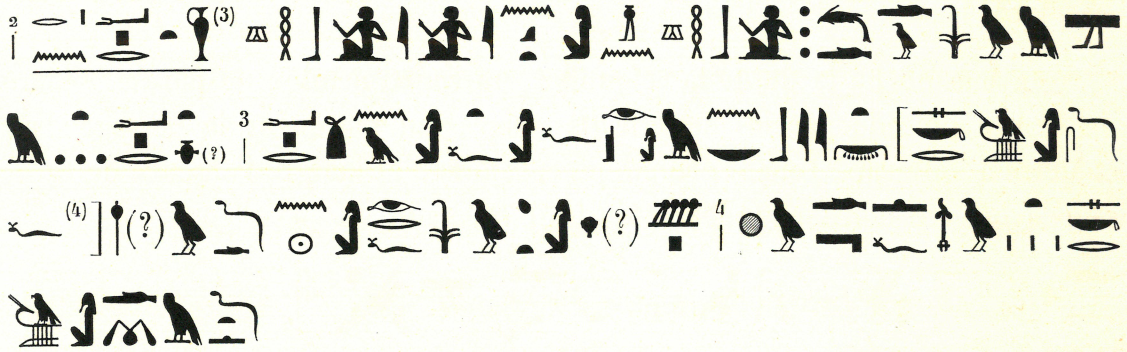
Le texte reprend ensuite sur huit colonnes (←).

Ligne 1, chapitre relatif aux vases qui figurent au début du tableau.

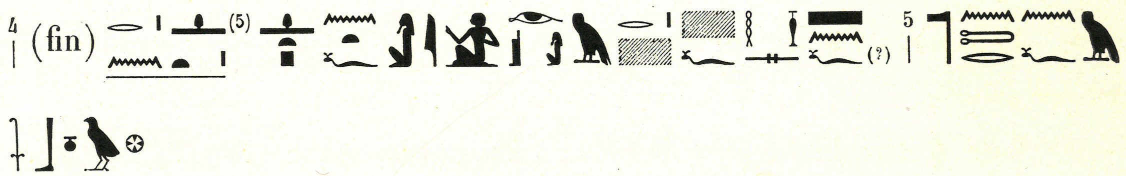


(1) Deux traits horizontaux rouges dans l'original.
(2) Pour la disposition générale de ces objets, voir les planches XIX, 1, et XX.
(3) On trouvera la forme exacte de ce vase dans Lacau, *op. cit.*, t. II, pl. XXXII, n° 49.
(4) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.

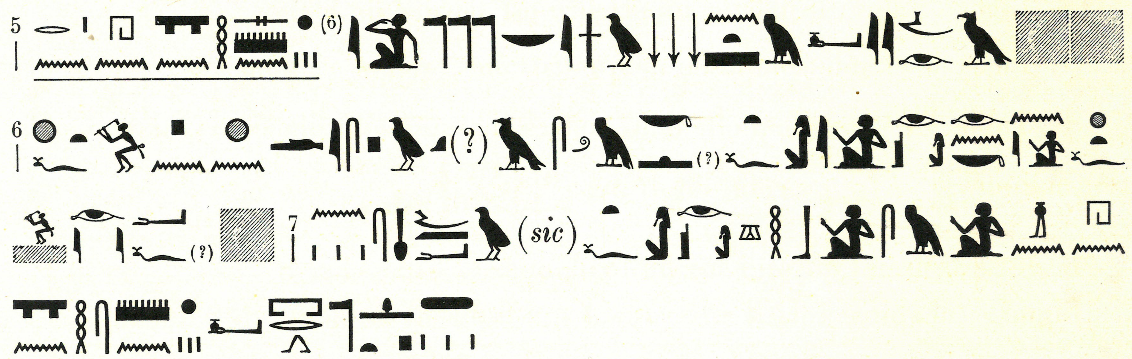
Lignes 2-4. Chapitre du vase *aperit*[1]. Le scribe a certainement commis une erreur. On devrait trouver logiquement ici le [2], qui est annoncé par la présence du vase *senbit* à côté des trois.



Lignes 4 (fin) et 5, chapitre concernant la table d'offrandes.

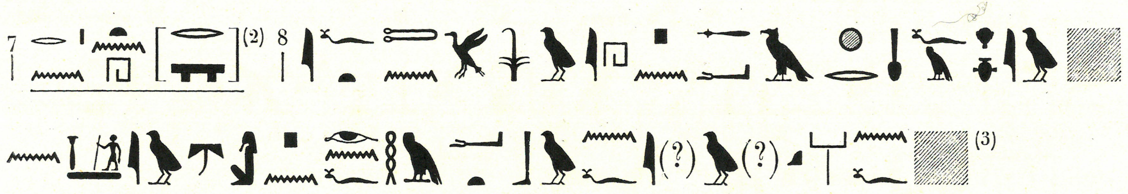


Lignes 5 (fin) à 7. Ce chapitre se rapporte à l'un des coffres placés sous la table qui figure dans le tableau que nous venons de décrire.



(1) Ce chapitre figure sur le cercueil de Msahiti; le titre en est signalé dans Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 125.
(2) Ce chapitre figure également sur le cercueil de Msahiti; voir Lacau, *op. cit.*, t. II, p. 125.
(3) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
(4) Les signes placés entre crochets sont tracés en sens inverse du reste de l'inscription dans l'original.
(5) Les signes soulignés sont écrits en rouge dans l'original. Ce chapitre diffère du qui paraît sur le cercueil de Msahiti. Cf. Lacau, *op. cit.*, t. II, p. 124.
(6) La partie soulignée du texte est écrite à l'encre rouge dans l'original.

Lignes 7 (fin) et 8. Chapitre relatif à l'autre coffre. Il est connu par le cercueil de [1].



Ces textes sont assez mal écrits et d'une lecture difficile.

8. Une *shenti* : (inscription en rouge).

9. Un vase mi-partie noire mi-partie rouge : (inscription en rouge[4]).

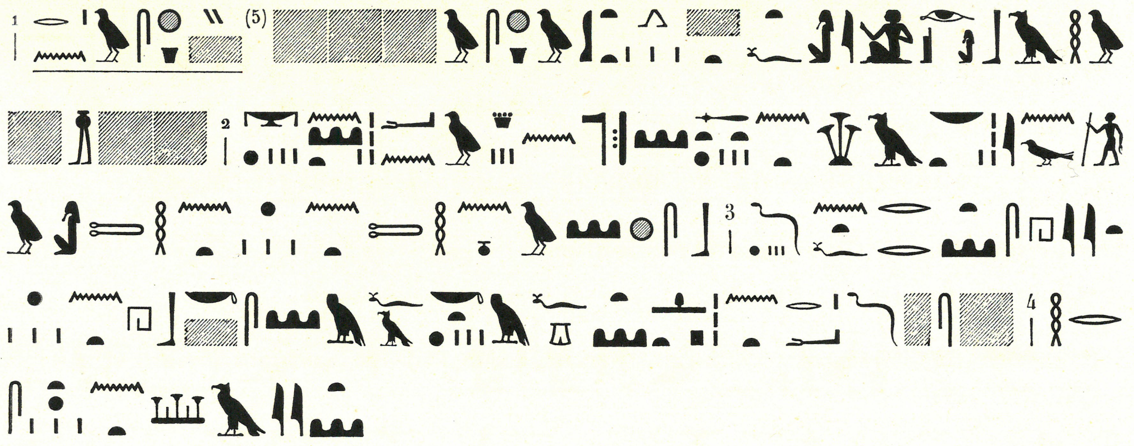
10. Autre vase semblable : (inscription en rouge).

11. Un collier : (inscription en rouge).

12. Un autre collier pareil : (inscription en rouge).

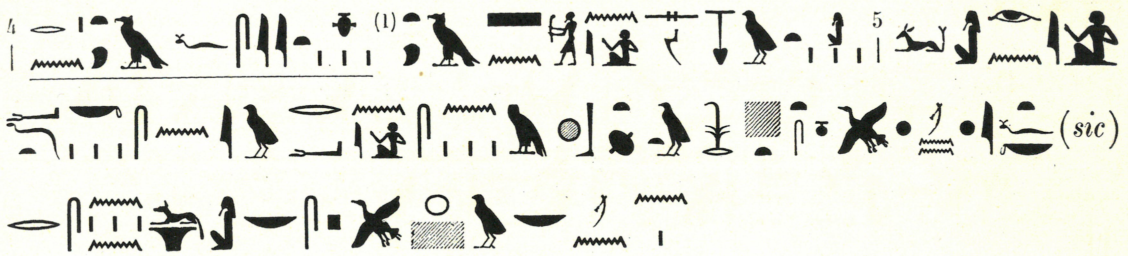
13. Un lit.

A côté de ces objets, un texte de cinq colonnes : (←)
Lignes 1-3, chapitre des colliers pectoraux.



[1] Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 126.
[2] La partie soulignée du texte est écrite à l'encre rouge dans l'original.
[3] La lecture des derniers groupes est peu certaine.
[4] Pour la forme de ce vase, voir Lacau, *op. cit.*, t. II, pl. XXXI, n° 31.
[5] La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original.

Lignes 4 (fin) à 5. Chapitre des vases



La fin de ce petit texte est un peu embrouillée. Le scribe n'ayant que peu de place à sa disposition a dû entasser les signes et doubler la colonne en deux endroits. Cette partie de l'inscription se présente ainsi sur le monument :

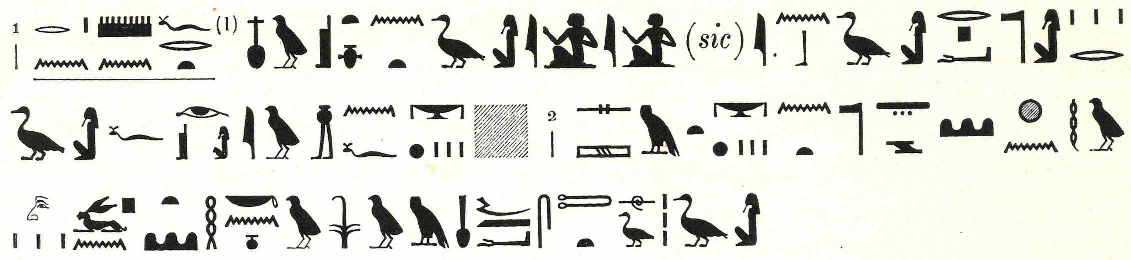


14. Une paire de bracelets de perles rouges, jaunes et bleues :

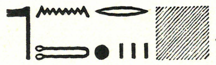
15. Une paire de bracelets semblables :

16. Deux pendants de collier : (les inscriptions qui accompagnent ces objets sont en rouge).

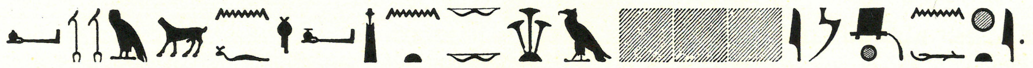
Sur le côté, un texte de deux colonnes : (←)
Chapitre relatif aux bracelets représentés précédemment.

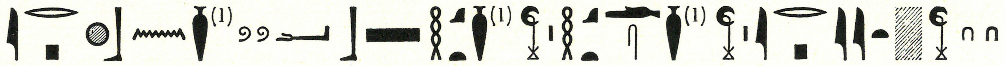


[1] La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original.

17. Quatre boules d'encens noires : , au-dessus d'une palette d'écrivain.

18. Deux sceptres couchés et deux arcs, dont l'un muni de sa corde :



15. Table supportant quatre corbeilles contenant des vases. Ces vases sont semblables à ceux qui sont reproduits à la pl. XX, 2 : ceux des trois premières corbeilles correspondent comme forme aux flacons de la troisième corbeille de la planche; la quatrième est identique au vase qui est placé dans le second panier :  (inscription en rouge).

Sous la table, trois paquets rectangulaires et trois paquets ronds. Les noms de ces objets, qui étaient tracés en rouge, ont disparu.

Les caisses étaient hermétiquement closes. De longues chevilles de bois dur fixaient solidement leurs couvercles. Il fallut quelque peine pour les ouvrir et atteindre la momie. Celle-ci disparaissait sous un amas de pièces d'étoffe; les unes, bourrées en tempons, servaient à la caler; les autres, pliées régulièrement ou déployées dans toute leur longueur, la recouvraient entièrement (voir pl. XXI, 1). Le corps reposait sur le flanc gauche, couché sur une sorte de claie munie de six pieds de 0 m. 05 cent. de haut., la tête soutenue par un chevet en bois (ce chevet figure sur la planche XXIII, 1).

Sous ce lit funéraire, à même le fond du cercueil, se trouvait une série de cannes, de sceptres, d'armes et d'objets divers, disposés dans l'ordre suivant, en commençant par la gauche du sarcophage :

1. Un morceau de galène.

2. Un sceptre et deux en bois liés ensemble par une cordelette, la partie supérieure tournée vers les pieds du mort.

3. Une palette à broyer le fard, en granit gris, de forme, légèrement évidée en carré à la face supérieure.

4. Deux flèches un peu endommagées.

(1) Les déterminatifs ont la forme des flacons contenus dans la corbeille qui figure à la pl. XX, 2.

5. Un bâton de commandement à pommeau arrondi (1) et un sceptre attachés ensemble.

6. Un groupe de six flèches armées de silex et encore munies de leurs pennes.

7. Une flèche semblable aux précédentes.

8. Un arc en bois dur.

9. Une flèche.

10. Un objet indéterminé qui semble devoir être identifié avec la queue que certains personnages portaient pendue à la ceinture de leur pagne. Il est composé d'une matière grisâtre très friable et recouvert à l'une de ses extrémités d'un enduit noir.

11. Deux flèches.

12. Une flèche armée d'une lame de silex tranchante et plate au sommet.

13. Un long bâton droit.

D'autres objets étaient déposés autour de la momie, parmi les linges qui la maintenaient en place. Leur position respective fut relevée avec soin. Ce sont :

1. Derrière la tête, à l'angle droit du cercueil, deux vases en albâtre bouchés par un chiffon lié à la naissance du col au moyen d'une cordelette. Ces vases contiennent des onguents durcis (pl. XXIII, 2) (2).

2. Près de ces récipients, au pied du chevet, deux petits sachets en étoffe, fermés par un fil et scellés. Ils renferment une matière pulvérulente de couleur rousse, dont la composition n'a pu être déterminée.

3. Un vase en terre cuite, la panse tournée en haut (pl. XXIII, 1).

4. A côté de celui-ci, un en bois (pl. XXIII, 1).

5. Devant la face du mort, deux pièces d'étoffe pliées régulièrement et un miroir à disque de bronze, muni d'un manche en bois affectant la forme d'un support d'enseigne (pl. XXII, 1).

(1) Sans doute la canne, souvent représentée sur les cercueils du moyen empire. Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, fig. 349.

(2) Ces vases sont conservés au Musée du Louvre. Il serait intéressant de faire l'analyse des matières qu'ils renferment.

6. Un peu plus haut, près du sommet de la tête, un vase d'albâtre semblable à ceux qui sont mentionnés ci-dessus.

7. A l'emplacement des pieds, deux sandales votives à semelles de bois (pl. XXIII, 1).

8. Près des sandales, une petite aiguière en bronze posée dans un bassin minuscule également en bronze (voir pl. XXII, 2-4, où ces vases sont reproduits à peu près grandeur naturelle).

9. Un objet composé d'une lame de bronze assez mince, de forme rectangulaire, arrondie à l'extrémité, et d'un manche assez court, en bois, qui est peut-être le rasoir du mort (voir pl. XXIII, 3; la figure reproduit l'objet presque à sa grandeur originale)[1].

On remarquera là encore que tous ces accessoires et les armes trouvées sous le lit funéraire sont identiques à ceux qui meublaient le sarcophage de Msahiti, de même que la parure du mort, ainsi qu'on va le voir.

Les précautions les plus minutieuses furent également prises pour le démaillotage de la momie, qui fut photographiée plusieurs fois pendant l'opération. Il importait en effet de recueillir avec précision — ce qui a été rarement fait — toutes les observations propres à fournir des renseignements utiles sur les procédés d'ensevelissement en usage sous le moyen empire et, principalement, sur l'emploi et la position encore mal connus des emblèmes prophylactiques ou autres et des bijoux destinés soit à la protection soit à la parure du défunt.

Le corps de Nakhiti était enroulé, depuis le menton jusqu'aux pieds, dans une étoffe frangée qui ne laissait voir que la tête masquée par un cartonnage peint, légèrement déformé à la joue gauche par la pression du chevet (voir pl. III, 2 et XXI, 2). Cette première enveloppe défaite, il apparut étroitement serré dans son maillot et ligoté par un réseau de cordes faites au moyen de lanières de toile tordues, qui prenait naissance un peu au-dessus des hanches pour descendre jusqu'aux pieds; une corde de même nature, s'enchevêtrant en long avec les autres, devant et derrière, passait entre les pieds qu'elle accusait légèrement. Une bande d'étoffe formant étole contournait la nuque; ses deux

[1] Les objets décrits sous les numéros 5, 8 et 9 font partie des collections du Musée du Louvre.

pans, réunis sur le torax, recouvraient le poitrinal du masque et se terminaient en pointe aux genoux. Une autre pièce de linge garnissait l'épaule gauche, pour éviter sans doute l'écrasement du cartonnage. Toutes deux étaient maintenues par une bandelette qui faisait le tour du torse au niveau des pectoraux (pl. XXI, 3).

Une couche assez épaisse de bandes mêlées à des pièces de linge diversement pliées, destinées à combler les creux et à donner à la momie la forme traditionnelle, composait la première enveloppe proprement dite. Le tout formait une masse solide, par suite de l'imprégnation des tissus par les drogues employées pour la conservation du cadavre. Ces étoffes mesuraient en moyenne 3 mètres de long sur 1 m. 15 cent. de large; elles étaient ornées, sur un côté, d'une frange rapportée et portaient, pour la plupart, une marque à l'encre qui semble pouvoir se lire ou (?).

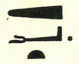
Cette sorte d'empaquetage grossier ayant été enlevé, les lignes rigides du corps apparurent sous des bandelettes plus fines, enroulées autour de chaque membre séparément. Nakhiti, étendu de tout son long, avait les bras ramenés en avant, les mains posées à plat sur le pubis. Il cachait sous chaque aisselle un petit vase en bois; un vase semblable était placé entre ses mains (pl. XXIII, 1). Un collier *ousekh* en perles longues vertes et noires alternant avec des petites perles rondes bleues, muni aux extrémités de plaquettes de faïence bleue semi-circulaires et terminé par une rangée de pendeloques bleues piriformes, plates sur une face, couvrait sa poitrine. Il nous fut malheureusement impossible de le conserver intact, les perles étant collées aux linges et les fils qui les reliaient entre elles étant complètement décomposés. Immédiatement au-dessous de cet ornement, un rang de perles creuses en argent, de différentes grosseurs, les plus volumineuses au centre, les autres à la suite par échelle décroissante de taille, faisait le tour du cou (pl. XXIII, 1). Chacun de ses bras portait un bracelet en perles de couleurs assorties au collier; celui de droite, composé de cinq rangs, montait vers le coude et s'arrêtait à l'avant-bras; celui de gauche n'avait que trois rangs; il était pourvu d'une amulette en terre émaillée bleu foncé, en forme d'olive, gravée d'un scarabée en creux. Les jambes étaient également munies, un peu au-dessus de la cheville, de bracelets pareils, mais à quatre rangs.

Le corps fut enfin mis entièrement à nu sans qu'on trouvât aucun objet sur lui. Il était dans un état de conservation remarquable et complètement desséché. Il avait été évidemment traité avec plus de soin que ceux qu'il nous fut donné

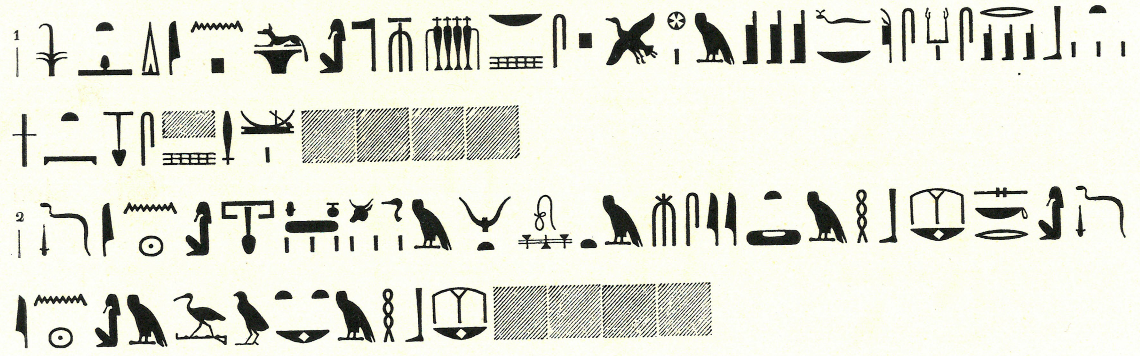
d'examiner pendant les recherches. La peau, à peine jaunie, et assez semblable comme couleur à du parchemin, adhérait étroitement aux os. Nakhiti dut succomber en pleine vigueur et dans la force de l'âge. Sa face exprimait le plus grand calme. La bouche entr'ouverte laissait voir une dentition parfaite, saine et au grand complet. Son crâne, du type dolichocéphale, et sa face avaient été rasés de près au moment des opérations de la momification. Les sourcils, très noirs, étaient encore apparents; les paupières, abaissées sur les yeux — qui n'étaient pas bourrés comme à certaines époques — étaient encore garnies de leurs cils. Les oreilles étaient petites, ourlées finement et bien plantées. Les mains, aux doigts longs et effilés, avaient les ongles soignés et coupés ras. L'ablation des parties génitales n'avait pas été pratiquée. La plante des pieds était intacte et, semble-t-il, teinte au *henné*[1].

II. — PUITS II.

Une seconde chambre funéraire était creusée en face et dans le prolongement du puits n° 1. On y pénétrait par un plan incliné à pente assez raide destiné à faciliter la descente des cercueils. Elle contenait deux sarcophages posés l'un contre l'autre, de même style que les précédents, et en bon état de conservation. La décoration du premier, cependant, est fortement endommagée à l'intérieur de la caisse[2]; le couvercle a également un peu souffert à l'une de ses extrémités, et les deux lignes d'inscriptions dont il est orné sont effacées vers la fin.

1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 80 cent., larg. 0 m. 51 cent., haut. 0 m. 45 cent.

EXTÉRIEUR. — COUVERCLE. Deux lignes horizontales : (→)

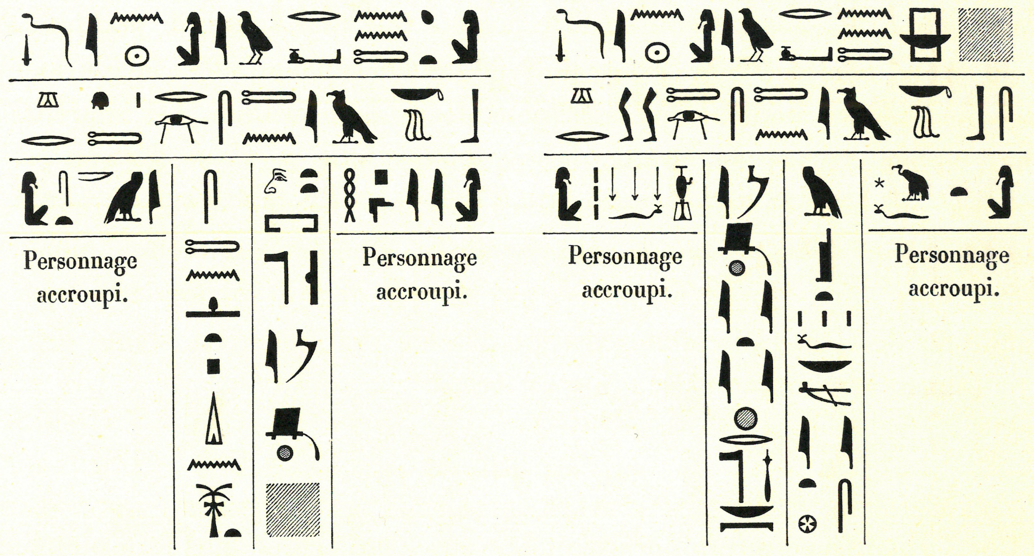


(1) La pratique est curieuse et mérite d'être signalée. Elle n'a jamais été relevée à notre connaissance sur aucune momie du moyen empire.

(2) Ces cercueils sont décrits dans l'ordre où ils ont été extraits de la tombe.

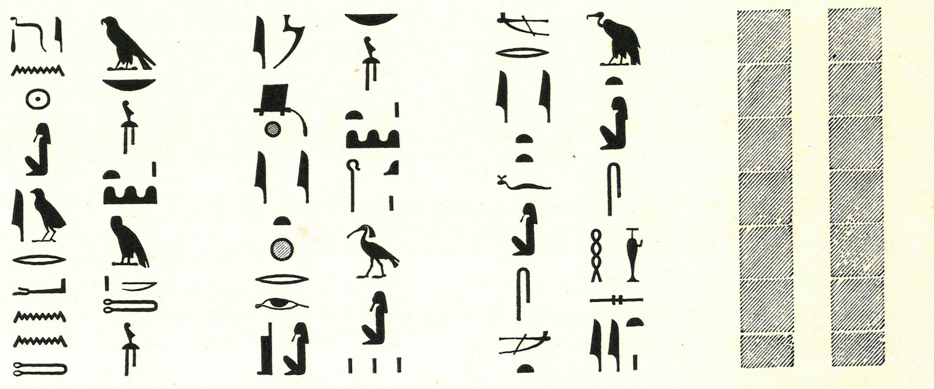
CAISSE. — *CÔTÉS 1 ET 2*. Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

CÔTÉ 1 : (←) *CÔTÉ 2* : (→)



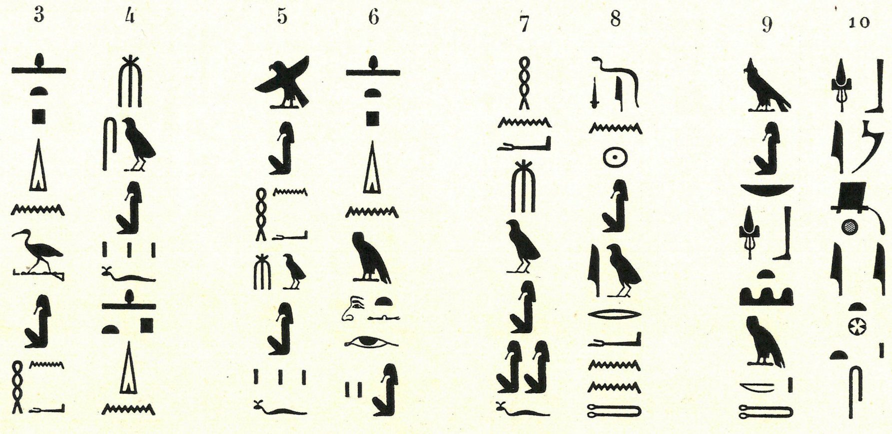
CÔTÉ 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)





Côté 4. Semblable au côté 3 comme disposition. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux : (→)



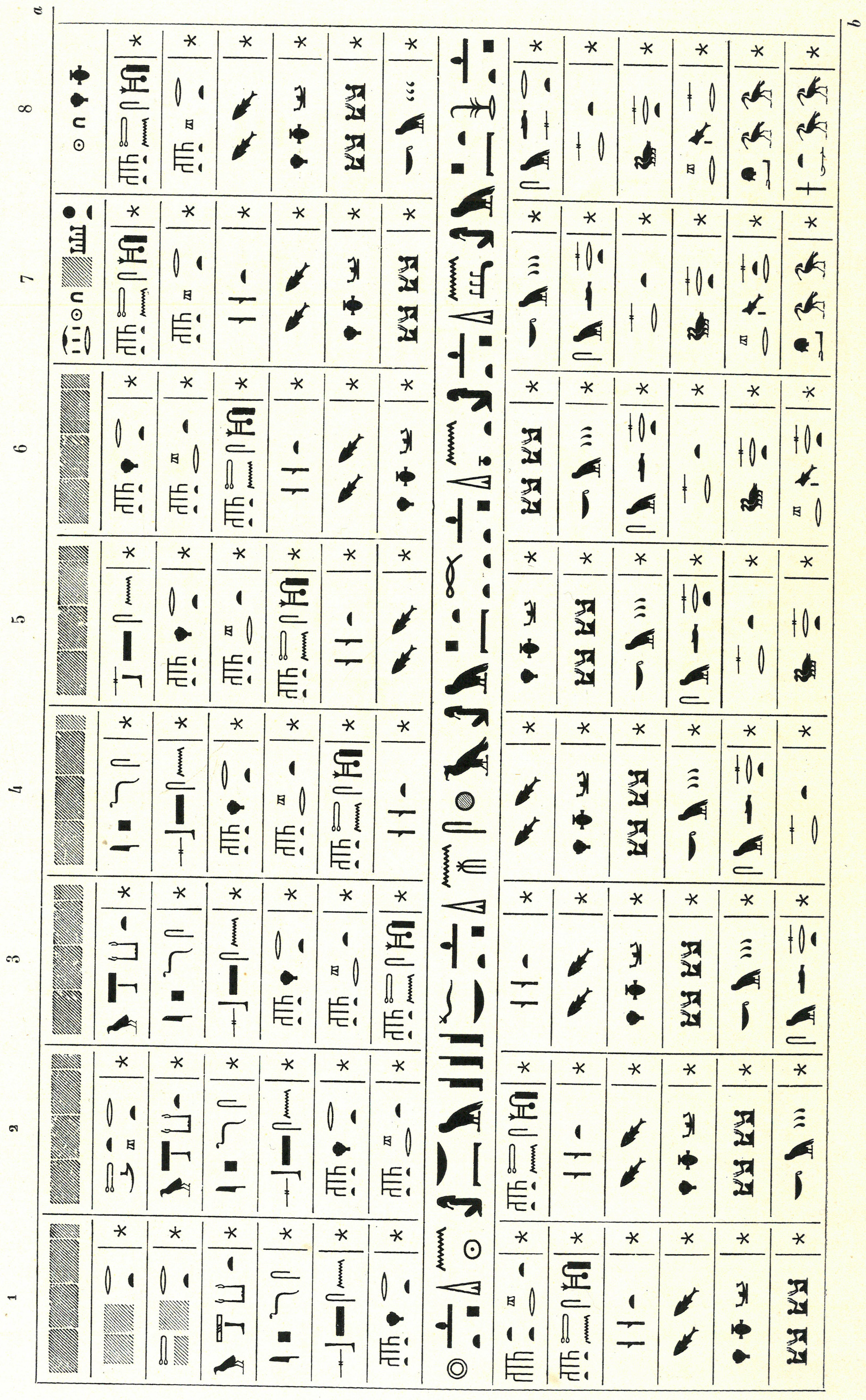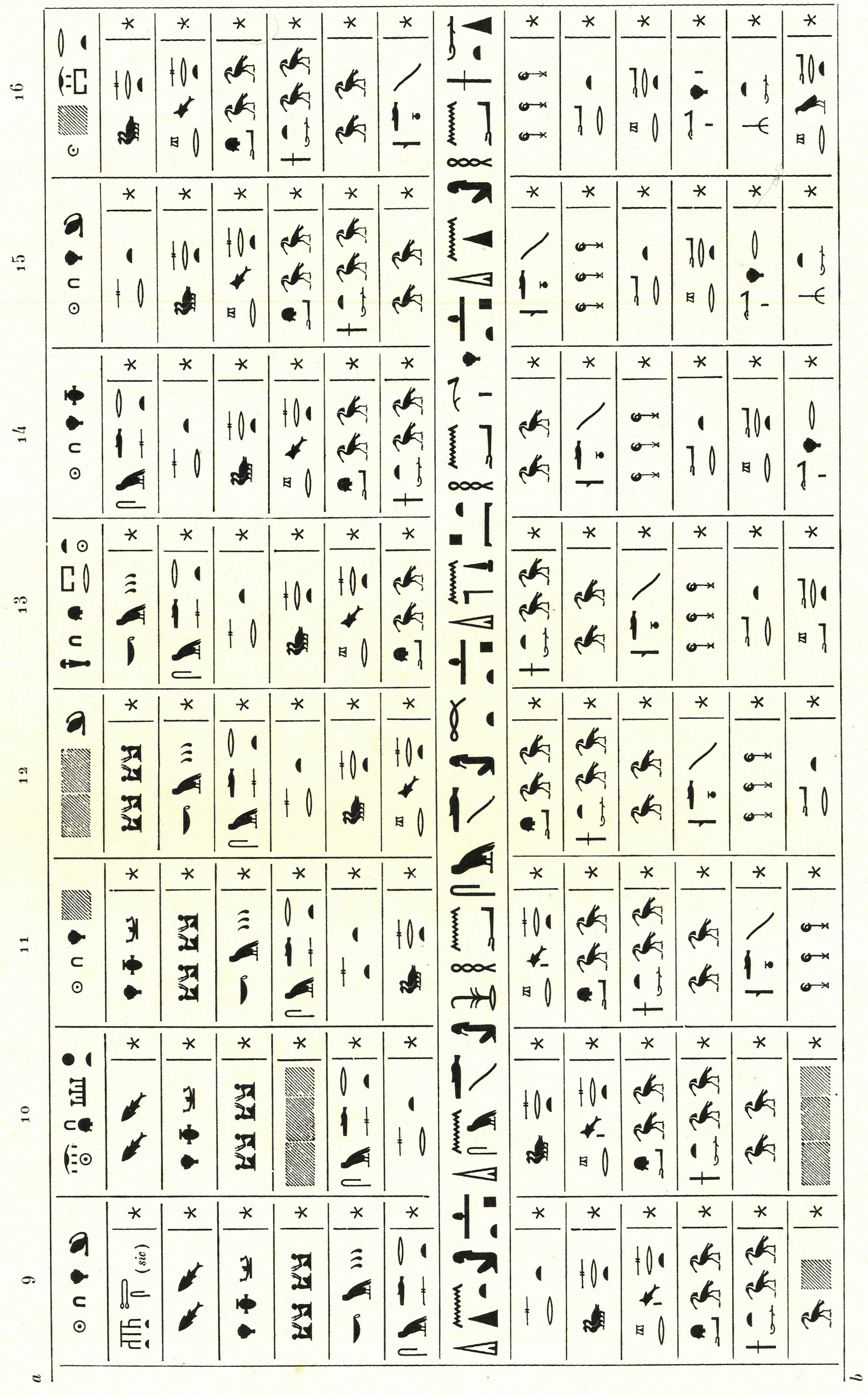


Intérieur[1]. — Couvercle. La face interne du couvercle est occupée par une liste des décans, que l'on retrouve, plus ou moins complète, sur plusieurs sarcophages de la même époque et provenant également d'Assiout[2]. Nous lui avons conservé, autant que possible, l'aspect qu'elle présente sur l'original. On voudra bien se reporter, pour le détail et pour la forme particulière de certains hiéroglyphes[3], aux planches XXIV et XXV qui reproduisent le couvercle du cercueil de Khiti (voir plus bas, même chapitre, § III), identique à celui-ci dans sa disposition, mais dont l'état de conservation est meilleur : (→)

[1] Les inscriptions qui couvrent la face interne du couvercle et des ais de la caisse de ce cercueil sont publiées d'après une copie que M. Lacau a bien voulu faire pour nous pendant les fouilles.

[2] Voir par exemple le n° 28118 du Musée du Caire (Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 105-109) et les cercueils de Khiti (puits III), Nakhiti, Hounnou (puits IV) et Tefabi (tombeau n° 20), dont on trouvera la description dans les pages suivantes.

[3] On notera par exemple que les deux personnages [hiéroglyphes] de la huitième case et des cases correspondantes se tiennent les deux mains.





La liste fournie par le cercueil de Msahiti est beaucoup plus développée [1].

Entre les colonnes 9 et 10, on trouve intercalé un tableau astronomique coupé en deux par la ligne d'hiéroglyphes qui va d'un bout à l'autre du couvercle. Le couvercle du cercueil de Khiti (tombe n° 7, puits III), reproduit aux planches XXIV et XXV, montrera la disposition des figures. Dans la portion de droite, Isis-Sothis, tournée vers la gauche, est représentée le sceptre en main; l'image est très endommagée, et l'inscription qui l'accompagnait a disparu. Sahou-Orion lui fait vis-à-vis, la tête surmontée du symbole, tenant le sceptre : (→) . De l'autre côté, la *cuisse* figurant la Grande ourse : (→) ; derrière elle, Nouit, les bras élevés, supporte le ciel au-dessus de sa tête : (→) .

INTÉRIEUR. — CAISSE. La face interne des parois de ce cercueil avait reçu une décoration analogue à celle des cercueils de Nakhiti. Il n'en subsiste malheureusement que des débris. Le dommage est complet sur les côtés 1, 2 et 4. Le côté 3 est relativement en bon état. On peut y déchiffrer encore soixante et onze colonnes de texte, dont les trente-huit dernières sont criblées de lacunes.

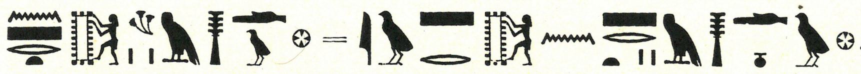
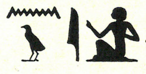
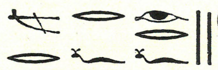
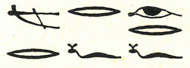
Les lignes 1 à 13 fournissent un duplicata du chapitre de «ne pas manger d'excréments dans le Khrinoutri», que nous avons déjà vu dans *Nakhiti* C, l. 1-13 (cf. p. 99). Nous nous bornerons à noter les quelques variantes, sans grand intérêt d'ailleurs, que cette nouvelle version présente :

L. 2, = , *Nakhiti* l. 1-2. — L. 5-6, = (*sic*) , *Nakhiti* l. 5-6. — L. 8, = , *Nakhiti* l. 7-8. — L. 9, = , *Nakhiti* l. 9. — L. 10, (?) [2] = , *Khiti* [3], l. 17-18. — L. 11,

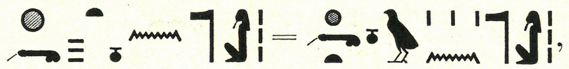
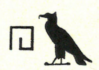
[1] Voir LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 105-109.

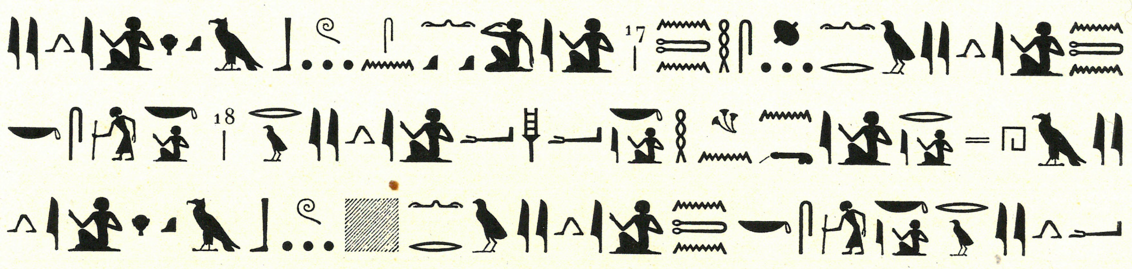
[2] Le signe est assez indistinct. On pourrait peut-être lire , mais sans aucune certitude.

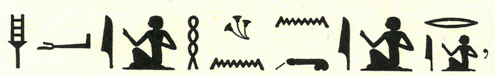
[3] Ce passage est lacuneux dans *Nakhiti* (voir p. 100); nous empruntons la leçon fournie par le cercueil de Khiti, que nous reproduirons plus loin, chapitre II, § III.

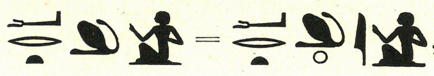
, *Nakhiti* l. 10-11. — L. 12,  = , *Nakhiti* l. 12. — L. 12-13, (1) =  (sans les deux traits rouges à la fin), *Nakhiti* l. 13.

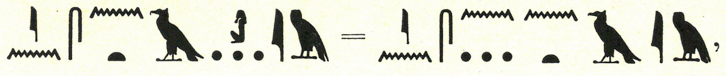
Le texte qui suit, de la ligne 13 à la ligne 24, est une répétition du chapitre qui vient après le précédent sur le cercueil de Nakhiti, l. 13-24 (voir plus haut, p. 100). Les deux versions diffèrent peu l'une de l'autre :

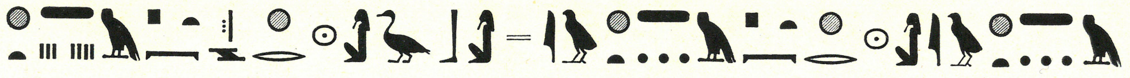
L. 13, , *Nakhiti* l. 13. — L. 16, 

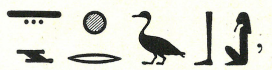


, *Nakhiti* l. 16-18. — L. 19, ,

Nakhiti l. 18. — L. 20, , *Nakhiti* l. 20. — L. 21,

, *Nakhiti* l. 21. — L. 22, 

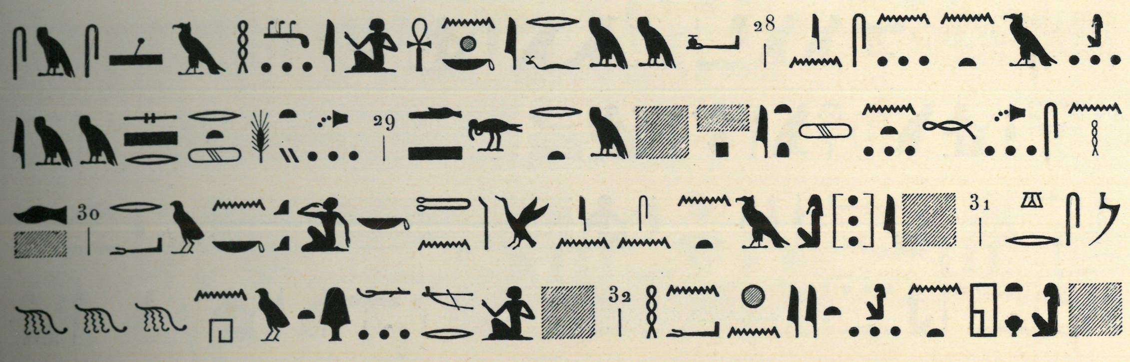


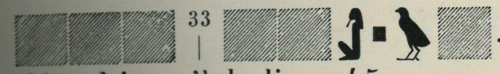
, *Nakhiti* l. 21-22. Les deux traits rouges qui marquent la fin du chapitre dans Nakhiti manquent ici.

Le chapitre qui succède, et qui se termine à la ligne 33, reproduit avec des variantes celui qui couvre une partie du côté 3 du cercueil intérieur de Nakhiti (=lignes 24-33; voir p. 101).

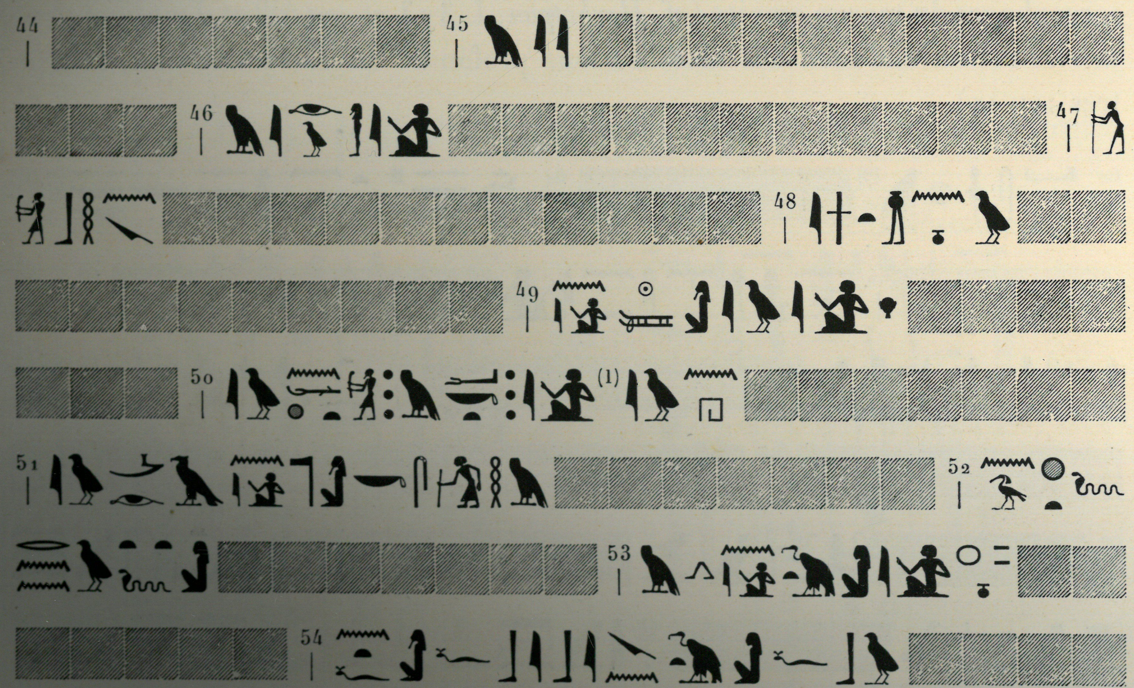


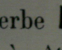
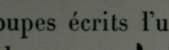
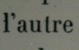
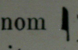
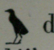
(1) Deux traits horizontaux rouges, indiquant la fin du chapitre, dans l'original.

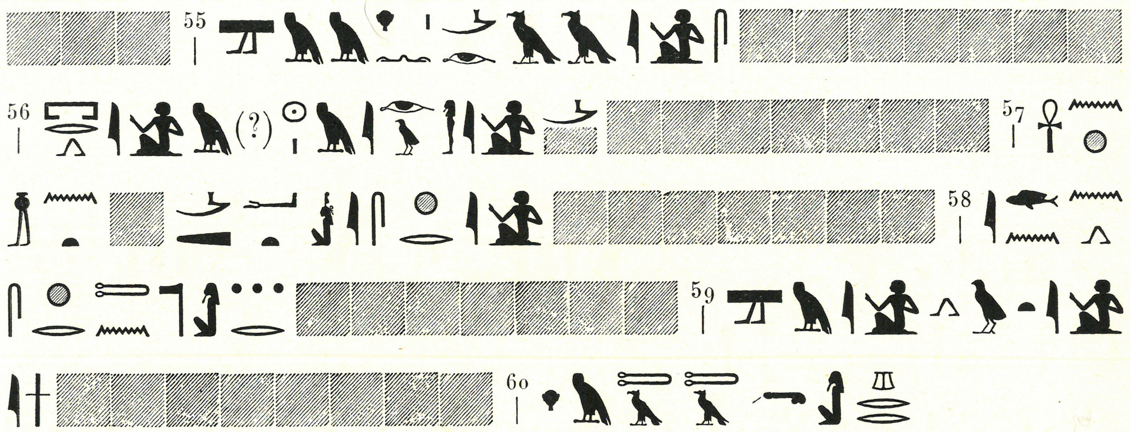


. Le texte est interrompu par une lacune qui s'étend jusqu'à la ligne 45.

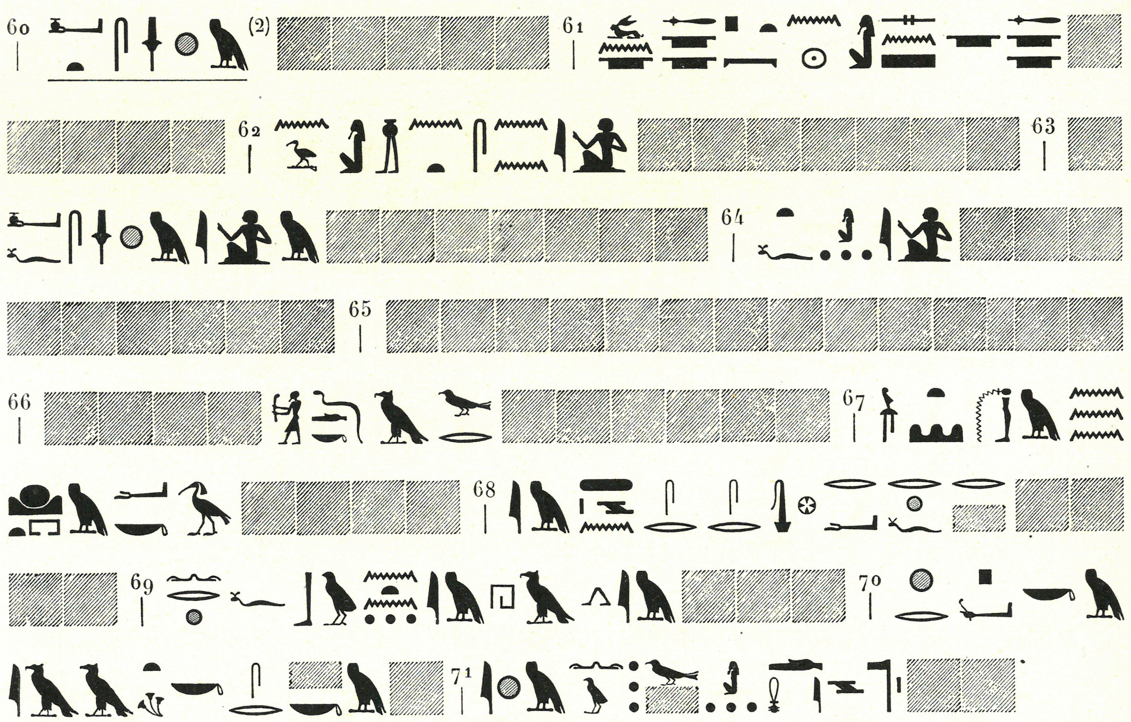
Au début de la ligne 45 commence un autre chapitre dont le titre et le début ont malheureusement disparu. Il ne subsiste d'ailleurs de ce texte que des débris peu utilisables, et dont la brièveté rend l'identification à peu près impossible.



(1) Le texte affecte en cet endroit une disposition fréquemment employée dans les inscriptions des cercueils d'Assiout. Le verbe  occupe toute la largeur de la colonne; puis, au-dessous, on lit deux groupes écrits l'un à côté de l'autre en caractères plus petits :  et ; vient enfin le pronom  qui, comme le verbe  du début, tient la largeur de la ligne. Il semble que l'on doit, par analogie avec les exemples déjà vus, répéter le verbe initial et le pronom en tête et à la suite de chacun des deux mots qu'ils encadrent, formant pour ainsi dire accolade, et lire le passage entier, sous sa forme pleine, .



La rubrique qui paraît au milieu de la ligne 60 autorise à croire qu'un autre chapitre débute en cet endroit. La fin du titre en est effacée et le texte lui-même se présente en lambeaux. Mais les quelques passages lisibles font penser qu'il doit être rattaché au groupe des chapitres de [hiéroglyphes] qui figurent sur les sarcophages du moyen empire (cf. *Harhotpou*, l. 323 et seq.)[1] et dont quelques-uns se retrouvent avec des modifications profondes au *Livre des morts* (chapitres LVII-LX).

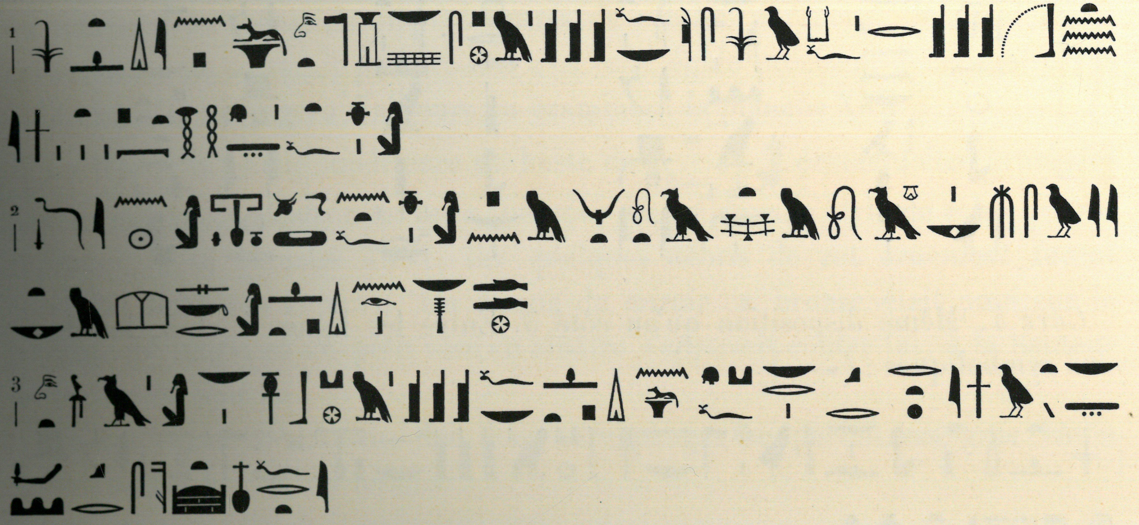


[1] MASPERO, *Trois années de fouilles*, dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission française au Caire*, t. I, p. 156-157. Voir aussi LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 141.

[2] La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.

2. Sarcophage rectangulaire au nom de [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes]). — Long. 1 m. 85 cent., larg. 0 m. 56 cent., haut. 0 m. 48 cent.

COUVERCLE. — Trois lignes horizontales : (⟶)



CAISSE. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

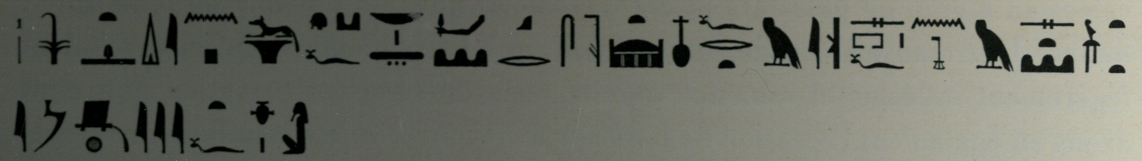
Côté 1 : (⟵)

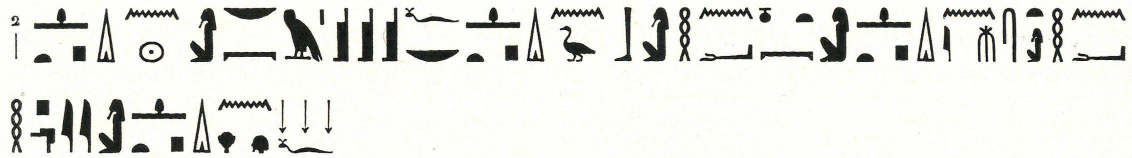


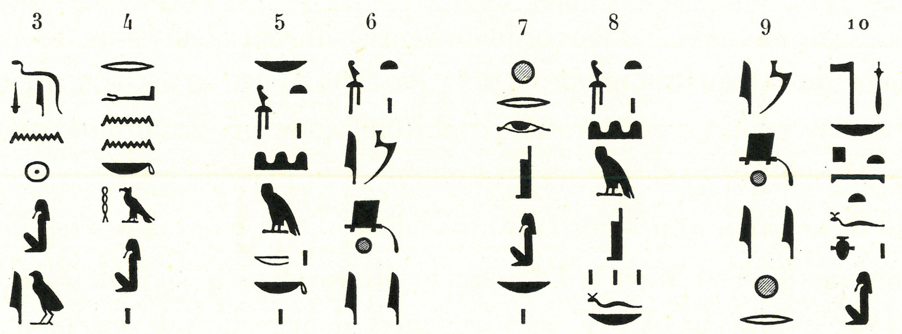
Côté 2 : (⟶)



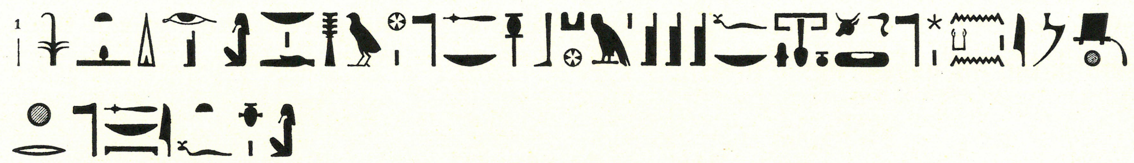
Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (⟵)

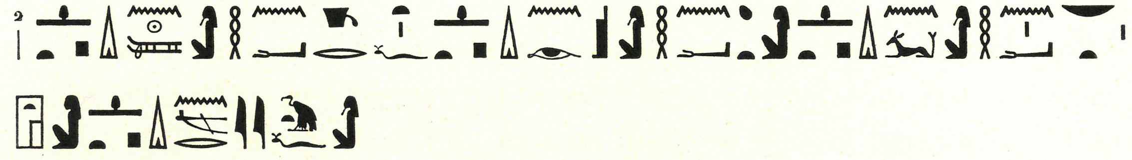


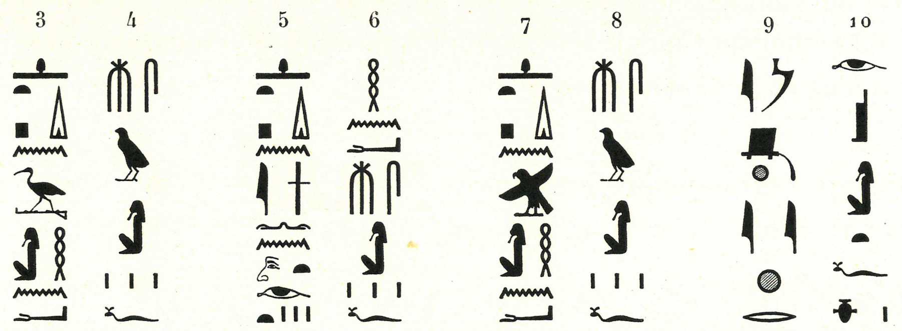




Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques : (⟶)







Les momies de et de reposaient sur le côté gauche, la tête soutenue par un chevet Y. Elles étaient étroitement enveloppées de bandelettes et calées au moyen de plusieurs pièces d'étoffe. Il nous fut possible de remarquer, malgré leur mauvais état de conservation, que leurs membres inférieurs étaient légèrement infléchis et ramenés sous le reste du corps, observation que nous avons eu également l'occasion de faire sur deux autres sujets (tombeaux n[os] 12 et 19; voir pl. XXX). Cette position caractéristique est assez rare au moyen empire; nous n'en avons relevé que quatre exemples sur le nombre relativement considérable de momies que nous avons examinées durant les fouilles. Elle ne semble pas être fortuite. Il est en effet peu vraisemblable que les corps aient fléchi et se soient tassés sur eux-mêmes, par suite de heurts, durant la descente des cercueils au tombeau ou lorsqu'ils ont été retirés de celui-ci par nous. Un accident de cette nature ne se serait pas produit avec une égale précision dans quatre cas différents. On en jugera d'ailleurs en examinant la planche XXX.

La tête et la partie supérieure du buste de devaient être protégées par un masque à plastron en toile stuquée, décoré dans le style de celui qui est reproduit à la planche XXVI, car quelques débris de cet ornement furent recueillis dans son cercueil. Un disque de miroir en bronze était posé sur la poitrine du mort, et un petit vase en albâtre s'appuyait contre lui, à la hauteur de la hanche gauche.

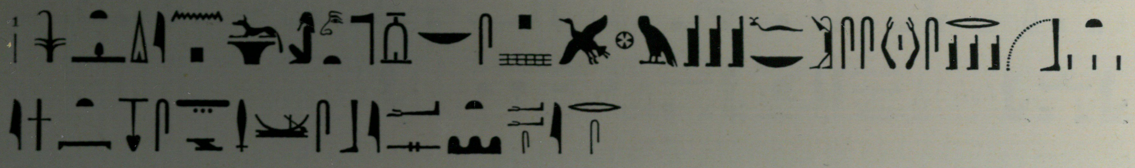
Le couvercle de chacun des deux sarcophages supportait un gros bâton semblable au *nabout* des fellahs.

III. — PUITS III.

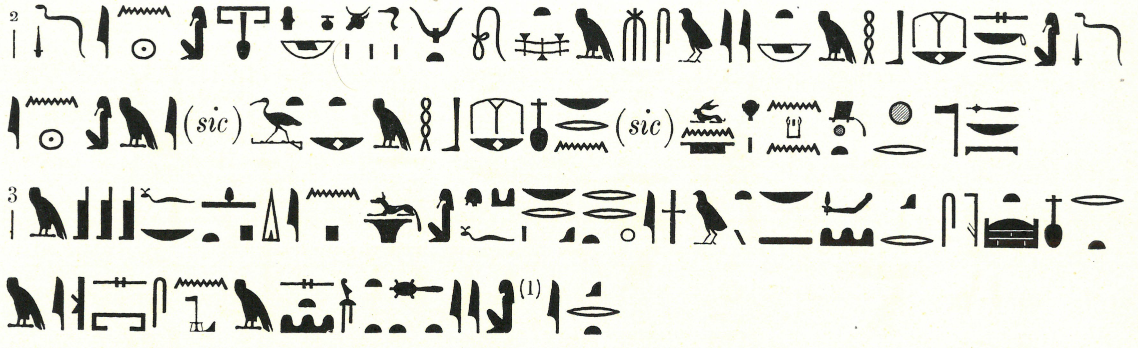
Près de la face est du pilier central de la chapelle, on avait creusé une chambre funéraire, orientée irrégulièrement par rapport aux autres puits, dont l'entrée se trouvait à 0 m. 40 cent. environ au-dessous du niveau du sol de l'hypogée. Un couloir en pente, large de 0 m. 80 cent. y conduisait. Cette chambre ne renfermait qu'un seul sarcophage, admirablement conservé, décoré intérieurement et extérieurement.

Sarcophage rectangulaire au nom de [1]. — Long. 1 m. 92 cent., larg. 0 m. 46 cent., haut. 0 m. 54 cent.

Extérieur. — Couvercle. Trois lignes horizontales : (⟶)

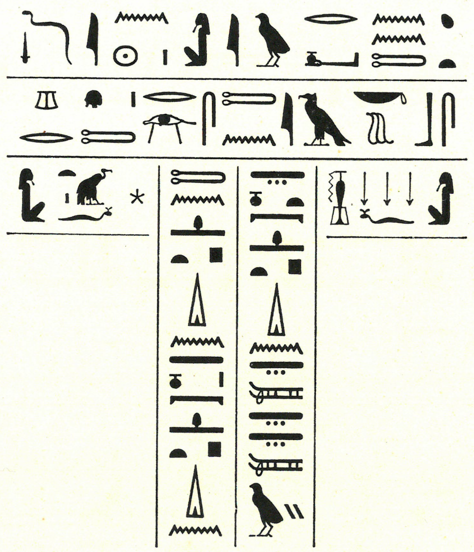


[1] Ce cercueil a été décoré pour une dame , dont le nom subsiste à l'intérieur de la caisse.

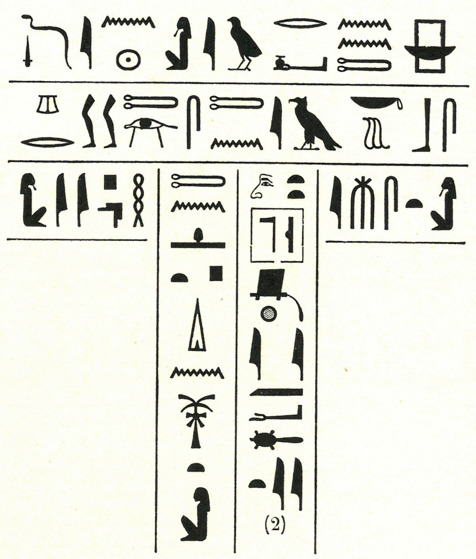


Côtés 1 et 2. Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

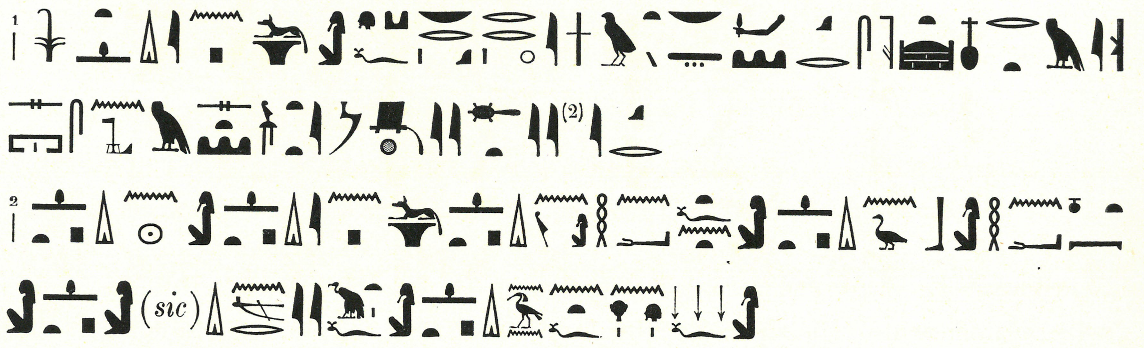
Côté 1 : (←)



Côté 2 : (→)

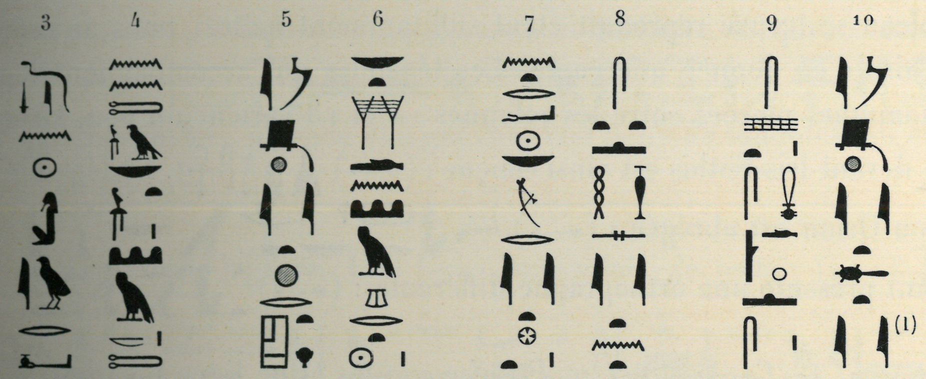


Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)



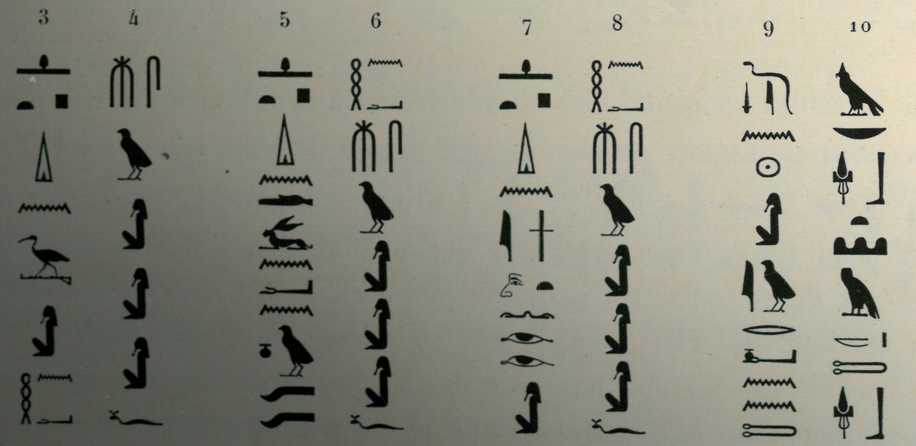
(1) Le nom est peint en surcharge sur celui de .

(2) A partir de —, la fin de l'inscription recouvre un texte antérieur effacé, probablement le nom de Khounisokari.



Côté 4. Semblable au côté 3 comme disposition. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux : (→)





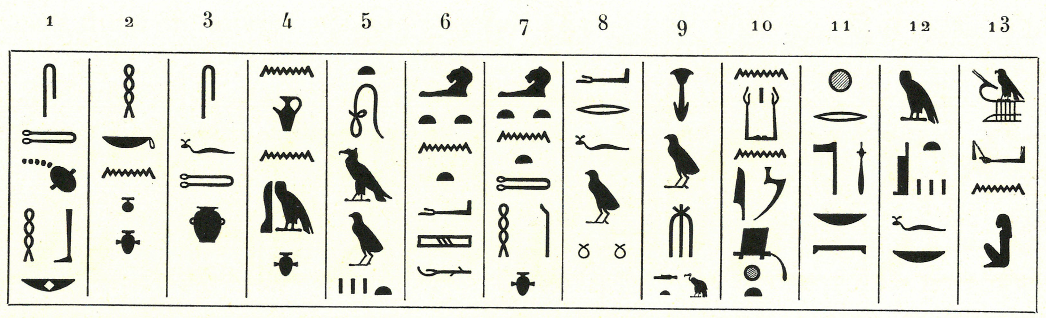
Intérieur. — Couvercle. Le couvercle est décoré, sur sa face interne, d'une liste de décans du type de celle que nous avons vue sur le sarcophage de Maït (pages 117-118). Elle donne quelques noms de plus que la précédente; mais la ligne du haut, qui contient les dates, est omise. Les planches XXIV et XXV, où

(1) Le nom est écrit en surcharge.

ce tableau se trouve reproduit étant suffisamment nettes, nous ne croyons pas nécessaire d'en donner une copie. Les légendes qui accompagnent les figures astronomiques placées entre les colonnes 12 et 13 varient un peu. L'inscription tracée devant Isis-Sothis est ainsi conçue : (→). La légende relative à Sahou-Orion est abrégée : (→). Le nom de Nouit présente une orthographe différente : (→).

INTÉRIEUR. — CAISSE. *CÔTÉ 1. Premier registre.* Une ligne horizontale d'hiéroglyphes : (→).

Deuxième registre. Table basse supportant une rangée de six vases de différentes formes tachetés de rouge et de noir. Au-dessus, une liste d'onguents et de fards : (→)



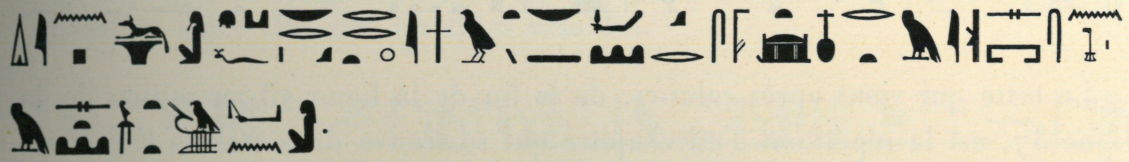
Sous la table, au centre, un chevet décoré à droite et à gauche d'une fleur de lotus. Sur le support du chevet, trois lignes de texte : (←) 1 2 3 (?) (?). A droite et à gauche, un miroir dans son étui en peau tigrée noir et blanc[1] et une harpe. L'arbre de chacun de ces instruments de musique est peint en jaune clair; les clefs et les cordes sont noires; les têtes des clefs rouges. Six clefs sont indiquées, mais il n'y a que quatre cordes. La caisse d'harmonie des harpes et le support en forme de qui les soutient dans le bas sont teintés de rouge brique foncé.

CÔTÉ 2. — Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (←).

[1] Pour la forme de cet objet, voir LACAU, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XXXVIII, n° 152.

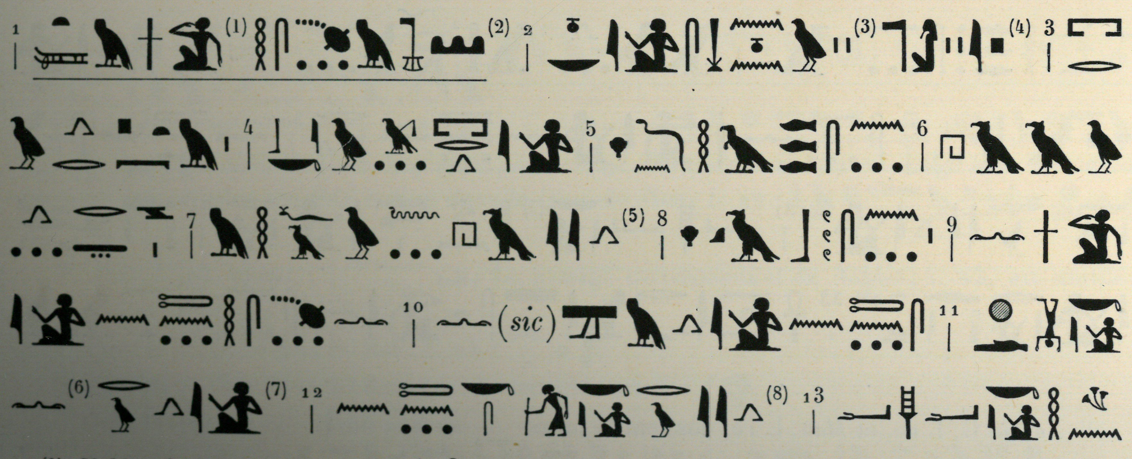
Deuxième registre. Groupe de cinq greniers et portique de quatre colonnes. Au-dessus : (←). Dans le bas, à droite et à gauche, une paire de sandales; au centre, six paquets de vêtements.

CÔTÉ 3. — Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (→)

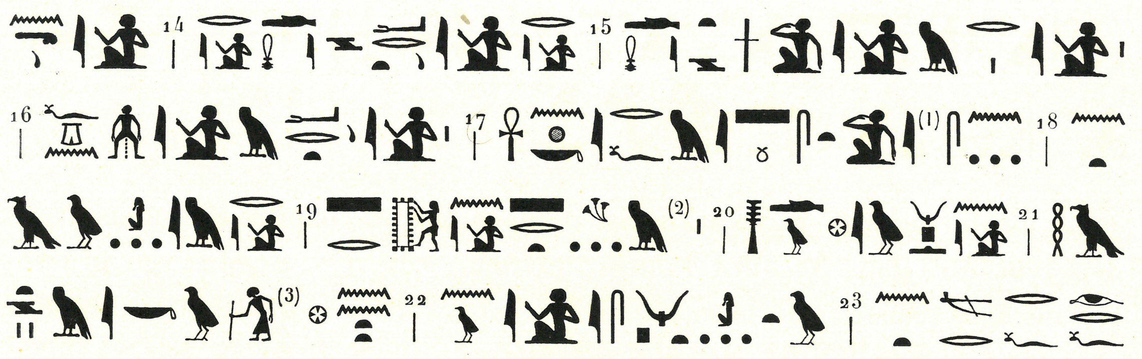


Deuxième registre. Cinquante-huit colonnes de texte (→).

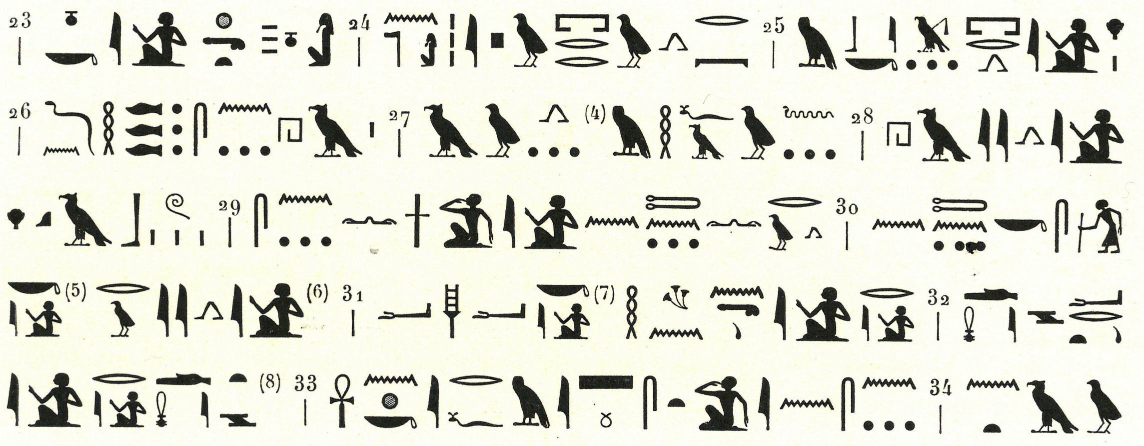
Les lignes 1-23 sont occupées par un chapitre dont un double se trouve dans *Nakhiti* C (caisse, intérieur, côté 3, l. 1-13; voir p. 99) et sur le cercueil de Maït (caisse, intérieur, côté 3, l. 1-13; voir p. 119). La version de Khiti s'écarte légèrement des deux autres.



(1) *Nakhiti* C, l. 1, et *Maït*, l. 1 : . Cette variante se rencontre dans tout le texte.
(2) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
(3) *Nakhiti*, l. 1 : ; *Maït*, l. 2 : .
(4) *Nakhiti* C, l. 2, et *Maït*, l. 2 : .
(5) *Nakhiti* C, l. 4, et *Maït*, l. 5, ajoutent le pronom .
(6) La phrase comprise entre les deux négations, ..., manque dans *Nakhiti* et *Maït*.
(7) Ce passage est altéré dans *Nakhiti* C, l. 5-6, où on lit : au lieu de ou (*Maït*, l. 6). Il est possible que le du texte de *Nakhiti* ait été mal compris et qu'il faille le corriger en , ce qui ramènerait à la forme [] cor-respondant aux deux autres versions.
(8) *Nakhiti* C, l. 6 : ; *Maït*, l. 6-7 : .



Le texte qui vient après celui-ci, de la fin de la ligne 23 au milieu de la ligne 37, est la répétition d'un chapitre qui se trouve dans *Nakhiti* C (caisse, intérieur, côté 3, l. 13-24; voir p. 100) et dans *Maït* (caisse, intérieur, côté 3, l. 13-24; voir p. 120), dont il complète ou corrige plusieurs passages. Il n'est pas séparé du précédent par les deux traits rouges ordinaires.



(1) *Nakhiti* C, l. 10, et *Maït*, l. 10, donnent la forme […] au lieu de […].

(2) *Nakhiti* C, l. 10-11 : […]; *Maït*, l. 10-11 : […].

(3) *Nakhiti* C, l. 12, et *Maït*, l. 11 : […].

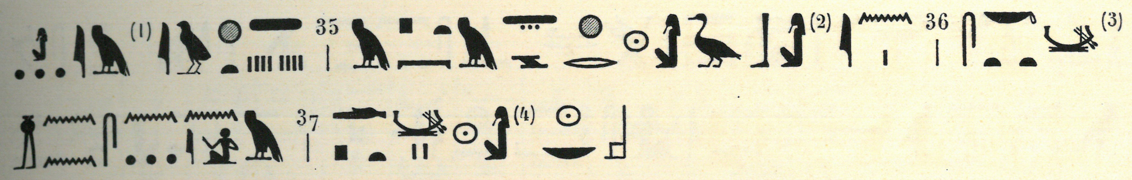
(4) Le pluriel manque dans *Nakhiti* et dans *Maït*. Ces deux versions ajoutent : […] après le verbe *haaou*.

(5) Les deux autres versions varient beaucoup en cet endroit avec celle-ci : *Nakhiti* C, l. 16-17 : […]; *Maït*, l. 16-17 : […].

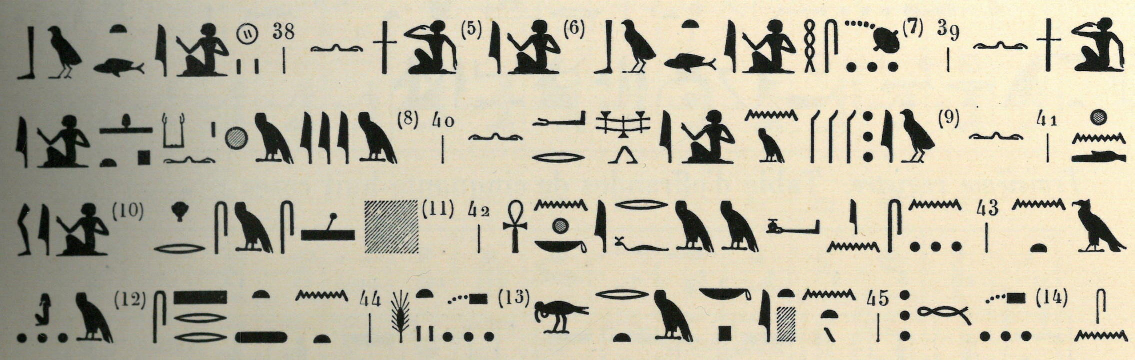
(6) Le pronom manque dans *Nakhiti*.

(7) *Nakhiti* C, l. 18 : […].

(8) *Nakhiti* C, l. 19-20, et *Maït*, l. 20, intercalent ici le membre de phrase suivant : […].



La fin du registre, l. 37 à 58, est occupée par un chapitre que nous avons déjà rencontré dans *Nakhiti* C (caisse, intérieur, côté 4, l. 24-32; voir p. 101) et dans *Maït* (caisse, intérieur, côté 3, l. 24-33; voir p. 120). Les trois versions présentent entre elles des variantes notables.



(1) *Nakhiti* C, l. 20-21 : […]; *Maït*, l. 21-22 : […].

(2) La phrase est plus claire dans *Nakhiti* C, l. 21-22 : […]. *Maït* et *Khiti* emploient le système d'abréviations très en usage sous le moyen empire, qui est plus sensible encore dans le texte de *Maït*, l. 22 : […].

(3) *Maït*, l. 23, ajoute : […]. Le passage correspondant de *Nakhiti*, l. 23, est mutilé, mais il était identique : […].

(4) *Nakhiti* C, l. 23-24, et *Maït*, l. 24 : […].

(5) *Nakhiti* et *Maït* donnent dans tout le texte la variante […].

(6) Le pronom manque dans *Nakhiti* C.

(7) *Nakhiti* C, l. 24-25 : […]; *Maït*, l. 24-25 : […].

(8) *Nakhiti* C, l. 25 : […]; *Maït*, l. 25-26 : […].

(9) […] manque dans *Nakhiti* et *Maït*.

(10) Le pronom manque dans *Nakhiti* et *Maït*.

(11) *Nakhiti* C, l. 27, et *Maït*, l. 27, donnent : […]. Les dimensions réduites de la lacune font supposer que le texte de *Khiti* était moins développé que les deux autres.

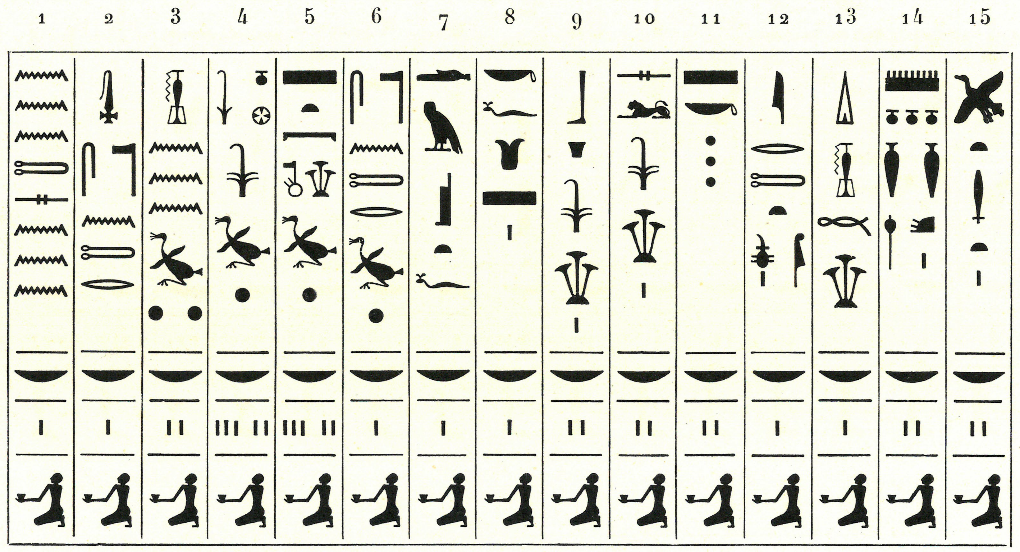
(12) *Maït*, l. 28 : […] etc. *Nakhiti* C, l. 28, transpose plusieurs signes : […] (sic) […] etc.

(13) *Nakhiti* C, l. 28-29 : […]; *Maït*, l. 28-29, est semblable à *Nakhiti* et comble la lacune par […].

(14) *Nakhiti* C, l. 29 : […]; *Maït*, l. 29 : […].



Troisième registre. Table d'offrandes de cinquante-huit cases : (→)



(1) *Maït*, l. 29, écrit ; le déterminatif est détruit dans *Nakhiti* C. Ici, le signe est peut-être légèrement douteux, mais il s'écarte complètement de la forme cursive de et ne peut être confondu avec celui-ci.

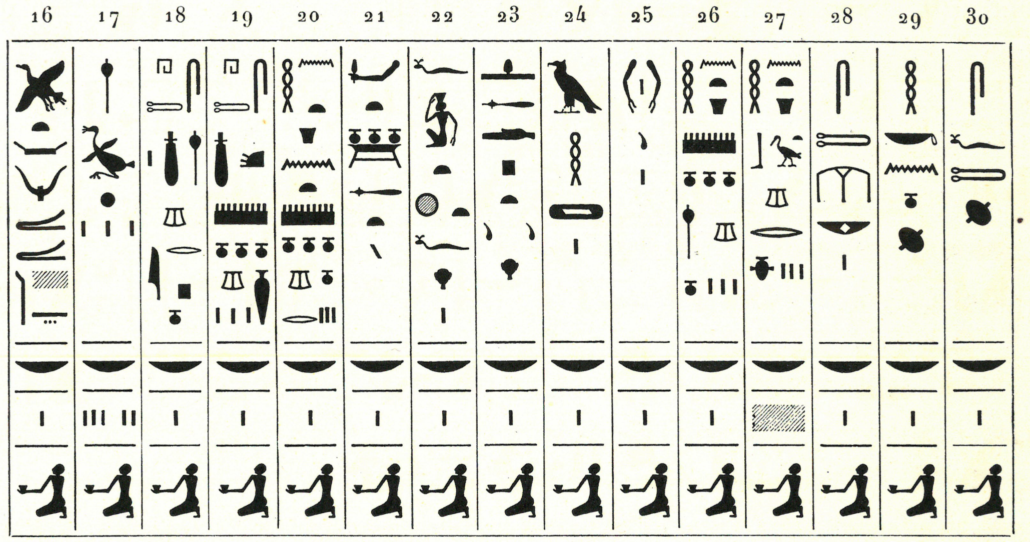
(2) *Nakhiti* C, l. 29, et *Maït*, l. 30, remplacent par et .

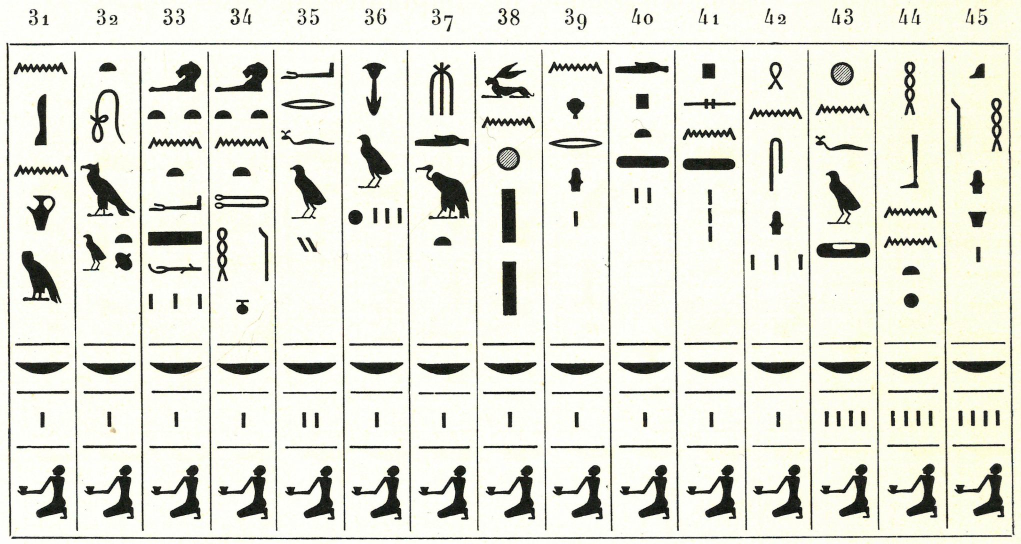
(3) Le signe ne figure pas dans les autres versions. Il est très net sur le monument, et l'aspect qu'il présente ne permet guère de le transcrire autrement que nous le faisons.

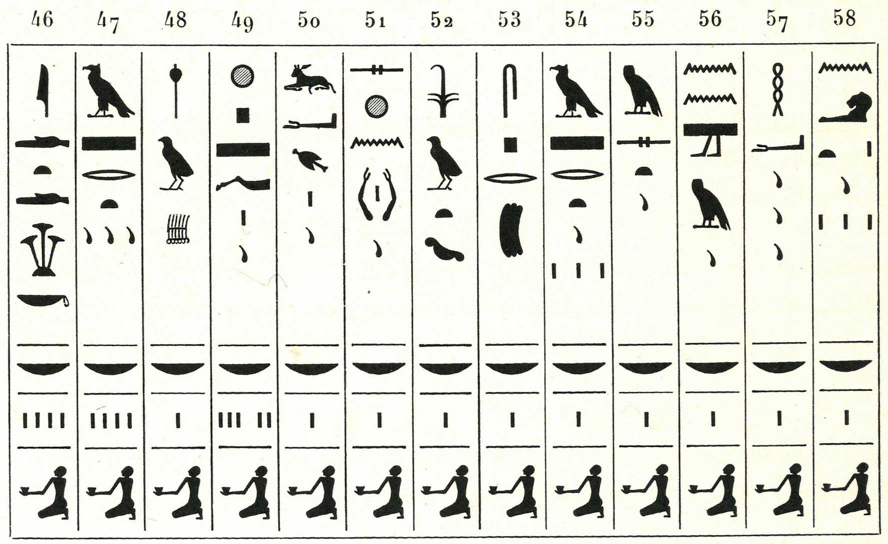
(4) *Maït*, l. 30 : ; *Nakhiti*, l. 30, paraît contenir la même faute qu'à la ligne 28 : .

(5) *Nakhiti*, l. 31 : ; *Maït*, l. 31 : .

(6) Le texte de Nakhiti s'arrête ici. Il est difficile de juger si celui de Maït se poursuivait encore, à cause de la longue lacune qui vient l'interrompre jusqu'à la colonne 45.

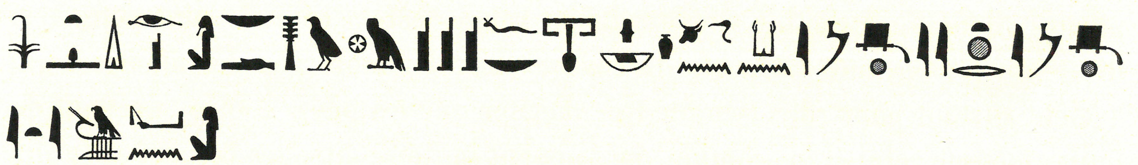






Côté 4. Décoration polychrome sur fond blanc. Le bleu, le rouge et le jaune dominent. Ces couleurs ont conservé une grande fraîcheur de ton.

Premier registre. Une ligne horizontale de texte : (←)



Deuxième registre. Le reste du panneau reproduit avec quelques variantes peu importantes la décoration du cercueil de Nakhiti (puits I, voir plus haut, p. 105 et seq.) déjà décrite. Nous ne croyons donc pas utile de l'examiner en détail. Nous remarquerons cependant qu'un texte de quatre colonnes précède la fausse porte : (→)



Ce sarcophage recélait les ossements complètement décharnés d'un enfant de quatre à cinq ans, dont la taille pouvait atteindre 0 m. 70 cent. à 0 m. 80 cent. Le petit squelette avait la tête tournée à gauche, sans aucun support. Il était comme perdu au milieu d'un amoncellement de linges, pliés ou simplement roulés en tampons, ourlés et frangés sur l'un des côtés, qui, développés, mesuraient 3 m. 40 cent. de long et 1 m. 30 cent. en large. Le corps était à moitié engagé dans un beau masque à plastron reproduisant les traits d'un homme barbu (la barbe est peinte en bleu), coiffé d'une perruque noire, le front ceint d'un diadème multicolore avec ornement central, la poitrine couverte par un collier à plusieurs rangs de perles de couleurs diverses (pl. XXVII, fig. 1 et 2, et pl. XXVI)[1].

(1) Ce masque est conservé au Musée du Caire.

IV. — PUITS IV.

Ce puits est situé immédiatement à gauche de la porte du tombeau. Il est profond de 5 mètres, et conduit à une chambre très étroite, où deux sarcophages, dont un à double caisse, étaient rangés côte à côte, le plus petit à la droite du plus grand. La porte du caveau était défendue par des madriers qui avaient surtout pour rôle, semble-t-il, d'éviter que les pierres jetées du haut du puits, lorsque celui-ci fut comblé, ne vinssent butter contre les cercueils, ce qui aurait eu pour résultat de les briser ou de les endommager tout au moins.

Outre les sarcophages, la chambre contenait deux statuettes de bois peint, un vase de terre cuite, appuyé contre l'un des angles de la paroi du fond, ainsi que quelques ossements d'animaux sacrifiés au moment de l'enterrement.

Les statuettes sont semblables à celles que nous avons déjà vues. La première, qui mesure 0 m. 35 cent. de hauteur, représente une femme entièrement nue, les bras ramenés le long des cuisses. Les boucles de sa chevelure, qui couvrent une partie des épaules, sont séparées par une raie sur le sommet du crâne; les nattes qui retombent sur la nuque se terminent par des tresses postiches analogues à celles dont les femmes égyptiennes ornent encore leur coiffure[1]. Elle est parée d'un collier et de bracelets aux poignets et aux chevilles. Les chairs sont peintes en jaune brillant; les seins sont tatoués; le nombril est indiqué par de la couleur rose. Les yeux, peints en noir, s'allongent vers les tempes par un trait de fard noir (pl. XXVII, 3).

La seconde statuette est une porteuse d'offrandes. Elle est du type de celle qui fut trouvée dans le tombeau n° 6 (voir p. 5).

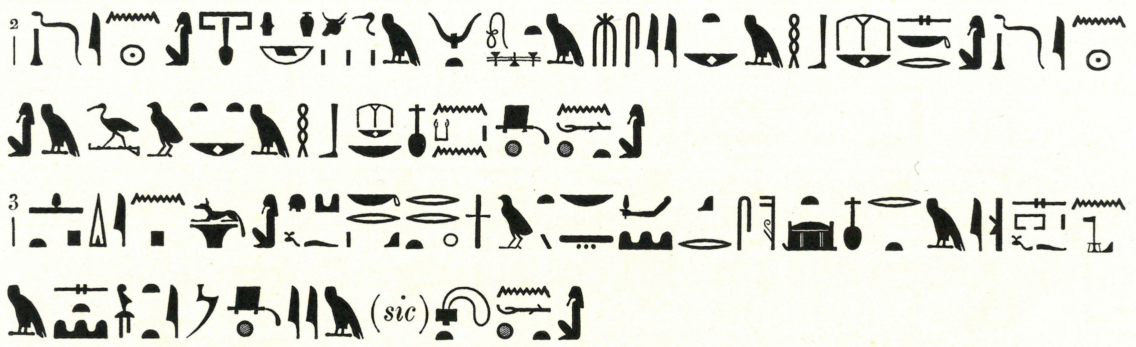
1. Sarcophage rectangulaire (caisse extérieure) au nom du [hiéroglyphes][2]. — Long. 2 m. 21 cent., larg. 0 m. 68 cent., haut. 0 m. 70 cent.

Couvercle. Trois lignes horizontales : (→)



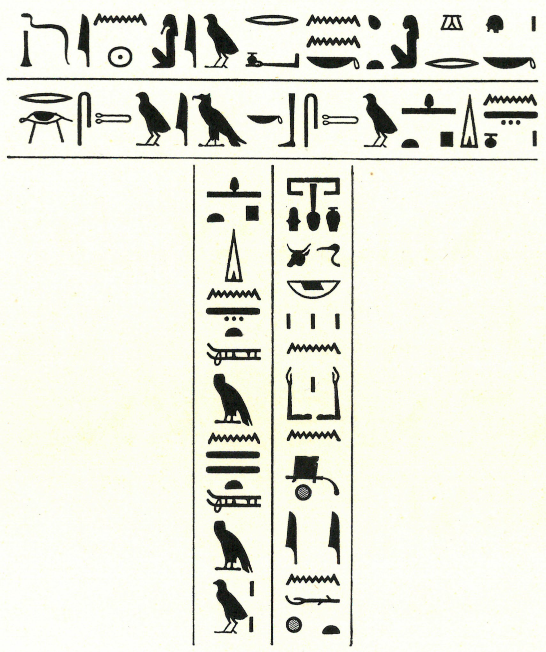
(1) Voir ce qui est dit à la page 5 au sujet de ce genre de coiffure. Nous en avons signalé d'autres exemples aux pages 31 et 33.

(2) Le mort porte à la fois, sur ses deux cercueils, les titres de [hiéroglyphes], de [hiéroglyphes] et de [hiéroglyphes].

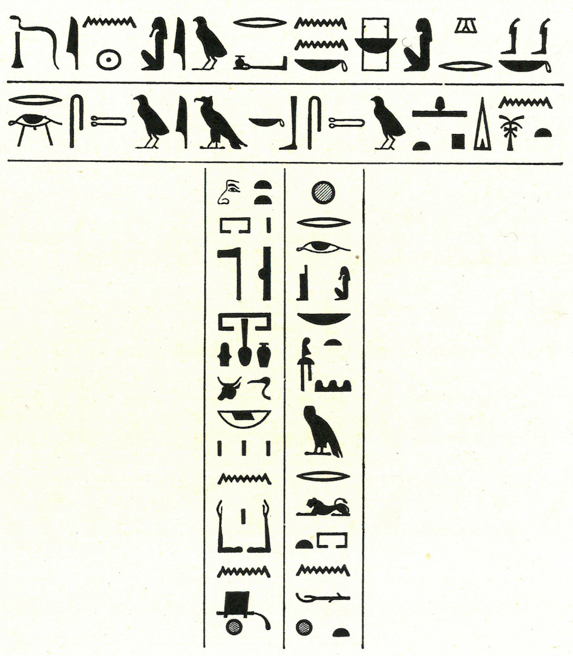


Côtés 1 et 2. Deux lignes verticales et deux lignes horizontales.

Côté 1 : (←—)

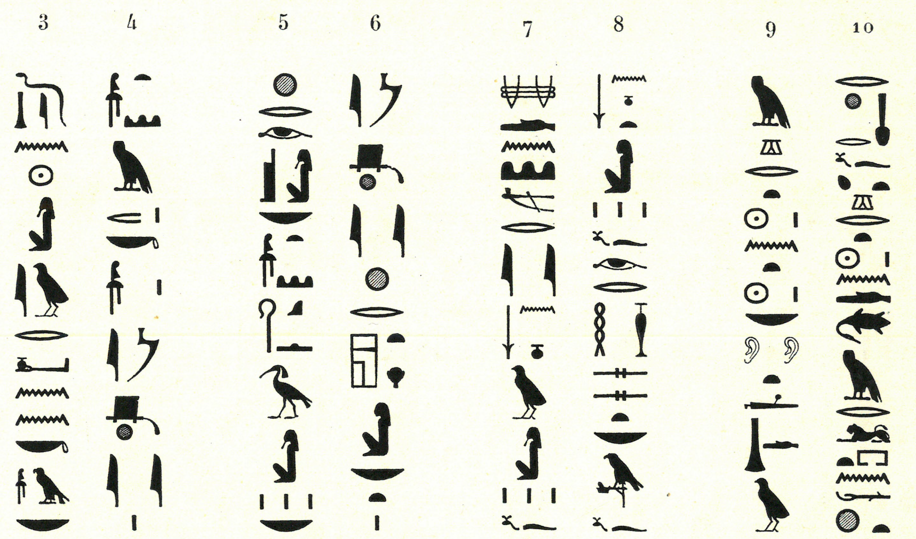


Côté 2 : (—→)

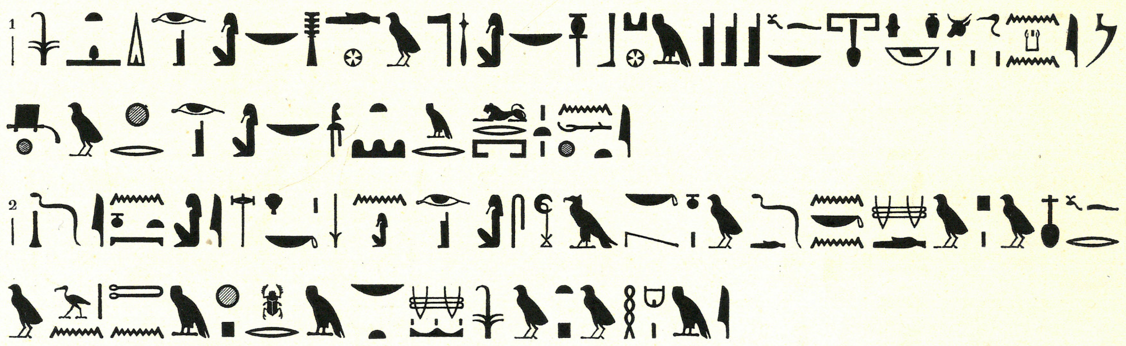


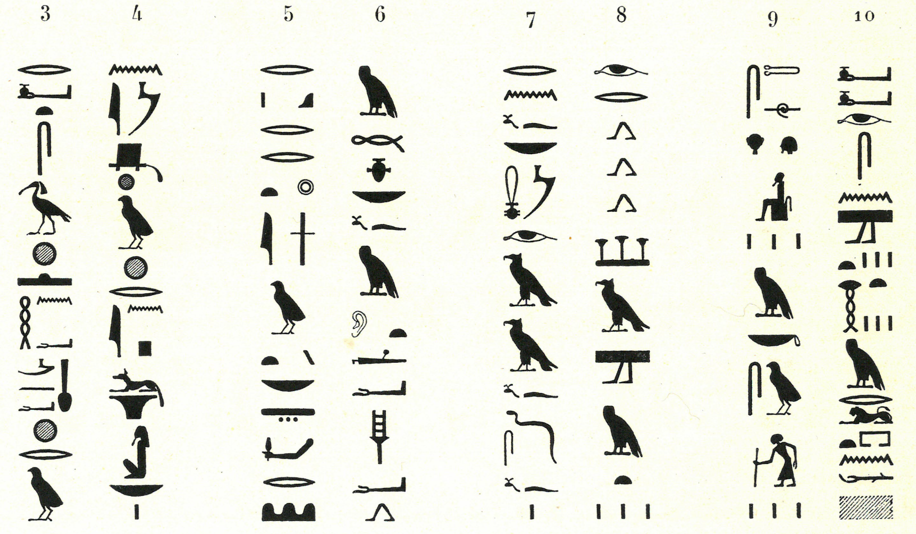
Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←—)





Côté 4. Semblable au côté 3 comme disposition; entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques : (—→)





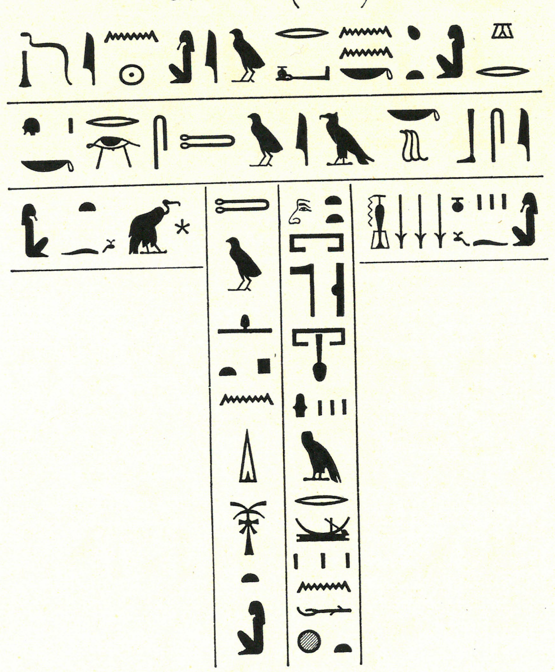
Sarcophage rectangulaire (caisse intérieure) au nom du — Long. 2 m. 04 cent., larg. 0 m. 49 cent., haut. 0 m. 51 cent.[1].

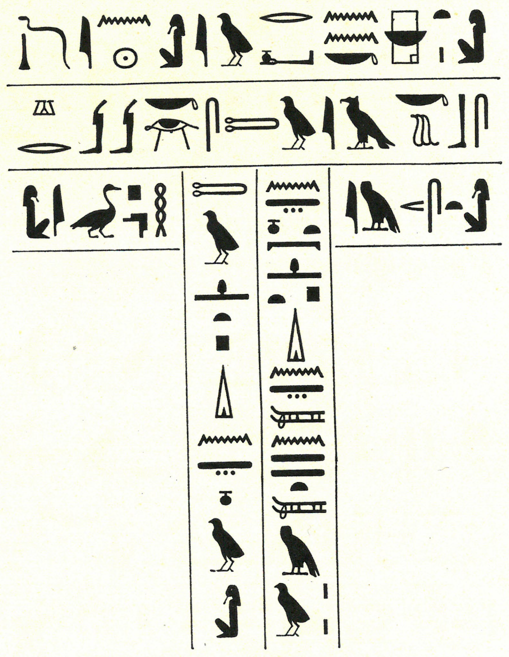
Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)



Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)



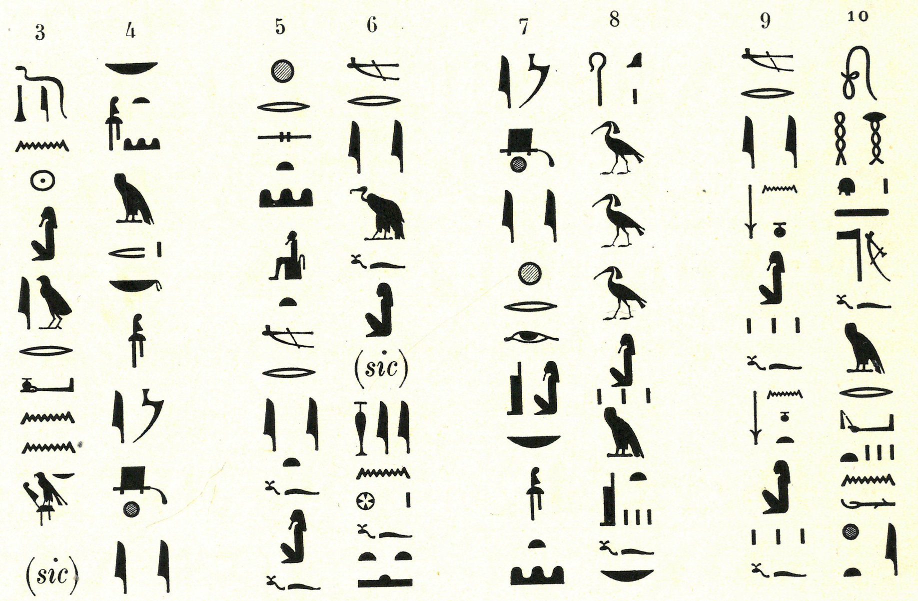


[1] Les inscriptions sont gravées en creux et peintes en bleu avec les détails des signes en noir. Ce cercueil est du même style que celui du décrit plus haut, p. 79 et seq.

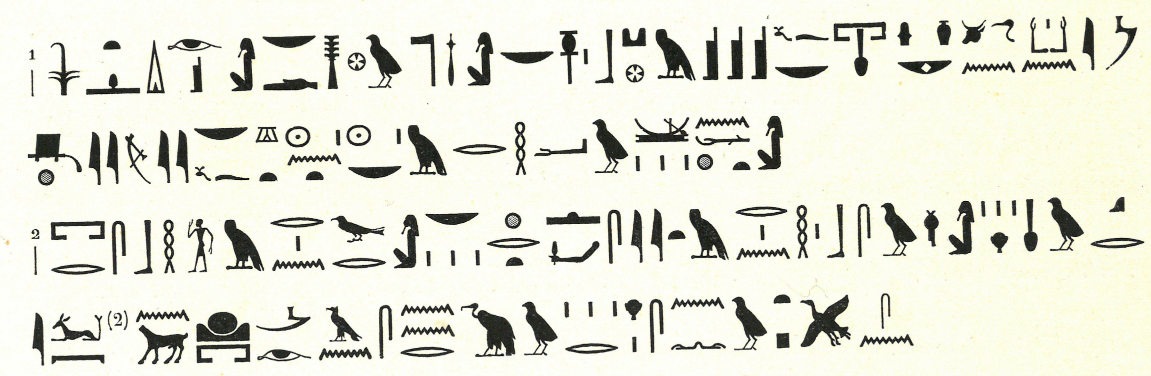
[2] Dans l'original, les traits qui occupent l'intérieur du signe sont verticaux.

Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)



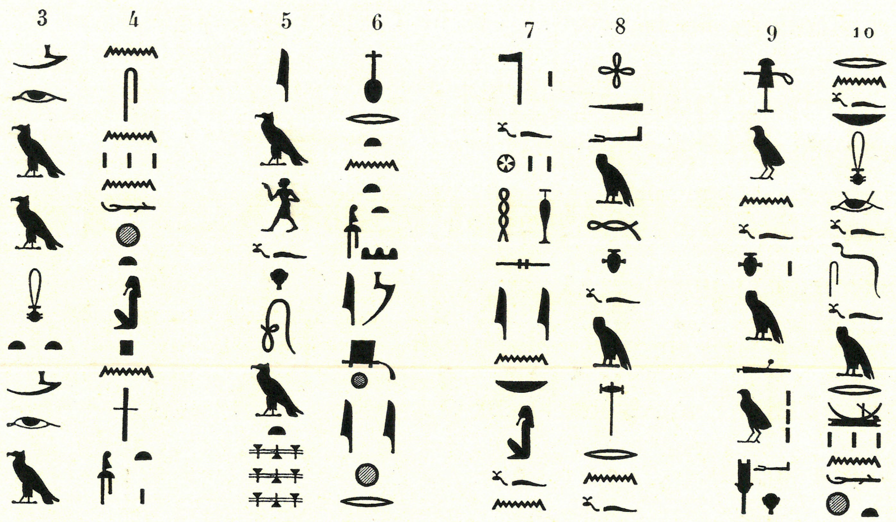


Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les yeux symboliques : (→)



[1] Dans l'original, les traits qui occupent l'intérieur du signe sont verticaux.

[2] L'animal typhonien représenté sur le monument a une crinière.



Intérieur. — Le sarcophage était enduit intérieurement d'une couche épaisse de stuc blanc qui, en tombant, sous l'influence de la sécheresse, a provoqué la disparition d'une grande partie de la décoration polychrome à laquelle elle servait de support. Il ne reste plus guère de traces visibles de celle-ci que sur le couvercle et sur la paroi gauche.

Couvercle. — La face inférieure du couvercle était occupée par une liste de décans semblable à celle que l'on trouve sur le couvercle des cercueils de Maït et de Khiti (p. 117-118 et pl. XXIV-XXV), et sur celui de Nakhiti (puits IV; voir p. 145 et seq.). Comme elle ne fournit aucune variante et est fortement endommagée, nous n'avons pas cru devoir la reproduire ici.

Caisse. — Le côté 4 seul a conservé des vestiges de décoration suffisamment nets pour être décrits. Voici ce que nous avons pu en noter, en tenant compte de la disposition ordinaire du tableau tel qu'il nous est connu par les autres sarcophages.

A la hauteur de la figure du mort, fausse porte polychrome avec les deux yeux. Puis vient la représentation de divers objets placés sur des tables basses et disposés en deux registres.

Premier registre. 1. Trois vases posés sur une selle.

2. Plusieurs objets, dont il ne reste que des traces informes, sur une table, très probablement la table d'offrandes surmontée de plusieurs pièces de viande de boucherie.

3. Trois colliers *ousekh*.

4. Un pagne orné d'une frange de perles.

5. Bracelets (très peu distincts).

Deuxième registre. 1. Deux pendants de colliers,

2. Un miroir (jaune),

3. Un vase strié de rouge et de bleu,

4. Deux pastilles noires (encens?).

5. Quatre sachets.

6. Objets indistincts.

7. Deux oies troussées,

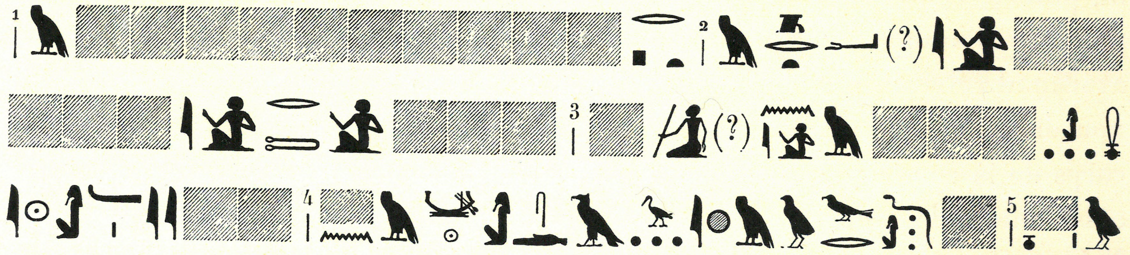
8. Trois objets à peine visibles et dont il n'est pas possible de déterminer la nature.

9. Un vase rouge en forme de coupe à pied rempli d'une matière bleue et surmonté de deux fleurs (?) également bleues.

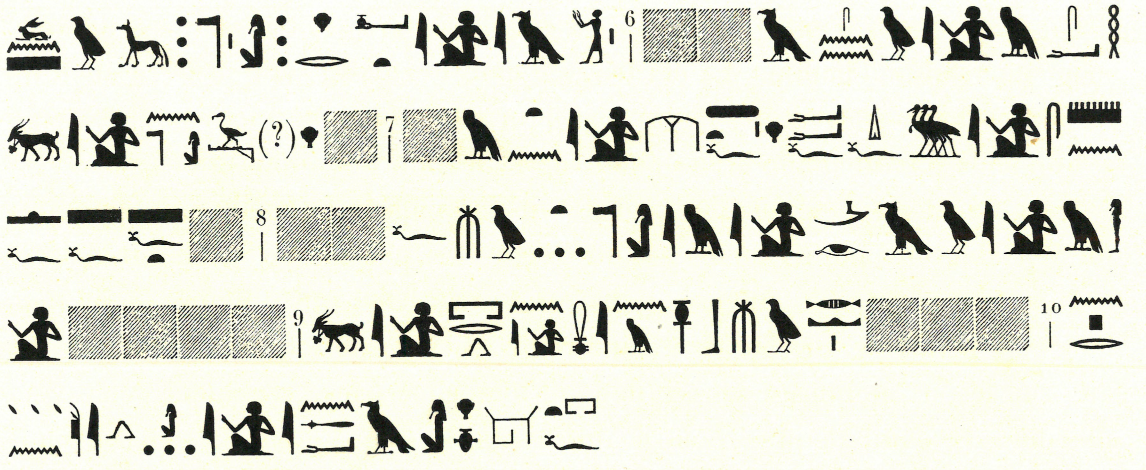
La partie droite du panneau est occupée par un texte en colonnes, les hiéroglyphes peints en bleu avec le contour noir, dont il n'y a plus de visible que quelques signes sans suite.

Vers la partie centrale, on distingue encore dix-sept colonnes d'inscriptions très fragmentées (←).

Les dix premières lignes contiennent une portion de la fin du chapitre intitulé . Ce passage correspond à *Nakhiti* A, l. 1-3 (p. 36-37); *Nakhiti* B, couvercle, l. 1 (p. 55), l. 52-53 (p. 63), caisse, intérieur, côté 3, l. 40-45 (p. 73-74), et aux lignes 63-66 de *Msahiti*[1], couvercle, côté 4. Le texte se rapproche beaucoup plus de *Nakhiti* A et B que de *Msahiti*.



[1] Lacau, *Textes religieux*, XIX, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 220.



Les six lignes suivantes sont trop gravement endommagées pour être utilisées. Elles nous ont conservé quelques débris d'un chapitre que l'on retrouve sur les cercueils de Nakhiti C, caisse, intérieur, côté 3, l. 1-13 (voir p. 99), de Maït, caisse, intérieur, côté 3, l. 1-13 (voir p. 119) et de Khiti, caisse, intérieur, côté 3, l. 1-23 (voir p. 129).

La momie enfermée dans ce sarcophage était entièrement recouverte par de longues pièces d'étoffe frangées sur un des côtés et ourlées sur les autres; plusieurs linges semblables, pliés en long et en carré, comblaient les vides laissés par le corps dans la caisse. Elle reposait sur le flanc gauche, la tête appuyée sur un chevet de bois, le haut du corps protégé par un masque de toile stuquée et peinte, semblable à celui de la dame Atou (voir plus haut, p. 23 et pl. II, 4).

La présence d'un ornement qui, par sa forme et sa décoration, ne peut convenir qu'à une femme, est insolite dans un cercueil dont les inscriptions, sans traces d'usurpation, indiquent avec évidence la destination masculine. Faudrait-il en conclure que le corps qu'il revêtait n'était pas celui d'un homme, contrairement à ce que le sarcophage annonce? L'hypothèse est des plus vraisemblables.

Nous avons dit que le socle de la grande statue de Nakhiti placée à l'orifice du puits I, contre le mur ouest de la chapelle, supportait une image de femme nommée Hounnou (voir p. 33), nom inscrit précisément sur le sarcophage qui avoisinait celui du pseudo-Nakhiti. Si, comme il y a tout lieu de le croire, Hounnou était l'épouse du Nakhiti du puits I, il devient difficile d'admettre que le corps de la compagne de ce personnage ait été déposé, dans une promiscuité assez anormale, auprès de celui d'un autre homme. Par contre, si le pseudo-Nakhiti était réellement une femme le fait s'expliquerait de soi-même : la chambre du puits IV aurait servi de sépulture à deux femmes du harem de Nakhiti.

On remarquera d'autre part, et c'est ce qui renforce notre manière de voir, qu'aucune statue d'homme n'a été trouvée dans le caveau, et que le cercueil du pseudo-Nakhiti avait auprès de lui une figurine de femme, anonyme il est vrai, ce qui nous retient malheureusement sur le terrain des suppositions.

L'argument que l'on pourrait tirer des inscriptions du cercueil pour démontrer que le Nakhiti du puits IV n'est pas une femme est peu solide, car le sarcophage de Hounnou porte, lui aussi, — et c'est le troisième qui y figure — le nom de peint en surcharge à l'intérieur et à l'extérieur de la caisse. En fait, sur les six momies déposées dans le tombeau, trois occupaient des caisses inscrites à ce nom. De plus, l'entrée du caveau du puits I était, on s'en souvient, bouchée au moyen d'un couvercle de cercueil au même nom. Ceci tendrait à démontrer que Nakhiti fit confectionner un certain nombre de sarcophages qu'il destinait aux membres de sa famille ou à des personnes de son entourage qu'il tenait à honorer spécialement.

Le cercueil renfermait, outre le chevet, un alabastron, placé près de la tête du mort, et une palette en grès à broyer le fard décorée, sur sa face supérieure, de filets tracés à la pointe.

2. Sarcophage rectangulaire au nom de [1]. — Long. 1 m. 95 c., larg. 0 m. 49 cent., haut. 0 m. 55 cent. (pl. XXVIII).

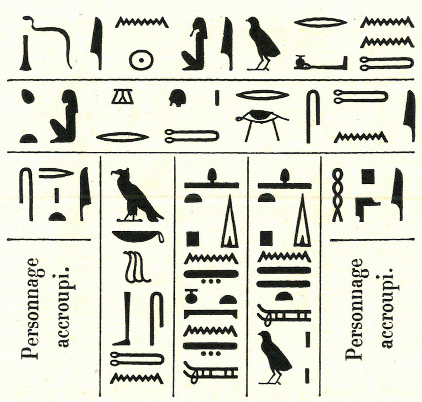
Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)



(1) Trois noms différents sont inscrits sur ce cercueil : à l'extérieur; , à l'extérieur et à l'intérieur, et à l'intérieur. Ce sarcophage est conservé au Musée du Louvre.

Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Trois lignes horizontales et trois lignes verticales.

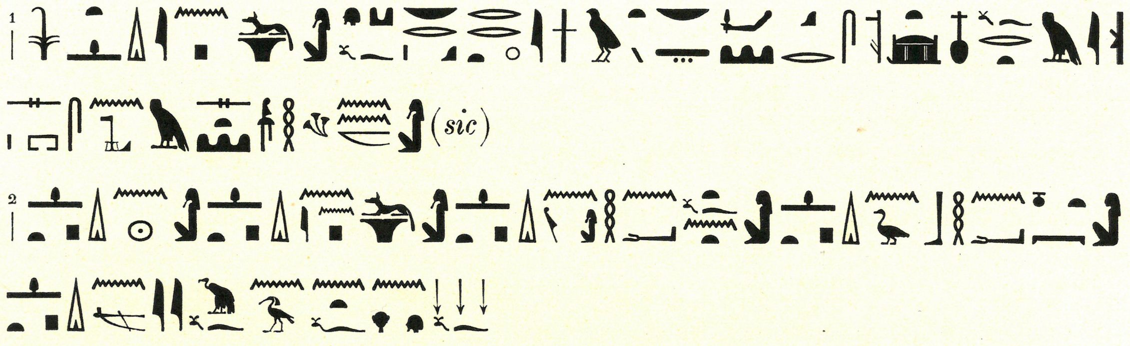
Côté 1 : (←)

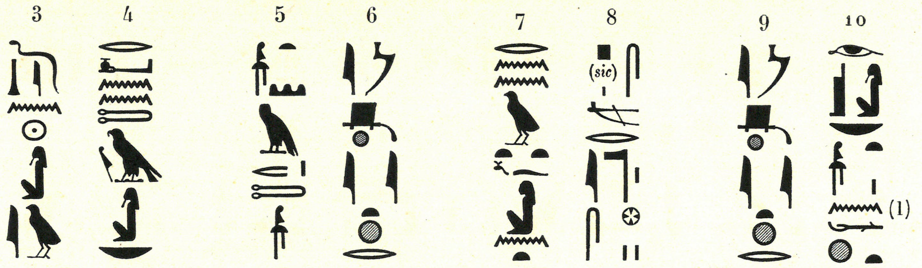


Côté 2 : (→)

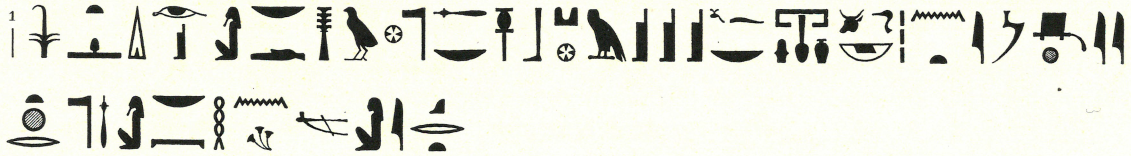


Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)



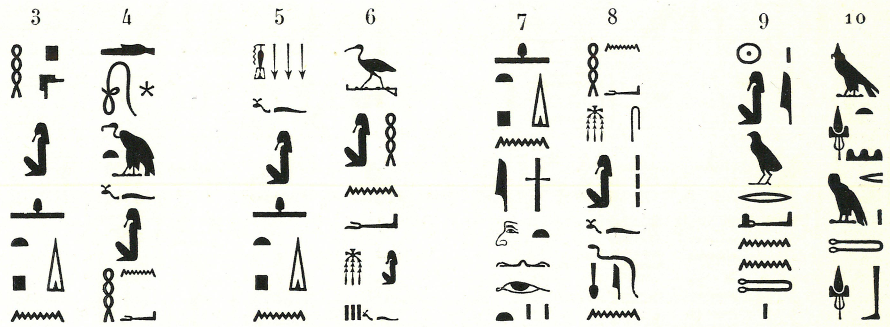


Côté 4 (pl. XXVIII). Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les yeux symboliques : (→)

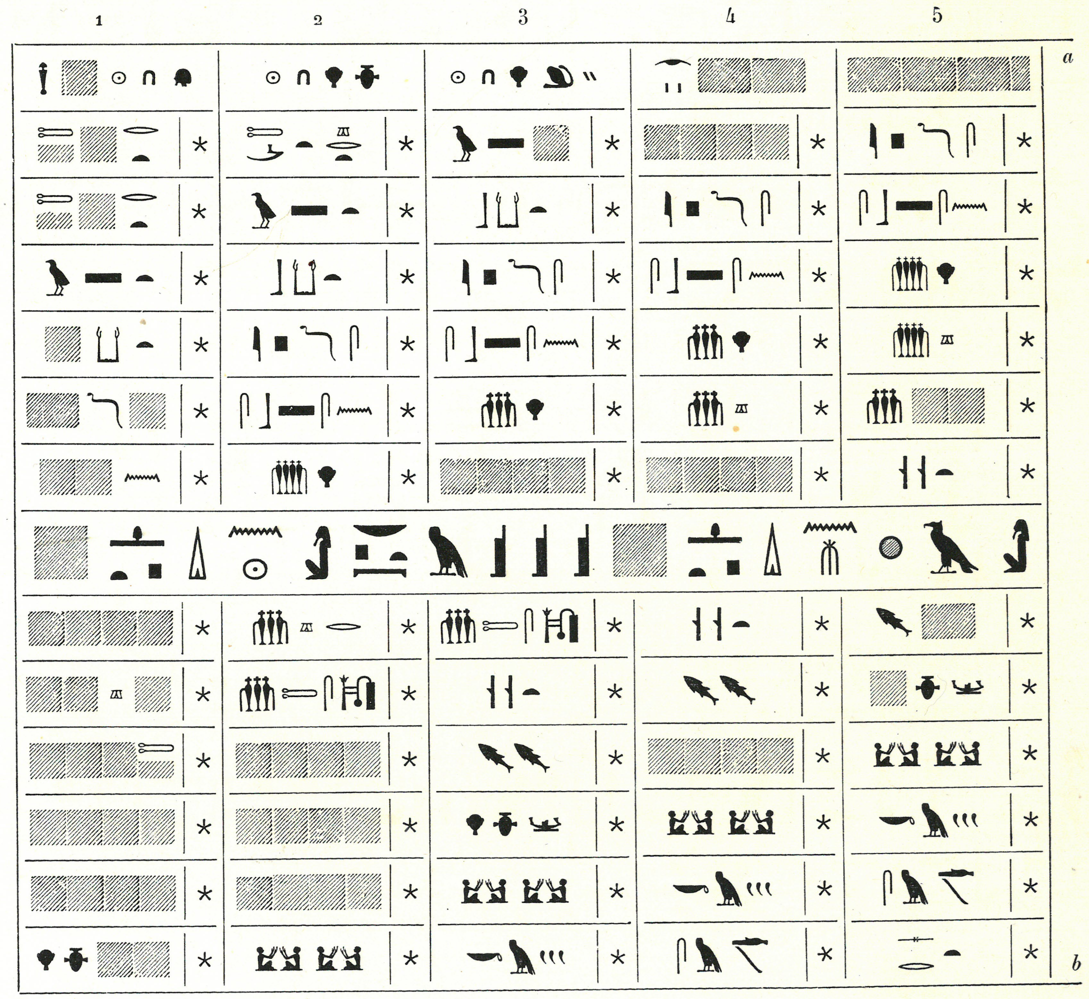


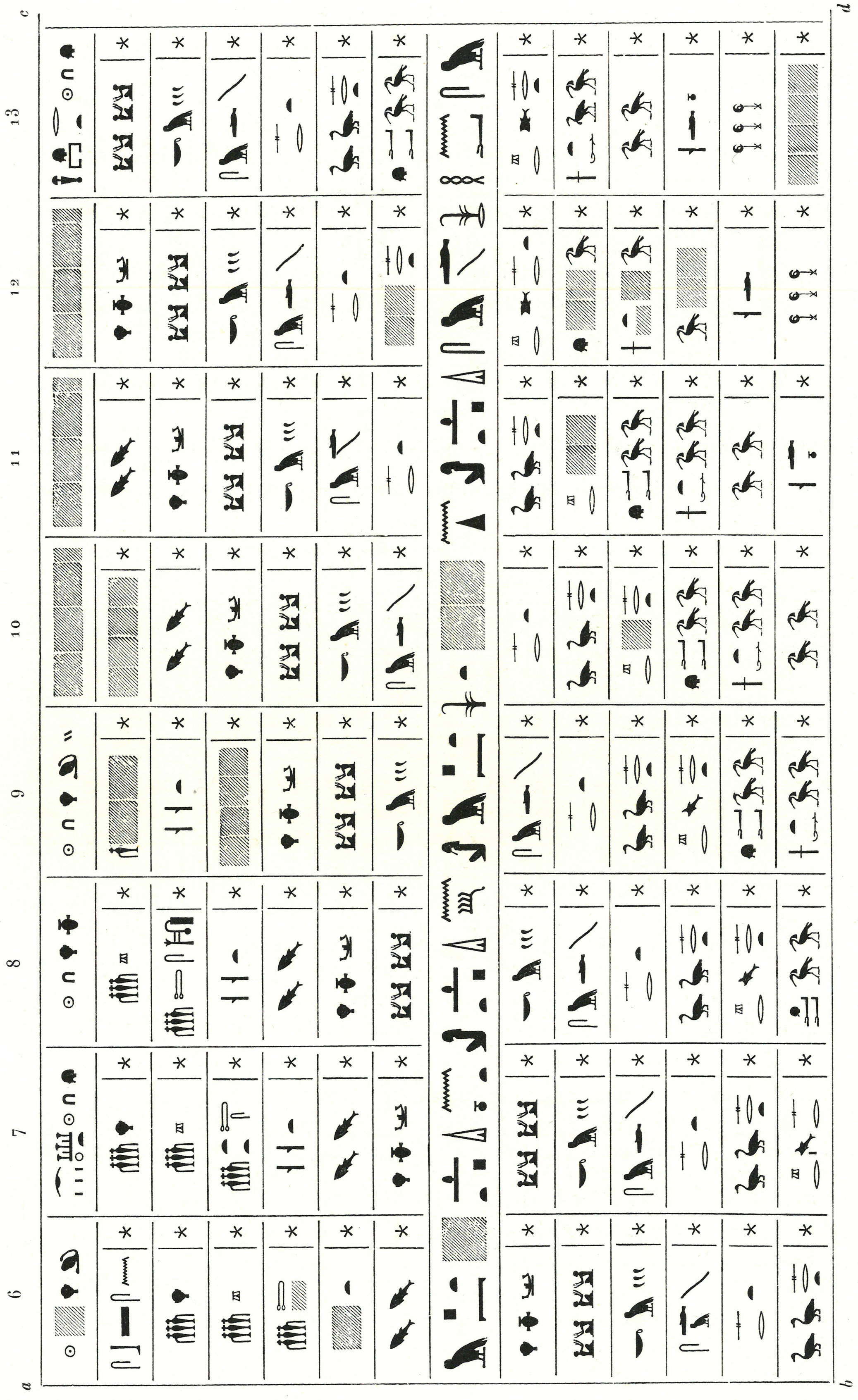
(1) Le nom est écrit en surcharge sur un autre nom qui a été effacé.





Intérieur. — Couvercle. Liste de décans (cf. les planches XXIV et XXV pour la forme des signes). Les textes contenus dans les cases de la rangée supérieure sont écrits en rouge : (→)





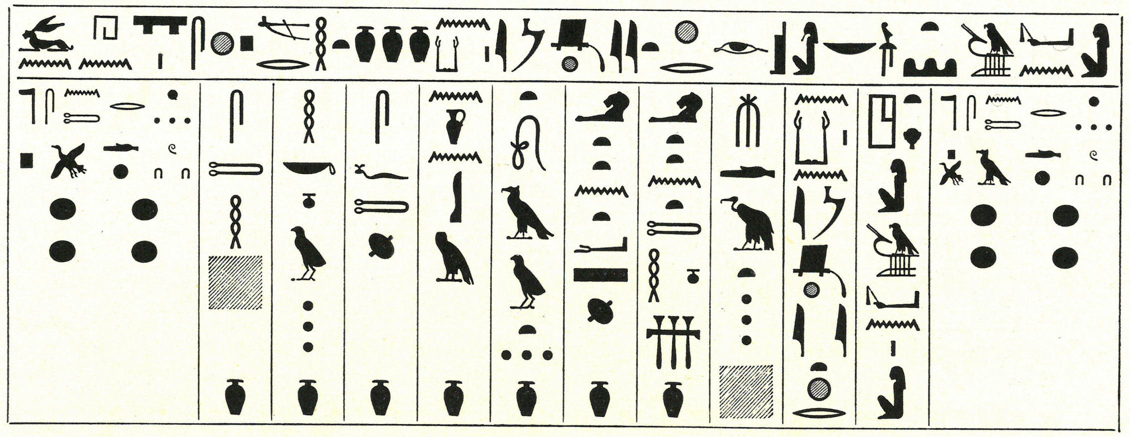


Un tableau placé entre les colonnes 12 et 13 reproduit sans aucune variante les figures astronomiques déjà décrites à la page 119 (voir aussi pl. XXV).

INTÉRIEUR. — CAISSE. *CÔTÉ 1.* Le panneau est encadré sur trois côtés par une bande formée de petits rectangles de diverses couleurs. Décoration polychrome sur fond blanc.

Premier registre. Inscription horizontale en bleu : (→)

Deuxième registre. Cinq vases et deux sachets posés sur une table basse. Au-dessous : (→)



Troisième registre. Est presque entièrement détruit. Au centre, un chevet décoré de deux fleurs de lotus; au-dessus : (→) . Sur le support du chevet, on lit encore quelques débris de signes parmi lesquels figure le commencement du nom de la morte .

CÔTÉ 2. Encadrement polychrome.

Premier registre. Inscription horizontale en bleu : (←)

Deuxième registre. Grenier à huit compartiments précédé d'un portique de sept colonnes, dont les chapiteaux représentent alternativement un bouton et une fleur de lotus épanouie : (←) . Les légendes suivantes sont inscrites au-dessus de chacune des chambres du grenier : (←)

1.

2.

3. [1]

4.

5.

6.

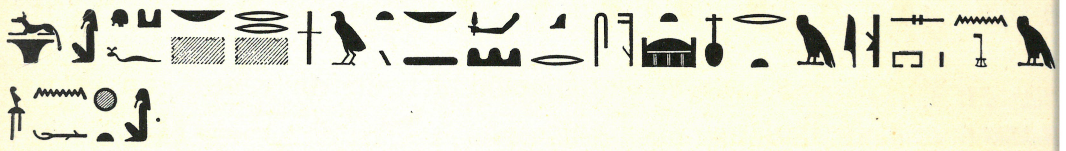
7.

8.

Troisième registre. Au centre, deux paires de sandales blanches. A droite, paquets de vêtements superposés : (←) . A gauche, même représentation mais à [...] détruite, un seul paquet est visible : (←) .

CÔTÉ 3. Encadrement polychrome.

Premier registre. Une ligne horizontale de texte en bleu : (←)



Deuxième registre. Soixante-dix-neuf lignes de texte.

Les lignes 1-18 font partie d'un chapitre qui se trouve en entier sur le [...]vercle de *Nakhiti* C, l. 9-17 (voir plus haut, p. 83), et sur le côté 4, l. 17-[...] du cercueil de Tefabi (voir plus loin, chap. III, § XII). Cette nouvelle ver[...] diffère en plusieurs points de celle de *Nakhiti*[2] : (←)

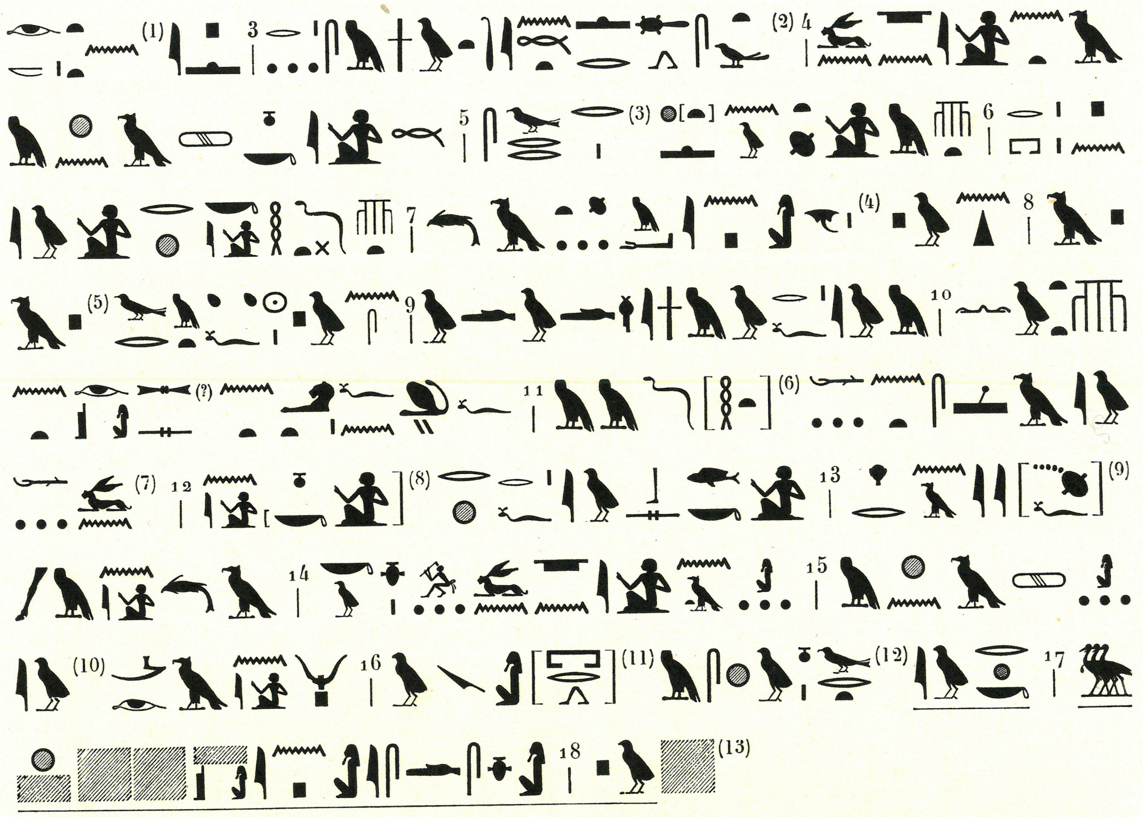


[1] Ce signe est un peu différent sur l'original.

[2] Les cinquante-sept lignes du début de ce texte sont publiées d'après une copie que M. [...] a bien voulu prendre pour nous au moment des fouilles.

[3] *Nakhiti* C, l. 12 : ..... ; il semble que *Tefabi*, l. 25-26, p[...] une leçon un peu différente le texte est malheureusement coupé par une lacune : [...]

[4] Traits rouges dans l'original. *Nakhiti* C, l. 12, se poursuit sans coupure. Elle figure [...] *Tefabi*, l. 26.



Les lignes 19 à 37 reproduisent une version du chapitre CXIV du *Livre des*

(1) *Nakhiti* C, l. 13 : … ; *Tefabi*, l. 26-27 : … .

(2) *Nakhiti* C, l. 13, est interrompu ici par deux traits rouges, qui se retrouvent également dans *Tefabi*, l. 28. Les trois versions diffèrent légèrement : *Nakhiti*, l. 13 : … ; *Tefabi*, l. 28 : … . On remarquera la coupure indiquée dans *Nakhiti*. Elle manque ici et dans *Tefabi*.

(3) *Nakhiti* C, l. 13 : … ; *Tefabi*, l. 28-29 : … .

(4) Nous avons transcrit ce signe par … dans *Nakhiti* C, l. 14. On pourrait être tenté ici de le lire … .

(5) *Nakhiti* C, l. 14 : … ; *Tefabi*, l. 31 : … .

(6) Restitué d'après *Nakhiti* C, l. 15.

(7) *Nakhiti* C, l. 15 : … ; même forme dans *Tefabi*, l. 34.

(8) Restitué d'après *Nakhiti* C, l. 15.

(9) Restitué d'après *Nakhiti* C, l. 16.

(10) *Nakhiti* C, l. 16 : … . Le passage correspondant de *Tefabi* est lacuneux.

(11) Restitué d'après *Nakhiti* C, l. 17.

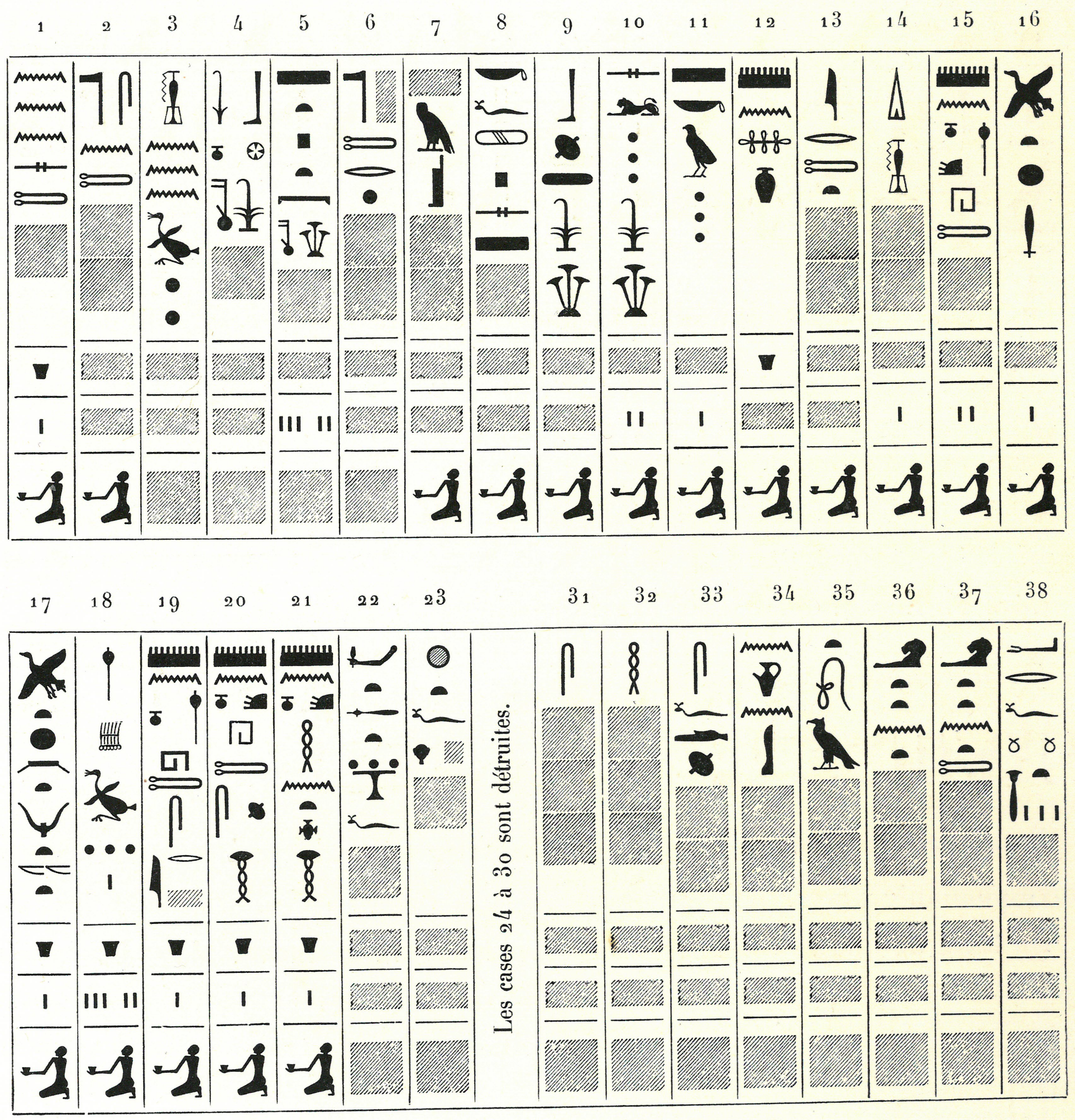
(12) *Tefabi*, l. 38 : … . *Nakhiti*, l. 17, suit *Hounnou* mais il ajoute le déterminatif … après … .

(13) *Nakhiti*, l. 17, porte en cet endroit les deux traits rouges qui indiquent la fin d'un chapitre ou d'un paragraphe. Le passage correspondant de *Tefabi* est mutilé. — La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.

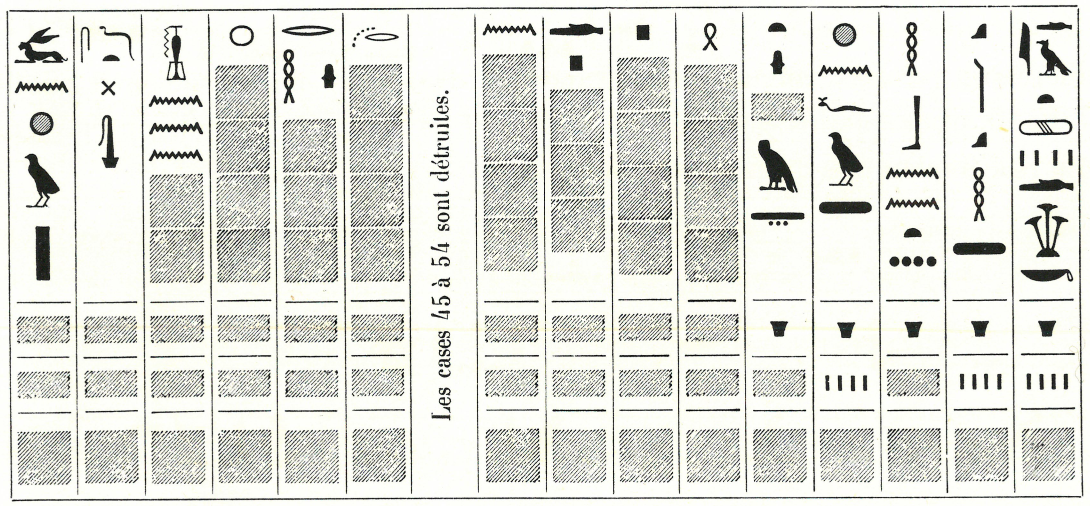
morts. Elles copient, sans variantes dignes d'être notées, le texte de *Nakhiti* C (couvercle, l. 17-23; voir plus haut, p. 84-85). La clausule seule diffère : … 36 … 37 … .

La fin du texte, très mutilée à partir de la ligne 58, se retrouve dans *Nakhiti* C (couvercle, l. 23-34; voir p. 85-87). Les rares passages où les deux versions ne sont pas d'accord ont été signalés en note à la suite du texte de *Nakhiti*. Dans *Hounnou*, la formule qui termine le chapitre est plus développée (voir p. 87, note 1).

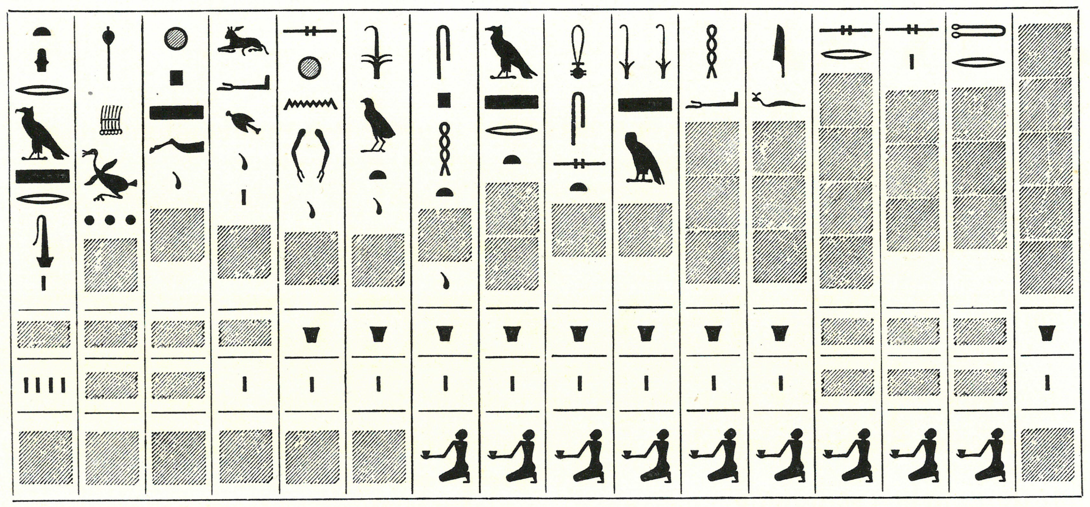
Troisième registre. Table d'offrandes de soixante-dix-neuf cases : (←)



39 40 41 42 43 44 55 56 57 58 59 60 61 62 63

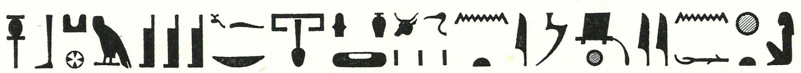


64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79



Côté 4. Encadrement polychrome semblable à celui des côtés 1-3.

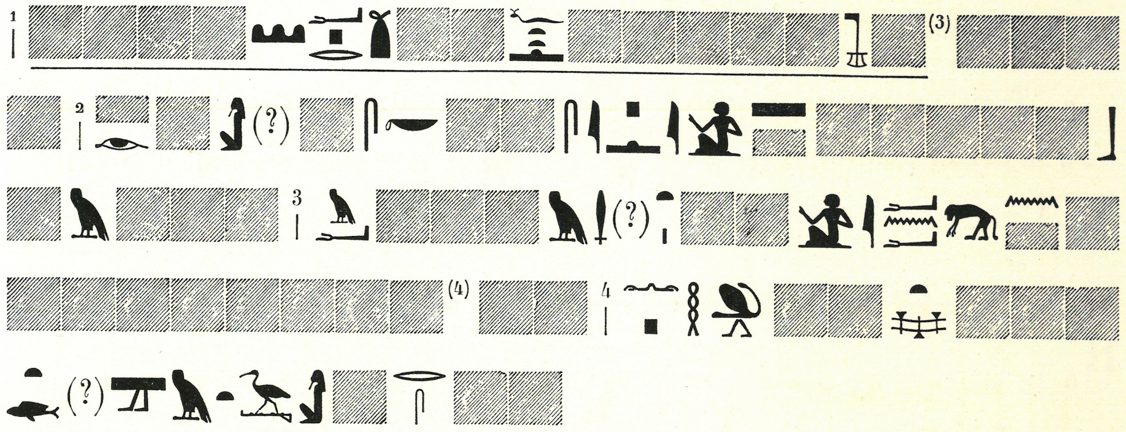
Premier registre. Inscription en bleu : (←)


(*sic*).

Deuxième registre. La disposition de ce registre est analogue à celle de la partie correspondante du cercueil du (voir p. 105).

Un texte de quatre colonnes occupe le début du panneau. Malgré l'état de mutilation dans lequel il se trouve, on peut l'identifier avec un chapitre que nous avons vu dans *Nakhiti* C (caisse, intérieur, côté 4, l. 1-3; cf. p. 105-106). Il paraît également sur deux cercueils du Musée du Caire, les nos 28086 et

28118 [1], et a pour titre : [2]. Ces différentes versions, autant qu'il est permis d'en juger par ce qu'en a publié M. Lacau et ce que les cercueils de Nakhiti et de Hounnou en ont conservé, ne sont pas empruntées à une source unique : (←)



La fausse porte et les objets suivants sont représentés immédiatement après cette courte inscription.

1. Trois vases posés sur une selle; le premier et le troisième sont bleus, le second est jaune : (←)

2. Table (les sont rouges) surmontée de diverses pièces de viande à demi effacées. Sous la table, deux coffres; la légende de celui de droite a disparu; celui de gauche est nommé : (←)

3. Collier : (←)

4. Collier : (←) . Ces deux objets sont superposés.

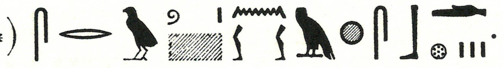
5. Paire de bracelets en perles jaunes, rouges et bleues : (←)

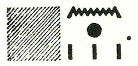
(1) Voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 237, et t. II, p. 113.

(2) Lacau, *op. cit.*, t. II, p. 113.

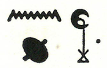
(3) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.

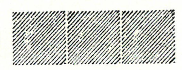
(4) Dans *Nakhiti*, le texte est coupé en cet endroit par les deux traits rouges qui indiquent la fin d'un chapitre ou d'un paragraphe. La longue lacune qui l'interrompt ici ne laisse pas voir s'il en était de même dans le cas présent. Le membre de phrase qui suit est assez corrompu dans *Nakhiti*. La forme y est écrite , mais il est possible que la faute nous soit imputable.

6. Paire de bracelets semblables : (←) .

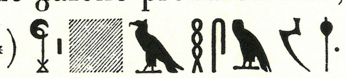
7. Deux pendants de colliers : (←)  .

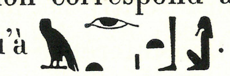
8. Palette de scribe.

9. Trois paniers posés sur une table basse et contenant des vases coiffés d'un bouchon pointu[1] : (←)  .

10. Ustensile indistinct dont il ne reste plus que le bas : (←)  [2].

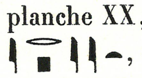
11. Vase orné de deux fleurs de lotus posé sur un trépied (très mutilé du haut).

12. Tête d'oryx. A côté, une autre tête, de gazelle probablement, dont on ne voit que l'extrémité d'une des cornes : (←) .

Texte de dix-neuf colonnes presque entièrement effacé. On y lit, de la ligne 1 à la ligne 14, une version du chapitre cxv du *Livre des morts* conforme à celle qui se trouve dans *Nakhiti* C, couvercle, l. 1-9 (voir plus haut, p. 80-82). Nous avons donné les variantes qu'on y relève en même temps que le texte de Nakhiti. La fin de l'inscription correspond aux lignes 9-12 de *Nakhiti* C, couvercle (voir p. 82-83), jusqu'à . La partie complémentaire du chapitre se trouve sur le sarcophage de Hounnou, caisse, intérieur, côté 3, deuxième registre, l. 1-18 (voir plus haut, p. 149-150).

La momie de Hounnou était couchée sur le côté gauche, la tête posée sur une chevet de bois. Aucun autre objet ne l'accompagnait.

[1] Pour la forme de ces vases, voir la planche XX, 2.

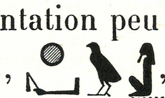
[2] C'est probablement le vase nommé , qui figure dans une corbeille à la pl. XX, 2.

CHAPITRE III.

TOMBEAUX Nos 8 À 20.

La montagne, aux approches du tombeau de Nakhiti, accentue son profil et dessine en avant une courbe assez prononcée; puis elle reprend, à quelques mètres au delà, une ligne plus calme jusqu'à la crevasse qui borne au sud la nécropole. Cet éperon, entamé par les carriers pour le creusement du tombeau n° 7, laisse voir, sur le côté méridional de la cour à ciel ouvert de celui-ci, une paroi régulièrement taillée. Deux galeries peu profondes y avaient été percées, s'enfonçant parallèlement dans la roche, et dont l'orifice était bouché avec des moellons posés à sec et de menus éclats de calcaire. Ces syringes rudimentaires servaient de dépôt l'une à deux, l'autre à trois sarcophages placés bout à bout, qui les remplissaient presque entièrement (tombes nos 8 et 9). D'autres tombeaux, au nombre de onze (nos 10 à 20), se succèdent ensuite, sur le même palier, groupés plutôt irrégulièrement, avec le souci manifeste de ménager l'espace disponible.

I. — TOMBEAU N° 8.

Le tombeau le plus rapproché de celui de Nakhiti, et auquel nous avons donné le n° 8, nous fournit deux cercueils semblables comme technique générale et comme décoration scripturale à ceux que nous avons tirés de la tombe n° 6. Toutefois, le premier qui en fut extrait porte, outre les formules ordinaires, une représentation peu commune et d'un certain intérêt. Sur le côté 4 de la caisse, le mort, , est figuré conduisant à la laisse un chien dont le nom nous a été conservé :  (pl. XXIX, 2[1]). Malgré la rudesse primitive du dessin et du coloris, l'animal est bien campé et d'un mouvement naturel. Son pelage est blanc et taché de noir. Il est facile d'y reconnaître l'espèce dite « lévrier de l'ancienne Égypte » par les naturalistes modernes[2]. Il a le cou serré dans un

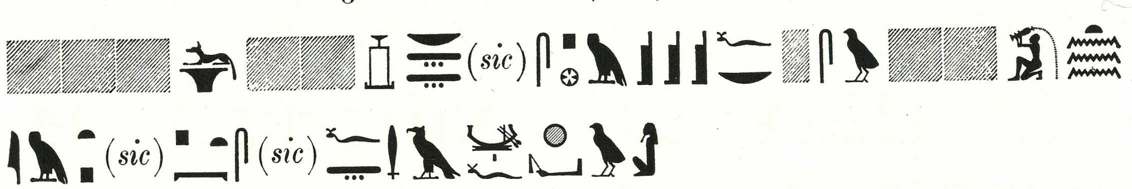
[1] Par suite d'une erreur du photograveur, l'ordre des figures de cette planche a été interverti. Il en résulte que la légende imprimée sous la figure 1 se rapporte à la figure 2, et réciproquement.

[2] Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, p. 13; Gaillard et Daressy, *La faune momifiée de l'antique Égypte*, p. 1 et seq., dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*.

collier haut de col pareil à ceux que le Musée du Caire possède et qui ont été découverts par M. Loret dans le tombeau de Maherpirî[1]. L'homme tient à la main un instrument singulier dont l'usage n'est pas très indiqué, composé d'un bâton qui se termine par une spatule en forme de main humaine largement ouverte[2]. On le voit souvent au poing des bouffons et des nains montreurs de singes, notamment au tombeau de Tì.

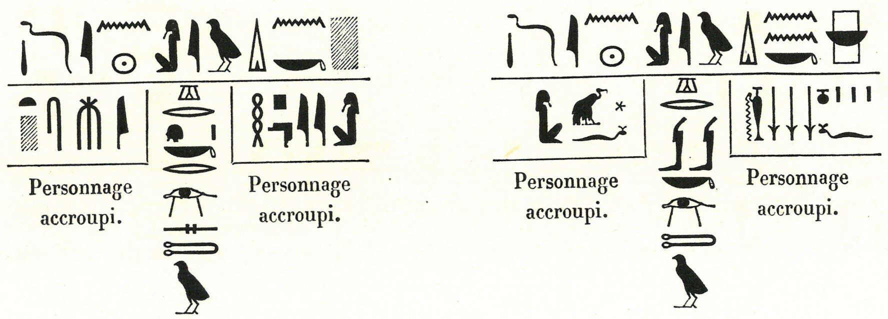
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 72 cent., larg. 0 m. 40 cent., haut. 0 m. 70 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (→)



Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Deux lignes horizontales et une ligne verticale.

Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)

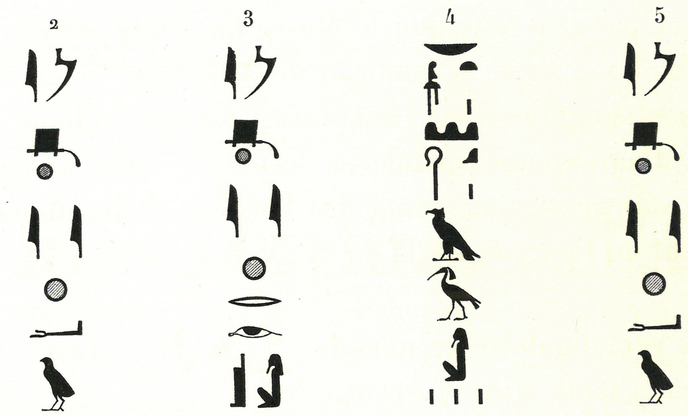


Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)

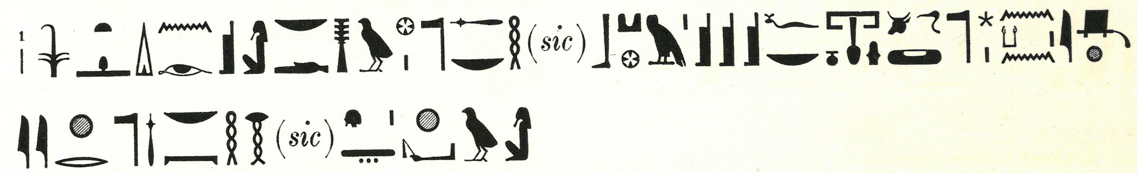


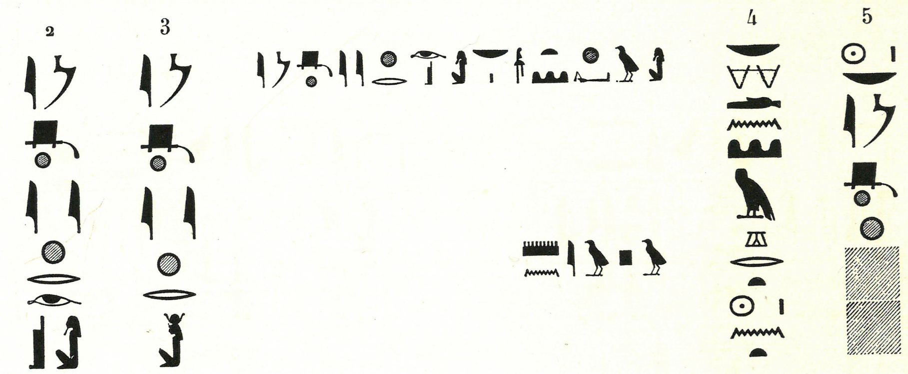
[1] G. Daressy, *Fouilles de la vallée des rois*, pl. XI, n°s 24075 et 24076, et p. 33-34, dans le *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*.

[2] Le manche du *flagellum* que portent les hauts personnages affecte parfois une forme analogue sous l'ancien et le moyen empire. On en trouvera un exemple dans Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XLVI, n° 357, où l'objet est nommé , *op. cit.*, t. II, p. 44.



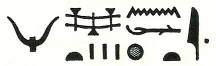
Côté 4 (pl. XXIX, 2). Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les deux yeux symboliques. La scène décrite plus haut, dans laquelle le mort est représenté avec un chien, est comprise entre les lignes 3 et 4 : (→)



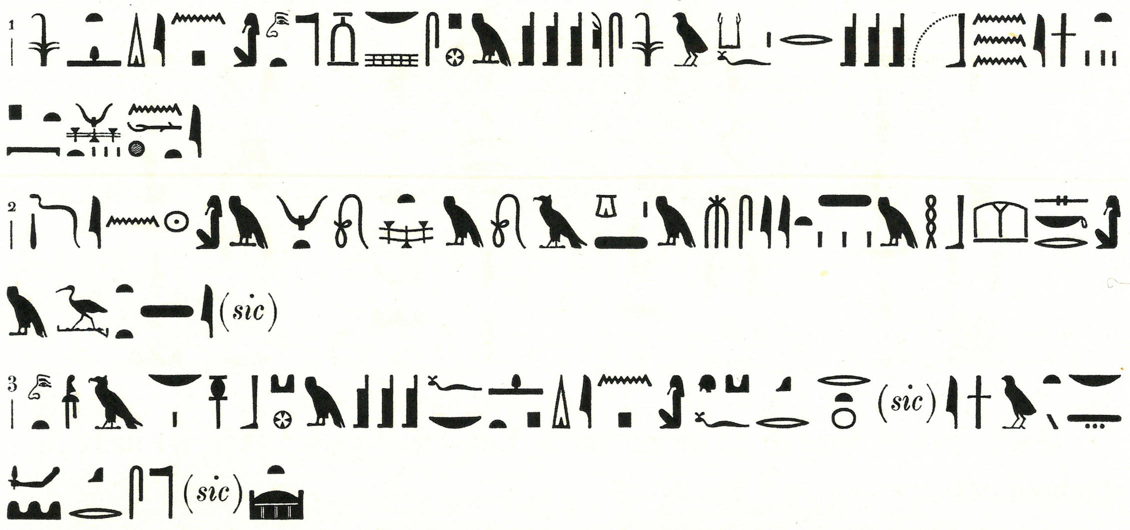


L'examen du contenu du cercueil ne nous livra aucun document important. La momie de était mal conservée, ainsi que les linges qui l'enveloppaient. Nous pûmes néanmoins constater qu'elle occupait la position rituelle sur le côté gauche et que sa tête était soutenue par un chevet . La face du mort avait été recouverte par un masque en cartonnage, dont il ne restait plus que des fragments sans valeur, sauf le frontal, décoré d'un bouquet de fleurs de lotus dont les tiges sont réunies par une boucle multicolore.

Le second cercueil, placé au fond de la cavité, a beaucoup plus souffert que le précédent. La couleur bleue qui garnissait le champ des hiéroglyphes a presque complètement disparu; mais le dessin de ceux-ci est encore suffisamment net pour que la lecture n'en offre aucune difficulté.

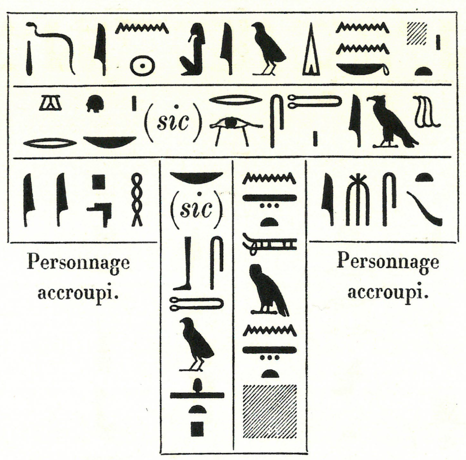
2. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 72 c., larg. 0 m. 42 cent., haut. 0 m. 70 cent.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)



Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

Côté 1 : (←)

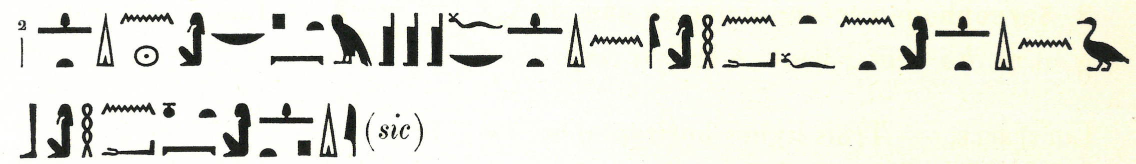


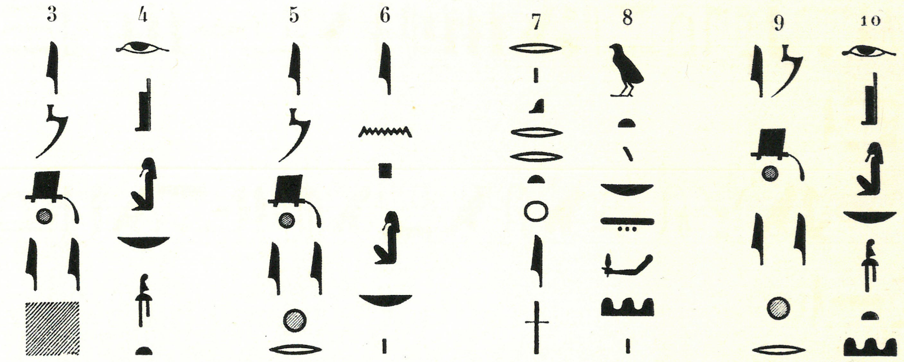
Côté 2 : (→)



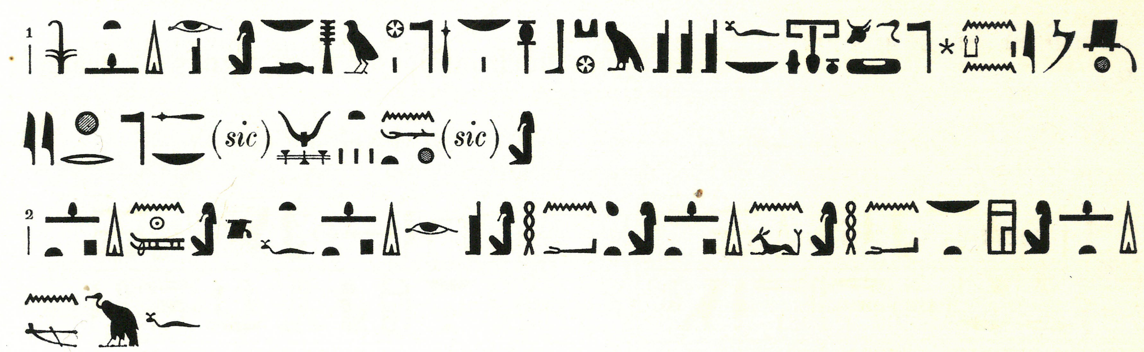
Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales groupées deux par deux : (←)

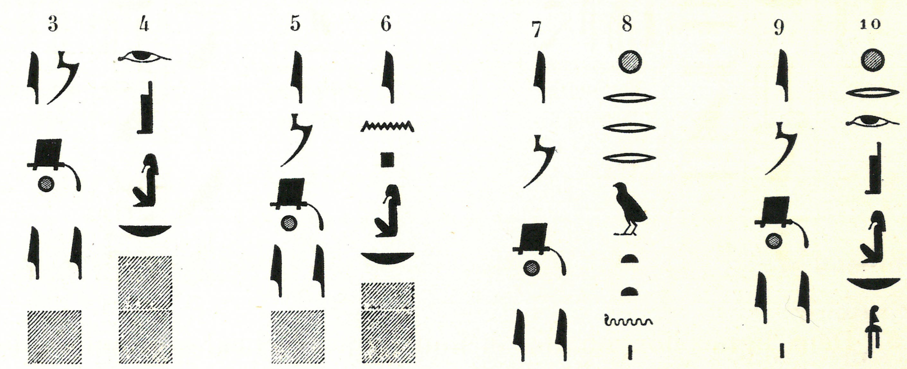






Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques : (→)

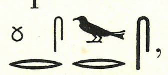
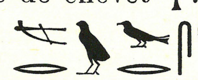




Une anse de bouclier semblable à celle que nous avons décrite plus haut (p. 18; voir aussi pl. II, 2), mais à laquelle des morceaux assez grands de peau blanche tachetée de noir, les restes sans doute de la couverture du bouclier, adhéraient encore, avait été déposée sur le couvercle du sarcophage, à côté d'un bâton recourbé du bout. La momie était presque complètement détruite.

II. — TOMBEAU N° 9.

Les deux sarcophages rectangulaires qui furent extraits de ce tombeau sont peints d'un ton gris uniforme et sans aucune inscription.

Le premier contenait les membres brisés et épars d'une momie et des linges en lambeaux. Un chevet d'une forme nouvelle était mêlé à ces débris. Nous en avons trouvé un certain nombre de pareils dans les sépultures pauvres que nous avons eu l'occasion de déblayer par la suite. C'est un bloc de bois plat et rectangulaire échancré au sommet par une encoche semi-circulaire, dans laquelle la tête du mort venait s'emboîter (fig. 5). Ce type de chevet doit avoir été d'un emploi assez commun, car il paraît au milieu des objets mobiliers représentés sur les cercueils du moyen empire[1]. Son nom est donné par un sarcophage du Musée du Caire, n° 28083. C'est le même que celui qui était appliqué à l'autre forme de chevet . On en fabriquait en albâtre, , et en bois de sycomore, [2].

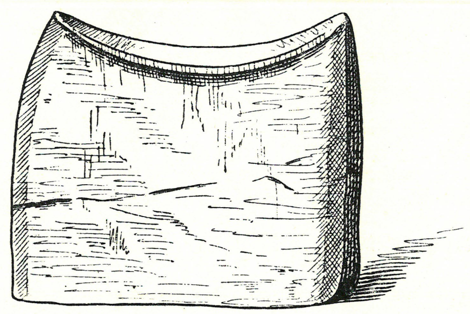
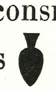


Fig. 5.

Le second cercueil n'offrait rien de particulier. La momie était aussi mal conservée que la précédente.

Tout au fond du caveau, un cercueil d'enfant, de couleur brune et à couvercle bombé, était dissimulé derrière les deux autres. Il était badigeonné en blanc à l'intérieur. Il renfermait quelques ossements mais aucune bandelette.

III. — TOMBEAU N° 10.

Le tombeau n° 10 consistait en une très petite chambre. A l'entrée, devant la porte, quatre vases  de terre cuite étaient couchés sur le sol. Sur le cercueil, sans inscriptions, on avait placé un gros bâton et une anse de bouclier à laquelle étaient encore fixés des lambeaux de cuir rapiécé. La caisse funéraire renfermait les fragments d'une momie et un chevet de bois composé de deux

(1) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XXXV, fig. 104.

(2) Lacau, *op. cit.*, t. I, p. 175.

montants inclinés réunis au sommet par une traverse incurvée qui servait de support à la tête du mort (fig. 6). Nous avons recueilli plusieurs exemplaires de ce genre de chevet dans les tombes de l'étage inférieur de la nécropole.

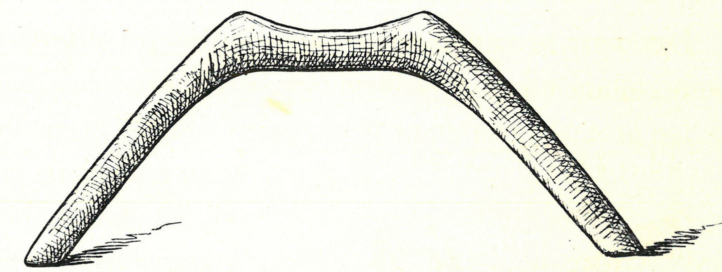


Fig. 6.

Au fond, dans une cavité étroite ménagée dans la roche et fermée par des pierres, reposait un petit sarcophage d'enfant, à couvercle bombé, décoré des yeux symboliques peints en noir sur un fond rougeâtre.

IV. — TOMBEAUX N°s 11 ET 12.

Les deux tombeaux qui furent ouverts ensuite ne nous ont pas livré les noms de leurs propriétaires.

Ces sépultures étaient relativement pauvres. On y avait entassé les cercueils de manière à utiliser au mieux l'espace disponible. Leurs portes étaient bouchées par des rognons de silex, très abondants dans le calcaire de la montagne, mêlés à des débris de taille. Les sarcophages déposés dans ces tombes étaient d'une mauvaise facture : mal ajustés et chevillés maladroitement, presque tous étaient disjoints. Le couvercle tenait à la caisse par deux tasseaux, rarement trois; la fermeture était assurée à la tête et au pied par deux chevilles. Tous étaient anépigraphes. Uniformément peints en gris, ils n'étaient ornés que des yeux symboliques esquissés sommairement en noir.

Les momies, autant qu'il nous fut possible d'en juger, n'avaient pas été traitées avec soin, car elles dégageaient encore une odeur fort désagréable, qui s'était également imprégnée dans le bois des cercueils. Elles étaient allongées sur le flanc gauche, dans l'attitude prévue par le rituel, les mains ramenées sur le pubis et la tête appuyée sur un chevet semblable à celui que nous avons décrit plus haut (p. 160, fig. 5); un résidu noirâtre remplissait la cavité du bassin de plusieurs d'entre elles.

L'une, cependant, faisait exception, dont il ne restait plus que le squelette. Au lieu d'être étendue de tout son long, comme les autres, elle avait les membres inférieurs ramenés sous le reste du corps, dans la position «contractée» donnée aux morts découverts dans les nécropoles archaïques (pl. XXX, 1). Le fait mérite d'être signalé, car il semble indiquer que, accidentellement tout au moins, l'on

respectait encore, dans certaines localités, les anciennes règles d'ensevelissement. Nous avons déjà signalé, dans ce qui précède (p. 124), des momies ayant cette attitude. Il s'agissait cette fois de personnages occupant un rang social assez élevé, ce qui écarte l'idée d'une coutume répandue seulement dans la classe moyenne ou le bas peuple.

V. — TOMBEAU N° 13.

Le tombeau n° 13 était formé de deux chambres. La première, de plan irrégulier, était placée à un mètre environ au-dessous du niveau de la porte, très étroite et basse. Elle donnait accès à une autre salle de forme barlongue close, comme la précédente, par de grosses pierres, et qui avait reçu quatre sarcophages, dont l'un fut trouvé brisé. Bien qu'il ne renfermât, lui aussi, que des cercueils sans inscriptions, son mobilier funéraire était beaucoup plus riche que celui des trois sépultures ouvertes avant lui.

Près du sarcophage endommagé, au milieu d'un tas de poteries rouges en forme de coupes, , dont quelques-unes avaient le rebord godronné[1], apparaissait une statue de *double*, haute de 0 m. 53 cent., enveloppée dans des linges (pl. XXXI, 1 et XXXII, 1)[2]. Cette statuette représente une femme campée dans la même attitude que les figurines recueillies dans les tombes n°s 6, 7 et 20. Elle porte un collier et des bracelets aux poignets et aux chevilles, peints à même le bois en plusieurs tons. Sa coiffure se compose d'une sorte de calotte qui rappelle les bonnets de laine tricotée à grosses mailles que l'on trouve parfois dans les tombes. La tête est un peu forte pour le reste du corps et donne à l'ensemble un aspect disgracieux. La matière dans laquelle cette image est taillée est un bois pesant et de couleur brune. Nous noterons que les mains ont été amputées de leurs pouces. Il ne paraît pas que cette mutilation soit accidentelle, car l'ablation a été pratiquée avec soin et le bois est coupé net et ne montre pas de traces de cassures.

Divers objets étaient groupés autour d'elle : 1° deux vases, l'un en granit, l'autre en diorite, qui appartiennent vraisemblablement à une époque plus ancienne que le tombeau, à en juger par leur forme et par leur matière (pl. XXXI, 2); 2° deux boîtes en bois fermées par un couvercle à glissière, contenant des vases d'albâtre qui constituaient le nécessaire de toilette de la morte (pl. XXXI, 2);

(1) On verra des coupes de cette forme à la planche XV, 3, dans la rangée inférieure.

(2) Elle est conservée au Musée du Louvre.

3° un bâton; 4° une hache d'arme (pl. XXXI, 1). Celle-ci mesure 1 m. 36 cent. La lame de bronze fixée à son extrémité supérieure est arrondie sur la face externe suivant une courbe peu accusée. Elle a 0 m. 36 cent. de long et 0 m. 05 c. environ de large dans sa partie la plus saillante. Onze liens de fils de même métal, passant par autant de trous dont elle est percée sur son bord rectiligne, la maintiennent en place. Des traces de couleur foncée, en forme d'anneaux régulièrement espacés, sont visibles sur le manche. Elles ont été probablement produites par une garniture, aujourd'hui détruite, de fils métalliques pareils à ceux qui fixent la lame ou, plus probablement, de fils végétaux, ce qui expliquerait sa disparition, qui avait pour fonction d'empêcher la main de glisser pendant le combat[1]. Si l'on examine les représentations peintes sur les cercueils du moyen empire, on constate en effet que la plupart des armes contondantes, telles que le , et celles qui associent un tranchant à la massue, , le [2] par exemple, portent précisément, d'un bout à l'autre ou sur une partie seulement de la poignée, une série de traits horizontaux[3] qui semblent avoir pour objet de figurer l'ornementation dont nous venons de parler. Le bois du manche des haches du type de celle-ci était aussi, dans certains cas, revêtu d'une armature complète de bronze sur laquelle venaient s'enrouler plusieurs rangs de fils de métal[4].

C'est la seconde arme de cette nature qui fut trouvée pendant les fouilles (voir plus haut, tombeau n° 6, p. 17).

Dans le cercueil le plus voisin de la statue et qui, nous l'avons dit, était mal conservé, reposait une momie réduite à l'état de squelette. Elle était maintenue en place au moyen de linges roulés en tampons ou pliés, dont plusieurs se trouvaient être des tuniques de toile légère, plissées dans le sens de la largeur. Le tissu en était malheureusement brûlé par les matières issues du corps en décomposition.

Un seul de ces vêtements put être conservé. Il fait actuellement partie des collections du Musée du Louvre (pl. XXXIII). C'est, croyons-nous, l'unique pièce

(1) Cette arme est conservée au Musée du Caire. On remarquera, en comparant les figures 1 et 2 de la planche XXXI, qu'elle a quelque peu souffert depuis son entrée au Musée. La figure 2, qui reproduit une photographie prise au moment de la fouille, la montre absolument intacte, tandis que, sur la figure 1, gravée d'après un cliché récent, deux des liens qui fixent la lame à la poignée ont disparu.

(2) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 181.

(3) Cf. Lacau, *op. cit.*, t. II, pl. XLIII, fig. 271, 273, 275, 276, 278, 279, 280 et 281.

(4) J'en ai vu il y a peu de temps un bon spécimen provenant d'Assiout, à ce que m'a dit la personne qui l'a en sa possession. — É. C.

de costume complète, remontant avec certitude au moyen empire, qui soit parvenue jusqu'à nous.

Les autres sarcophages ne renfermaient rien de particulier.

VI. — TOMBEAU N° 14.

Ce tombeau fut ouvert le 19 mars. Il était intact. On verra, à la planche XXXIV, 1, l'aspect qu'il présentait lorsqu'on y pénétra.

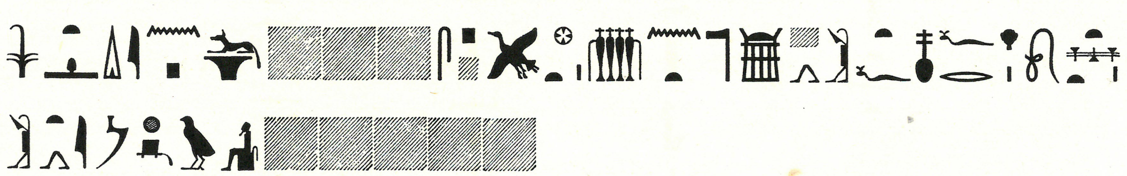
Juste en face de l'entrée se trouvait la statue du mort, haute, support compris, de 1 m. 14 cent., et dont le socle porte gravé le nom de son propriétaire : . A gauche, un peu en retrait de celle-ci, on avait placé une porteuse d'offrandes vêtue de blanc, la tête chargée du fardeau traditionnel et tenant, de la main gauche, une oie par les ailes (pl. XXXV, 1). Près d'elle, un bœuf de bois peint (pl. XXXV, 3) tournait la tête vers le mort, à côté d'un groupe de personnages minuscules occupés à fabriquer de la bière (pl. XXXIV, 3). En avant de la statue, quelques poteries et une table d'offrandes en terre cuite de 0 m. 16 cent. de large sur 0 m. 17 cent. de long. Enfin, à droite et à gauche, une barque montée par huit rameurs[1] (pl. XXXV, 2).

La statue d'Ouapouaïtoumhaït (pl. XXXIV, 1 et 2) est une réplique fidèle de celles de (tombe n° 7, voir pl. V) et de (tombe n° 20, voir pl. XXXVI). La facture en est cependant meilleure, et l'expression du visage est beaucoup plus douce. On ne saurait nier qu'elles sortent toutes les trois des mêmes mains ou tout au moins du même atelier.

Le cercueil était placé un peu à l'écart, contre la paroi sud de la chambre.

Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 86 c., larg. 0 m. 57 cent., haut. 0 m. 45 cent.

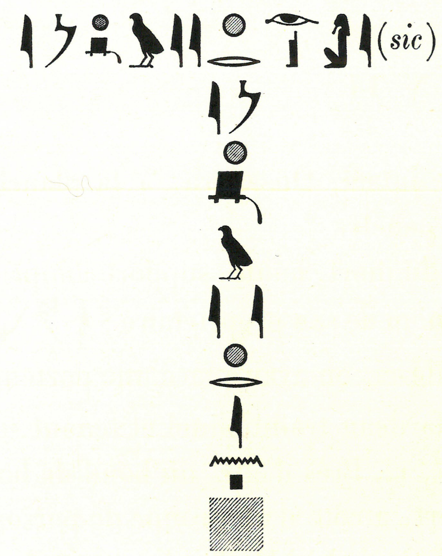
Couvercle. — Une ligne horizontale de texte : (←)



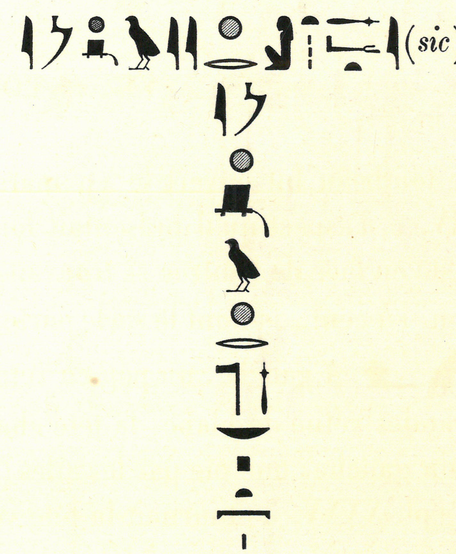
[1] La barque de gauche ne figure pas sur la photographie donnée à la planche XXXIV, fig. 1.

Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale et une ligne verticale.

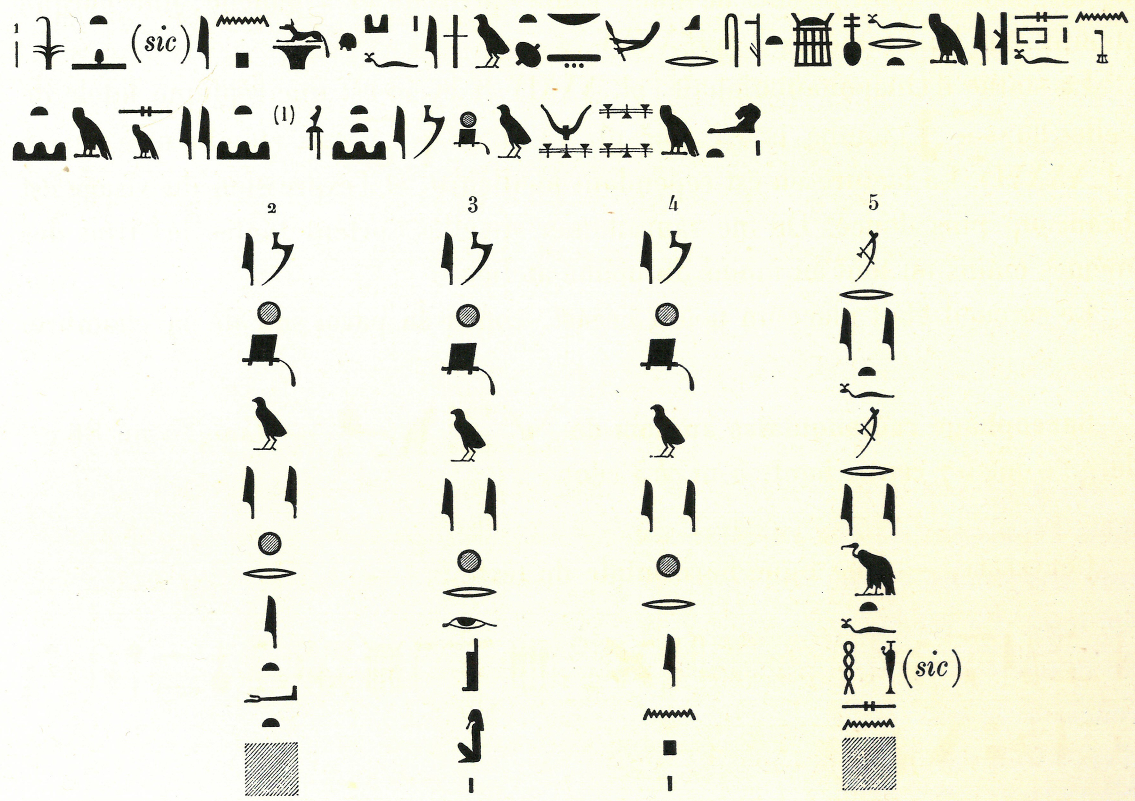
Côté 1 : (→)



Côté 2 : (←)

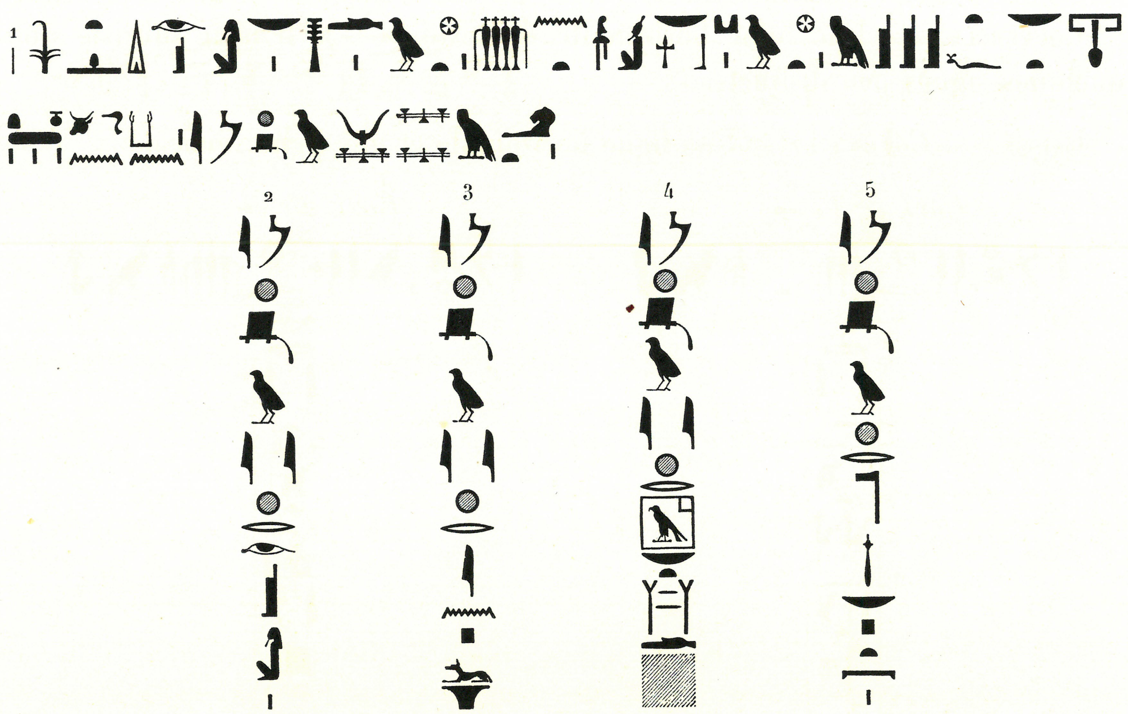


Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)



[1] On remarquera l'orthographe du mot écrit d'ordinaire .

Côté 4. Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les deux yeux symboliques : (→)



La momie était couchée sur le flanc gauche. Près d'elle, à la hauteur de la hanche, on trouva un petit vase d'albâtre. Un arc et une anse de bouclier reposaient sur le couvercle du cercueil.

Un second sarcophage, anépigraphe, était placé au seuil même de la porte du tombeau, dont le sol est en contre-bas de près d'un mètre du niveau extérieur. Il était dissimulé de telle manière que nous ne le vîmes pas tout d'abord. Son existence nous fut seulement révélée après que la chambre eût été entièrement déblayée. Il ne contenait que des ossements mal conservés.

VII. — TOMBEAU N° 15.

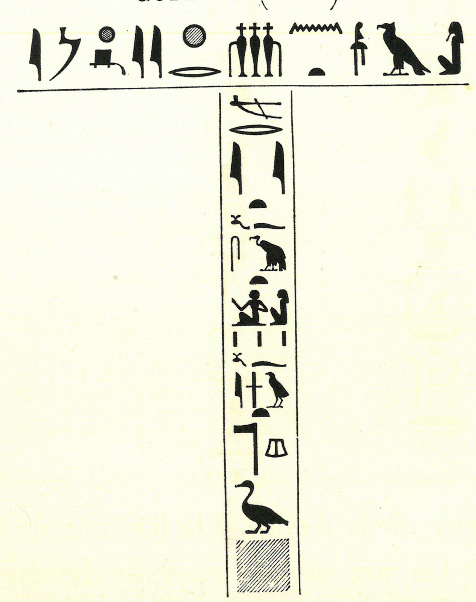
On avait pratiqué, à droite de l'entrée du tombeau de Ouapouaïtoumhaït, dans l'épaisseur de l'épaulement réservé entre les tombes 14 et 16, une ouverture irrégulière et peu profonde, où un sarcophage, au nom de […], avait été logé. Ce cercueil, identique de forme à tous ceux que nous avons extraits de la nécropole, offre, par contre, au point de vue du coloris, de notables différences avec eux. Il est peint d'un ton gris clair tirant sur le vert. La bande d'encadrement des panneaux est rouge; les hiéroglyphes s'enlèvent en vert sur fond blanc, avec des retouches au trait en vert plus sombre pour le contour et les détails de l'intérieur des signes.

Sarcophage rectangulaire au nom de […]. — Long. 1 m. 85 cent., larg. 0 m. 54 cent., haut. 0 m. 43 cent.

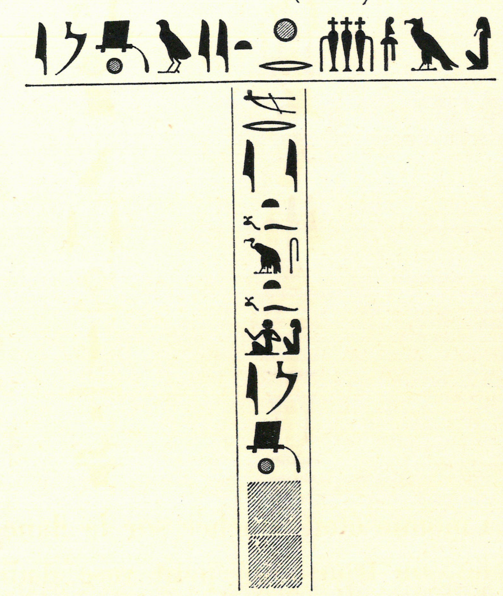
Couvercle. — Une ligne horizontale de texte (→). Il n'en subsiste que quelques signes peu distincts.

Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale et une ligne verticale.

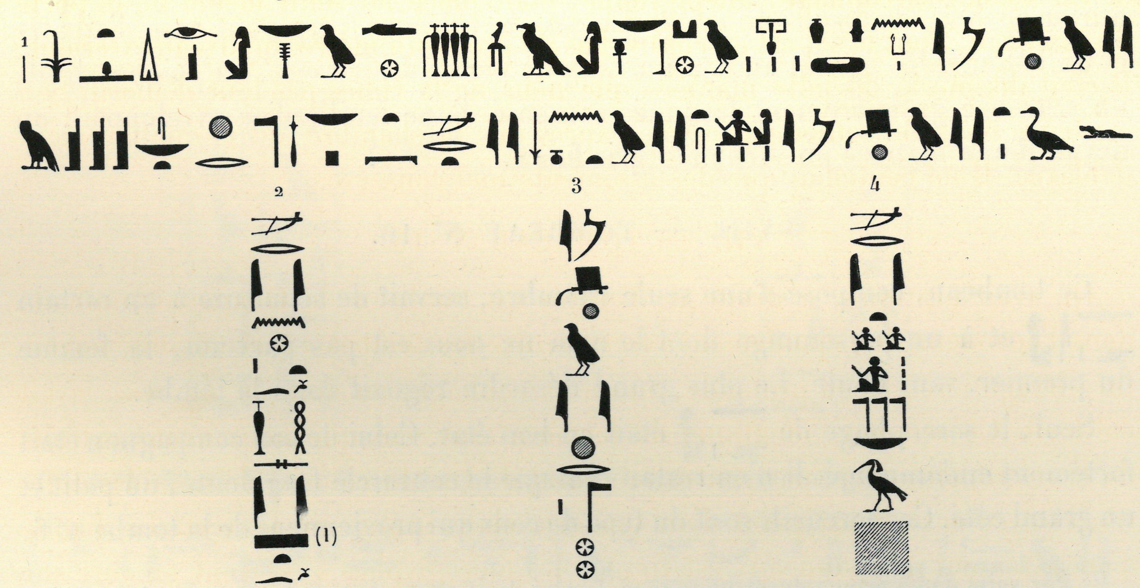
Côté 1 : (←)



Côté 2 : (→)

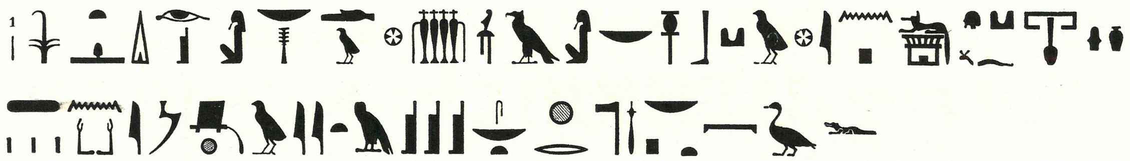


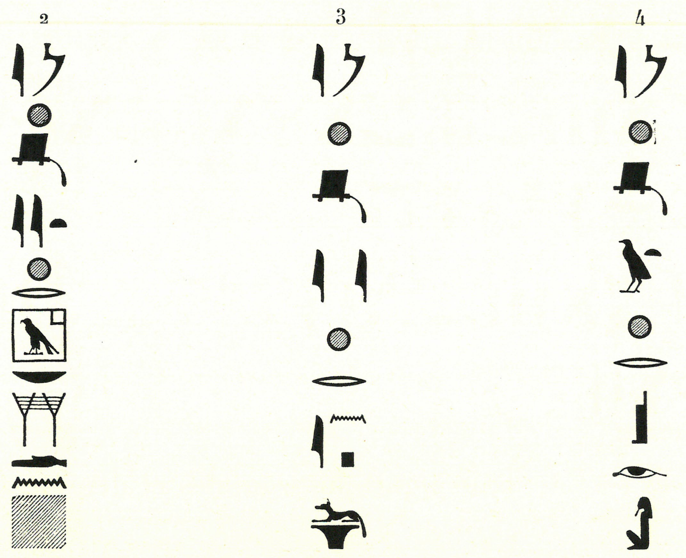
Côté 3. Une ligne horizontale et trois lignes verticales : (←)



(1) Le signe *ḥesep* est légèrement différent dans l'original. Le rectangle est occupé à mi-hauteur, dans le bas et à l'intérieur, par une série de petits traits verticaux.

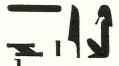
Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les deux yeux symboliques, puis un personnage tenant, d'une main, une cuisse de bœuf, et, de l'autre, trois oies qu'il a saisies par les pattes (pl. XXIX, fig. 1 (1)).

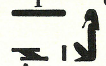




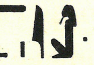
La momie était brisée, ainsi qu'il fallait s'y attendre, le cercueil ayant lui-même souffert des atteintes du temps. Elle avait avec elle un chevet ; un manche de miroir en bois (le disque de métal n'a pas été retrouvé); un petit vase d'albâtre et un bâton. Elle portait au cou un rang de perles de verre et, au poignet droit, un scarabée grossièrement façonné, composé d'une feuille d'or enveloppant un noyau d'une matière pulvérulente gris foncé.

VIII. — TOMBEAU N° 16.

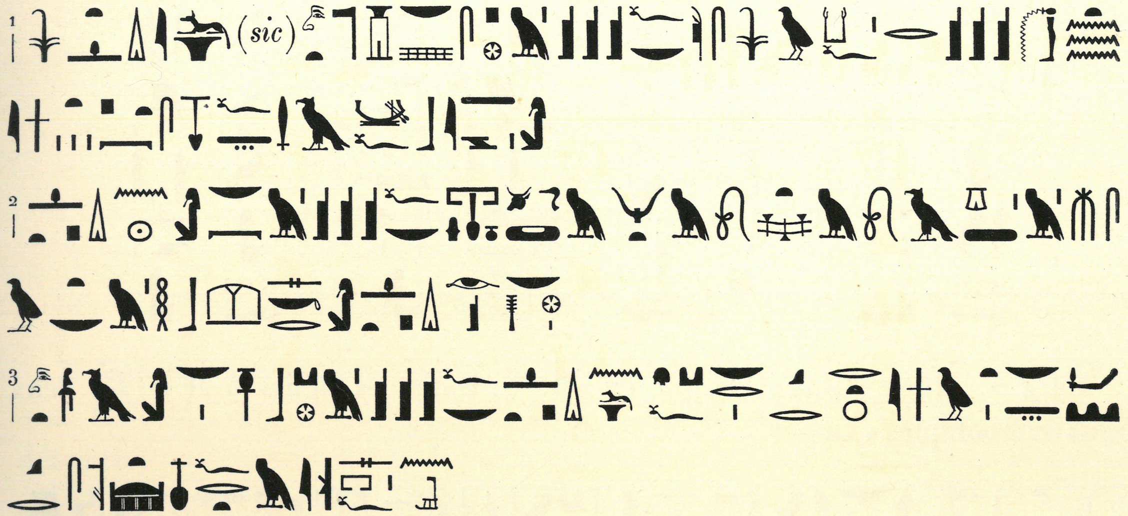
Ce tombeau, composé d'une seule chambre, servait de sépulture à un certain  et à un personnage dont le nom ne nous est pas parvenu, la femme du premier, sans doute. Le plus grand désordre régnait dans la tombe.

Seul, le sarcophage de  était en bon état. Celui de son compagnon était fortement endommagé. Il n'en restait plus que le couvercle fragmenté, un petit et un grand côté. Ces cercueils sont du type de ceux qui proviennent de la tombe n° 6.

(1) Par suite d'une erreur du photograveur, l'ordre des figures a été interverti sur la planche, sans que les légendes qui les accompagnent aient été changées de place. Celle qui est imprimée sous la figure 1 se rapporte donc en réalité à la figure 2 et réciproquement.

1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 85 cent., larg. 0 m. 54 cent., haut. 0 m. 42 cent.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)



Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux verticales.

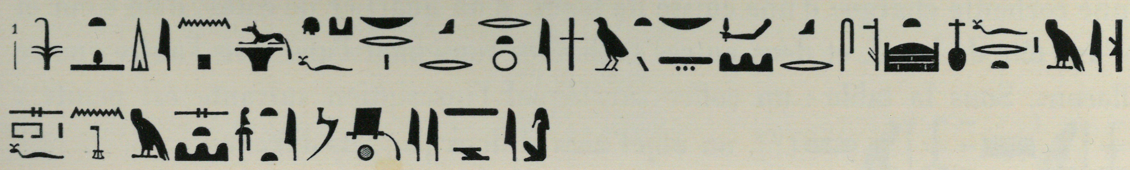
Côté 1 : (←)

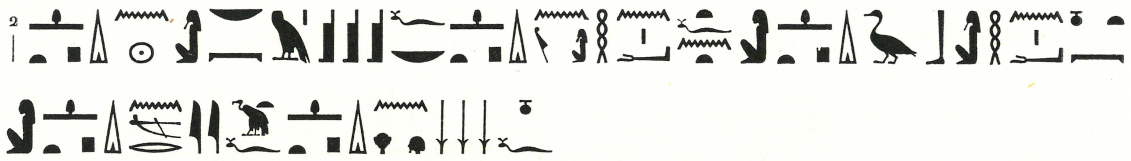


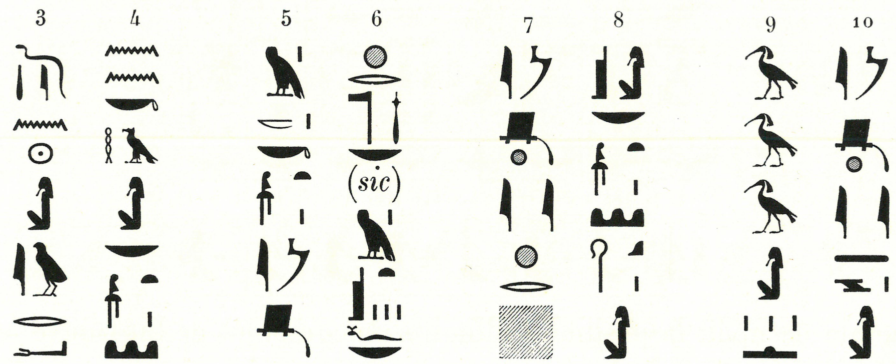
Côté 2 : (→)



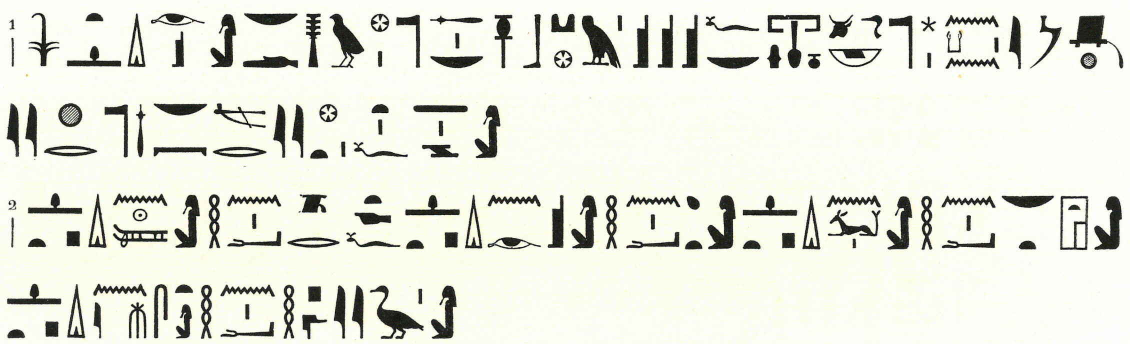
Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)

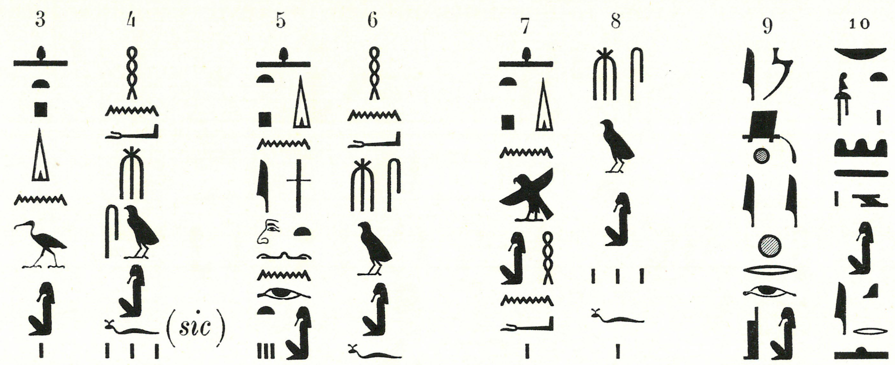


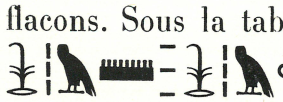




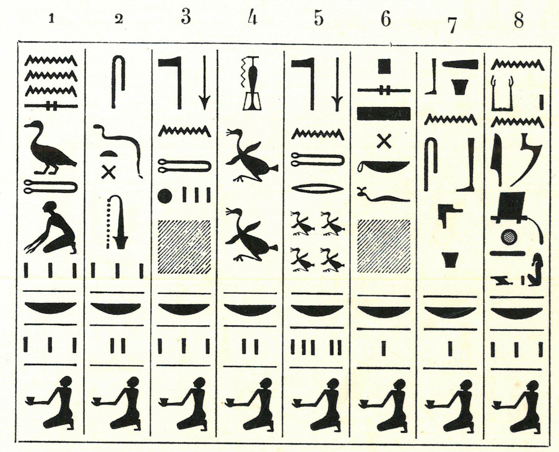
Côté 4. Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques : (→)





Entre les colonnes 5 et 7, une table basse supportant une branche d'arbre (?), une corbeille chargée d'une cuisse de bœuf, d'un quartier de côtes, d'un cœur et d'une tête de bœuf, et deux autres corbeilles contenant l'une trois l'autre quatre flacons. Sous la table : un coffre sur lequel l'inscription suivante est peinte :  (?), un objet  et deux paquets d'étoffes.

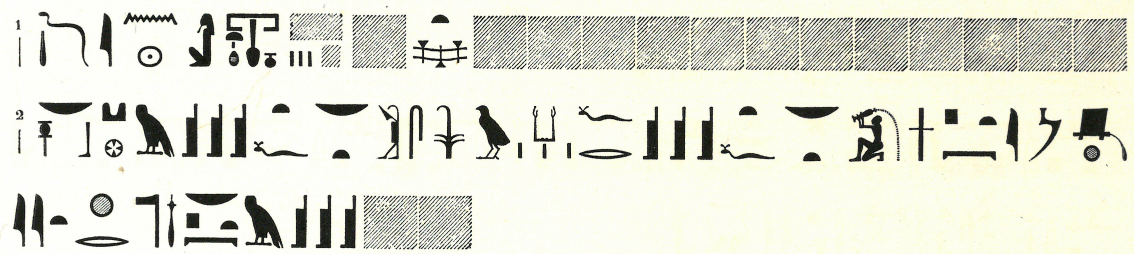
Entre les lignes 8 et 9 : (→)



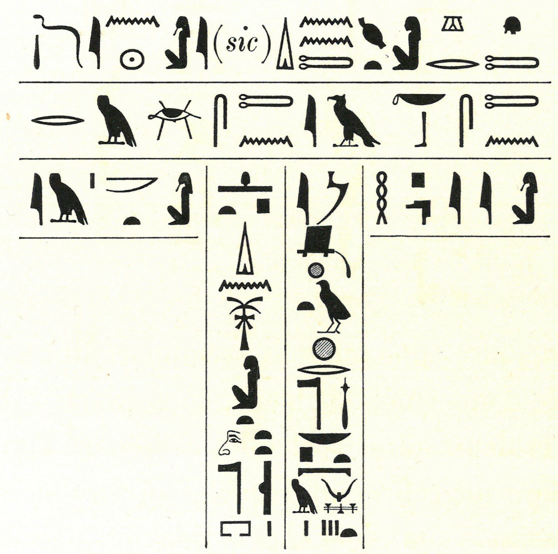
La momie occupait la position ordinaire. Aucun objet ne fut trouvé avec elle.

2. Sarcophage rectangulaire; le nom de la morte est effacé. — Long. 1 m. 85 cent., larg. o m. 57 cent., haut. o m. 45 cent. (Les côtés 2 et 3 sont détruits.)

Couvercle. — Deux lignes horizontales de texte : (→)

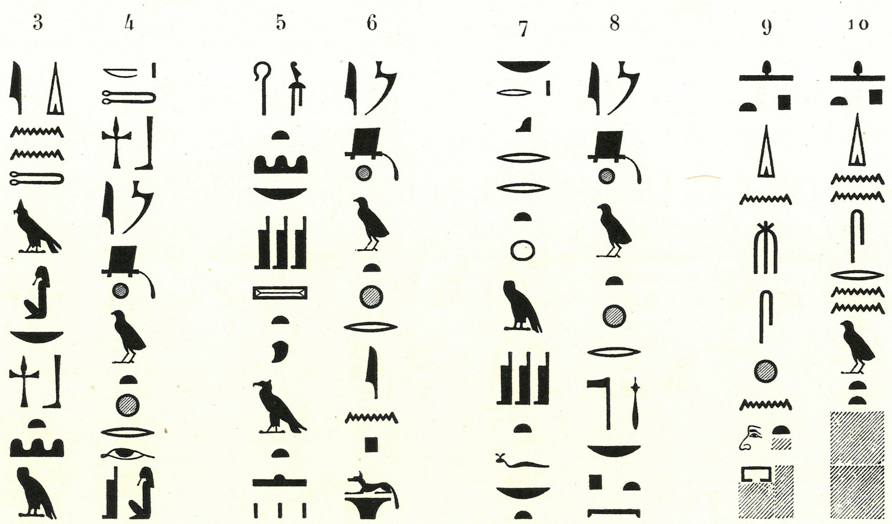


Caisse. — *Côté 1.* Trois lignes horizontales de texte et deux lignes verticales : (←)



Côté 4. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales; entre les lignes 4 et 5, les deux yeux symboliques : (→)





Le cercueil ne contenait que quelques ossements.

IX. — TOMBEAU N° 17.

Cette sépulture, semblable à la précédente, était occupée par trois cercueils.

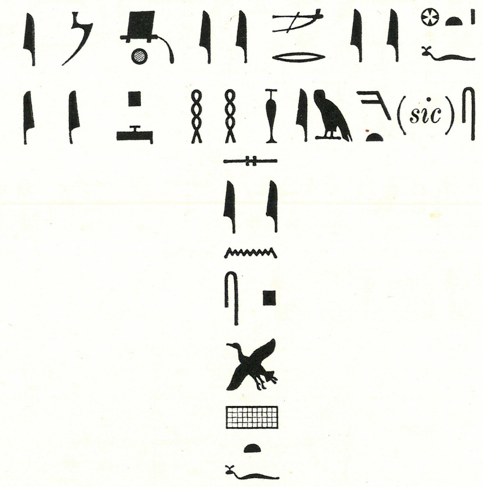
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 84 cent., larg. 0 m. 56 cent., haut. 0 m. 45 cent.

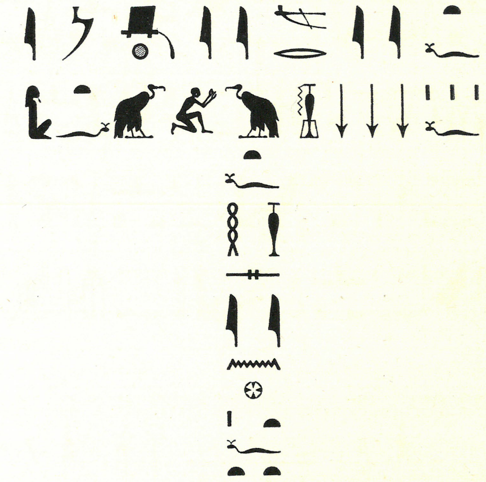
Couvercle. — Une ligne horizontale de texte : (→)



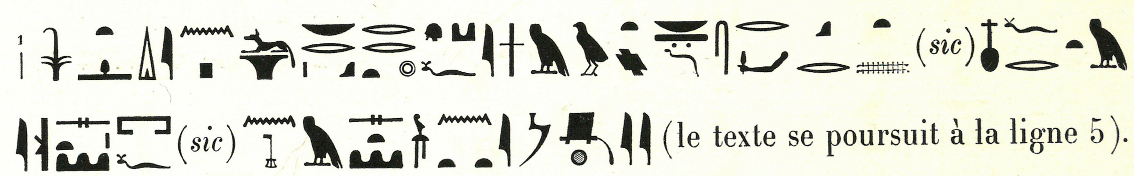
Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales et une ligne verticale.

Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)

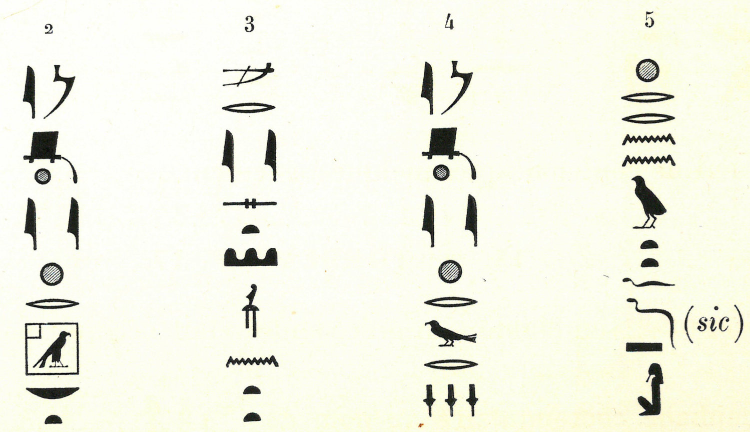




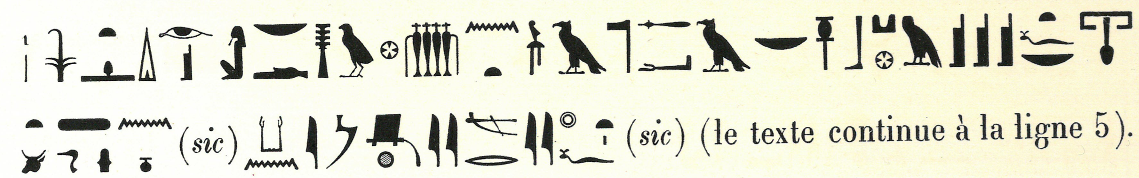
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)



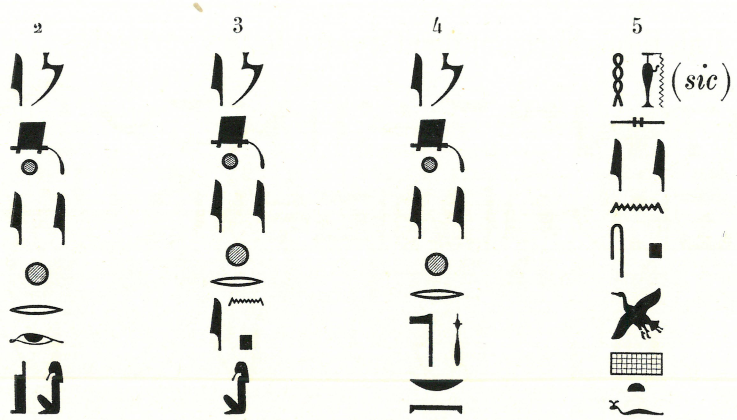
(le texte se poursuit à la ligne 5).



Côté 4. Même disposition que du côté 3; entre les lignes 2 et 3, les deux yeux symboliques : (→)



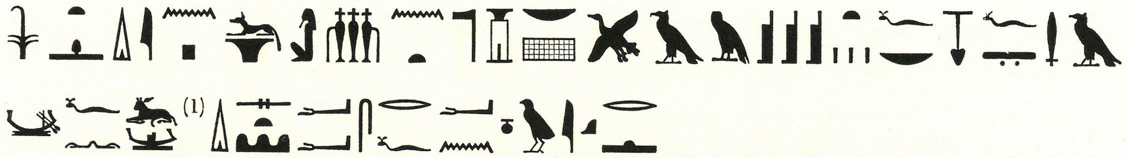
(le texte continue à la ligne 5).



La momie était réduite en poussière.

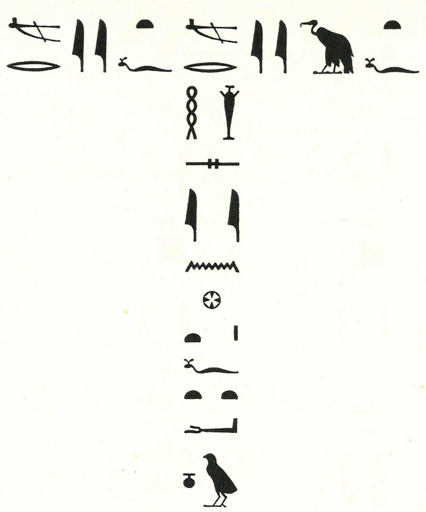
2. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 83 cent., larg. o m. 55 cent., haut. o m. 45 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale de texte : (→)

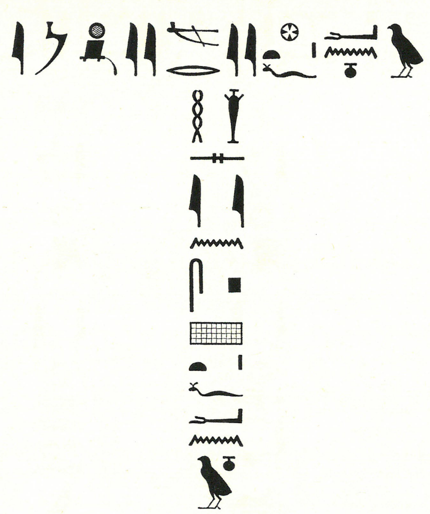


Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale et une ligne verticale.

Côté 1 : (→)



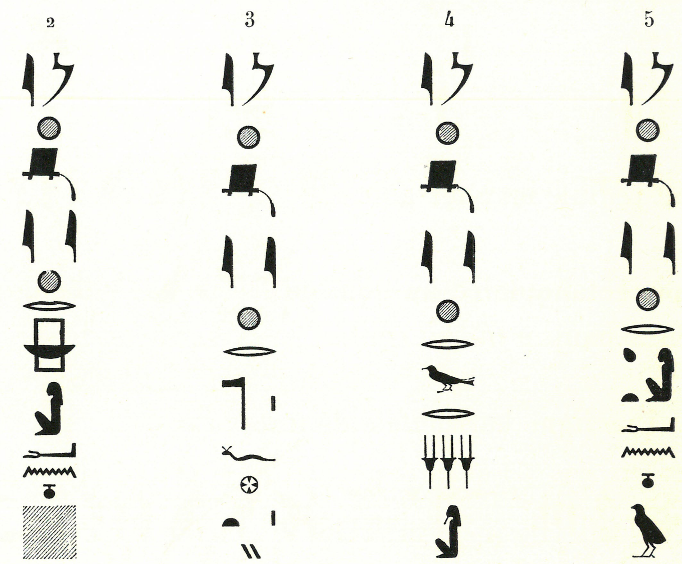
Côté 2 : (→)



(1) Cette partie de la formule se présente avec plusieurs variantes dans nos cercueils. Le signe y est notamment remplacé par et surtout par . Voir ce qui est dit à ce sujet à la page 184, note 2.

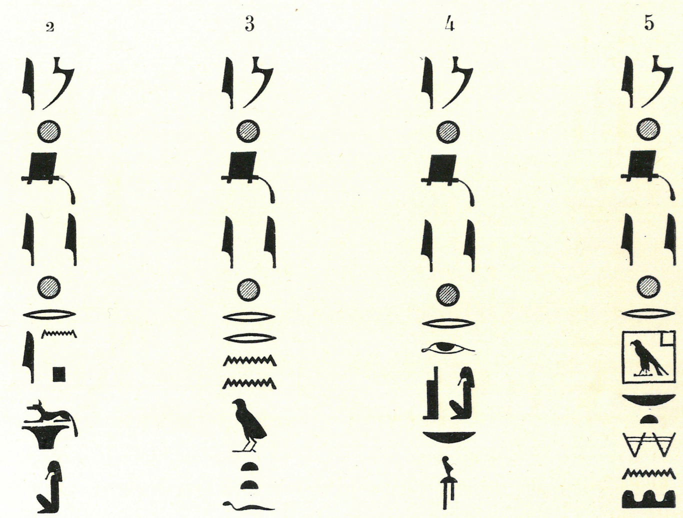
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)





Côté 4. Même disposition que du côté 3 ; entre les lignes 2 et 3, les deux yeux symboliques : (→)





La momie était mal conservée. Elle n'avait avec elle ni chevet ni aucun autre objet mobilier. Il ne nous fut pas possible de déterminer d'une manière exacte la position qu'elle occupait dans le cercueil.

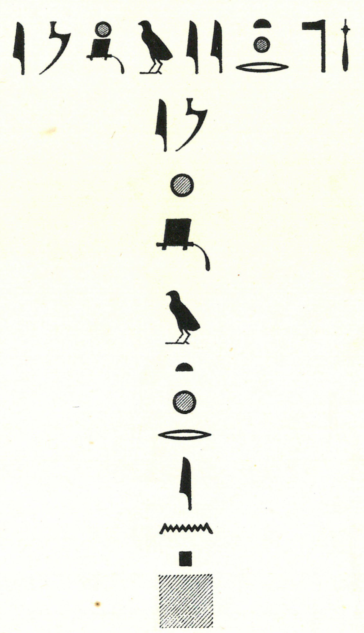
3. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 87 c., larg. 0 m. 57 cent., haut. 0 m. 45 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (→)

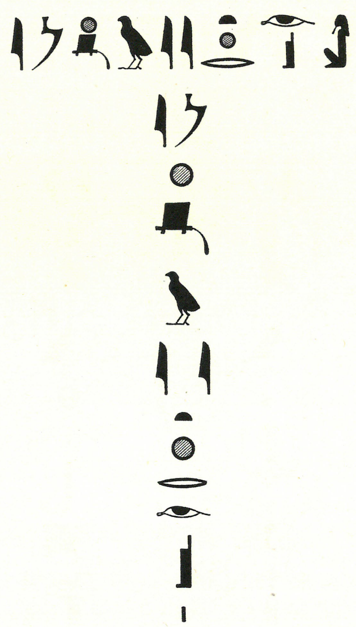


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Une ligne horizontale et une ligne verticale.

Côté 1 : (→)

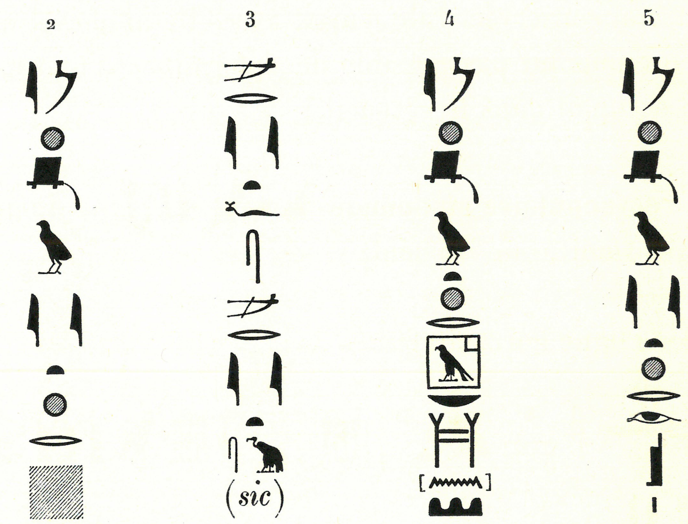


Côté 2 : (→)

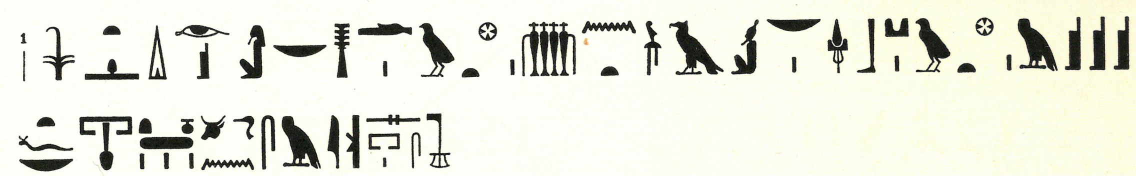


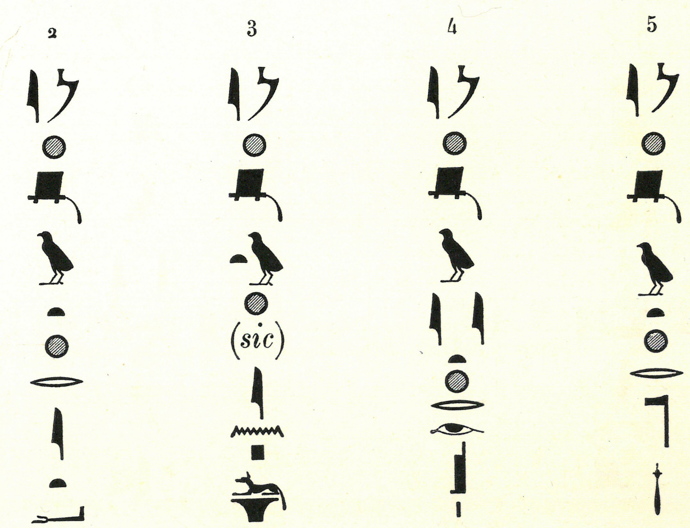
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)

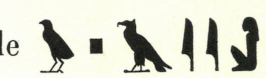




Côté 4. Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (→)



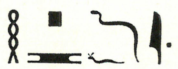


La momie de  reposait à plat sur le dos, sans chevet. Un masque de toile stuquée et peinte recouvrait la tête. Il différait complètement de ceux que nous avons rencontrés dans les autres cercueils en ce que la couffiéh bleue qui enveloppe le crâne y est remplacée par une perruque à petites boucles rappelant celle en usage sous le nouvel empire. La perruque, il est aisé de s'en

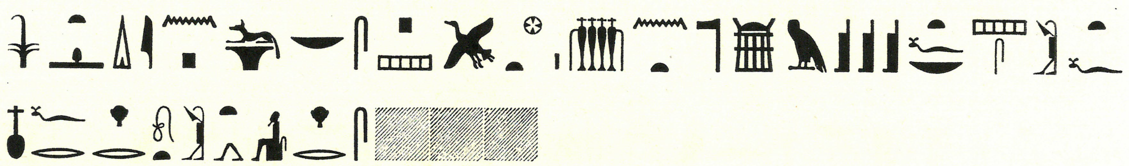
rendre compte, a été appliquée après coup sur un masque du type ordinaire. Le tracé d'une partie de la couffiéh qu'elle recouvre est encore visible sur les tempes. Les boucles ne sont pas simplement simulées par un procédé de modelage en trompe-l'œil; elles sont faites exactement comme celles des postiches que les Égyptiens portaient dans la vie ordinaire. Cet ornement, très attaqué par l'humidité, ne put être conservé malgré les précautions prises, et il s'effrita dès qu'il fut mis au contact de l'air. Nous avons réussi, néanmoins, à le photographier avant sa destruction complète (voir pl. III, 3). Aucun autre objet ne fut trouvé avec le corps.

X. — TOMBEAU N° 18.

Ce tombeau se composait d'une petite chambre occupée par deux sarcophages.

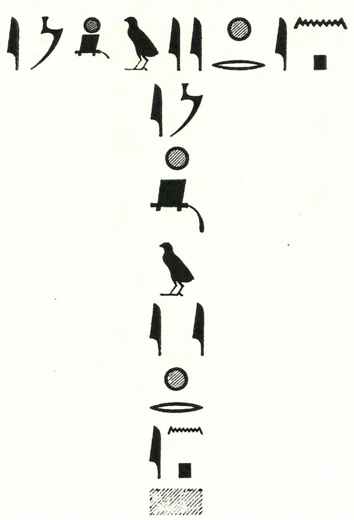
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 88 cent., larg. 0 m. 56 cent., haut. 0 m. 45 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (→)

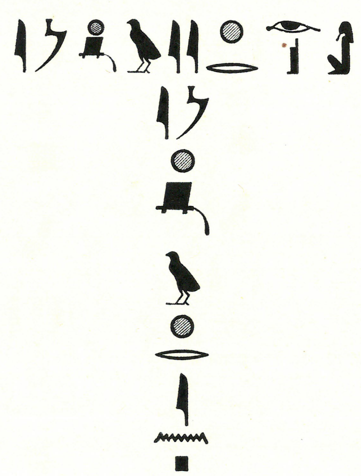


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Une ligne horizontale et une ligne verticale.

Côté 1 : (→)

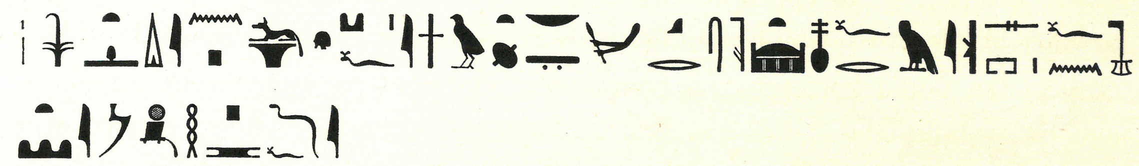


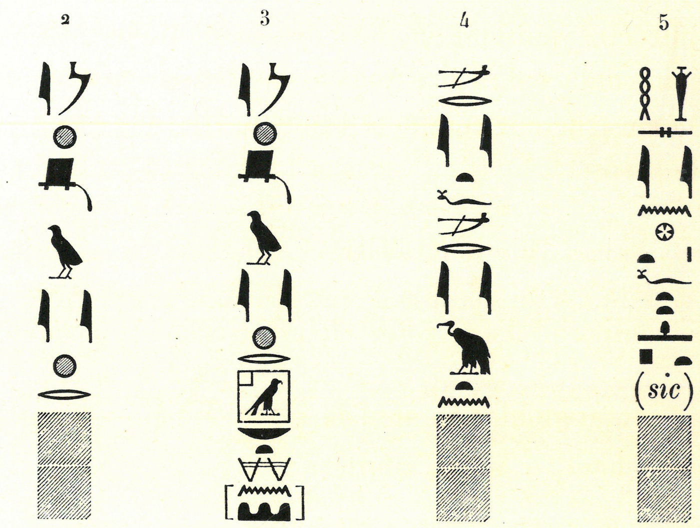
Côté 2 : (→)



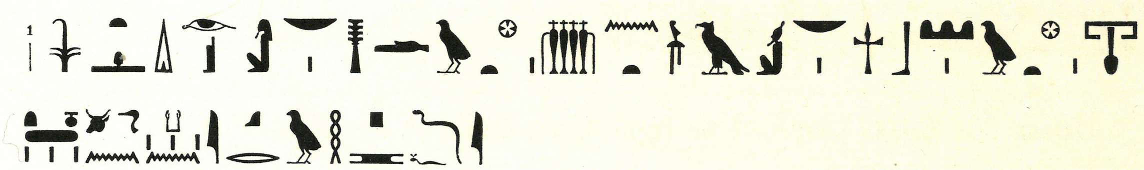
(*sic*)

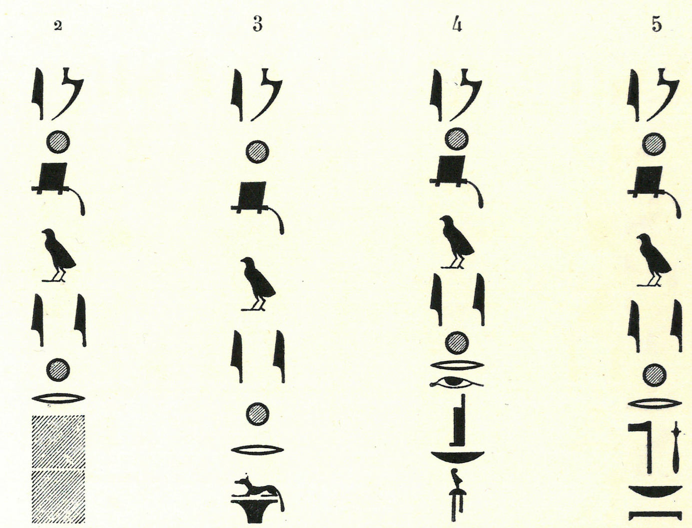
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)

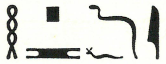




Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (→)





La momie de  était en très mauvais état. Elle était tournée vers la gauche, la tête appuyée sur un chevet de bois. Ce chevet (fig. 7) est d'un type différent de ceux que nous avons vus jusqu'ici. Il est formé de deux planchettes superposées réunies par deux montants minces et plats légèrement inclinés de bas en haut. La planchette supérieure, destinée à soutenir la tête, est taillée en demi-lune.

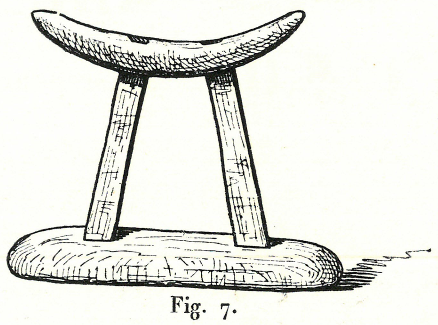
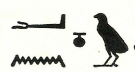
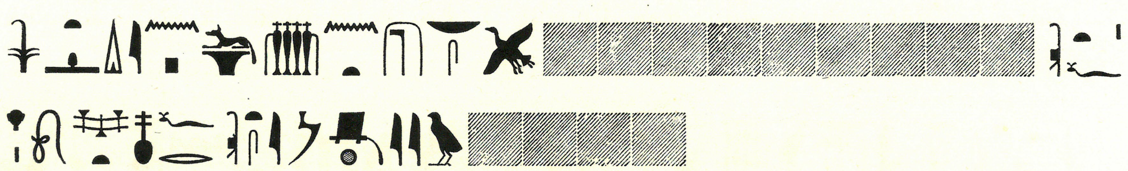


Fig. 7.

Le mort portait au poignet gauche, liée par un mince cordonnet, une plaquette de faïence verdâtre en forme d'olive aplatie et décorée, sur l'une de ses faces, d'ornements géométriques. Les débris d'un masque de toile peinte étaient mêlés aux ossements.

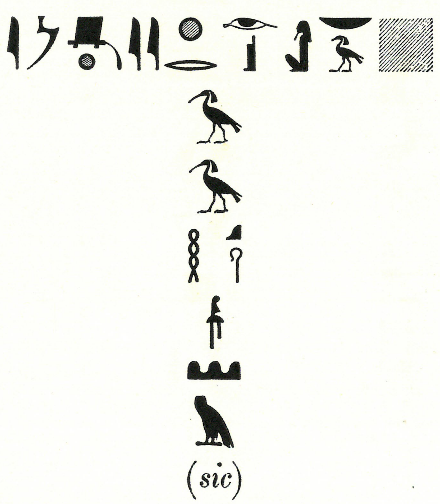
2. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 87 cent., larg. 0 m. 54 cent., haut. 0 m. 45 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale de texte : (→)

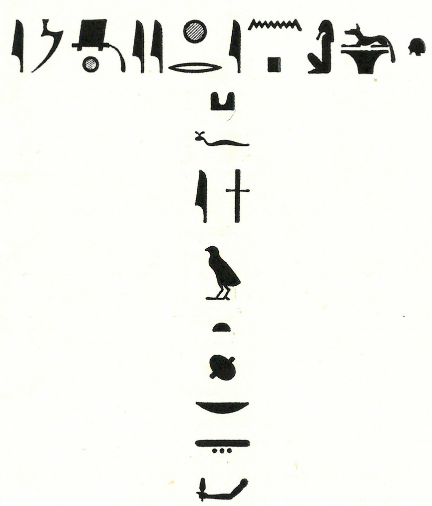


Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale et une ligne verticale.

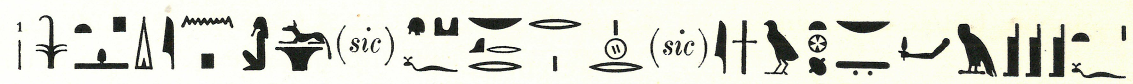
Côté 1 : (→)

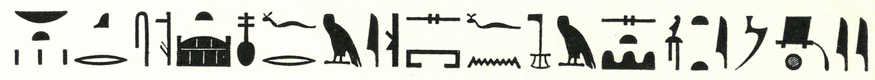


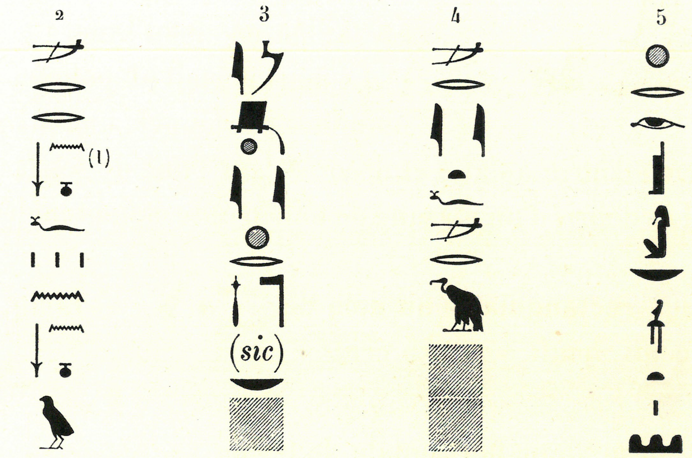
Côté 2 : (←)



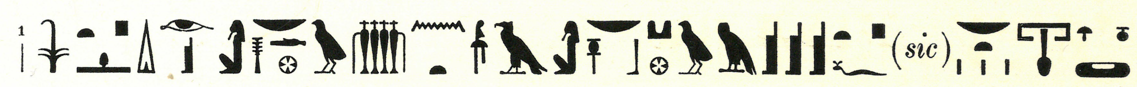
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)



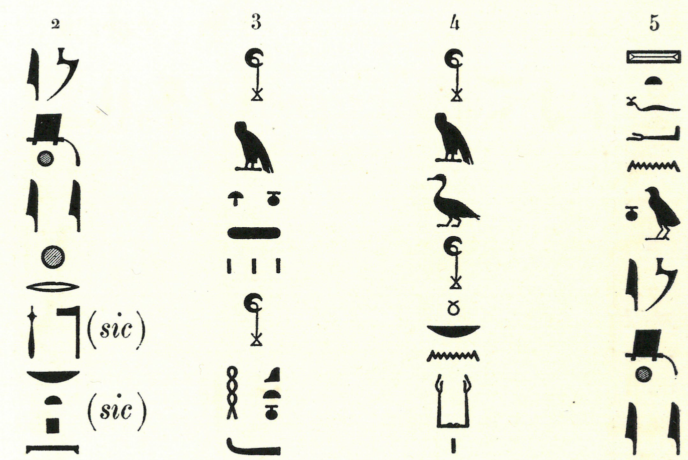
 (le texte se poursuit à la ligne 5).



Côté 4. Même disposition que du côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (→)



 (le texte se continue à la ligne 5).



(1) Dans l'original, le signe ressemble beaucoup au .

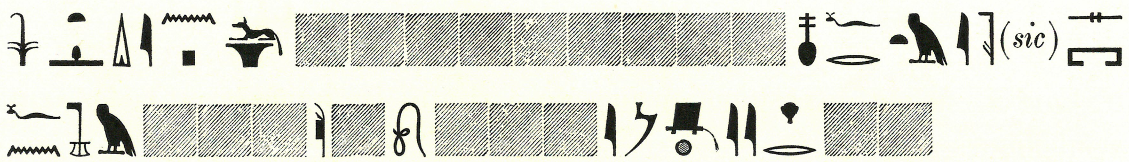
Aucun objet ne fut trouvé dans le cercueil de [hiéroglyphes], qui contenait seulement les débris de la momie.

XI. — TOMBEAU N° 19.

Cette tombe n'offre rien de particulier ni dans son plan ni dans sa disposition. Elle consiste en une chambre peu vaste et basse de plafond. Elle était occupée par trois cercueils du type précédemment décrit, dont deux en état de conservation plutôt médiocre, qui, placés l'un contre l'autre, l'emplissaient en entier.

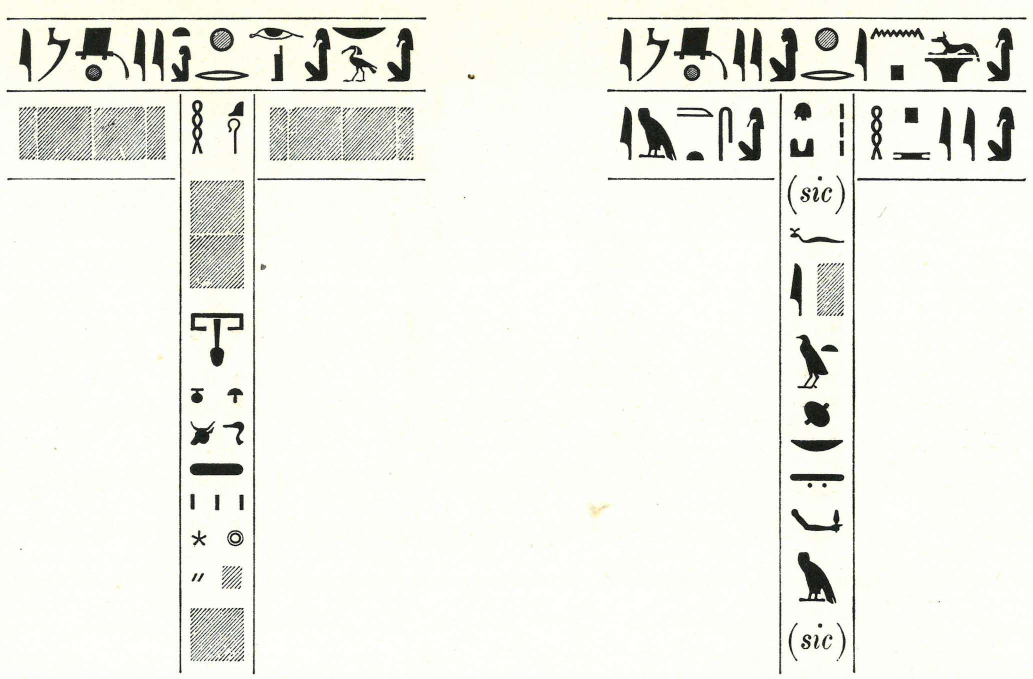
1. Sarcophage rectangulaire au nom de [hiéroglyphes]. — Long. 1 m. 84 cent., larg. o m. 54 cent., haut. o m. 45 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (→)

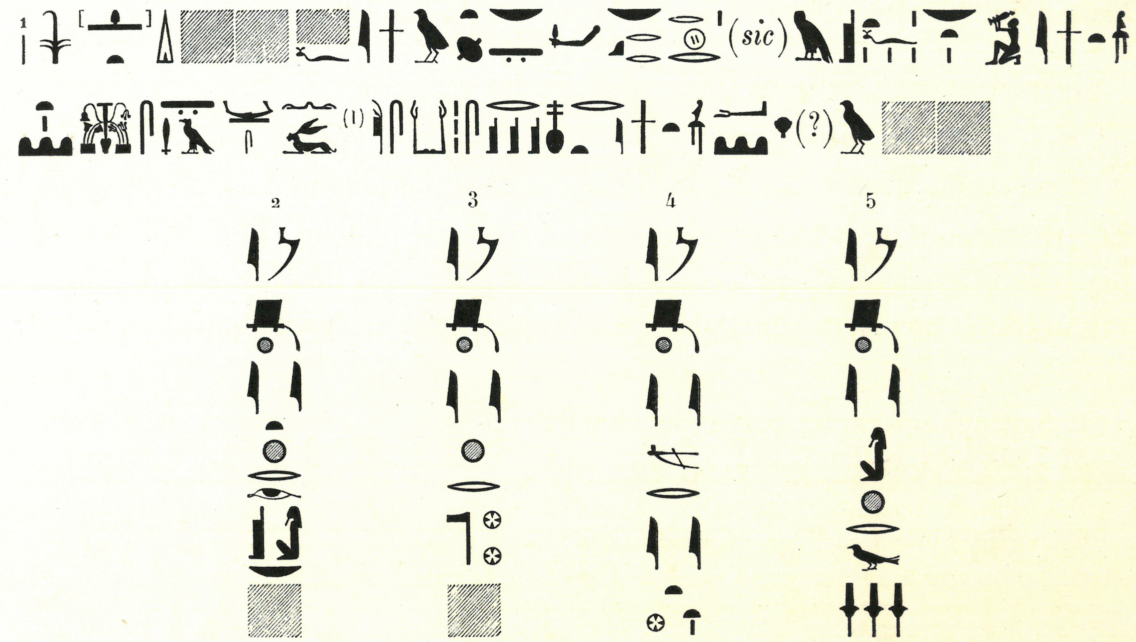


Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Deux lignes horizontales et une ligne verticale.

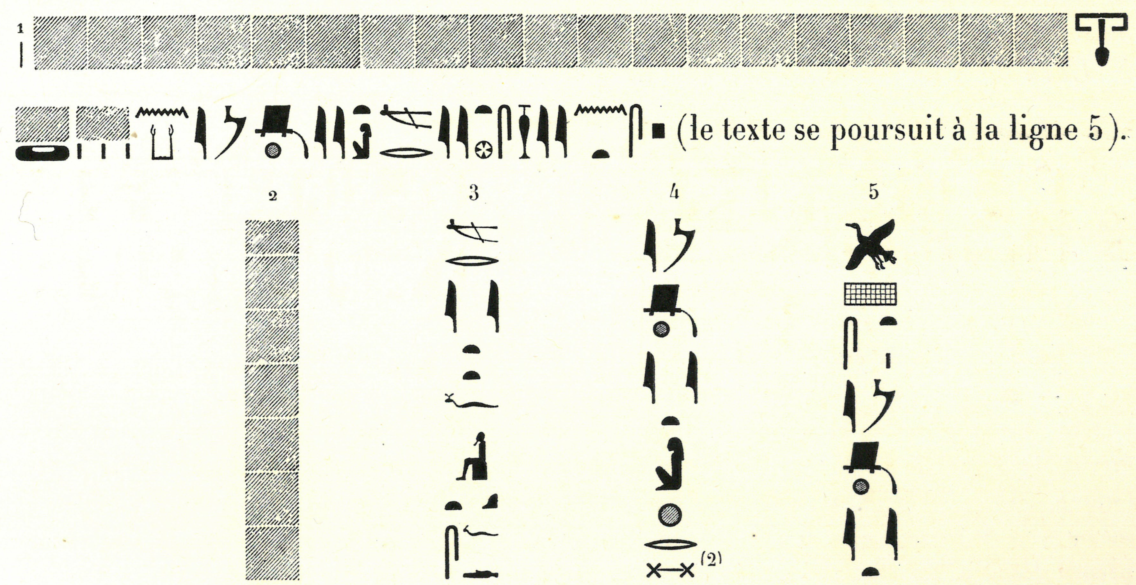
Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)



Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)



Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (→)



(le texte se poursuit à la ligne 5).

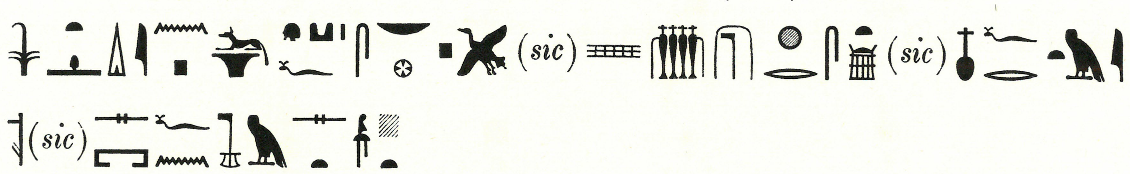
Le nom du personnage est effacé en partie. Il semble qu'il commençait par la syllabe [hiéroglyphe]. Les textes peints sur le sarcophage montrent que celui-ci était destiné à une femme. La momie était presque entièrement réduite en poussière.

(1) Voir page 184, note 2.

(2) Dans l'original, les croix sont réunies par deux traits horizontaux.

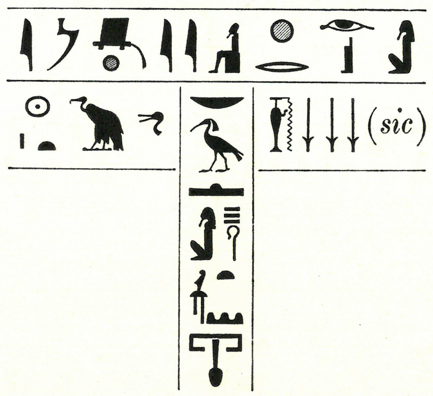
2. Sarcophage rectangulaire[1]. — Long. 1 m. 85 cent., larg. 0 m. 54 c., haut. 0 m. 43 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale de texte : (→)

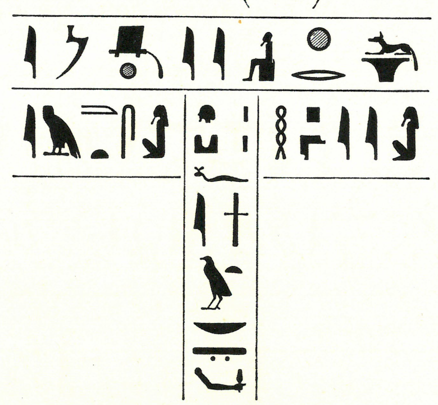


Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Deux lignes horizontales et une ligne verticale.

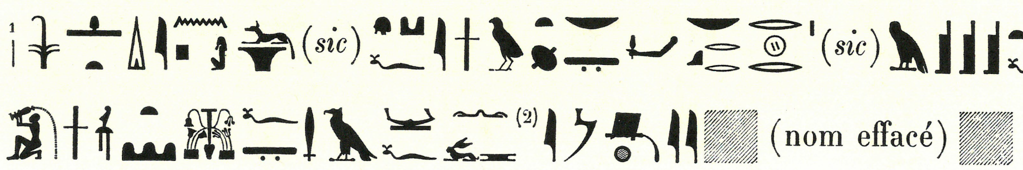
Côté 1 : (←)



Côté 2 : (→)

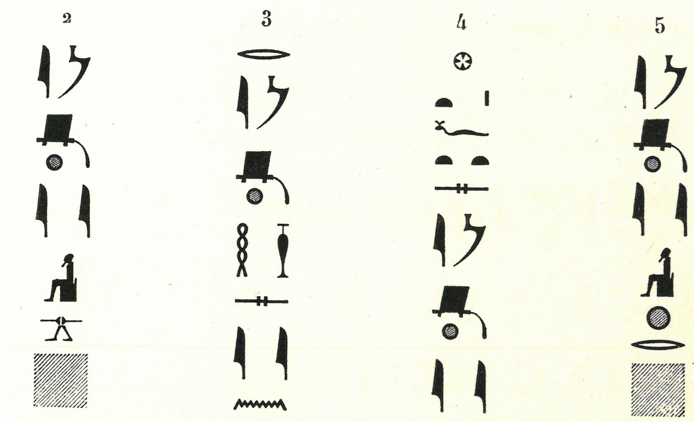


Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)



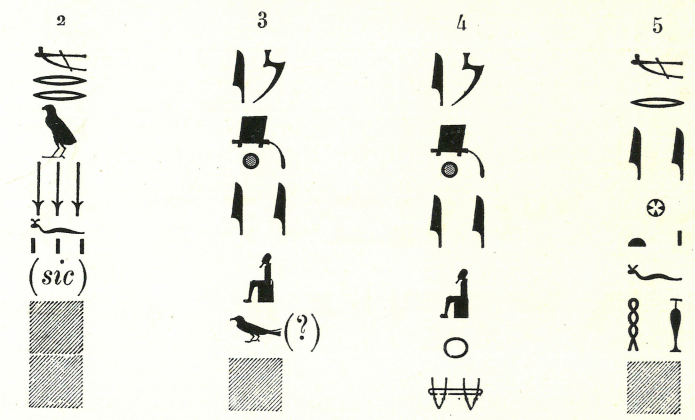
[1] Le nom du mort a été effacé intentionnellement par grattage sur les côtés 3 et 4.

[2] Un des cercueils décrits plus haut, p. 19, donne (peut-être douteux) à la place de , un autre (p. 174). Sans tenir même compte des déterminatifs qui les accompagnent généralement, ces trois variantes sont trop éloignées l'une de l'autre pour ne pas être le résultat d'une erreur. Le signe semblerait, de prime abord, fournir la leçon exacte, car il paraît quatre fois (voir p. 183, 184, 222 et 224), alors que les autres n'ont été employés qu'une seule fois dans la même série de sarcophages. Il n'est pourtant pas probable que le fait puisse être retenu comme une preuve décisive. En effet, les divers exemples de la même formule que nous rencontrons dans les textes d'Assiout ne tiennent compte ni de la négation ni du signe en question, qu'ils remplacent indistinctement par , (voir p. 7, 11, 79, 127 et *passim*), ce qui écarte la possibilité d'une lecture comme équivalent : , p. 183, , p. 222, , p. 224, , p. 174. Par contre, l'exemple suivant, tiré d'un sarcophage trouvé à Mesrâ : (Ahmed bey Kamal, *Rapport sur les fouilles exécutées entre Deîrout et*



Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (→)



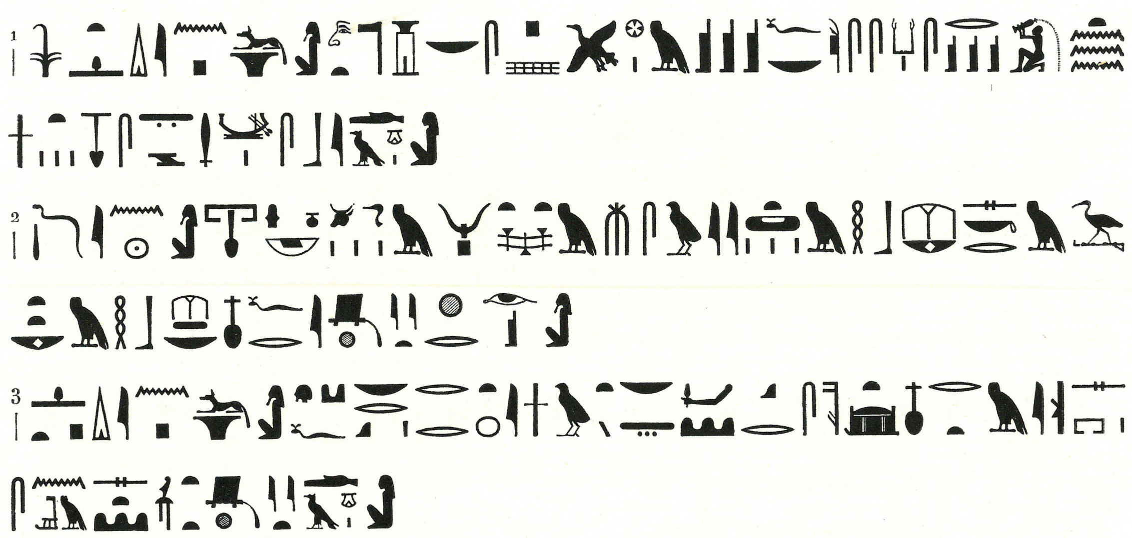


La momie était détruite.

3. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 83 c., larg. 0 m. 58 cent., haut. 0 m. 45 cent.

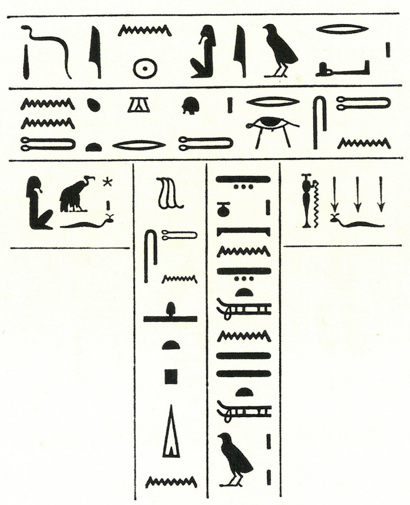
Deîr-el-Ganadlah, dans les *Annales du Service des antiquités*, t. XI, p. 6), qui combine les deux formes et , est en faveur de . Quoi qu'il en soit, il demeure évident que ces variantes ne peuvent être dues qu'à une interprétation maladroite de l'original cursif que le scribe avait sous les yeux, et que la leçon est la bonne, ainsi que le démontre l'expression , , extrêmement commune dans les textes funéraires. Dans cet ordre d'idées, on pourrait penser que est une lecture défectueuse du groupe , équivalent de .

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)

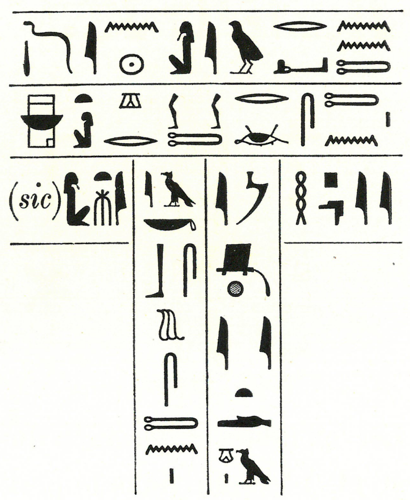


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

Côté 1 : (←)

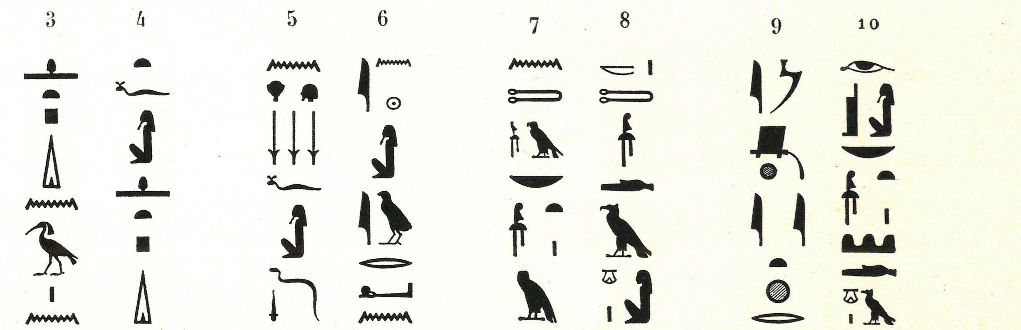


Côté 2 : (→)



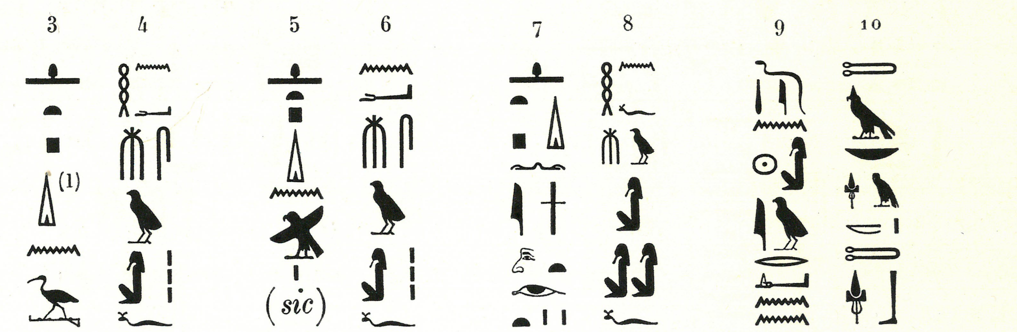
Côté 3. Deux lignes horizontales de texte et huit lignes verticales : (←)





Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les yeux symboliques : (→)



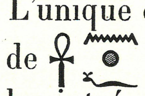
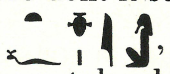


Les membres inférieurs du corps de Déga étaient repliés sur eux-mêmes (voir pl. XXX, 2), dans la position déjà signalée pour les momies trouvées dans les tombes n°s 7 (puits II, voir p. 124) et 12 (voir p. 161 et pl. XXX, 1). L'état de conservation de celle-ci et de son maillot ne permet pas de supposer que le cadavre se soit affaissé après son ensevelissement. La précaution que l'on avait prise d'introduire un volumineux paquet de linges entre la tête du mort et la paroi de la caisse funéraire témoigne que l'on a cherché à éviter qu'il ne se déplaçât sous l'action des secousses imprimées au sarcophage pendant les opérations du transport et de la mise au tombeau. Il semble que nous avons ici la

(1) La formule  est bien répétée deux fois dans l'original.

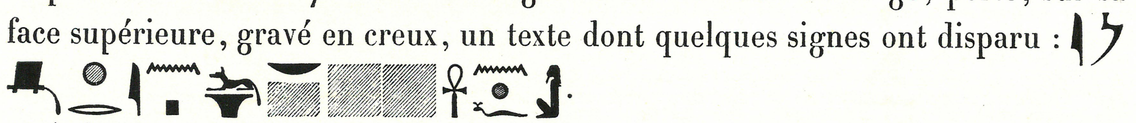
preuve décisive de la survivance, au début du moyen empire, d'une coutume qui paraissait avoir pris fin à une époque beaucoup plus ancienne.

XII. — TOMBEAU N° 20.

Ce tombeau fut ouvert le 22 mars 1903. L'unique chambre dont il se composait contenait deux sarcophages aux noms de  et de , et deux coffres plus petits, anépigraphes, à couvercle cintré, renfermant les débris des squelettes de deux enfants.

Faisant face à l'entrée, un couloir étroit, muré par des blocs de calcaire, donnait accès à un réduit, dont la hauteur était inférieure de 1 m. 50 cent. à celle de la chambre. C'est là qu'était cachée la statue de double d'Ankhouf, entourée de ses serviteurs, près des barques qui devaient assurer au défunt les moyens de voyager dans l'autre monde.

Cette statue est une reproduction fidèle de celles de Nakhiti (tombeau n° 7, voir pl. V) et de Ouapouaïtoumhâït (tombeau n° 14, voir pl. XXXIV, 2). Elle mesure 1 m. 25 cent. de haut, y compris le socle (1). Elle montre le mort debout, dans l'attitude habituelle de la marche, s'appuyant sur une longue canne et tenant l'insigne *khorpou* dans la main droite. Un petit jupon blanc lui entoure les reins; la tête s'encadre d'une perruque ronde où les petites boucles s'étagent en rangs serrés. Le visage est d'expression plutôt désagréable, par suite de l'inhabileté de l'artisan qui en fixa les traits : le nez est court et écrasé; les yeux, rapportés après coup et formés de pièces de faïence ou de pâte de verre opaque enchâssées dans une armature de bronze, ont une saillie trop prononcée. Les extrémités sont hors de proportions; les pouces des mains, surtout, ont un développement anormal (voir pl. XXXVI).

Le socle sur lequel elle repose, un bloc de bois assez mal équarri de 0 m. 12 c. d'épaisseur sur 0 m. 70 cent. de long et 0 m. 22 cent. de large, porte, sur sa face supérieure, gravé en creux, un texte dont quelques signes ont disparu : .

A droite de l'image d'Ankhouf se tenait une porteuse d'offrandes, haute de 0 m. 45 cent., vêtue d'une jupe blanche. Près d'elle, une autre statuette en bois, brisée au-dessus des chevilles, était couchée sur le sol. Elle représente une femme nue, les bras abaissés le long des cuisses. Une longue perruque nattée lui couvre en partie le dos; ses poignets et ses chevilles sont ornés d'anneaux; ses yeux sont

(1) Elle est conservée au Musée du Caire.

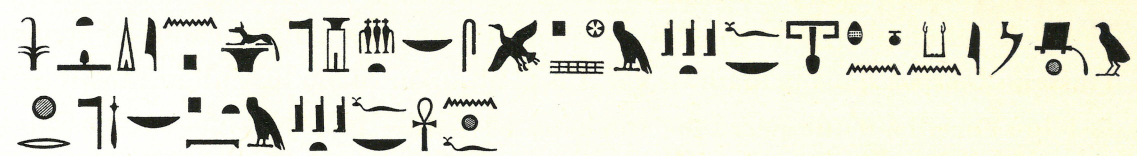
cerclés d'une lamelle de bronze. Le style de cette figurine rappelle celui des statuettes trouvées dans les tombes n°s 6 et 7 (pl. II, 1, et VIII). La facture en est médiocre. A gauche, une seconde porteuse d'offrandes également habillée de blanc et dont le vêtement est retenu par une bretelle passant sur l'épaule. Puis des pétrisseuses travaillant dans un petit enclos; enfin, deux barques avec leur équipage.

Devant la statue du mort, contre le socle, un groupe représentant la rentrée des céréales dans les greniers du mort; un scribe note au passage le nombre de sacs que porte un esclave.

Des fragments de statuettes brisées : un bras, une tête très endommagée, et l'extrémité d'un *khorpou*, le tout en bois, furent recueillis parmi les débris qui recouvraient le sol de la chambre.

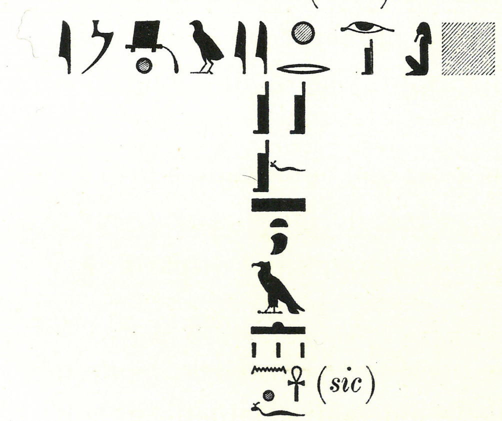
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 71 cent., larg. 0 m. 50 cent., haut. 0 m. 37 cent.

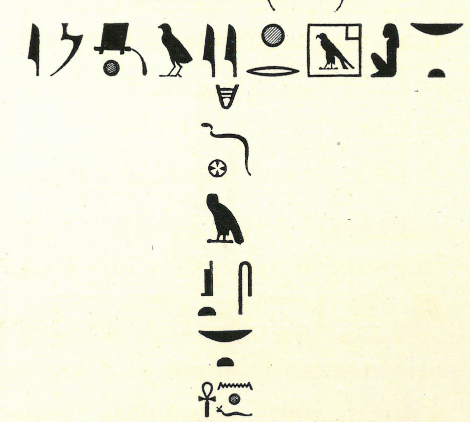
Couvercle. — Une ligne horizontale de texte : (→)



Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Une ligne horizontale et une ligne verticale.

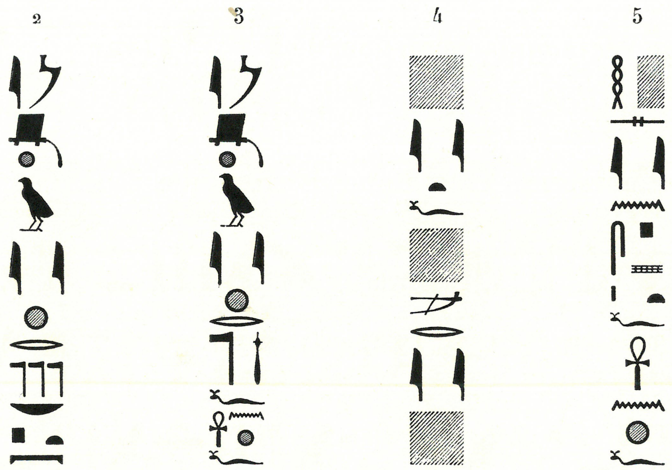
Côté 1 : (←) *Côté 2* : (→)





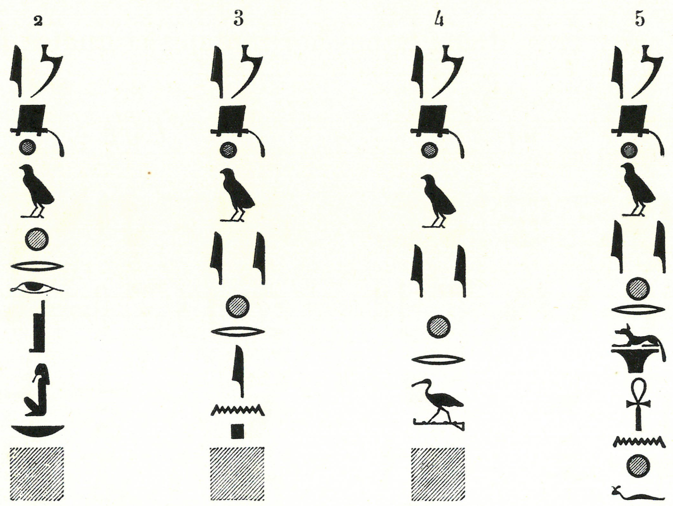
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)





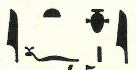
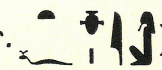
Côté 4. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales; entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (⟶)



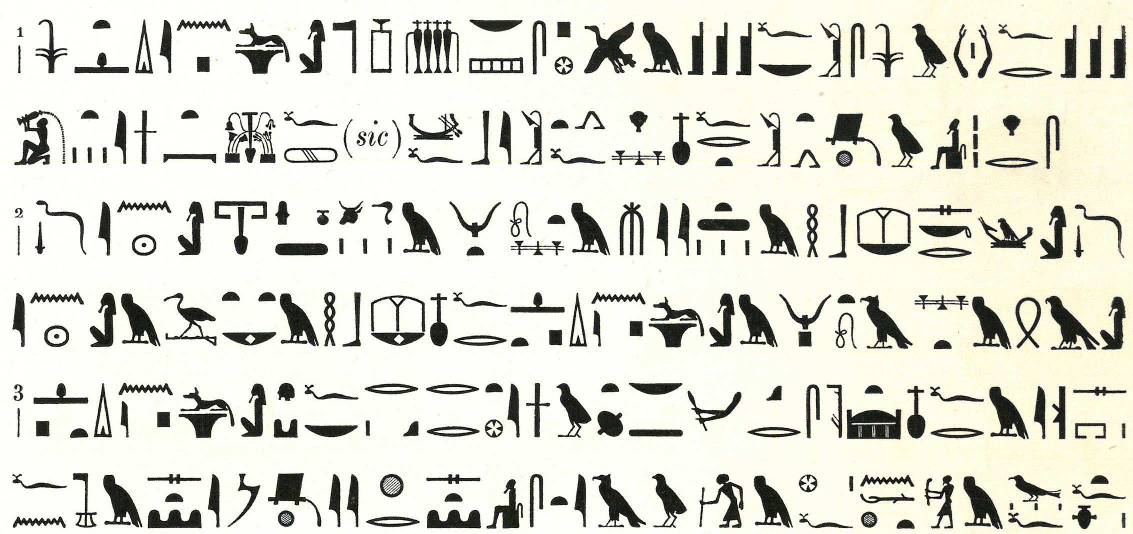


Ce sarcophage est brisé. Il renfermait, outre la momie, un chevet  et un petit vase en albâtre.

Sur le couvercle, nous recueillîmes : 1° un arc de 1 m. 70 cent. de long.; 2° une lame de hache votive en bronze, de petite taille et sans manche; 3° une pointe de lance en bronze longue de 0 m. 11 cent. et épaisse de 0 m. 001 mill.; 4° des flèches à hampes de roseau armées d'éclats de silex, longues de 0 m. 90 c.; les lamelles de silex sont engagées dans une courte armature en bois dur qui vient s'ajuster au roseau dont est formé le corps de la flèche.

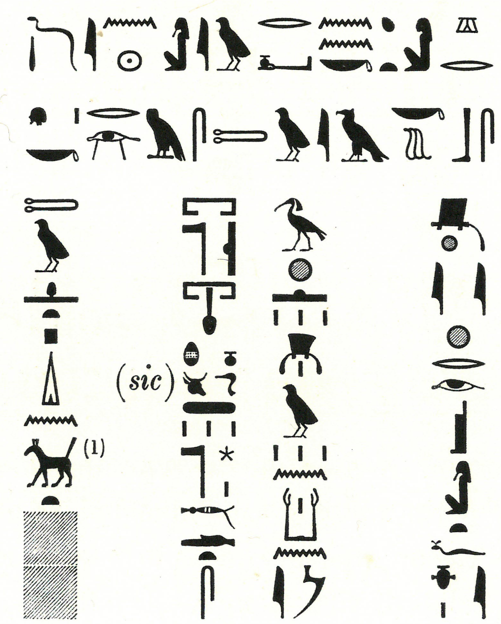
2. Sarcophage rectangulaire au nom de  (var. ). — Long. 1 m. 87 cent., larg. 0 m. 58 cent., haut. 0 m. 45 cent.

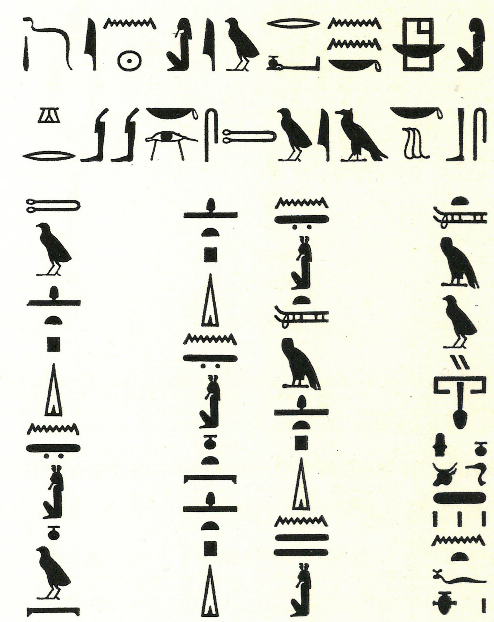
EXTÉRIEUR. — COUVERCLE. Trois lignes horizontales : (⟶)



CAISSE. — *Côtés 1 et 2*. Deux lignes horizontales et quatre lignes verticales.

Côté 1 : (⟵) *Côté 2* : (⟶)

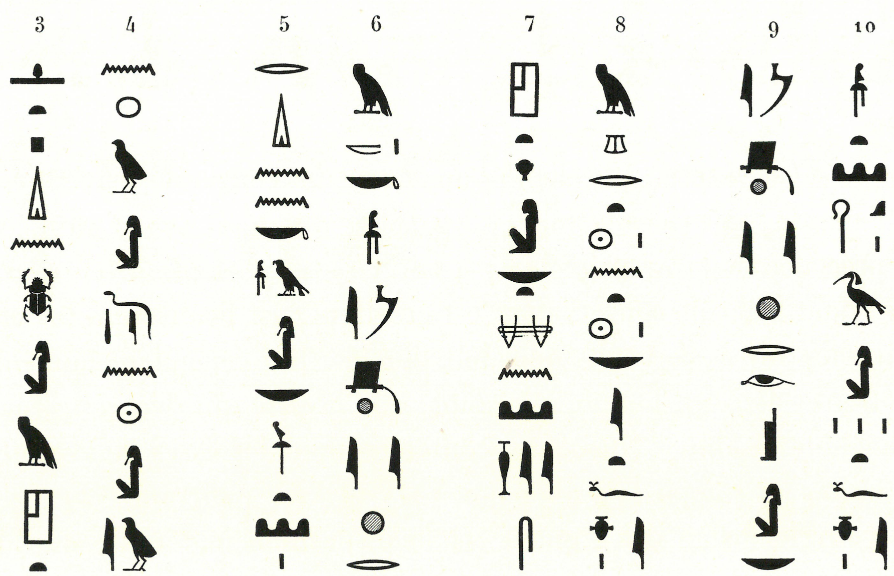




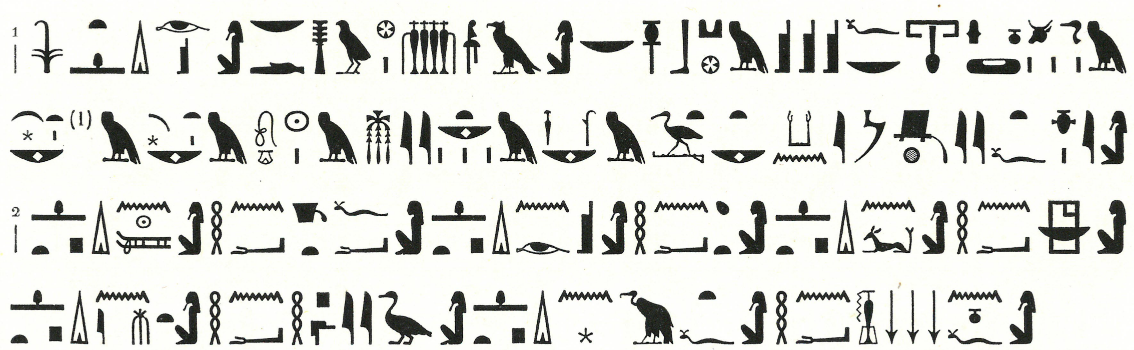
[1] Dans l'original, la queue de l'animal est fourchue du bout.

Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)

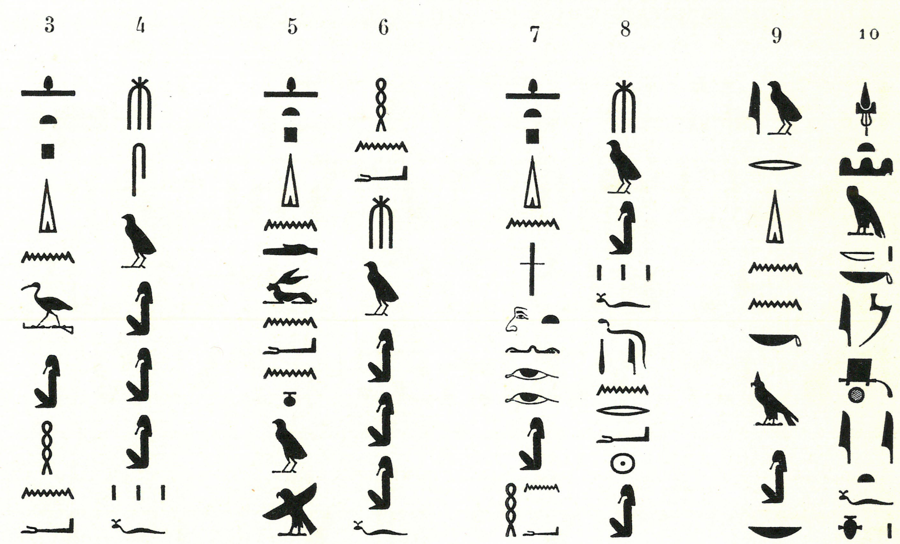




Côté 4. Même disposition que du côté droit; entre les lignes 4 et 5, les yeux symboliques : (→)



(1) Dans l'original, la pointe supérieure de l'étoile ⋆ est reliée au croissant lunaire par un trait; la même observation s'applique au groupe suivant.



INTÉRIEUR. — COUVERCLE. Le champ du verso du couvercle est entièrement couvert par une liste de décans analogue à celles que nous avons publiées dans les pages précédentes (voir pages 117-118, 145-147 et pl. XXIV-XXV). Cet exemplaire, dont l'état de conservation est excellent, est beaucoup plus complet que ceux que les autres cercueils nous ont donnés; il a cependant huit colonnes de moins (trente-deux au lieu de quarante) que la liste qui décore le couvercle du sarcophage de Msabiti[1]. Les dates contenues dans les cases de la rangée du haut sont écrites en rouge. Les planches XXIV et XXV pourront être utilement consultées pour la forme des signes[2] et la disposition matérielle du tableau, qui est la même sur tous les cercueils fabriqués dans les ateliers d'Assiout.

Entre les colonnes 18 et 19, les registres sont sectionnés par un tableau astronomique semblable à celui qui figure sur le couvercle des cercueils de Maït, Khiti et Hounnou (voir p. 119, 128, 148 et pl. XXV). Les légendes qui accompagnent les divinités ne donnent ici aucune variante, sauf dans la partie de droite, où elles sont un peu plus développées mais sans modifications importantes. Celle qui est relative à Sothis se présente ainsi : ; celle d'Orion se lit : .
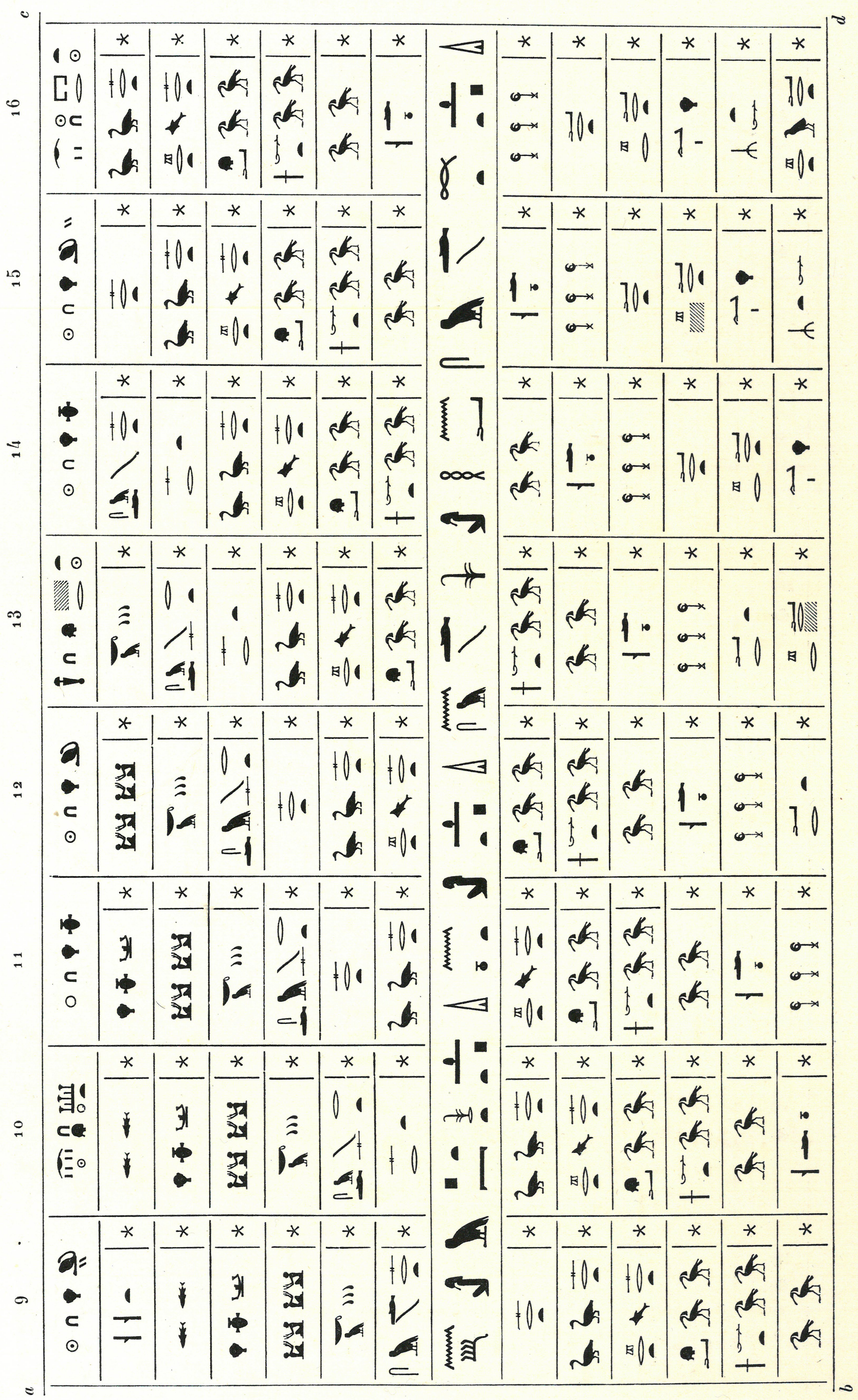
Toutes les inscriptions sont tournées du côté de la tête du mort[3] : (→)

(1) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 105-109.
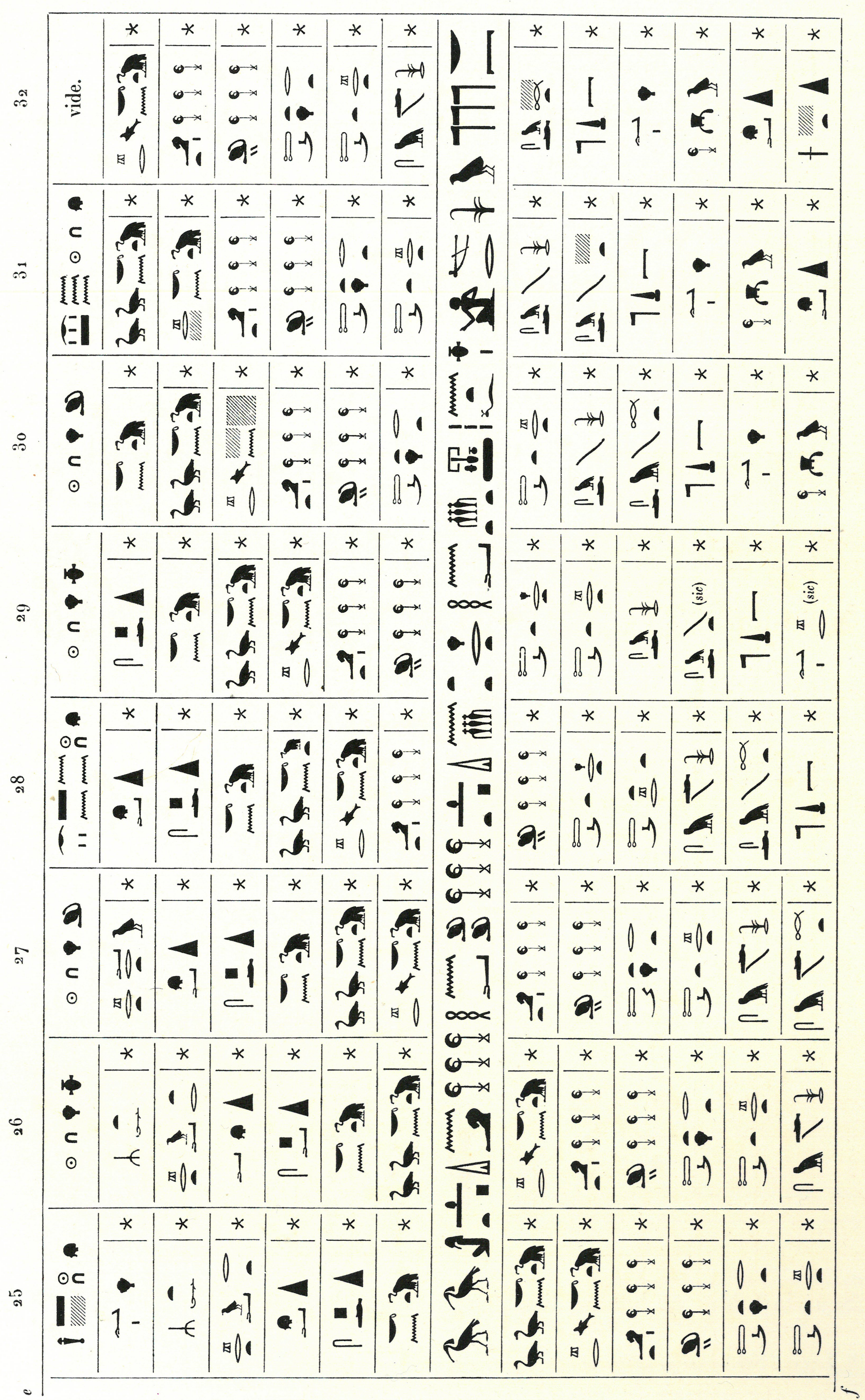
(2) Nous remarquerons que, dans l'original, les deux personnages placés dans la case du bas de la première colonne et dans toutes les cases correspondantes qui suivent la diagonale se tiennent les deux mains.

(3) La raison de cette orientation est indiquée dans Lacau, *op. cit.*, *introduction*, p. III.


a
b
1
2
3
4
5
6
7
8


c
d
a
b
9
10
11
12
13
14
15
16

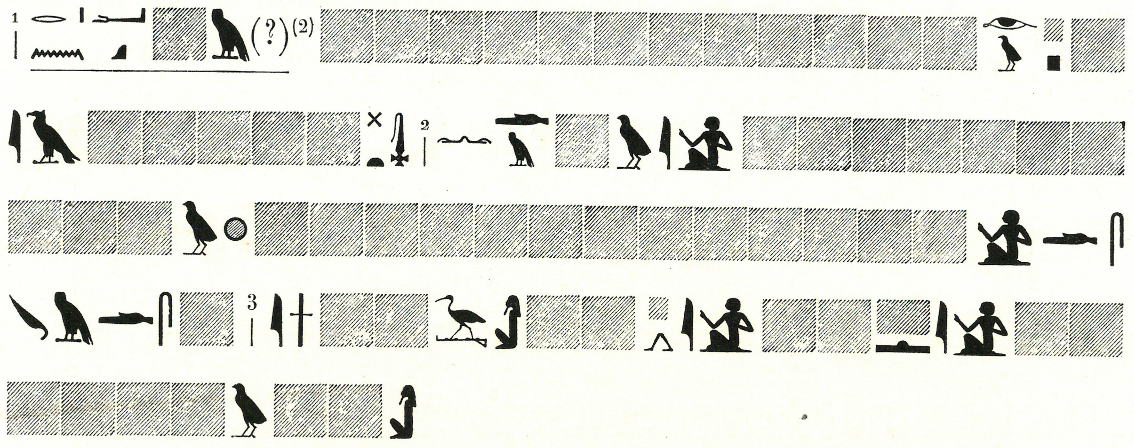




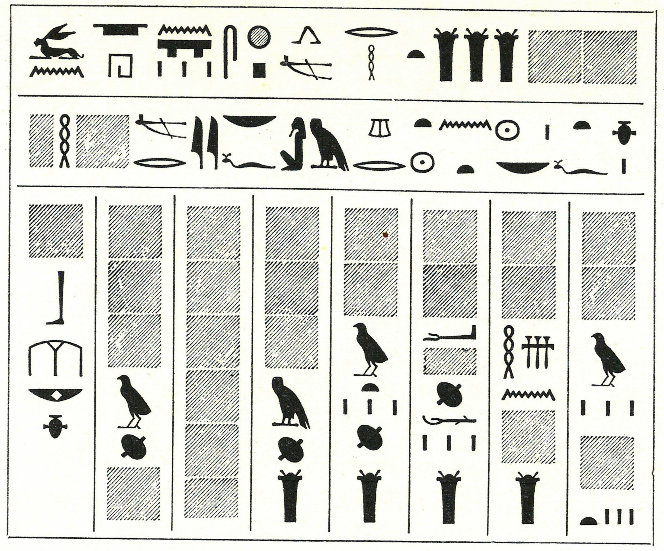
INTÉRIEUR. — Caisse. *Côté 1.* Le panneau est encadré sur trois côtés par une bande formée de rectangles polychromes.

Premier registre. Inscription horizontale reproduisant la formule ordinaire.

Deuxième registre. 1. Trois colonnes de texte en très mauvais état, qui appartiennent au  contenu dans le cercueil de Msahiti (caisse, intérieur, côté 2, second registre, l. 10-13) et dont le début et la fin ont été publiés par M. Lacau[1] : (→)



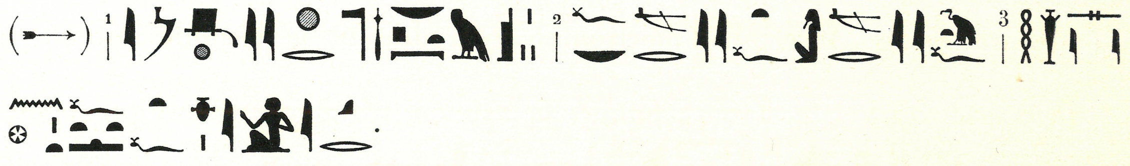
2. Cinq vases à onguents sur une table basse. Au-dessus, le texte suivant : (→)

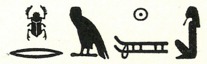


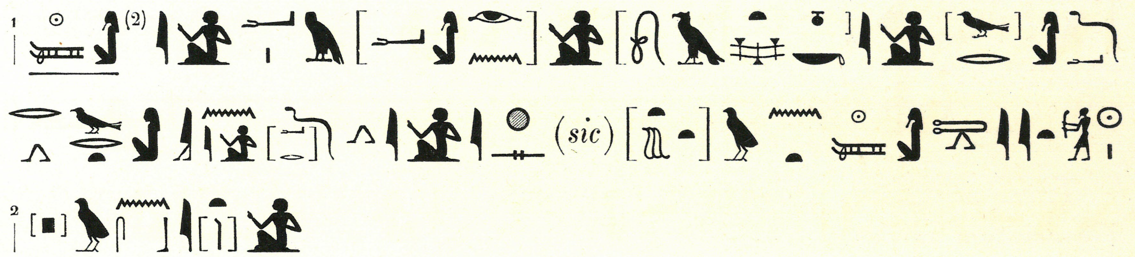
Sous la table, six boules d'encens, puis un chevet avec un vase à droite et

[1] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 113.
[2] La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original.

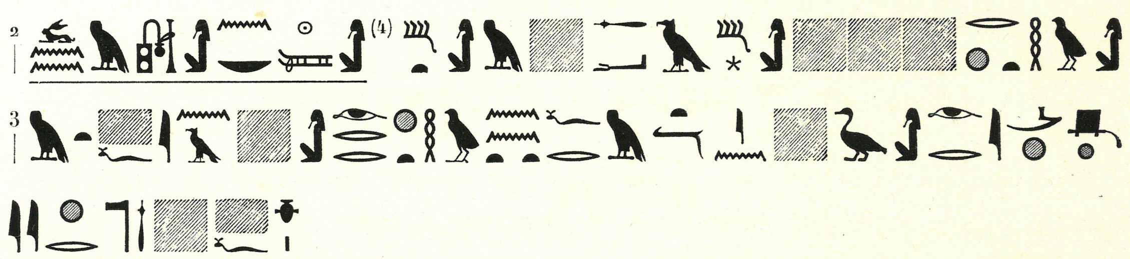
un vase à gauche. Le fût du chevet porte une inscription en trois colonnes :



3. Trois colonnes de texte. La fin de la troisième ligne du texte précédent (voir p. 198) et les lignes 1 et 2 de celui-ci donnent un duplicata, très endommagé, du chapitre de  qui se lit sur le cercueil de Msahiti, couvercle, intérieur, 1er registre, l. 172-174, et côté 2, intérieur, l. 28-29[1] : (→)



Les lignes 2 (fin) et 3 correspondent au chapitre inscrit sur le côté 2, l. 29-30, du cercueil de Msahiti[3].

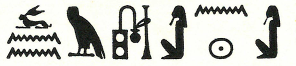


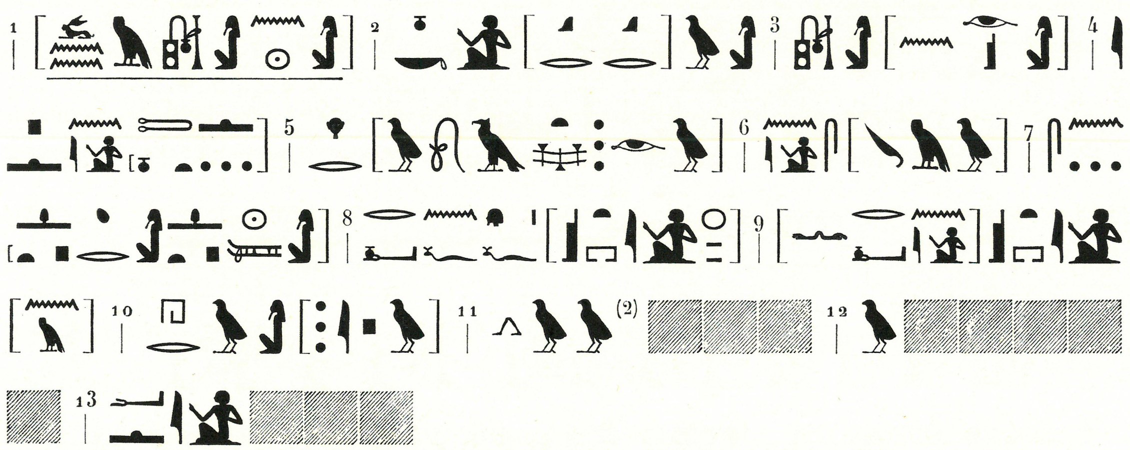
Côté 2. Encadrement polychrome comme au côté 1.

Premier registre. Formule ordinaire.

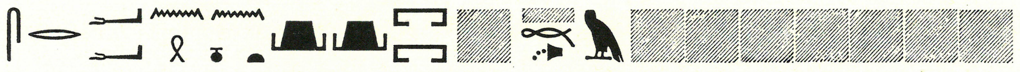
Deuxième registre. Treize colonnes de texte (←). Les débris qui subsistent

[1] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 114, et *Textes religieux*, LII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 10. *Tefabi* diffère très peu de *Msahiti*. Les restitutions sont empruntées à ce dernier.
[2] La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original. Le commencement du titre ne semble pas avoir été écrit. Le signe qui vient immédiatement avant le groupe est un tracé en noir, qui appartient au dernier mot du texte précédent.
[3] Il est signalé dans Lacau, *op. cit.*, t. II, p. 114, où l'*incipit* et l'*explicit* du texte sont donnés.
[4] La partie soulignée du texte est en rouge dans l'original.

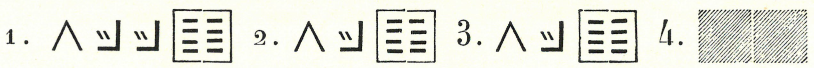
de ce texte montrent qu'il contenait le chapitre conservé par *Msahiti* (couvercle, intérieur, premier registre, l. 177-184, et caisse, intérieur, côté 2, l. 30-31[1]), et intitulé  : (←)



Troisième registre. Quatre greniers et portique de quatre colonnes. Au-dessus, l'inscription suivante : (←)



Entre les colonnes et au-dessus de chacun des greniers : (←)



Quatrième registre. Est très endommagé. A droite, une paire de sandales; à gauche une boule d'encens (?). Rien d'autre n'est visible.

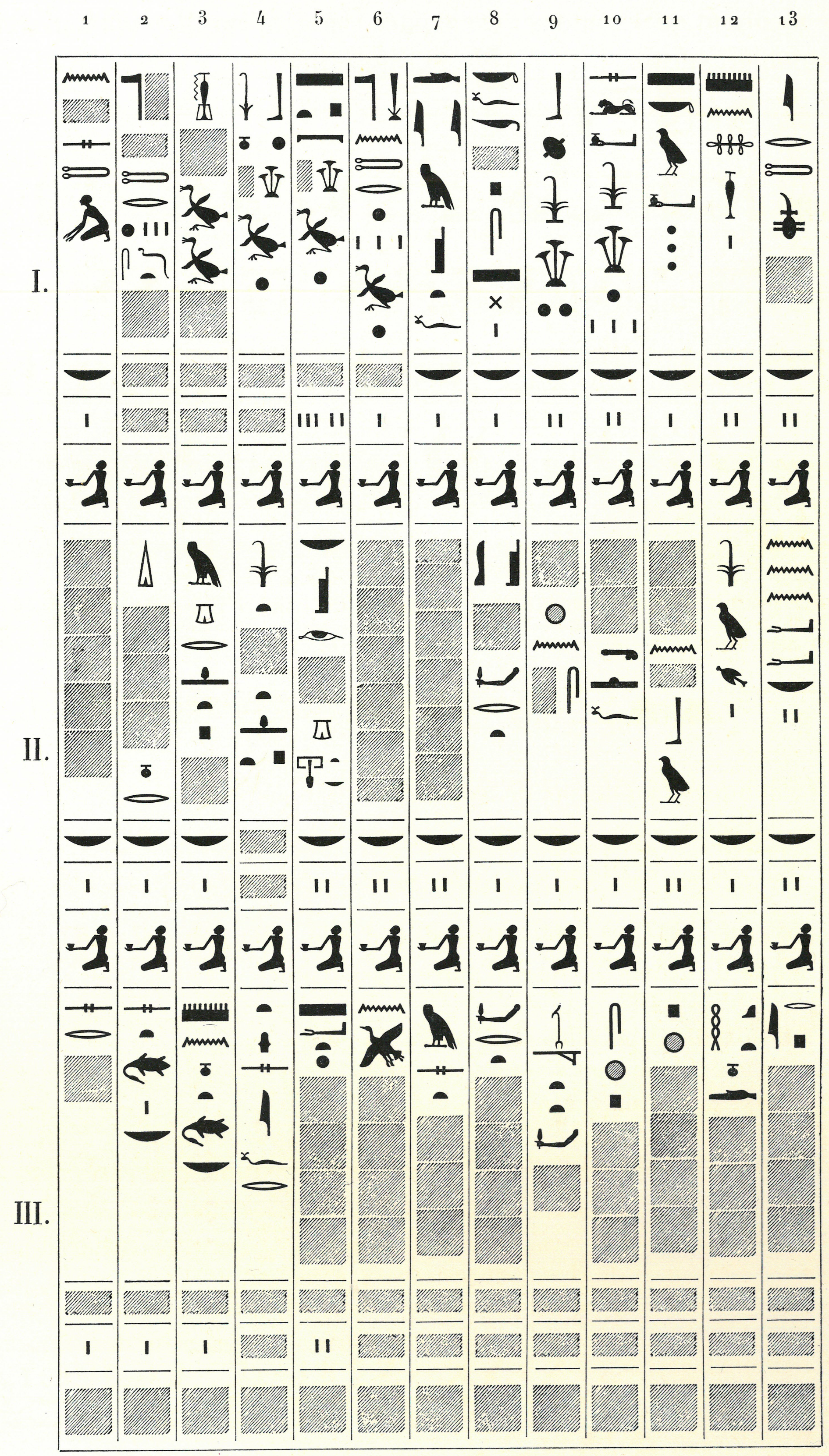
Côté 3. Encadrement polychrome comme au côté 1.

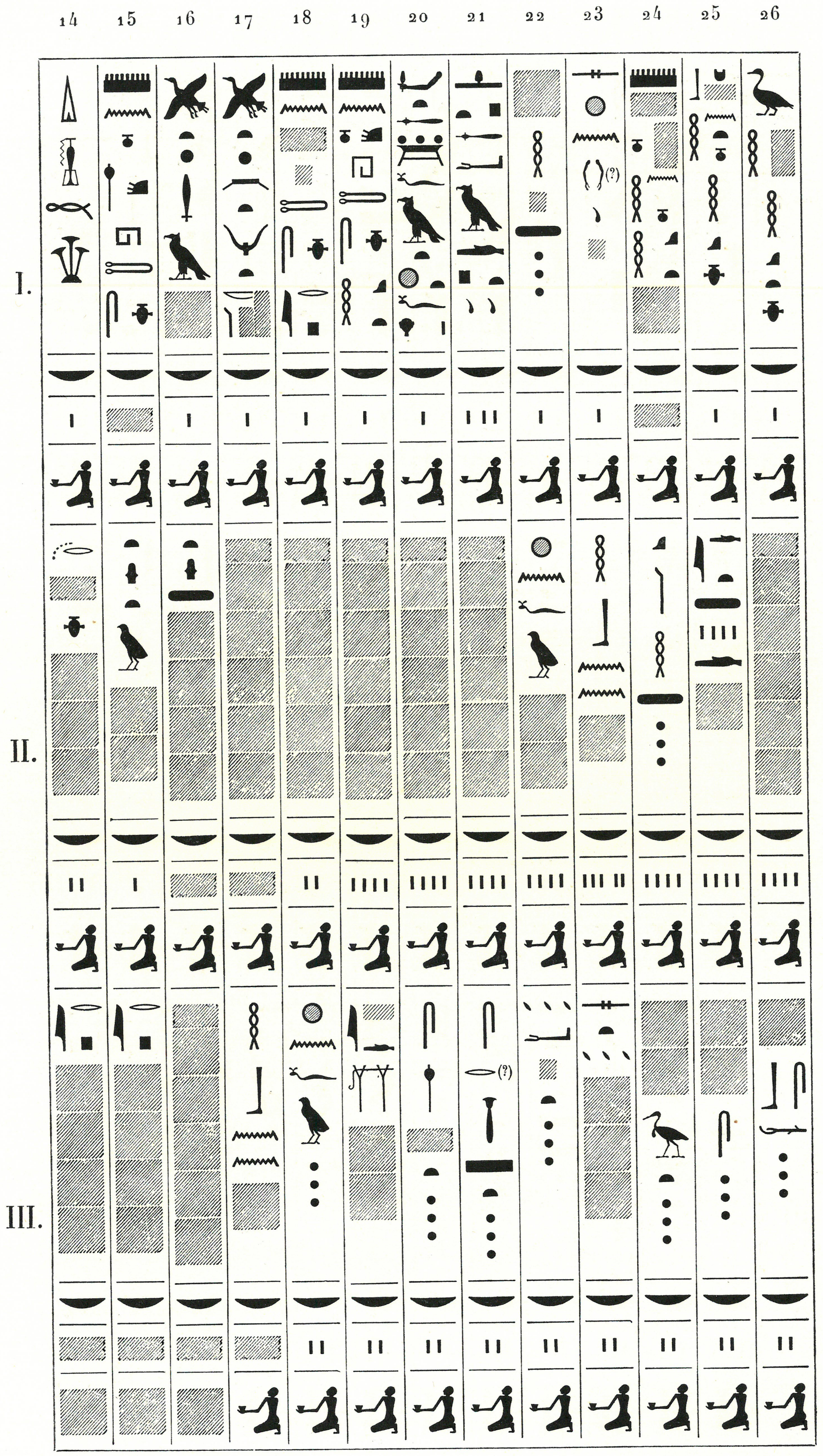
Premier registre. Formule ordinaire.

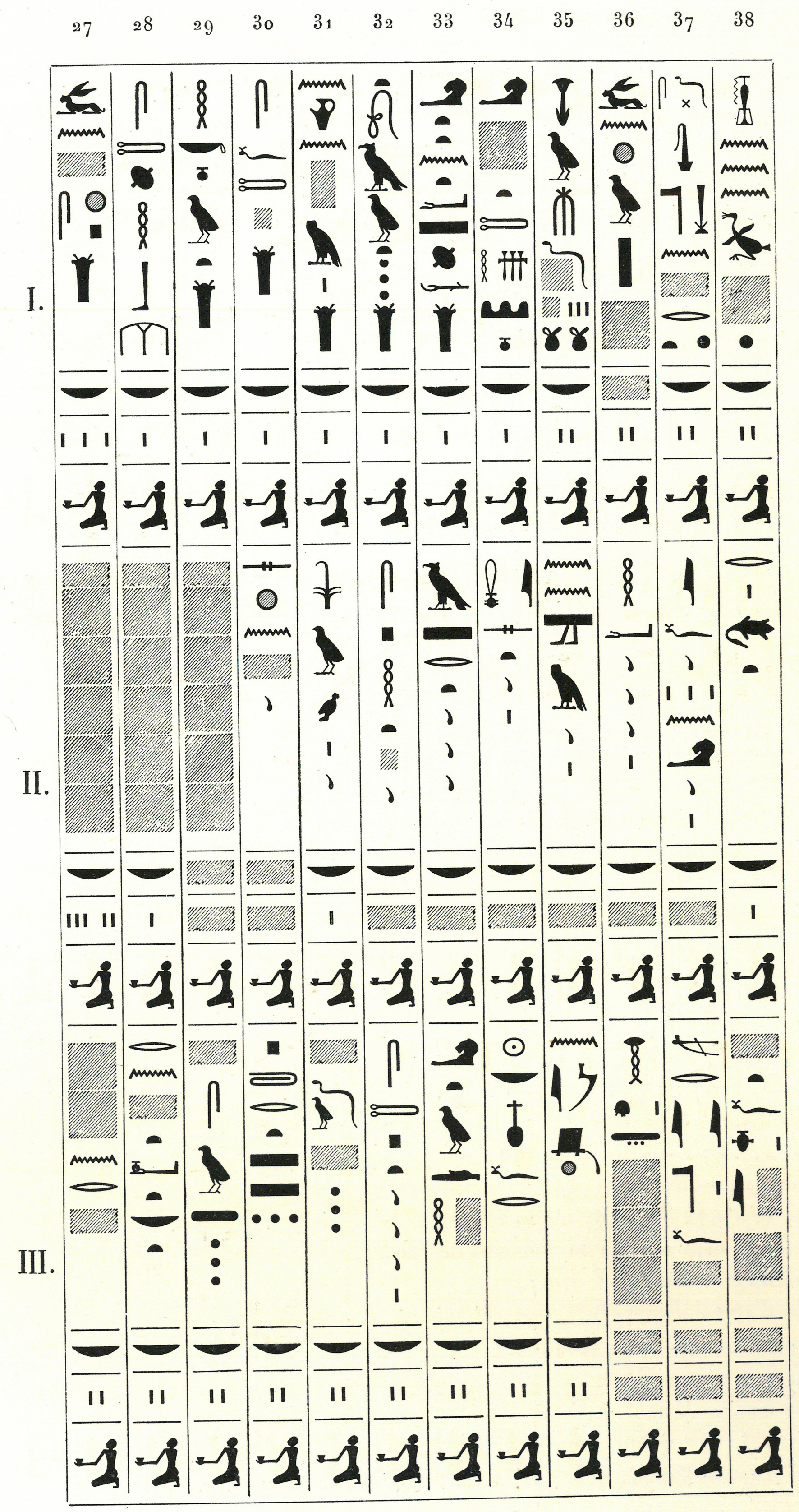
Deuxième registre. Table d'offrandes de trois rangées de trente-huit cases : (←)

[1] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 114, et *Textes religieux*, LIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 10-11. Les restitutions sont empruntées à *Msahiti*.

[2] A partir de cet endroit, il devient difficile de dire si les deux versions correspondent. Il est visible en tout cas que *Tefabi* est très écourté. La fin de *Msahiti* (A, dernière partie de la ligne 31, et B, ligne 181-184) manque ici : 




14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26
I.
II.
III.


27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38
I.
II.
III.

Le reste du panneau est occupé par quarante-six colonnes de texte : (→)

Lignes 1 à 8. Chapitre de , dont trois versions nous ont été conservées par *Msahiti*, couvercle, intérieur, premier registre, l. 184-198, caisse, intérieur, côté 3, l. 71-74, et 96-99[1]. Celle qui est donnée par *Tefabi* se rapproche beaucoup plus de *Msahiti* A que de B et C, qui sont plus développés.



[1] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 111, 118 et 119, et *Textes religieux*, XIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVI, p. 232 et seq.

[2] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 96.

[3] La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.

[4] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 96.

[5] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 97.

[6] *Msahiti* A est conforme à *Tefabi*. Les deux autres versions sont plus développées : *Msahiti*, B, l. 186-188 : (sic) etc. *Msahiti*, C, l. 71 : etc.

[7] *Msahiti*, A, l. 97 : ; B, l. 188 : ; C, l. 71 : .

[8] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 97.

[9] *Msahiti*, A, l. 97 : ; B, l. 188 : ; C, l. 72 : .

[10] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 97.

[11] *Msahiti*, A, l. 97 : (?); B, l. 189 : (?); C, l. 71 : (?).

[12] ne figure dans aucune des versions de *Msahiti*.

[13] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 97.

[14] Restitué d'après *Msahiti*, B, l. 190; *Msahiti*, A, l. 97 : .

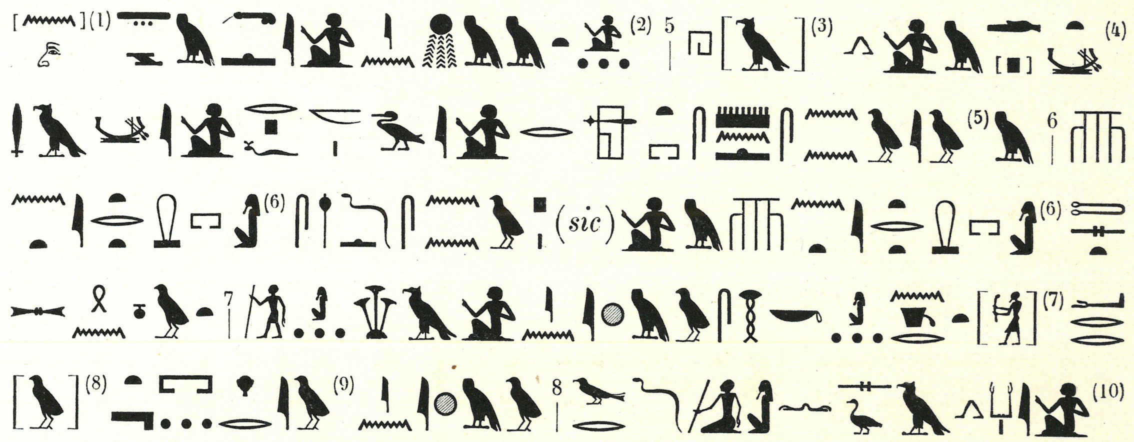
[15] Le pronom manque dans *Msahiti* B.

[16] *Msahiti*, C, l. 72 : .

[17] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 97.

[18] *Msahiti*, C, l. 72, ajoute après .

[19] Restitué d'après *Msahiti*, B, l. 191; A est lacuneux; C est conforme à B.



Lignes 8 (fin) à 11. Chapitre conservé en triple exemplaire dans *Msahiti*, couvercle, premier registre, l. 198-202, caisse, côté 3, l. 74 et l. 99-100[11]. Le titre en est effacé sur le cercueil de Msahiti; le début seul en est lisible ici : . Peut-être doit-il être complété de la façon suivante : , en tenant compte d'un passage du chapitre ainsi conçu : . On serait tenté d'en douter, car les variantes de *Msahiti* B et C remplacent par ; mais cette restitution est appuyée par le titre du chapitre qui suit, , et par une phrase de ce même chapitre : alors que *Msahiti* B, l. 205, écrit , *Msahiti* A, l. 101, porte [12], ce qui montre que les deux formes étaient employées indistinctement.

[1] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 98.

[2] *Msahiti*, A, l. 98, et B, l. 192 : . C est semblable à *Tefabi*.

[3] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 98.

[4] *Msahiti*, B, l. 193 : ; A et C comme *Tefabi*.

[5] Les versions de *Msahiti* remplacent par le pronom .

[6] Le manque dans *Msahiti*. Le mot *aterit* est au duel : A, l. 98 : ; B, l. 194 : ; C, l. 73 : .

[7] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 98.

[8] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 99.

[9] *Msahiti* remplace par et , comme précédemment, l. 5.

[10] *Msahiti*, C, l. 74, ajoute (?) (?) ; A et B sont lacuneux en cet endroit. M. Lacau lit aussi ce passage : (?) , *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 118.

[11] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 111, 118 et 119.

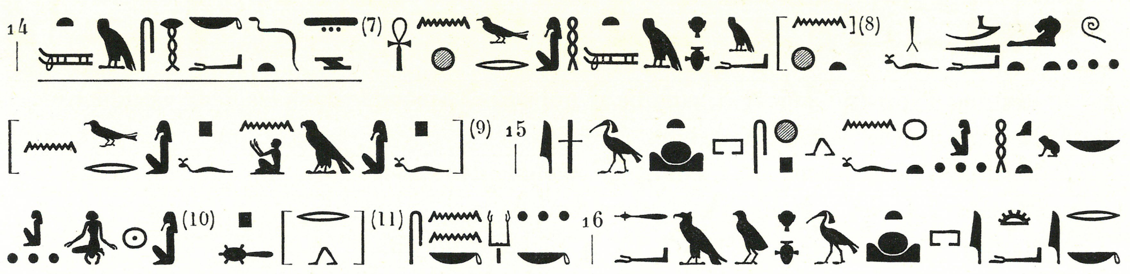
[12] Lacau, *Textes religieux*, XV, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 54.

Le texte de *Tefabi* étant fort mal conservé, et les passages mutilés qui en subsistent n'apportant aucune correction ou modification aux versions de *Msahiti* que M. Lacau a publiées, nous nous bornerons à renvoyer à cette édition [1].

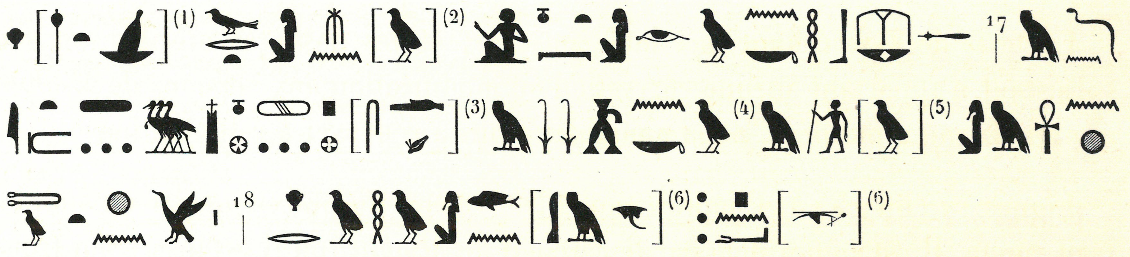
Lignes 11 (fin) à 14. Chapitre sans titre, séparé du précédent par un simple trait rouge. Il est connu déjà par le cercueil de *Msahiti*, où il est inscrit en trois endroits : couvercle, premier registre, l. 202-207, caisse, côté 3, l. 75 et 100-101 [2], et par les cercueils de , côté 3, l. 33-34 [3], et de , côté 1, l. 27-28 [4] (très court fragment). Comme ici, le chapitre, dans les trois exemplaires de *Msahiti*, suit le texte qui précède sans titre et même sans aucune marque de coupure. Le titre se trouve dans les exemplaires de Bershéh : (cercueil de Sépa) et (cercueil de Sithezhotpou).

La version de *Tefabi* est dans un tel état de délabrement que nous renonçons à la publier, car elle ne fournit rien qui ajoute à celles que M. Lacau a imprimées [5].

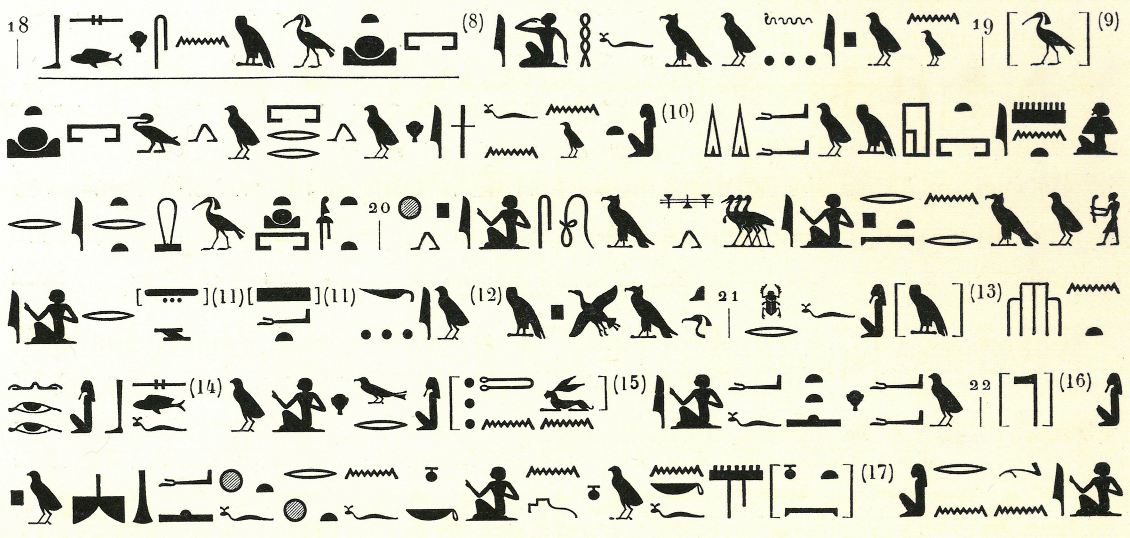
Lignes 14 (fin) à 18. Ce chapitre se rencontre dans *Msahiti*, couvercle, premier registre, l. 208-218, et côté 3, l. 101-103 [6], mais le titre en est effacé.



[1] Lacau, *Textes religieux*, XIV, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVI, p. 235 et seq.
[2] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 112, 118 et 119.
[3] Lacau, *op. cit.*, t. I, p. 202.
[4] Lacau, *op. cit.*, t. I, p. 202.
[5] Lacau, *Textes religieux*, XV, dans le *Recueil de travaux*, t. XXVII, p. 53 et seq.
[6] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 119, et *Textes religieux*, LXXVI, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 161 et seq.
[7] La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
[8] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 101.
[9] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 102; B, l. 209-210, est un peu différent : .
[10] *Msahiti*, A, l. 102 : ; B, l. 210-211 : .
[11] *Msahiti*, A, l. 102 : ; B, l. 211 : .



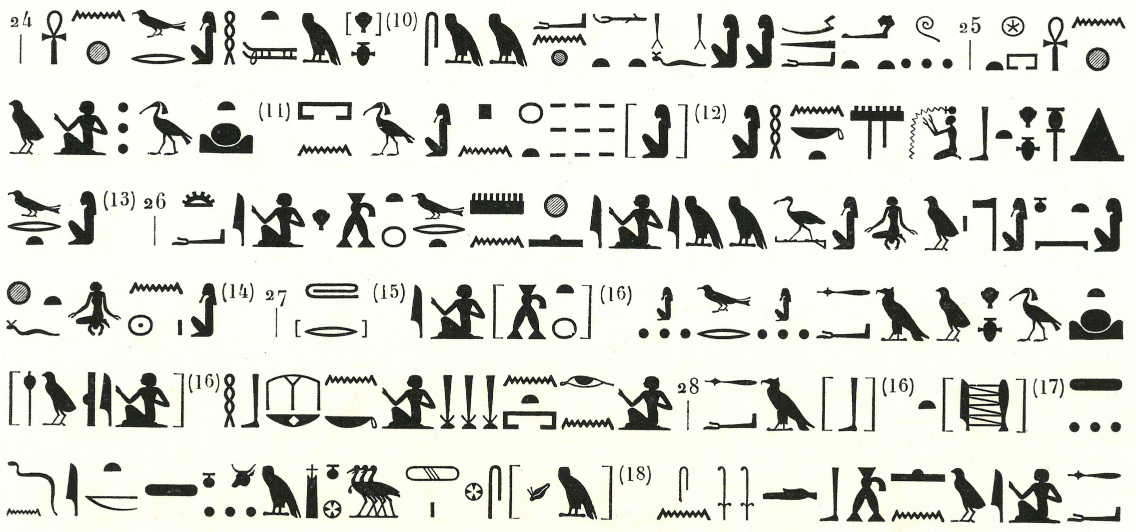
Lignes 18 (fin) à 24. Ce chapitre figure en deux endroits sur le cercueil de *Msahiti*, couvercle, deuxième registre, l. 142-161, et caisse, côté 3, l. 103-108 [7]. *Tefabi* donne le titre au complet; *Msahiti* n'en a conservé que quelques signes de la fin.



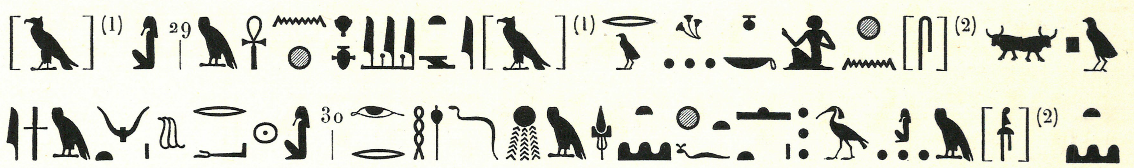
[1] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 102. Le qui suit manque dans les deux exemplaires.
[2] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 102.
[3] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 103. manque dans *Msahiti* B.
[4] *Msahiti*, A, l. 103 : . Lacune dans B.
[5] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 103. Le manque dans B.
[6] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 103. Lacune dans B.
[7] Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 112 et 119, et *Textes religieux*, LXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 162 et seq.
[8] La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
[9] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 103.
[10] *Msahiti*, A, l. 103 : . B commence à la phrase suivante.
[11] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 104.
[12] *Msahiti*, A, l. 104, et B, l. 144, remplacent par .
[13] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 104.
[14] *Msahiti*, A, l. 104 : .
[15] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 104.
[16] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 104. *Msahiti*, B, l. 145-146, porte : .
[17] Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 105.



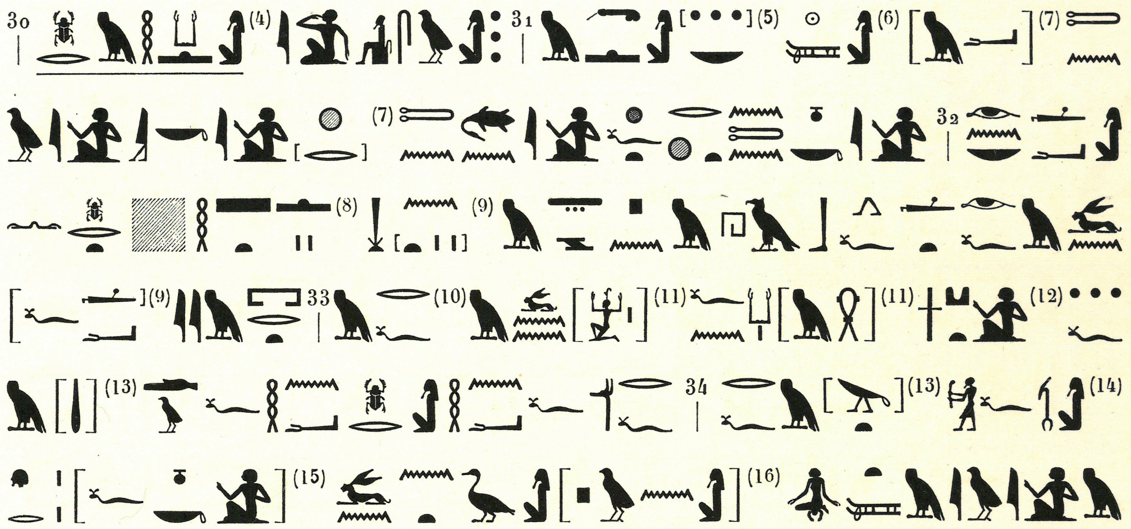
Lignes 24 (fin)-30. Chapitre sans titre, correspondant aux lignes 106-108 de *Msahiti* A et 150-161 de *Msahiti* B[9]. Dans ceux-ci, le texte suit sans interruption le chapitre précédent, auquel il se relie au moyen de la préposition . Nous avons cru devoir respecter la coupure indiquée dans *Tefabi*.



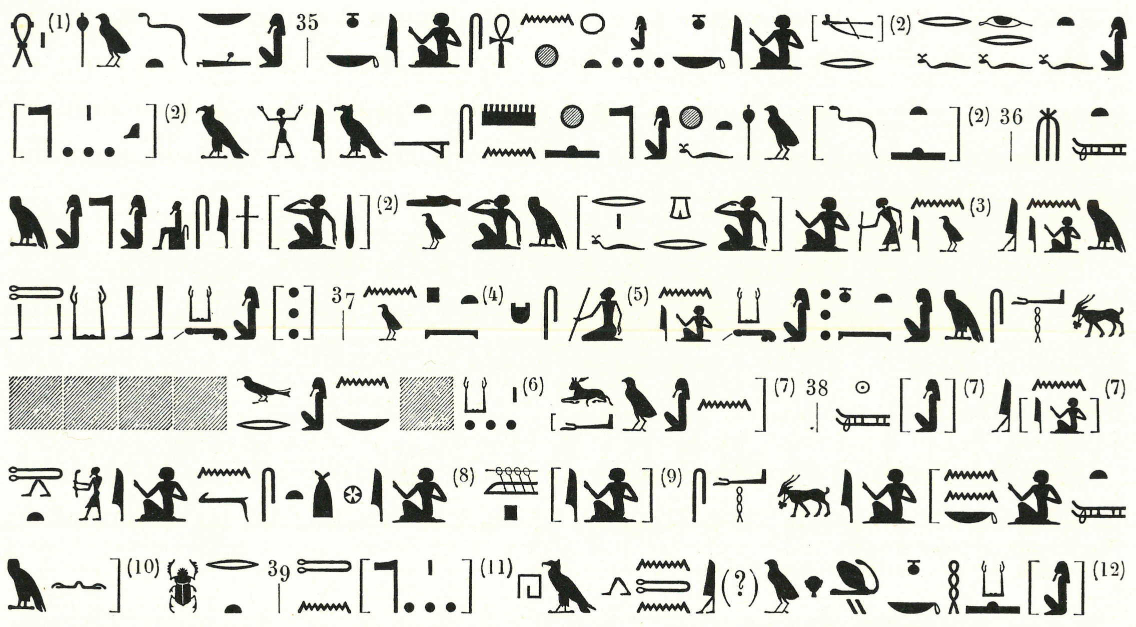
(1) *Msahiti*, A, l. 105, et B, l. 147 : .
(2) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 105.
(3) Le pronom manque dans *Msahiti* B.
(4) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 105.
(5) *Msahiti*, A, l. 105 : ; *Msahiti*, B, l. 149 : .
(6) *Msahiti*, B, l. 150 : au lieu de .
(7) *Msahiti*, A, l. 105-106, et *Msahiti*, B, l. 150, continuent ainsi : , etc.
(8) Deux traits horizontaux rouges dans l'original.
(9) Lacau, *Textes religieux*, LXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 163-164.
(10) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 106.
(11) *Msahiti*, A, l. 106, et B, l. 152 : .
(12) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 106.
(13) *Msahiti*, A, l. 106 : ; B, l. 152-153 : .
(14) *Msahiti*, A, l. 107 : ; B, l. 154 : .
(15) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 107; B, l. 155 : .
(16) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 107.
(17) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 107. *Msahiti*, B, l. 156 : .
(18) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 107.



Lignes 30 (fin) à 39. Chapitre intitulé , dont deux copies nous ont été conservées par *Msahiti*, couvercle, deuxième registre, l. 162-180, et caisse, côté 3, l. 108-112[3].



(1) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 107.
(2) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 108.
(3) Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, p. 112 et 120, et *Textes religieux*, LXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI, p. 164-166.
(4) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
(5) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 108.
(6) *Msahiti*, A, l. 108 : ; B, l. 162-163, comme *Tefabi*, le ⊙ est douteux.
(7) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 108.
(8) *Msahiti*, A, l. 108-109 : ; *Msahiti*, B, l. 164-165 : .
(9) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 109.
(10) *Msahiti*, A, l. 109, et B, l. 167 : .
(11) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 109.
(12) *Msahiti*, A, l. 109 : ; B, l. 167 : .
(13) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 109.
(14) *Msahiti*, A, l. 109 : ; *Msahiti*, B, l. 169 : .
(15) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 109.
(16) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 109-110. Le est effacé dans *Msahiti* B.



Lignes 39 (fin) à 46. Fragment du correspondant à *Nakhiti* A, côté 4, l. 1-12 (= *Tefabi*, l. 39-44), et côté 2, l. 1-6 (= *Tefabi*, l. 44-46); voir plus haut pages 66-67 et 77-78. Le texte étant fréquemment entrecoupé de lacunes et ne présentant aucune variante, il nous a paru inutile de le reproduire.

Côté 4. Encadrement polychrome.

Premier registre. Formule ordinaire.

Deuxième registre. Cette partie du panneau est divisée en deux registres : la

(1) *Msahiti*, A, l. 110 : ; *Msahiti*, B, l. 170 : .
(2) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 110.
(3) *Msahiti*, A, l. 110 : ; *Msahiti*, B, l. 174 : .
(4) *Msahiti*, A, l. 110-111 : ; *Msahiti*, B, l. 174-175 : .
(5) Le groupe , qui se voit dans *Msahiti*, est douteux ici.
(6) La version conservée par *Msahiti*, semble différer légèrement de celle-ci; A, l. 111 : ; B, l. 176 : .
(7) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 111.
(8) *Msahiti*, A, l. 111 : ; *Msahiti*, B, l. 177-178 : .
(9) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 111.
(10) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 111; *Msahiti*, B, l. 178 : .
(11) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 111.
(12) Restitué d'après *Msahiti*, A, l. 112.

section supérieure est consacrée aux représentations accoutumées, fausse porte, objets mobiliers, de toilette et offrandes, accompagnées des légendes qui s'y rapportent; celle du bas est occupée par soixante-huit colonnes de texte dont les cinq premières, placées en avant de la fausse porte, ont toute la hauteur des deux registres.

Lignes 1 à 17. Chapitre cxv du *Livre des morts*. Les variantes que cette version, en assez mauvais état vers la fin, fournit, ont été reproduites à la suite du même chapitre, qui se trouve dans *Nakhiti* C, couvercle, l. 1-9 (voir plus haut, p. 80-82).

Les lignes 17 (fin) à 39 contiennent un chapitre dont une version est conservée par *Nakhiti* C, couvercle, l. 9 (fin) à 17; voir, p. 82-83, où les variantes du texte de *Tefabi* sont indiquées.

Lignes 39 (fin) à 54. Chapitre cxiv du *Livre des morts*. Ce chapitre se retrouve dans *Nakhiti* C, couvercle, l. 17 (fin) à 23 (voir p. 84-85).

Le chapitre qui vient ensuite, lignes 54 (fin) à 68, reproduit celui qui couvre les lignes 23 à 34 de *Nakhiti* C, couvercle (voir plus haut, p. 85-87). L'exemplaire fourni par *Nakhiti* est plus complet que celui-ci, dont la fin manque.

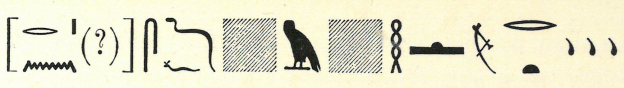
Au-dessus de ces textes :

1. Fausse porte.

2. Trois vases sur une selle. A côté, texte de deux colonnes[1] : (←)

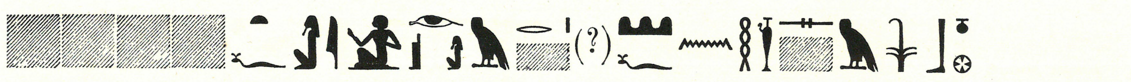


3. Table supportant diverses pièces de viande. A gauche, une courte légende à l'encre rouge : (←)



(1) Voir page 106 un duplicata de ce chapitre.
(2) La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original.
(3) Deux traits rouges dans l'original.

A droite et à gauche du pied de cette table, quatre boulettes d'encens(?). A droite, un autre texte, dont le titre est effacé, et qui semble correspondre au donné plus haut, p. 107 : (←)

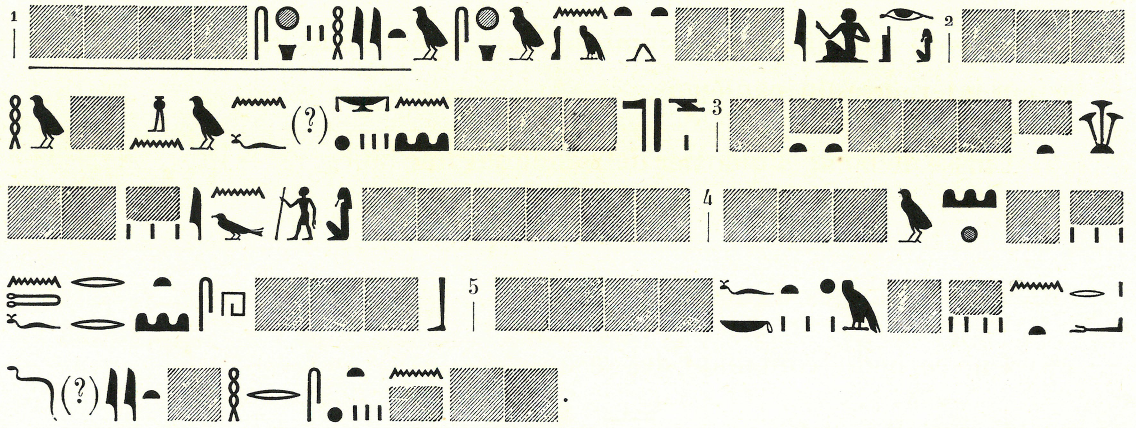


4. Deux colliers pectoraux posés sur une table basse; entre eux : (←). Sous la table, un petit texte de quatorze colonnes, dont il ne reste que des lambeaux sans intérêt. Les quelques groupes qui en sont encore distincts permettent de l'identifier avec le (voir p. 108).

5. Un pagne en verroterie : (←).

6. Lit sur lequel sont posés quatre matelas et un chevet : (←).

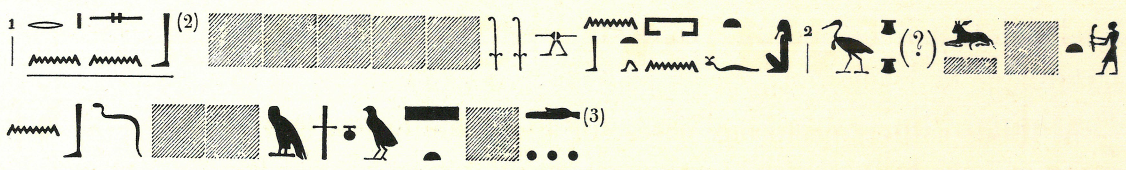
7. Texte de cinq colonnes reproduisant le chapitre des colliers *ousekh*[1] (voir plus haut, p. 108). Le titre, tracé en rouge, est à demi effacé : (←)



8. Miroir de la forme de celui qui est reproduit à la planche XXII. La légende qui s'y rapporte est détruite.

[1] La présence du mot après la mention des deux colliers *ousekh* ferait penser que le chapitre concerne également un troisième objet. Or le nom de celui qui est figuré à la suite des colliers, le pagne, composé comme eux de perles, présente une grande analogie avec le mot qui est écrit ici. Nous serions tenté de rapprocher les deux formes, malgré l'absence du signe initial, qui a pu être oublié par le scribe ou nous échapper, le texte étant presque effacé et d'une lecture fort difficile.

9. Vase[1] : (←). Le miroir et le vase sont placés l'un à côté de l'autre sur une petite table. Vient ensuite un texte de deux colonnes relatif à ce vase : (←)



10. Palette de scribe.

11. Deux pendants de colliers : (←).

12. Une paire de bracelets : (←).

13. Une paire de bracelets semblables : (←).

A la suite du texte de soixante-huit colonnes signalé plus haut (p. 211), dans la section inférieure du panneau :

14. Cuisse de bœuf et quartier de viande sur une table : (←).

15. Un vase.

16. Trois boulettes d'encens.

17. Une corbeille contenant des vases.

18. Une oie troussée : (←).

19. Une oie troussée : (←).

20. Une volaille troussée : (←).

[1] Pour la forme de ce vase, nommé, voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. II, pl. XXXI, n° 18.

[2] La partie soulignée du texte est écrite en rouge dans l'original. Ce chapitre est signalé dans Lacau, *op. cit.*, t. II, p. 125.

[3] Cette inscription est en si mauvais état que nous n'osons garantir l'exactitude de notre copie.

La momie qui reposait dans le sarcophage de Tefabi avait la tête soutenue par un chevet; elle était tournée à gauche. Elle était assez mal conservée. Le crâne, cependant, était encore garni de quelques mèches de cheveux assez longues. Trois pièces d'étoffe pliées la recouvraient. Un masque à plastron, endommagé à tel point qu'il ne put être conservé, protégeait le haut du corps. Entre le cartonnage et le maillot, sur la poitrine, on avait glissé le disque en bronze d'un miroir. Un petit vase d'albâtre était dissimulé au milieu des linges qui enveloppaient le mort. Celui-ci portait au cou, sous les bandelettes, un collier simple en menues perles de cornaline avec une amulette en argent munie d'une bélière, et, à l'annulaire de la main droite, une bague formée par un fil d'or de bas titre, dont les extrémités nouées tenaient lieu de chaton.

On peut formuler, sans grandes chances d'erreur, l'hypothèse que cette momie, malgré l'identité que les textes inscrits sur le sarcophage semblent lui assurer, n'est pas celle d'un homme mais plutôt celle d'une femme. Nous avons vu, en effet, que la dame (tombe n° 6, p. 23) était parée de bijoux semblables à ceux du pseudo-Tefabi, en particulier d'un fil de perles de cornaline avec pendeloque[1]. Or il semble être de règle générale, dans le cimetière d'Assiout, autant que nous avons pu le contrôler, tant sur les momies du nain (tombe n° 6, p. 15) et de (tombe n° 7, p. 113 et pl. XXIII, 1) que sur celle de Msahiti (dont les ornements funéraires sont exposés au Musée égyptien du Caire), que les colliers d'hommes étaient toujours composés de grosses perles creuses en argent.

Il est donc fort probable, d'après ces indices (nous ne parlerons pas des cheveux longs qui sont également favorables à cette conclusion), que le corps trouvé dans le cercueil de était celui d'une femme[2], l'épouse de très probablement. Nous rappellerons qu'une statuette de femme accompagnait celle du *double* de ce personnage, dans le tombeau[3].

[1] Nous pourrions citer également le collier en verroterie de (tombe n° 15), mais l'exemple reste indécis. Les formules peintes sur le sarcophage sont tantôt au masculin tantôt au féminin : , ce qui ne permet pas de déterminer avec certitude le sexe de . La momie de (voir p. 226) avait aussi au cou un rang de perles de cornaline.

[2] Le fait n'a d'ailleurs rien d'impossible en soi, puisque nous savons qu'une femme représentée dans l'un des grands hypogées d'Assiout (n° IV), celui du prince Khiti Ier, porte le nom de Tefabi. Cf. Maspero, *Revue critique*, 1889, t. II, p. 411.

[3] Voir p. 188.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

TOMBES SITUÉES AU-DESSOUS DU TOMBEAU DE NAKHITI, Nos 21 À 26.

Le tombeau d'Ankhouf (n° 20) nous avait conduits à l'extrême limite de la nécropole. Il était impossible d'espérer trouver rien au delà. Force nous fut donc de revenir sur nos pas et d'établir le chantier sur un autre point. Dans cette prévision, des sondages avaient été pratiqués entre temps, un peu en avant et au-dessous du tombeau de Nakhiti (n° 7), à travers les buttes de déblais provenant de fouilles antérieures ou jetés par les Coptes, lorsqu'ils occupèrent la partie supérieure de la montagne pour y édifier le deir et enterrer leurs morts. Ce travail de reconnaissance nous avait révélé l'existence d'une rangée de sépultures à laquelle s'attaquèrent nos ouvriers.

La découverte fut d'ailleurs de maigre importance et d'un rapport moindre que celui que nous attendions. Les tombes, en général peu vastes, renfermaient un mobilier misérable, composé principalement de poteries grossières; les sarcophages étaient pour la plupart construits sans art, simplement peints d'un ton uniforme, sans inscriptions ni ornementation d'aucune sorte; ils ne nous donnèrent que des chevets du genre de ceux qui sont reproduits aux figures 5 et 6 (voir p. 160-161), ainsi que quelques vases d'albâtre. L'une d'elles (n° 21), cependant, présentait un dispositif nouveau pour nous.

I. — TOMBEAU N° 21.

Les terrassiers mirent à découvert, au milieu d'une butte assez élevée, deux murs en briques crues hauts de 0 m. 70 cent., dont l'un, se dirigeant vers l'ouest, venait butter contre la montagne, alors que l'autre, joignant le premier à angle droit, se dirigeait vers l'éperon dont il a été question à propos des tombes

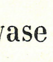
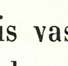
n[os] 8 et 9. L'ensemble formait un carré parfait de 1 m. 20 cent. sur chacune de ses faces. Cette sorte d'enceinte sans issue extérieure, et qui avait l'aspect d'un puits peu profond, était protégée par une sorte de toiture de branchages sur laquelle était étendue une natte garnie d'une couche de mortier de terre mêlée à de la paille hachée. Dans le fond, divers objets reposaient à même le sol. C'étaient, à l'angle nord-est, un gros paquet de cordes en fibres de palmier, puis, un peu plus avant, une jarre haute de 0 m. 40 cent., à panse évasée, étroite du col et de la base, une table d'offrandes en calcaire; enfin, dans l'angle sud-ouest, des poteries de fabrication commune étaient jetées pêle-mêle. Au sud de l'enclos, un blocage maçonné avec de la terre mélangée de paille et d'éclats de calcaire bouchait une porte basse conduisant à l'intérieur du tombeau, qui se composait de deux chambres.

La première, orientée nord-sud, contenait un cercueil sans inscriptions placé, à droite en entrant, contre la paroi ouest. A gauche de la porte, des vases et un support en terre rouge étaient entassés. Au fond de la pièce, en face de l'entrée, un autre blocage fermait une loge où était un sarcophage également sans inscriptions. La seconde chambre avait son ouverture sur le côté est de la précédente. Elle était close par de grosses pierres. Deux sarcophages et deux bâtons y avaient été placés. Deux blocs de calcaire pesaient sur leurs couvercles, pour en rendre sans doute la fermeture plus hermétique. Un troisième cercueil plus petit, anépigraphe comme les deux autres, remplissait une cavité creusée après coup à l'angle sud de la chambre. Chacun de ces cercueils avait auprès de lui un pot en terre cuite. Ils renfermaient quelques ossements et des étoffes à demi décomposées.

II. — TOMBEAU N° 22.

Le tombeau suivant était de dimensions beaucoup moins importantes. Il n'avait qu'une seule chambre. La porte, basse et étroite, fermée par des moellons, était juste suffisante pour laisser passer un sarcophage.

Deux cercueils anonymes en furent tirés. Dans l'un, trois squelettes, dont deux d'enfants, étaient couchés sur une claie de roseaux; l'un des enfants, atteint d'hydrocéphalie, portait au cou quelques grains de verroterie; une bande de toile et trois tuniques plissées étaient étendues sur le tout. L'autre caisse funéraire était occupée par un seul corps complètement décharné, auprès duquel des mains pieuses avaient déposé un nécessaire de toilette. Ce petit meuble se composait

d'une boîte carrée avec un couvercle à glissière. Il était garni de ses accessoires : un vase , trois vases , en albâtre, un peigne en bois à un seul rang de dents, une spatule en corne, et quelques morceaux d'étoffe; une matière graisseuse avait coulé sur les chiffons.

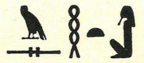
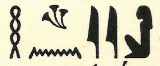
Entre la paroi de la chambre et le sarcophage, on trouva deux gros bâtons en bois très dur.

De nombreuses poteries brisées, de toutes formes et de toutes tailles, des lampes, des débris de statues ainsi qu'une inscription copte, dont le texte a été reproduit ailleurs[1], furent ramassés dans les décombres pendant le déblaiement. La présence de ces objets disparates appartenant à des époques différentes, ainsi que le désordre qui régnait dans la sépulture indiquent clairement que celle-ci fut explorée et remployée aux premiers siècles de notre ère, vraisemblablement lorsque les Coptes s'établirent à demeure dans la nécropole.

III. — TOMBEAU N° 23.

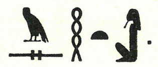
Ce tombeau était composé de deux chambres : un petit caveau, fermé comme d'habitude par des pierres, servant de dépôt à de la vaisselle de terre cuite, et une chambre plus vaste, où étaient remisés cinq cercueils dont trois sans inscriptions.

Ces derniers nous donnèrent des momies à demi détruites. Dans le premier, on trouva : un chevet, un petit vase ébréché en albâtre, un vase en terre rouge. Le second renfermait, un chevet, un vase en albâtre, une palette à fard en schiste et quelques perles de verre. Les yeux symboliques peints sur le côté 4 de la caisse se détachent en noir sur fond jaune vif. Le troisième coffre recélait un chevet en bois à peine ouvré, pareil à celui qui a été reproduit plus haut à la figure 5 (voir p. 160).

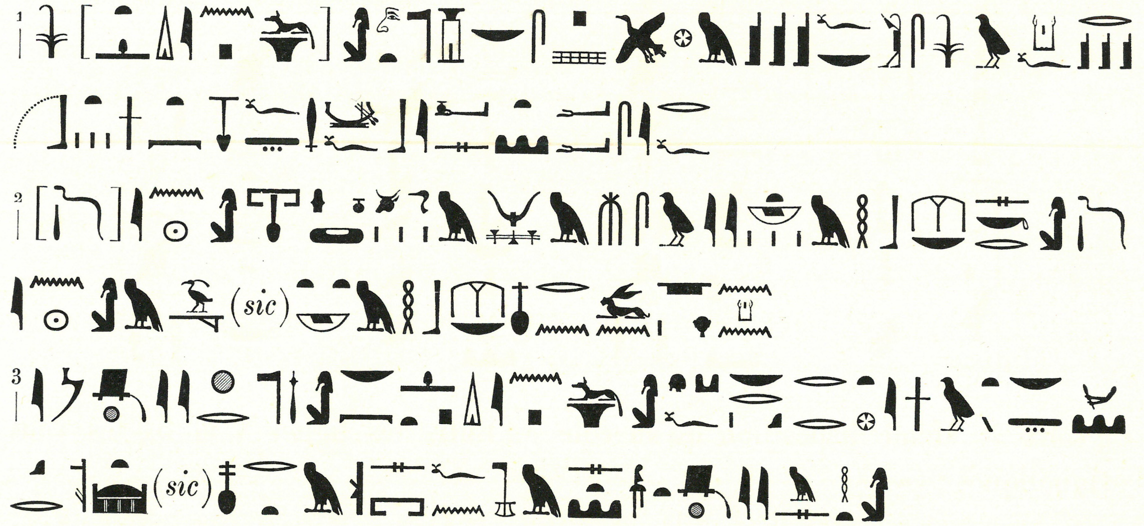
Les sarcophages inscrits sont aux noms de  et de . Comme forme et comme décor, ils sont identiques aux cercueils rencontrés à l'étage supérieur. Il est bon toutefois de remarquer qu'ils ne leur sont nullement comparables quant à la menuiserie et à la décoration, dont l'exécution est beaucoup moins soignée.

Les momies étaient en fort mauvais état. Elles reposaient sur le côté gauche, sans chevet, et n'étaient revêtues d'aucun ornement.

[1] C. Palanque, *Notes de fouilles dans la nécropole d'Assiout*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. III, p. 127.

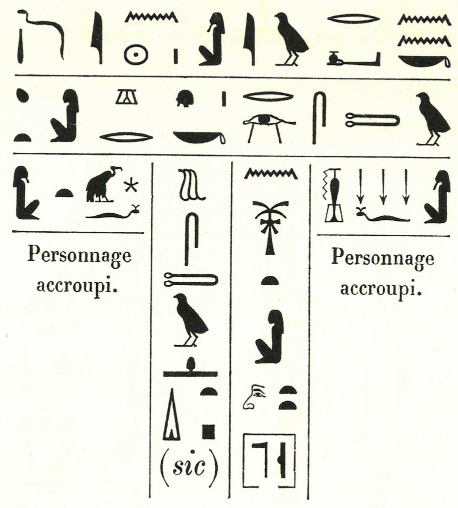
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 88 cent., larg. 0 m. 58 cent., haut. 0 m. 46 cent.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)

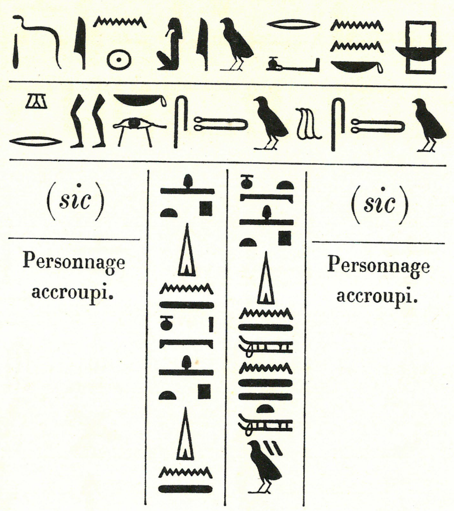


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales d'un côté; deux lignes horizontales et deux lignes verticales de l'autre.

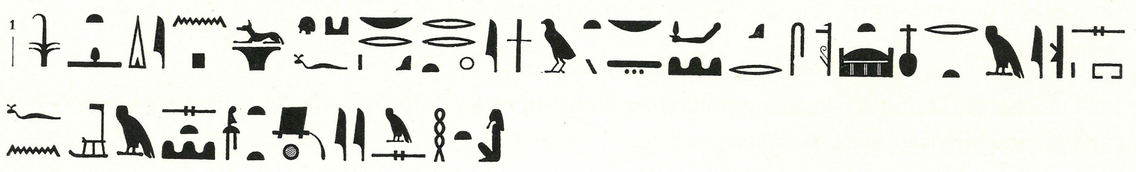
Côté 1 : (←)

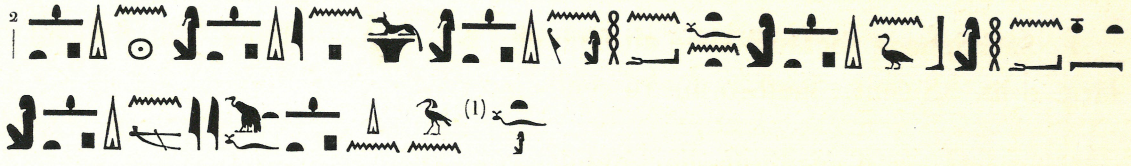


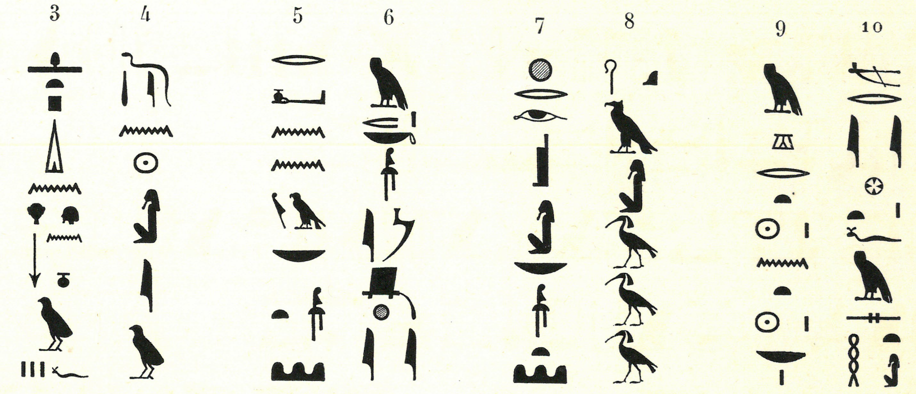
Côté 2 : (→)



Côté 3. Deux lignes horizontales et huit lignes verticales : (←)

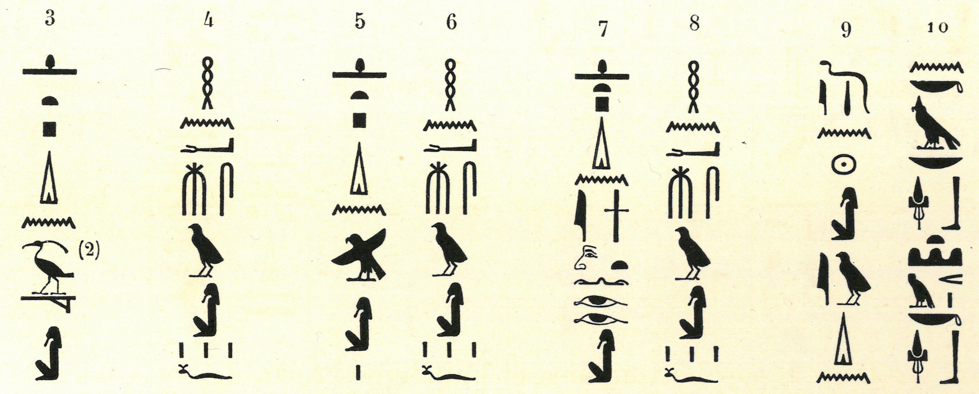






Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 4 et 5, les yeux symboliques : (→)



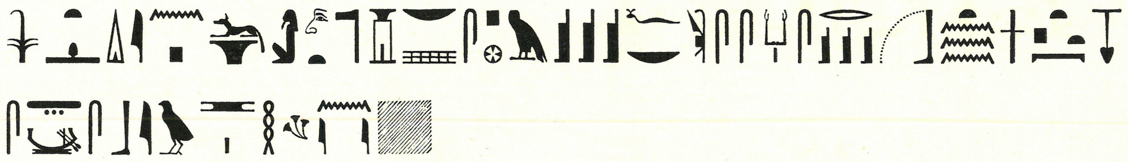


(1) L'oiseau est sur un perchoir dans l'original.

(2) L'ibis de Thot a ici la tête agrémentée d'une aigrette. Cette variante se retrouve plusieurs fois sur les cercueils que nous décrivons.

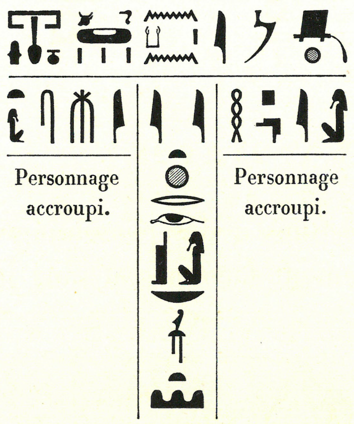
2. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 82 cent., larg. 0 m. 47 cent., haut. 0 m. 58 cent.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (⟶)

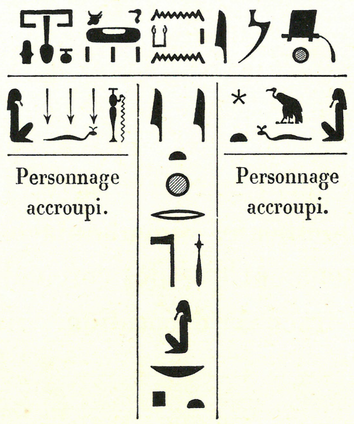


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Deux lignes horizontales et une ligne verticale.

Côté 1 : (⟵)

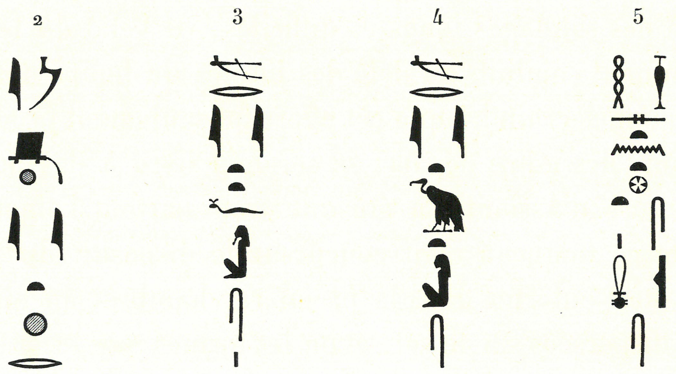


Côté 2 : (⟶)



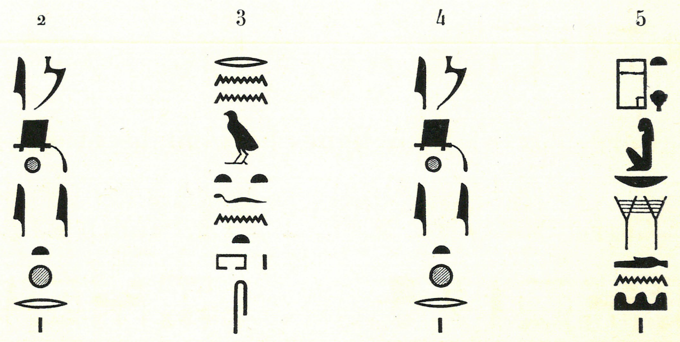
Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (⟵)





Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (⟶)





IV. — TOMBEAUX N°s 24 ET 25.

Ces tombeaux étaient intacts; mais, destinés à des personnages pauvres, ils ne contenaient que des cercueils grossièrement façonnés et sans inscriptions ni aucune trace de décoration.

V. — TOMBEAU N° 26.

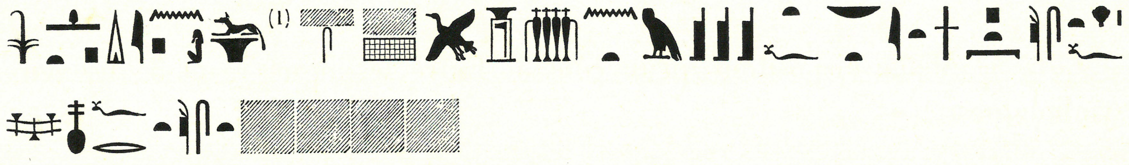
Cette tombe est la dernière qui fut ouverte avant la clôture des travaux. La saison, déjà très avancée, ne nous laissait guère le loisir de pousser plus avant les recherches. D'ailleurs, la rangée de tombeaux que nous achevions de déblayer ne semblait plus devoir nous réserver de nouvelles trouvailles, et les sépultures pauvres et sans mobilier devenaient plus fréquentes dans cette zone. Il nous aurait donc fallu, de toute manière, transporter nos équipes sur un autre point et procéder à des sondages longs et difficiles, vu l'état du terrain, ce qui nous aurait évidemment conduits au delà des limites du temps dont nous disposions; aussi pouvions-nous craindre que cet effort fut seulement productif aux fouilleurs clandestins qui, dès notre départ, se seraient livré à des actes de vandalisme dont le cimetière d'Assiout n'a été que trop souvent l'objet.

Le plan de ce tombeau était conçu sur le dispositif du n° 23. Un cercueil anépigraphe était enfermé dans la première chambre, au milieu de poteries de divers types, dispersées sur le sol, et où les formes et dominaient, mêlées

à des supports en terre cuite d'un beau rouge et d'un grain assez fin. La seconde chambre, s'ouvrant à l'angle sud de la première, nous donna deux caisses funéraires aux noms de et de .

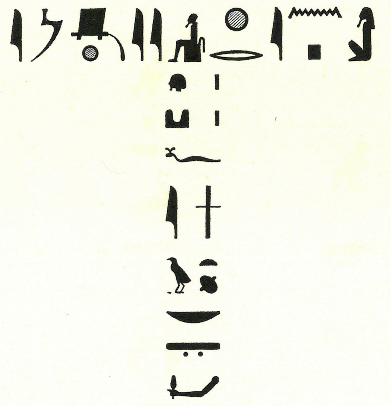
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 85 cent., larg. o m. 48 cent., haut. o m. 57 cent. Les hiéroglyphes, peints en bleu clair, sont bordés d'un trait blanc.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (→)



Caisse. — *Côtés 1 et 2*. Une ligne horizontale et une ligne verticale de texte.

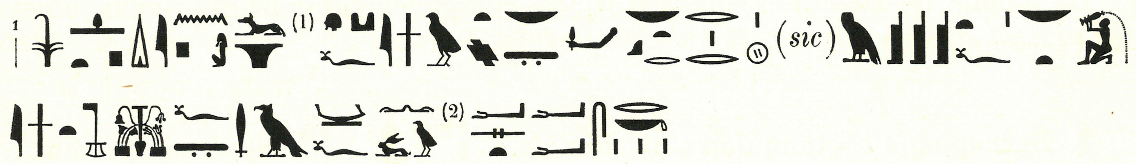
Côté 1 : (←)



Côté 2 : (→)

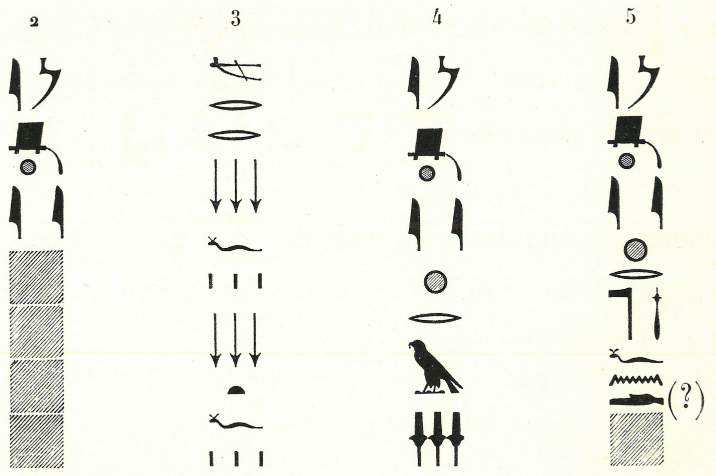


Côté 3. Une ligne horizontale et quatre lignes verticales : (←)

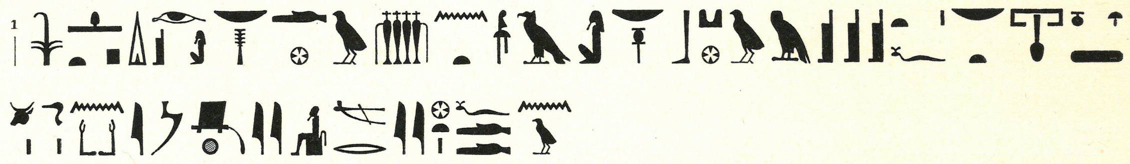


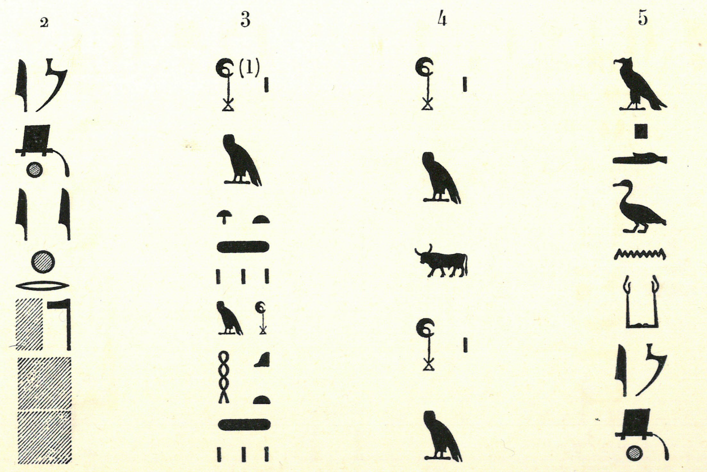
(1) On remarquera la forme fautive .

(2) Voir p. 184, note 2.



Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (→)



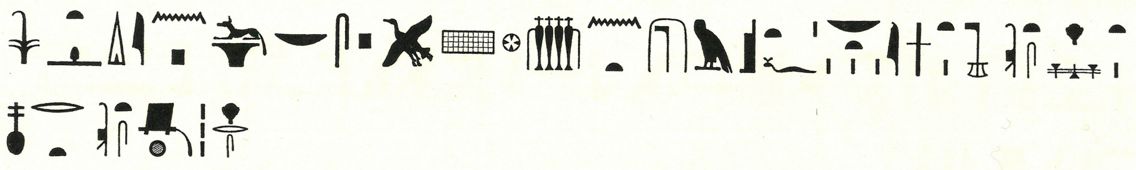


La momie de Doudnou était à peu près complètement détruite. Aucun objet ne l'accompagnait.

2. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 72 cent., long. o m. 40 cent., haut. o m. 56 cent.

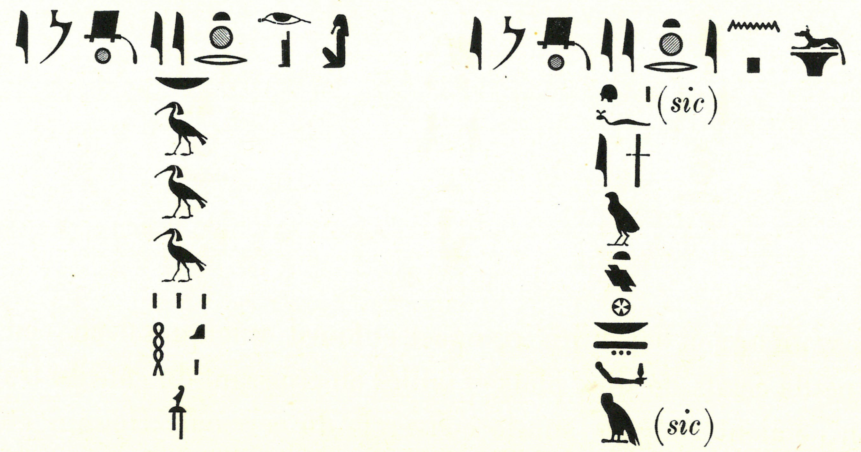
(1) La forme du signe est très cursive dans l'original.

Couvercle. — Une ligne horizontale : (⟶)

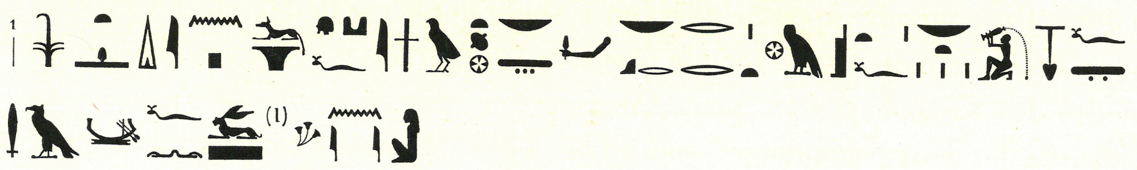


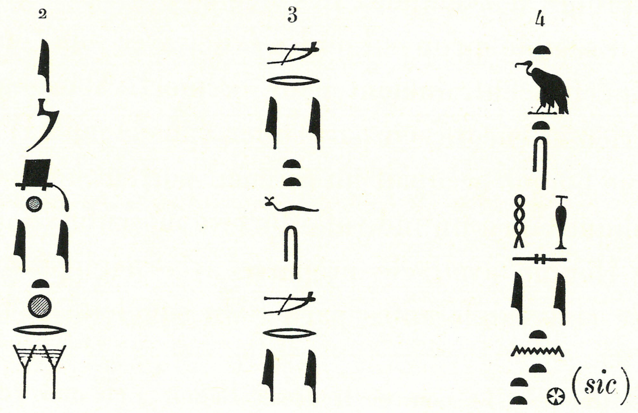
Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Une ligne horizontale et une ligne verticale.

Côté 1 : (⟵) *Côté 2* : (⟶)



Côté 3. Une ligne horizontale et trois lignes verticales : (⟵)

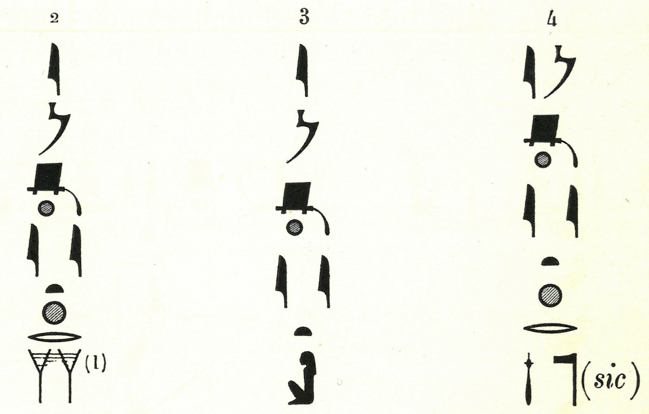




(1) Voir p. 184, note 2.

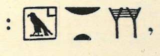
Côté 4. Même disposition qu'au côté 3. Entre les lignes 2 et 3, les yeux symboliques : (⟶)





Des armes, un arc en bois brun, compact et lourd, quelques flèches en roseau, garnies de petits éclats de silex plats et taillés en croissant du côté du tranchant, et un bâton, étaient rangées sur le couvercle du cercueil. Hounni étant une femme, ainsi que l'attestent les textes inscrits sur son coffre funéraire et la parure de la momie, il est singulier qu'on l'ait pourvue d'un équipement de cette nature. On pourrait supposer que l'on a voulu donner à la défunte les moyens de se défendre dans l'autre monde. Nous croyons plutôt que les gens chargés de mettre les sarcophages en place, n'ayant pas pris la peine de s'assurer de l'identité des deux personnages, ont attribué par mégarde à Hounni l'armement qui revenait en propre à Doudnou. Les négligences de cette espèce sont fréquentes, bien qu'il semble qu'on eût dû les éviter avec soin, en raison des conséquences graves qu'elles entraînaient pour le mort. Nous en avons relevé de beaucoup plus sérieuses encore, en particulier dans le puits IV du tombeau n° 7, où la momie d'une femme occupait un cercueil portant un nom et des titres qui ne peuvent s'appliquer qu'à un individu du sexe masculin (voir p. 142).

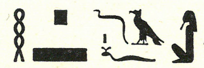
La momie de Hounni avait été préparée avec négligence. Elle était absolument décharnée et les différentes parties du squelette n'étaient retenues les

(1) La formule est tronquée. Le nom de la déesse Hathor a été omis, de même qu'au côté 3, l. 2 (voir p. 224). Il faut certainement compléter ainsi le texte dans les deux cas : , d'accord avec les variantes fournies par les autres sarcophages.

unes aux autres que par quelques lambeaux de peau. Elle était couchée sur le flanc gauche, un petit vase d'albâtre posé entre la hanche et le fond de la caisse, les bras allongés et appliqués le long du corps, la tête appuyée sur un de ces chevets de forme primitive très communs dans le quartier bas de la nécropole réservé aux personnes de condition moyenne (voir p. 160, fig. 5). Le buste disparaissait tout entier sous les débris d'un masque en toile stuquée, dont le poitrinal était attaché au maillot par l'extrémité roulée en corde d'une des bandelettes. Elle avait au cou, sous ses linceuls, un collier de perles de cornaline.

CHAPITRE II.

SARCOPHAGES TROUVÉS HORS DES TOMBEAUX.

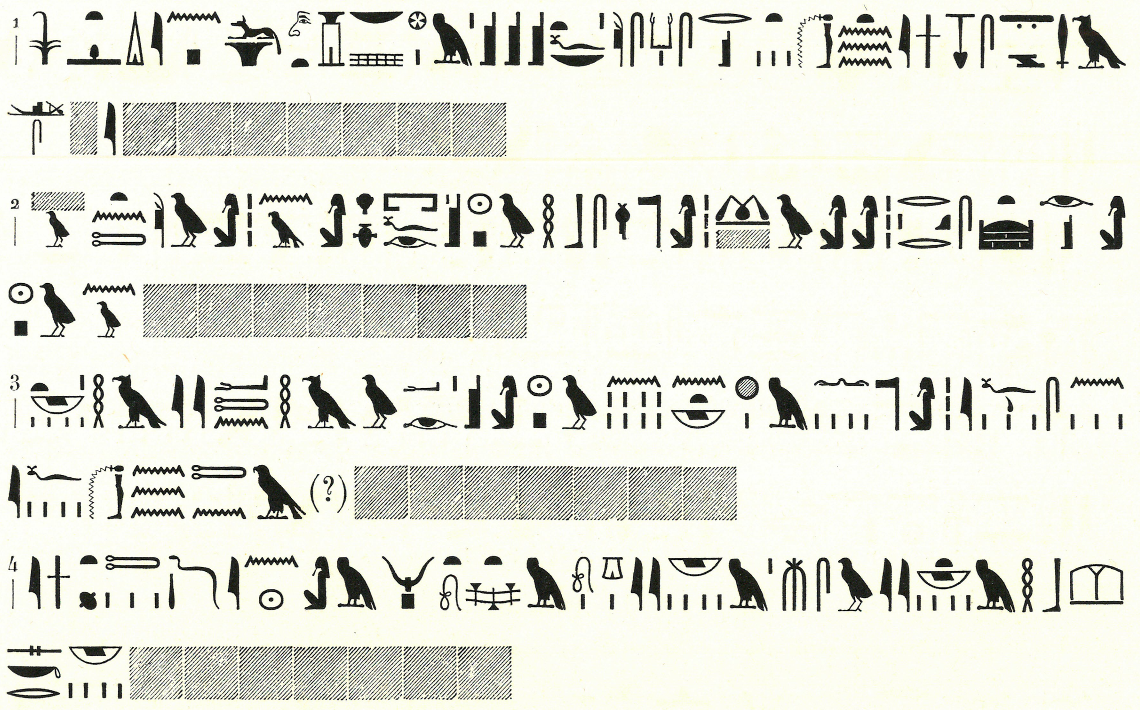
La région supérieure de la montagne fut transformée, comme nous l'avons dit, en cimetière par les Coptes. Ceux-ci utilisèrent parfois, pour enterrer leurs morts, les tombes creusées par les anciens Égyptiens; mais, le plus souvent, ils se bornèrent à inhumer les corps au hasard de l'espace libre, partout où ils le pouvaient. C'est pourquoi il nous arriva fréquemment de rencontrer, à même les déblais que nous enlevions, des cadavres de la période chrétienne, dont l'appareil funéraire était d'ailleurs d'une extrême pauvreté [1]. Nous eûmes cependant un jour la surprise, en jetant bas un bloc de décombres qui surplombait le chantier, de dégager, au milieu de ces sépultures d'un autre âge, un cercueil du moyen empire d'un type très curieux, au nom de  [2], qu'un séjour prolongé dans la terre avait légèrement détérioré. Peu de temps après, une découverte identique se produisit dans le voisinage de l'endroit où la première avait été faite. Il s'agissait encore, cette fois, d'un cercueil de la même époque, dont la conservation ne laissait rien à désirer, ayant appartenu à un certain . Il est possible, étant donné l'emplacement qu'ils occupaient, qu'ils proviennent des tombes que nous avons visitées au début des travaux, et qui étaient complètement vides. En furent-ils enlevés par les Coptes ou, plus récemment, par des fouilleurs illicites qui les auraient cachés là dans le dessein de les reprendre au moment propice? Rien ne peut l'indiquer. Il paraît cependant que la seconde hypothèse est la plus vraisemblable, si l'on tient compte que des recherches clandestines assez fructueuses avaient été exécutées quelques mois avant notre arrivée à Assiout. La difficulté de transporter, sans être dénoncé aux autorités, des pièces aussi volumineuses avait probablement déterminé les auteurs de cette fouille à laisser le plus gros de leur butin sur le lieu même de la trouvaille.

[1] Pour ce cimetière, voir C. Palanque, *Notes de fouilles dans la nécropole d'Assiout*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. III, p. 126.

[2] Le déterminatif du nom est bien celui de la femme. Les formes grammaticales étant toutes du féminin dans les inscriptions qui couvrent le cercueil, l'idée d'une faute d'inattention de la part du décorateur doit être écartée. — Ce sarcophage est conservé au Musée du Louvre.

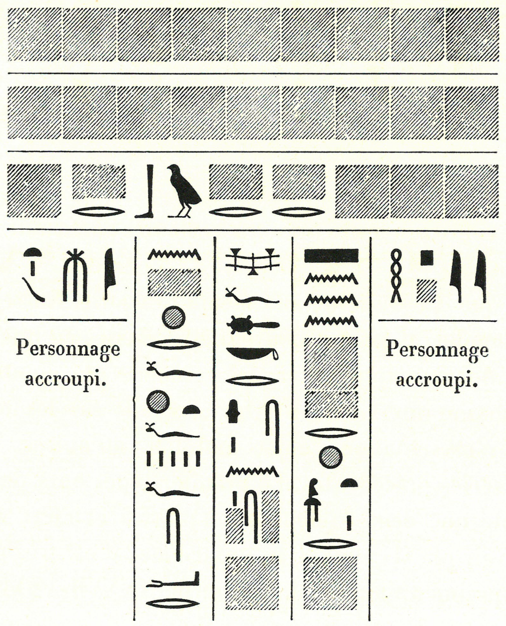
1. Sarcophage rectangulaire au nom de . — Long. 1 m. 85 c., larg. 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 57 cent.

Couvercle. — Quatre lignes horizontales : (→)

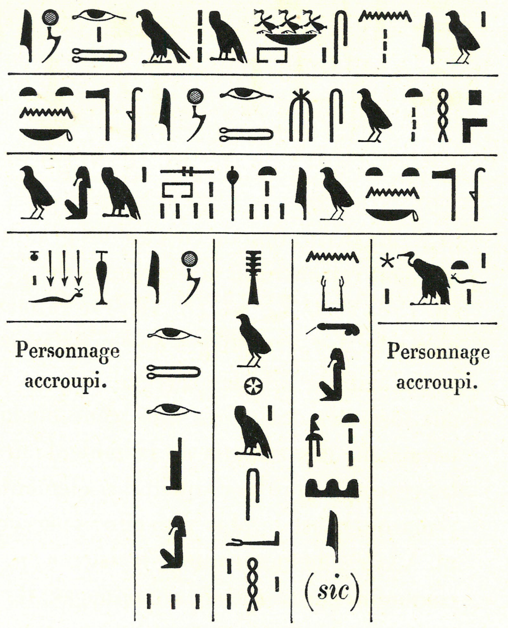


Caisse. — *Côtés 1 et 2.* Quatre lignes horizontales et trois lignes verticales.

Côté 1 : (←)

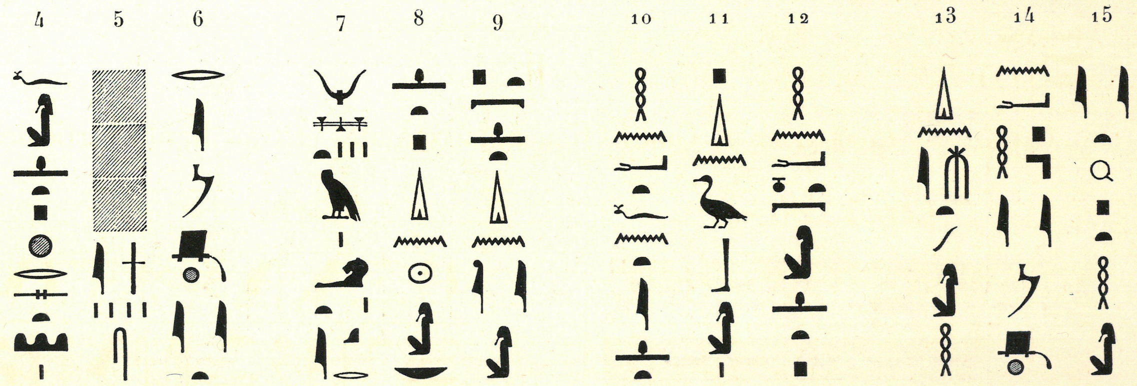


Côté 2 : (→)



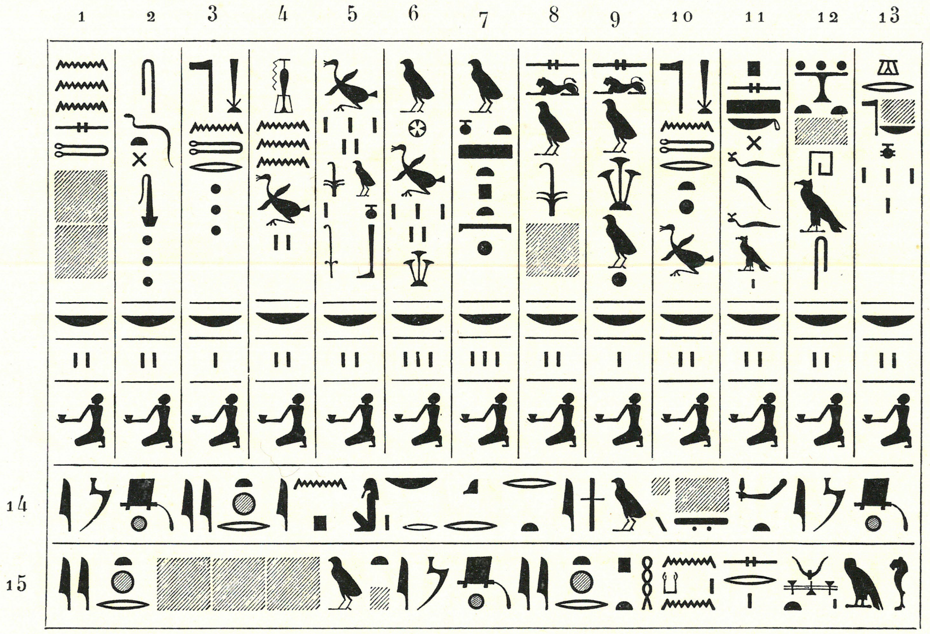
Côté 3[1]. Trois lignes horizontales et douze lignes verticales, par groupes de trois, qui divisent le panneau en trois compartiments égaux. Ceux-ci sont occupés par des extraits de la table d'offrandes composés de treize colonnes avec, dans le bas, deux lignes de formules funéraires : (←)



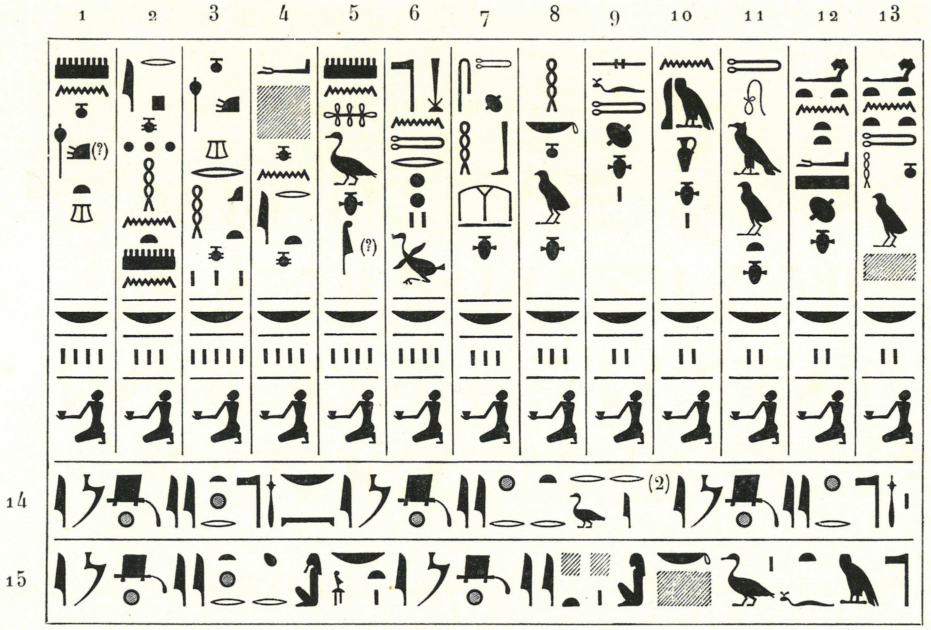


[1] La décoration de chacun des grands côtés de ce coffre funéraire présente certaines particularités que l'on retrouve sur les cercueils de (p. 7) et de (p. 233). Ceux de (p. 156) et de (p. 167) se rattachent, bien que d'assez loin, à la même catégorie. En règle générale, les sarcophages que nous avons tirés des tombes d'Assiout peuvent être classés en quatre types distincts : I, les cercueils qui ne portent que des inscriptions; II, les cercueils qui ajoutent aux formules ordinaires une scène où la figure humaine intervient; III, les cercueils sur lesquels paraissent des extraits de la table d'offrandes et la représentation d'objets mobiliers ou autres; IV, les cercueils qui combinent les éléments des trois séries précédentes. Le premier type, on a pu le remarquer, est le plus répandu; le second ne compte que deux exemplaires (p. 156 et 167; voir pl. XXIX), de même que le troisième (p. 7 et 233; voir pl. XI); quant au quatrième, il est très peu commun : sur trente-six sarcophages, il compte un spécimen unique (p. 229 et pl. XXXVII-XXXIX).

Entre les colonnes 6 et 7[1] : (←)



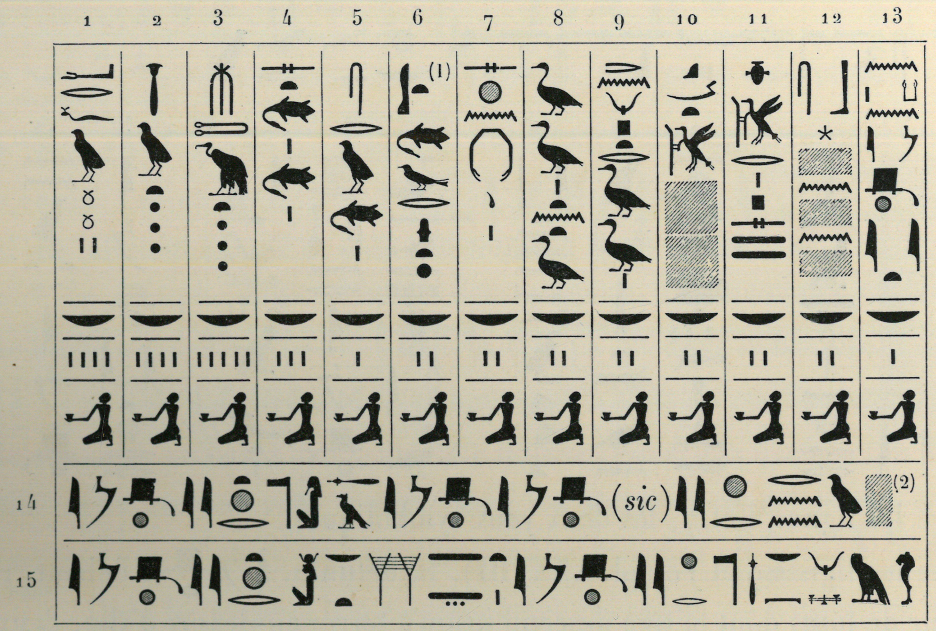
Entre les colonnes 9 et 10 : (←)



[1] La calligraphie très cursive et souvent fautive des trois tableaux qui suivent en rend le déchiffrement peu certain dans quelques-unes de leurs parties.

[2] La lecture du groupe est douteuse.

Entre les lignes 12 et 13 : (←)

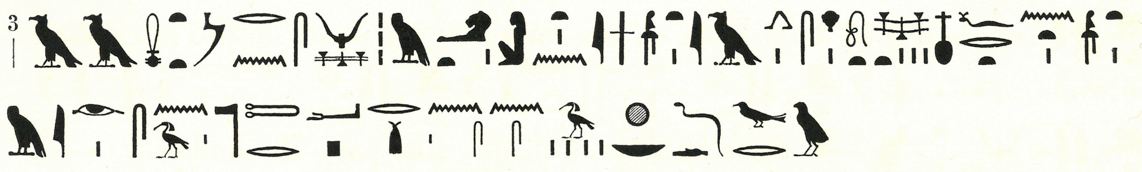


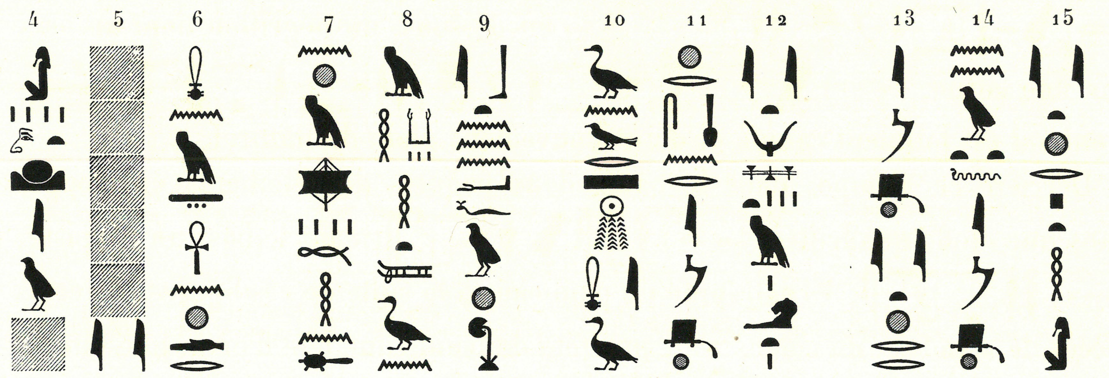
Côté 4. Même disposition qu'au côté 3 (pl. XXXVII). Le premier des compartiments encadrés par les lignes verticales de texte est occupé par les yeux symboliques; les deux autres contiennent des représentations d'objets d'offrandes et de personnages accompagnées de légendes écrites en hiératique très lâché, dont il est quelquefois difficile de reconnaître la forme précise : (→)



[1] Le signe est peu distinct; le est absolument net. Le mot ne nous est pas connu; on trouve dans les listes analogues la mention d'une volaille (cf. Maspero, *Trois années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 183 et 203), qui est peut-être la même que celle-ci, le devant être lu : .

[2] La lacune est un peu plus étendue dans l'original. Il est vraisemblable qu'elle a fait disparaître la fin du nom de la déesse Rannouti, , qui figure souvent dans les formules de ces cercueils, et qui est écrit une fois par erreur (p. 159).





Entre les lignes 6 et 7, les deux yeux symboliques.

Entre les lignes 9 et 10 (pl. XXXVIII), la défunte, , debout, respire une fleur de lotus dont la tige descend jusqu'à terre; au-dessus d'elle, deux vases à parfums, (→) . Derrière elle, en commençant par le haut, un panier de forme basse et allongée supportant deux cuisses de bœuf, ; au-dessous, une selle avec douze cruches à bouchons pointus, (→) ; puis trois groupes superposés de figures : deux oies troussées, et , cinq boulettes d'encens, , deux miroirs dans leurs gaines de cuir, [(1)]. Enfin, à l'extrémité du tableau, également sur trois rangs : deux boules blanches, , une sorte de paquet carré (la légende qui se rapporte à cet objet est à moitié effacée), une palette à broyer le fard et sa molette. Le nom de cet ustensile semble avoir été écrit auprès de lui; il est malheureusement illisible.

Le tableau compris entre les lignes 12 et 13 (pl. XXXIX) donne les représentations suivantes. Dans le haut, quatre corbeilles contenant chacune trois vases, ; entre chaque vase,

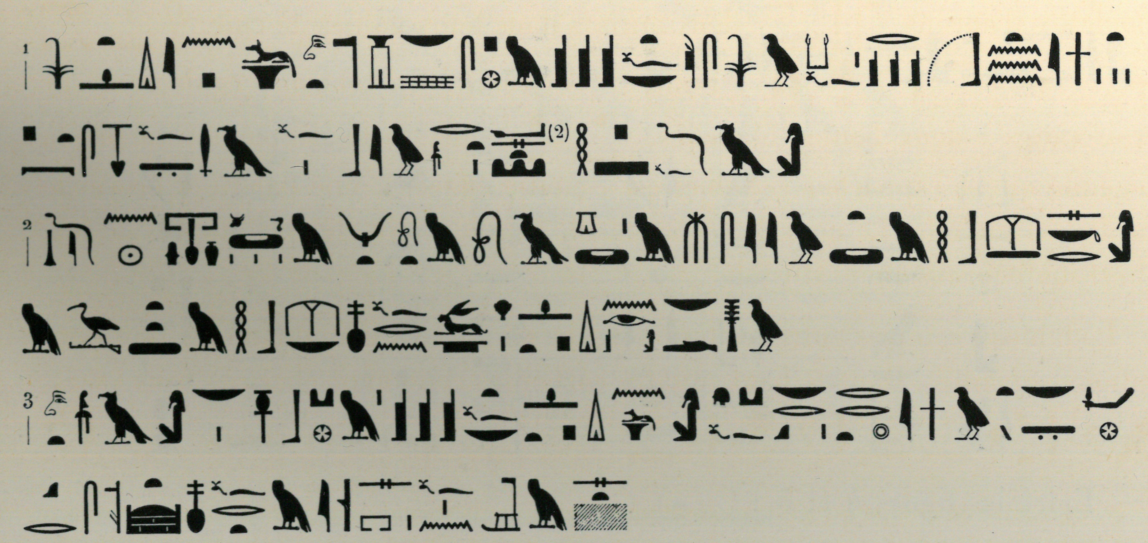
(1) La lecture du groupe n'est pas absolument certaine; le second signe, que nous transcrivons , ressemble plutôt à un . Le miroir dans son étui est désigné d'ordinaire par l'expression (voir Lacau, *Sarcophages antérieurs au nouvel empire*, t. I, p. 180, t. II, p. 7, 15) et aussi par (*ibid.*, t. II, p. 90), qui s'applique plus spécialement à l'étui lui-même.

; sur le rebord de la table où ces corbeilles reposent, on lit l'inscription suivante : (→) [(1)] . Sous la table, à droite, une paire de sandales, (→) ; au-dessous, un négrillon tient un oryx par une corne, (→) . L'animal est joliment campé et d'un mouvement plein de naturel.

Derrière ce groupe, dans le haut, deux paquets de vêtements enveloppés dans une étoffe quadrillée, (→) ; dans le bas, un harpiste, (→) . A l'extrémité du panneau, à la suite de ces figures, diverses pièces de viandes : un cœur, , une tête de bœuf, une tête d'oryx, une tête de bouquetin, deux morceaux de viande , un quartier de côtelettes. Devant ces victuailles, une légende qui semble pouvoir être lue : . Dans les espaces laissés vides entre ces objets, le décorateur a logé de courtes légendes sans suite : , , , .

2. Sarcophage rectangulaire au nom de (var.). — Long. 1 m. 82 cent., larg. 0 m. 45 cent., haut. 0 m. 55 cent.

Couvercle. — Trois lignes horizontales : (→)

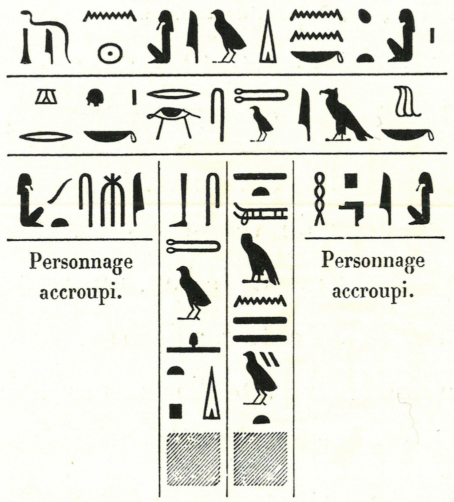


(1) La lecture de ce nom est peu certaine.

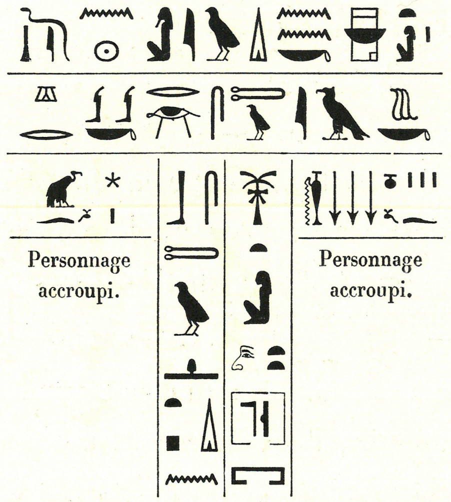
(2) La forme ordinaire est , p. 19, 125 et *passim;* , p. 138; , p. 174.

CAISSE. — *CÔTÉS 1 ET 2.* Trois lignes horizontales et deux lignes verticales.

CÔTÉ 1 : (←)

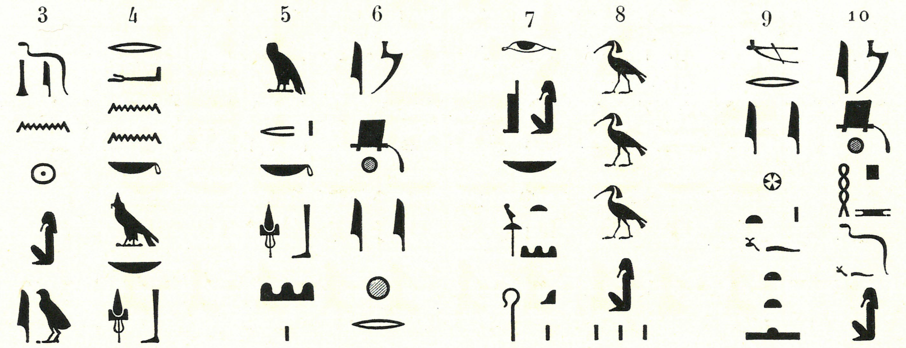


CÔTÉ 2 : (→)



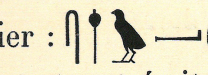
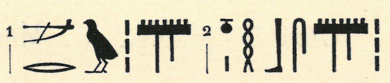
CÔTÉ 3 (pl. XL, 1). Deux lignes horizontales et huit lignes verticales, par groupes de deux, qui divisent le panneau en trois compartiments : (←)



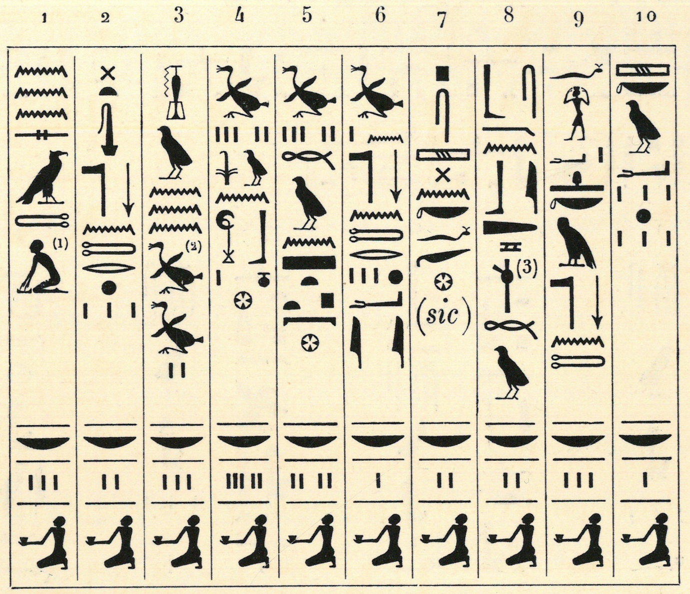


Entre les lignes 4 et 5 : (←)

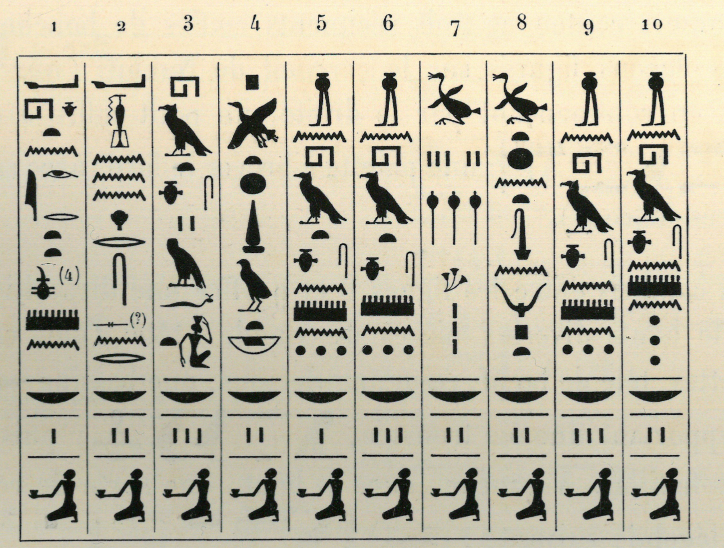
Table basse supportant quatre vases à anses reliés entre eux par une sorte de cordon qui passe par les anses. Sous la table, quatre paquets d'étoffes; devant

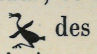
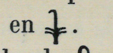
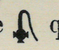
le premier :  (?); à la suite du quatrième :  (ce petit texte est écrit en sens rétrograde).

Entre les lignes 6 et 7 : (←)

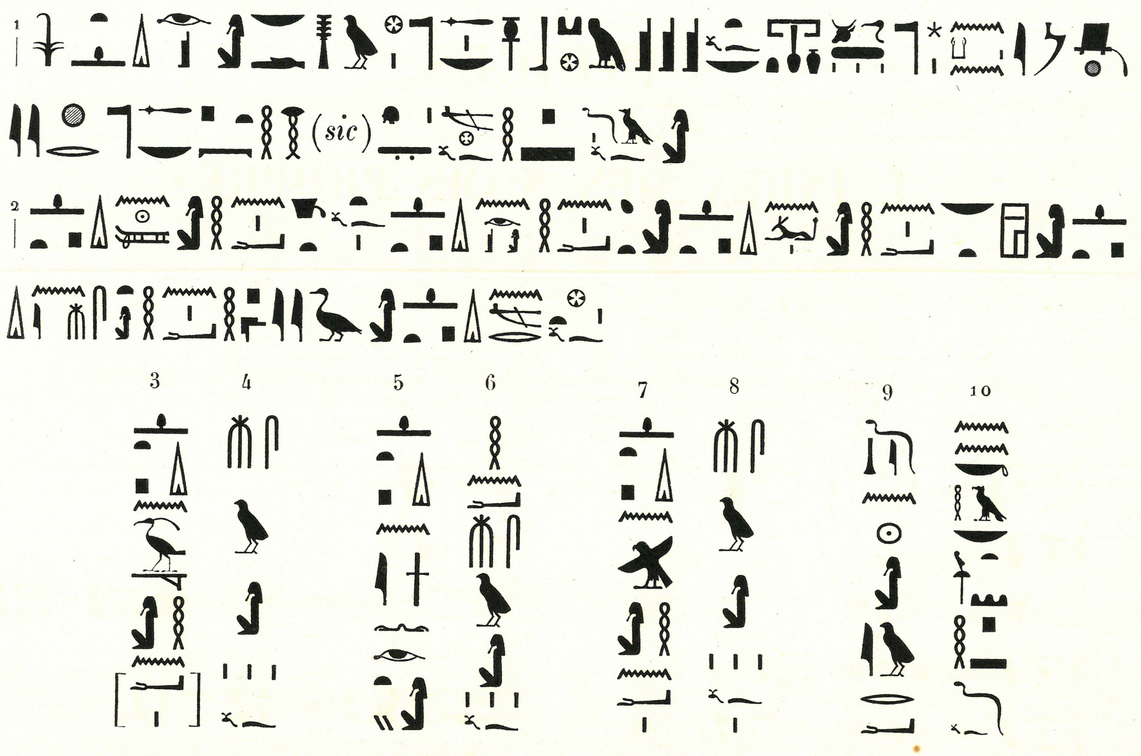


Entre les lignes 8 et 9 : (←)



(1) Dans l'original, ce signe est tourné dans la direction inverse.
(2) Les oiseaux  des textes de ce tableau n'ont pas d'ailes dans l'original.
(3) Ce signe doit être certainement corrigé en .
(4) Le signe, dans l'original, est plus proche de  que de celui que nous employons ici.

Côté 4 (pl. XL, 2). Même disposition qu'au côté 3 : (⟶)



Entre les lignes 4 et 5, les yeux symboliques.

Entre les lignes 6 et 7, représentations d'offrandes. Dans le haut, sur une selle, trois paniers contenant trois récipients coiffés de bouchons pointus qui rappellent les flacons figurés sur le cercueil de Nakhiti (voir pl. XIX, 2[1]). Sous la table, en commençant par la droite, un petit coffre à couvercle plat, (⟶) ; une palette à broyer le fard, avec sa molette; trois boulettes noires (encens).

Le tableau compris entre les lignes 8 et 9 offre une disposition analogue. A droite, dans le haut, diverses pièces de viande : tête d'oie, cuisse de bœuf, , côtelettes, tête de bœuf, cœur; au-dessous, une bassine posée sur un tabouret et supportant une oie troussée, ; puis un oignon(?) pourvu de ses feuilles. A gauche, dans le haut, une sorte de corbeille accompagnée de la légende suivante : (⟶) . Dans le bas, une selle chargée de cinq bouteilles; sous la selle, deux têtes de gazelle et une tête de bœuf.

[1] Les mêmes vases sont reproduits sur le sarcophage d'Ouapouaïtoumhâït; la légende dit qu'ils contiennent de la bière (voir p. 232).

INDICES.

I. INDEX DES NOMS PROPRES.

Cet index renvoie uniquement aux noms des personnages auxquels les sarcophages décrits ont appartenu.

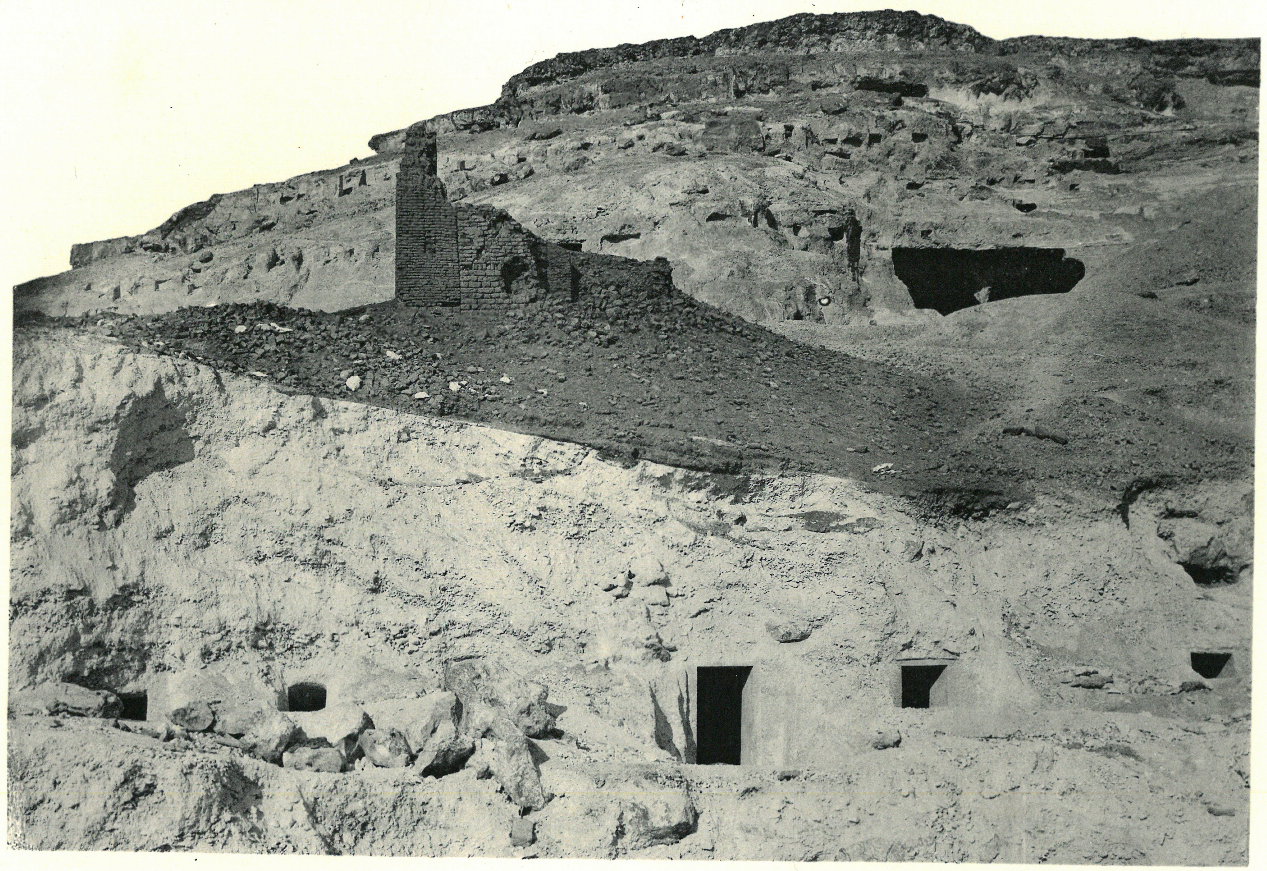
II. INDEX DES TEXTES RELIGIEUX
INSCRITS À L'INTÉRIEUR DES SARCOPHAGES.

A. — CHAPITRES DU *LIVRE DES MORTS* ET DES *PYRAMIDES*.

B. — CHAPITRES QUI NE SE RENCONTRENT PAS DANS LE *LIVRE DES MORTS*.

Les chapitres sont classés dans l'ordre alphabétique des titres qu'ils portent. Lorsque le titre n'est pas connu ou manque, il est remplacé par l'*incipit* du texte.

TABLE DES MATIÈRES.



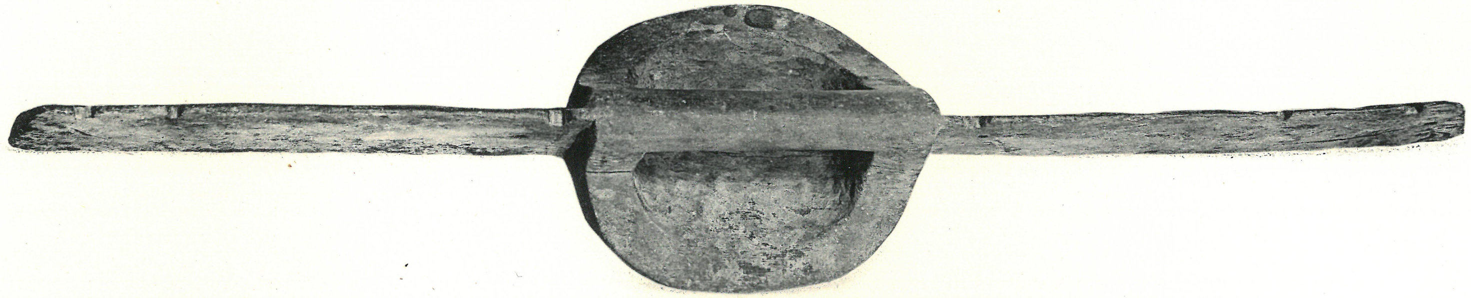
Vue d'une partie des tombes ouvertes pendant les fouilles.

Au centre, au-dessous des ruines du Deir el-Maïétin, l'entrée du tombeau de Nakhiti (nº 7).

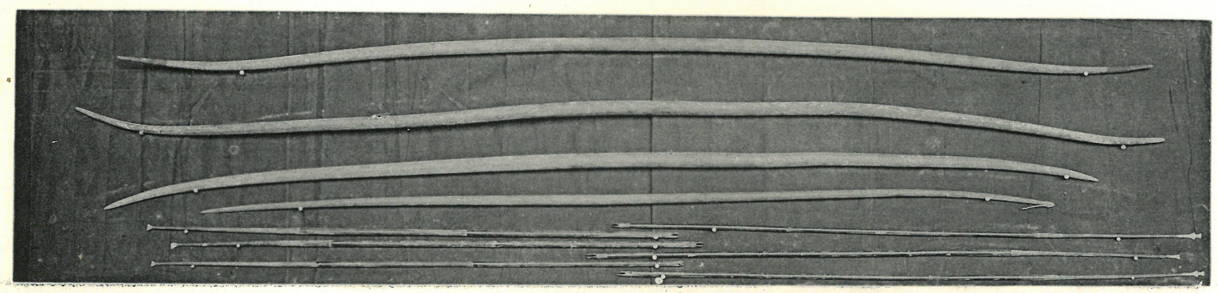
Phototypie Berthaud, Paris.



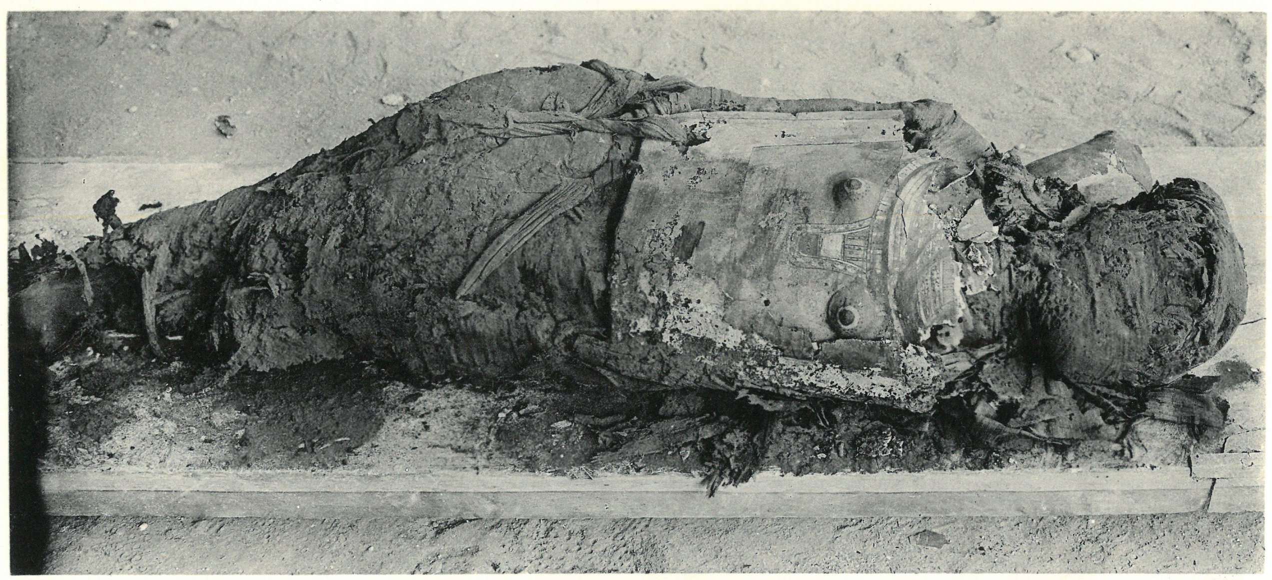
1. — Statuette de la dame Atou.



2. — Anse de bouclier trouvée sur le cercueil de Khiti.



3. — Arcs et flèches trouvés dans les tombeaux nos 6, 14 et 20.



4. — Momie de la dame Atou.

Tombeau n° 6.



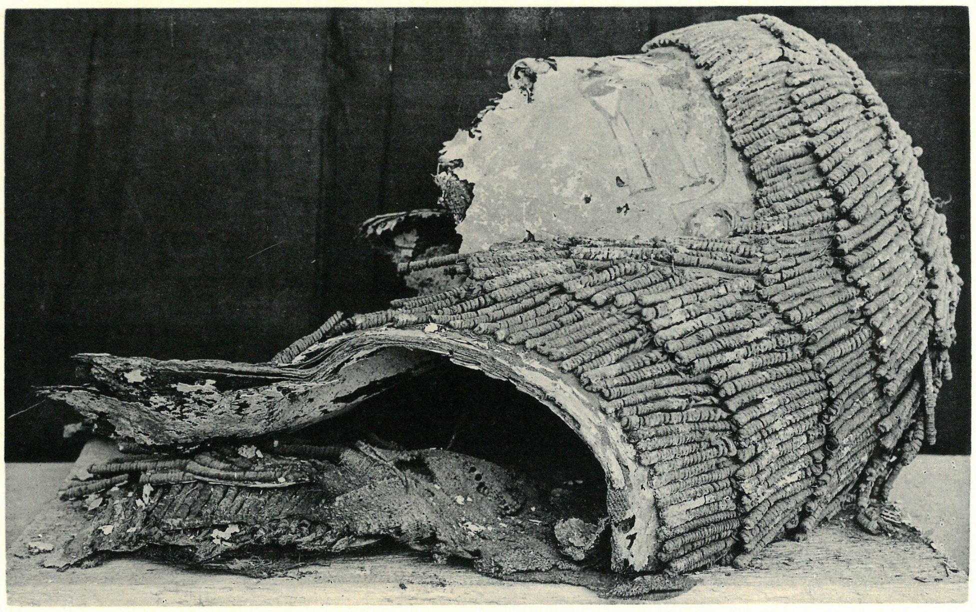
1. — Masque funéraire en cartonnage trouvé sur la momie de Nakhiti.

Tombeau n° 6.



2. — Masque funéraire en cartonnage trouvé sur la momie de Nakhiti.

Tombeau n° 7 (puits I).



3. — Masque funéraire en cartonnage trouvé sur la momie d'un personnage nommé Oupaï.

Tombeau n° 17.



Statuette représentant une porteuse d'offrandes.

Tombeau n° 7.



Statue de Nakhiti.

Tombeau n° 7.



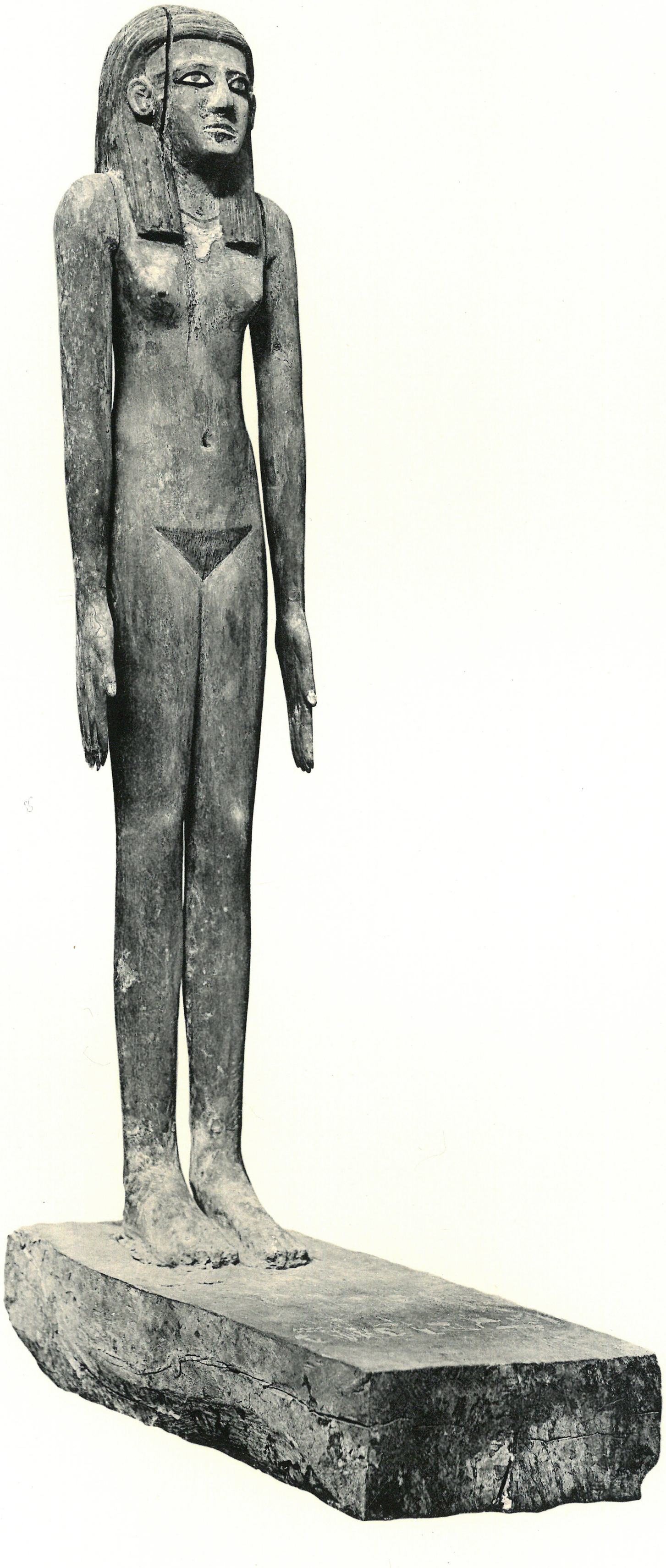
Statue de Nakhiti.

Tombeau n° 7.



Statue de Nakhiti.

Tombeau n° 7.





Cliché Palanque

Statuette de la dame Hounnou.

Tombeau n° 7.



Statuette de porteuse d'offrandes.

Tombeau n° 7 (puits IV).

Imp. Berthaud



Statuette de porteuse d'offrandes.

Tombeau n° 7.

Imp. Berthaud



1



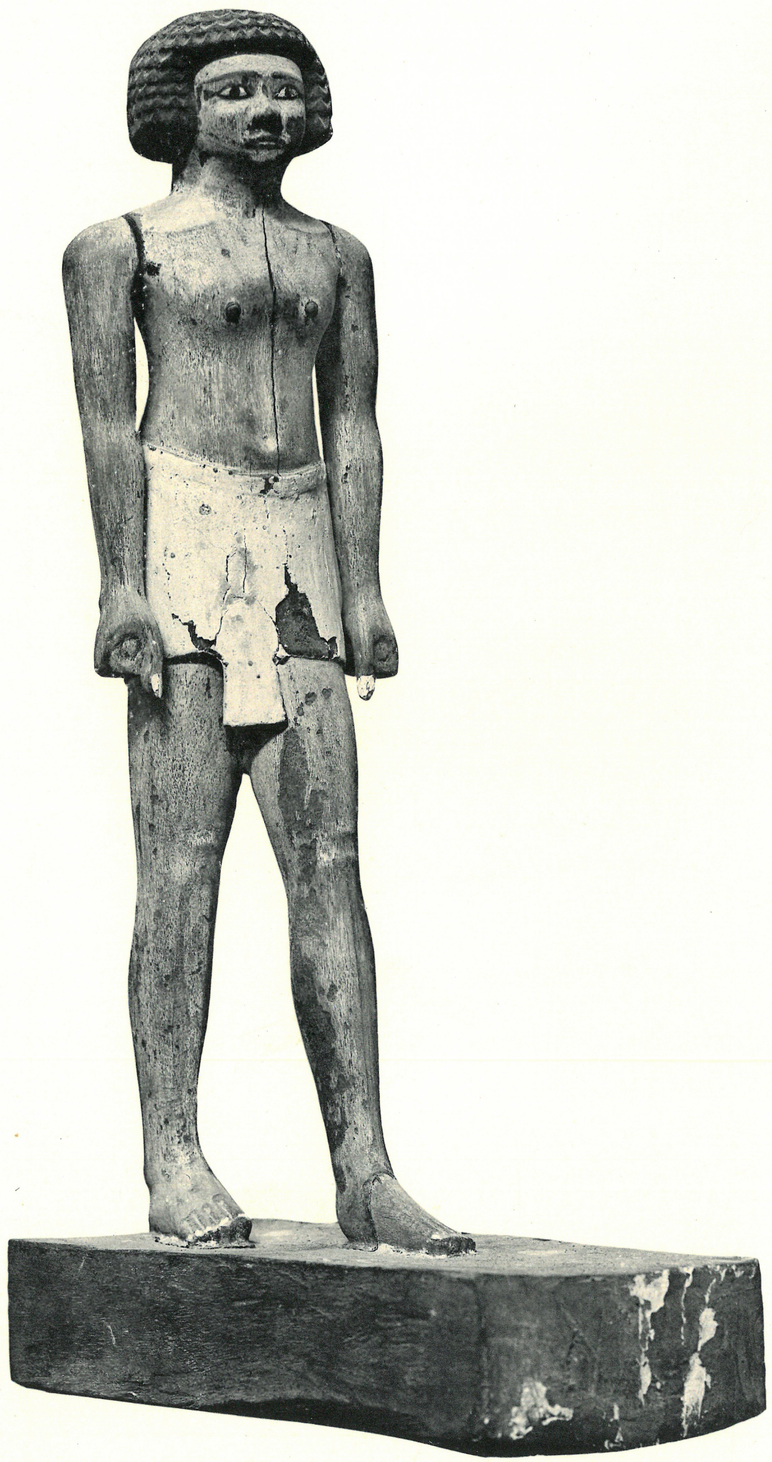
2



3

Quelques unes des statuettes déposées près du cercueil de Nakhiti.

Tombeau n° 7 (puits I).



1



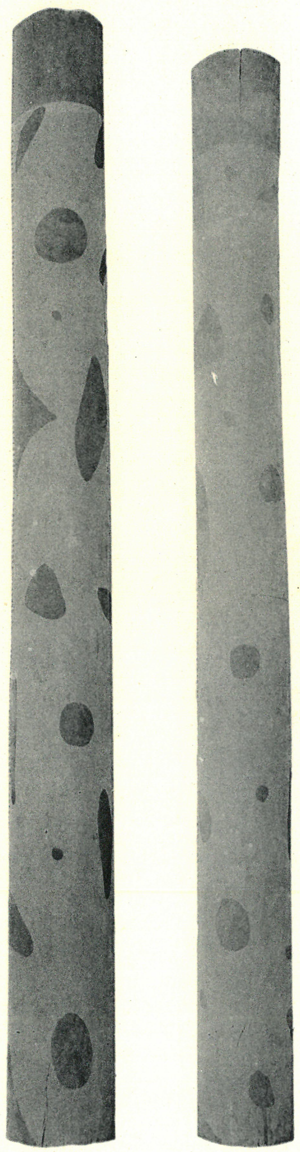
2



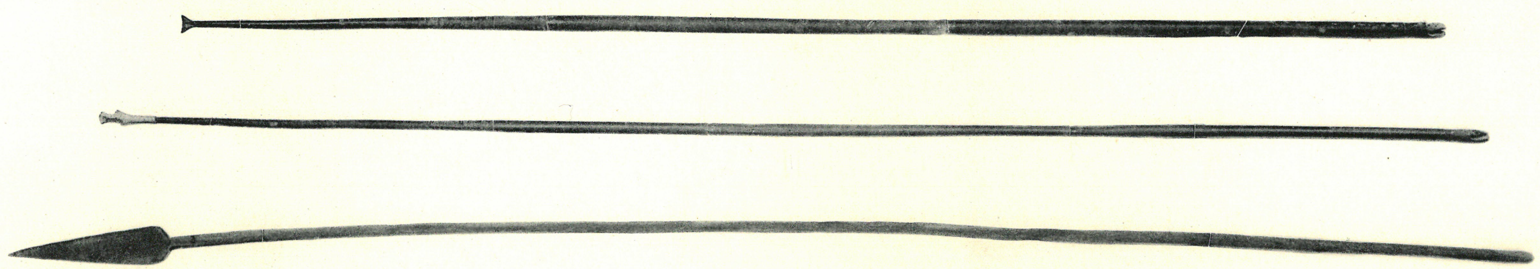
3

Statuettes trouvées auprès du cercueil de Nakhiti.

Tombeau n° 7 (puits I).



1



2



3

Armes votives trouvées sur le cercueil et auprès de la momie de Nakhiti.

Tombeau n° 7 (puits I).



1



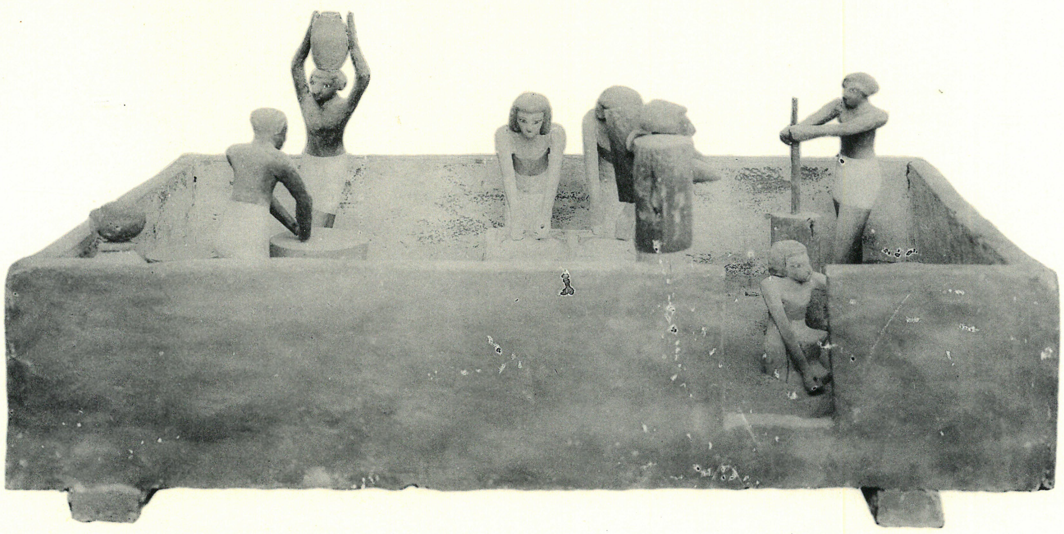
2

Barques funéraires.

Tombeau n° 7 (puits I).



1. — Scène d'abatage.



2. — Fabrication de la bière.

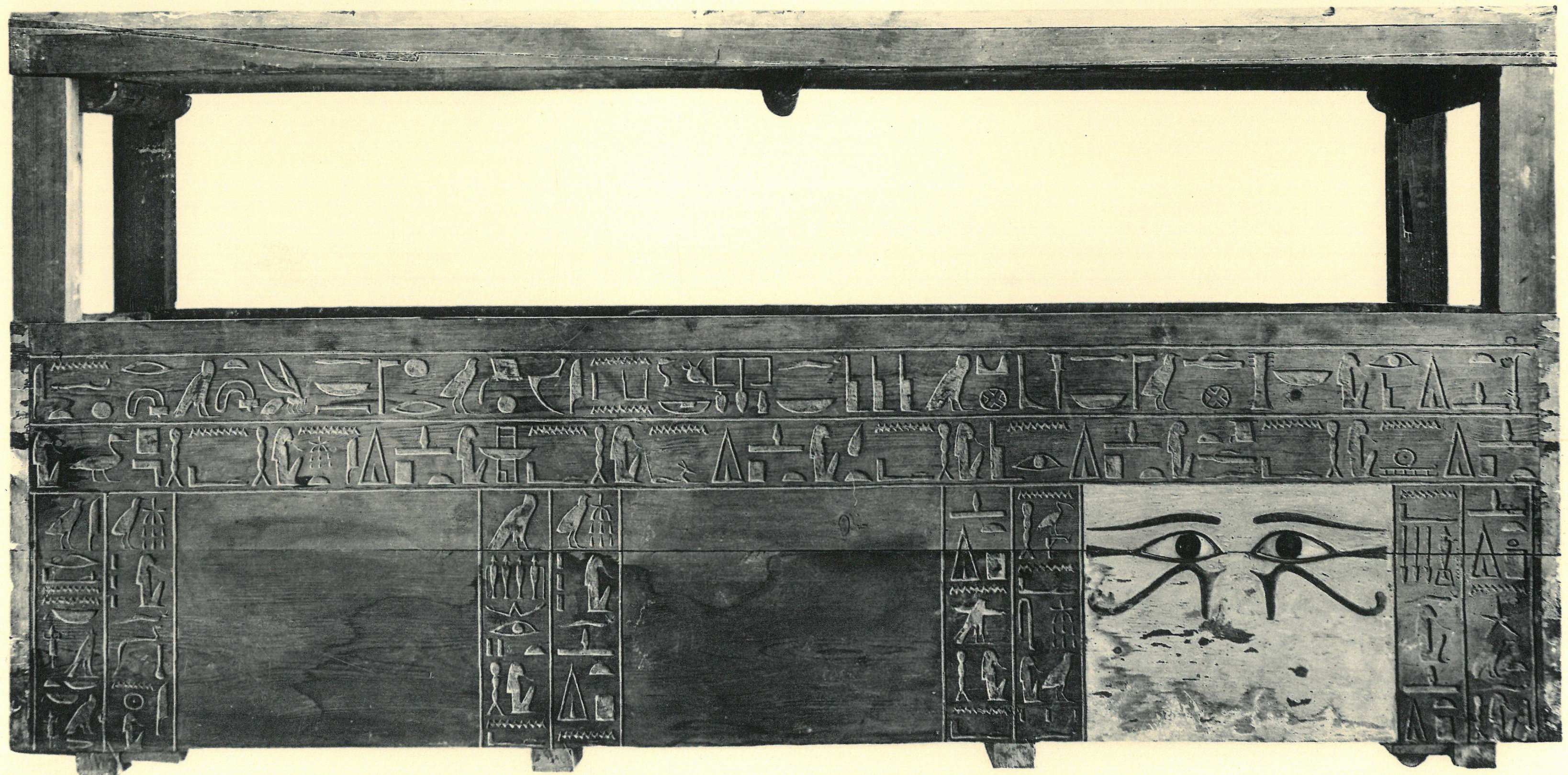


3. — Types de poteries trouvées dans les tombes nos 6 et 7.

Tombeau n° 7 (puits I).



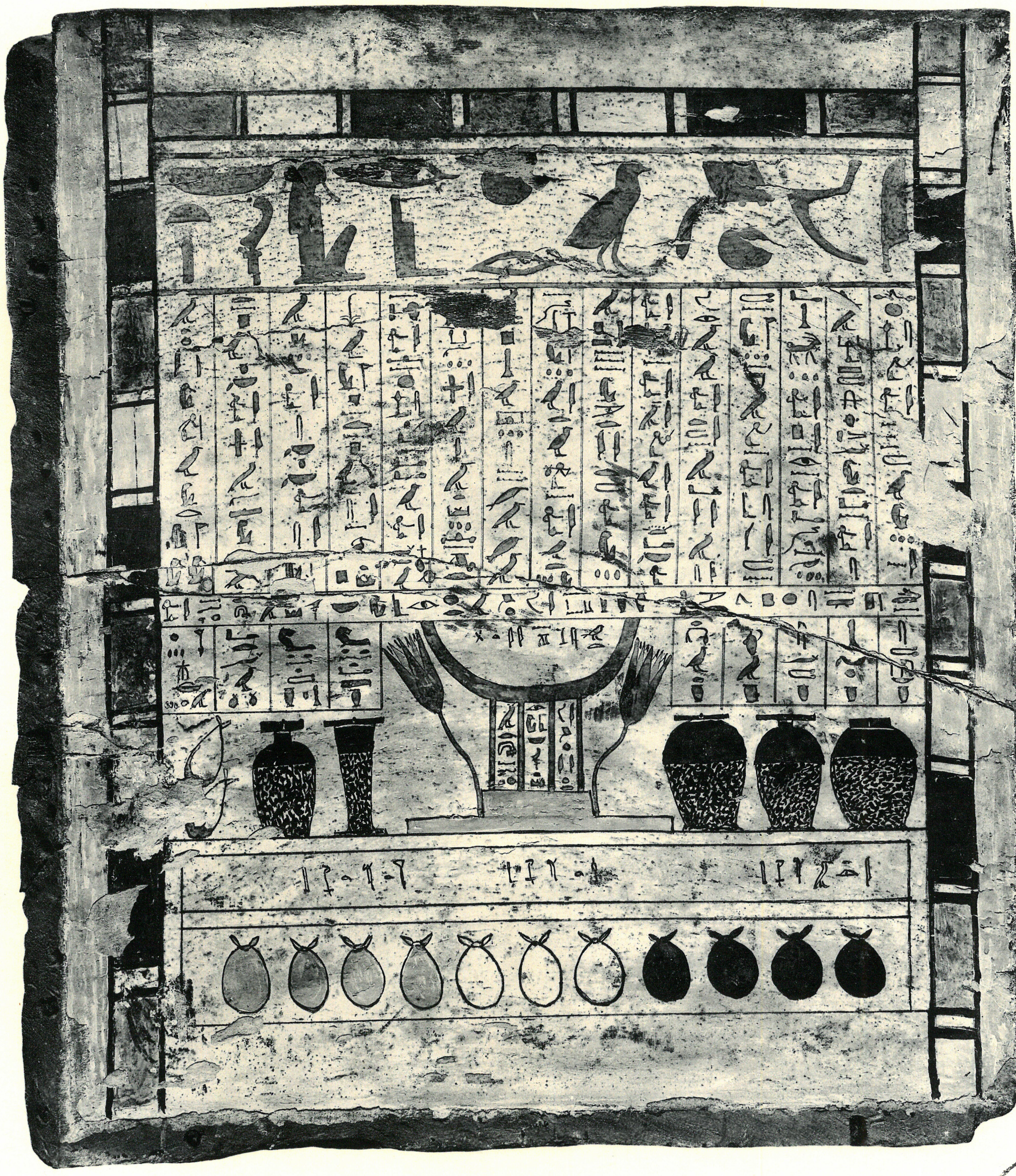
1



2

Cercueil de Nakhiti, caisse intérieure, couvercle et caisse, côté 4.

Tombeau n° 7 (puits I).



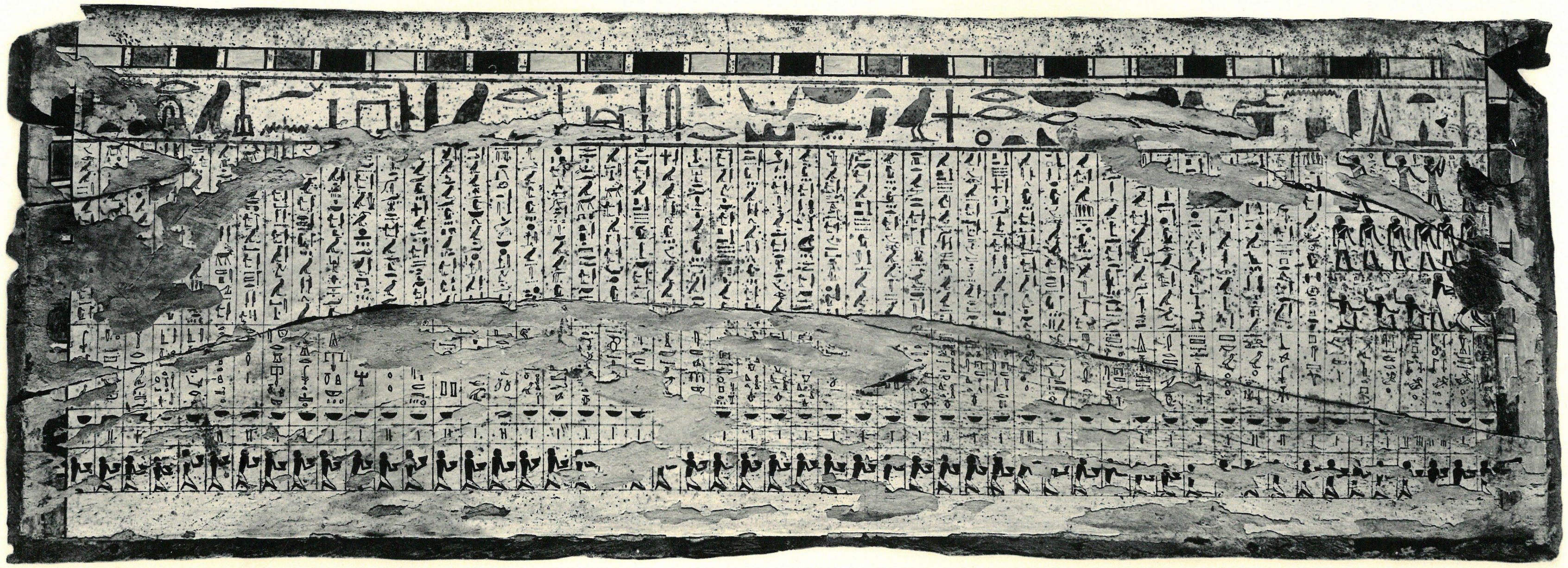
Cercueil de Nakhiti, caisse extérieure, côté 1 (face intérieure).

Tombeau n° 7 (puits I).

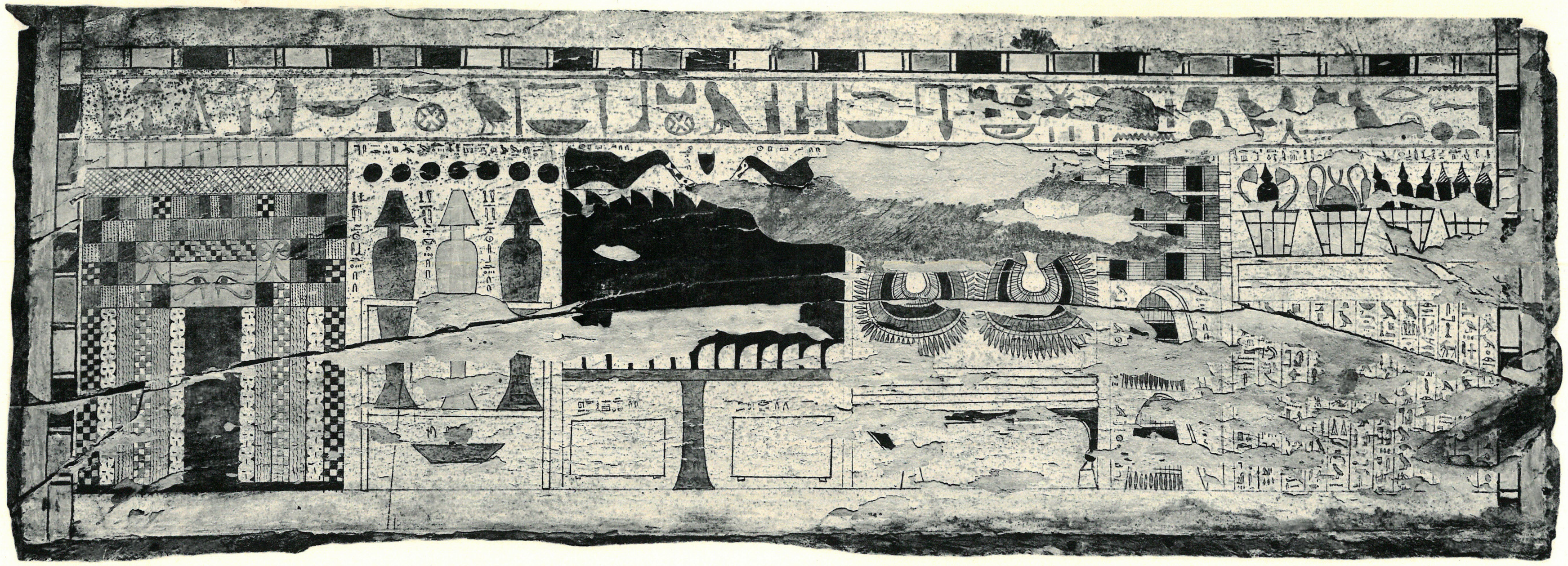


Cercueil de Nakhiti, caisse extérieure, côté 2 (face intérieure).

Tombeau n° 7 (puits I).



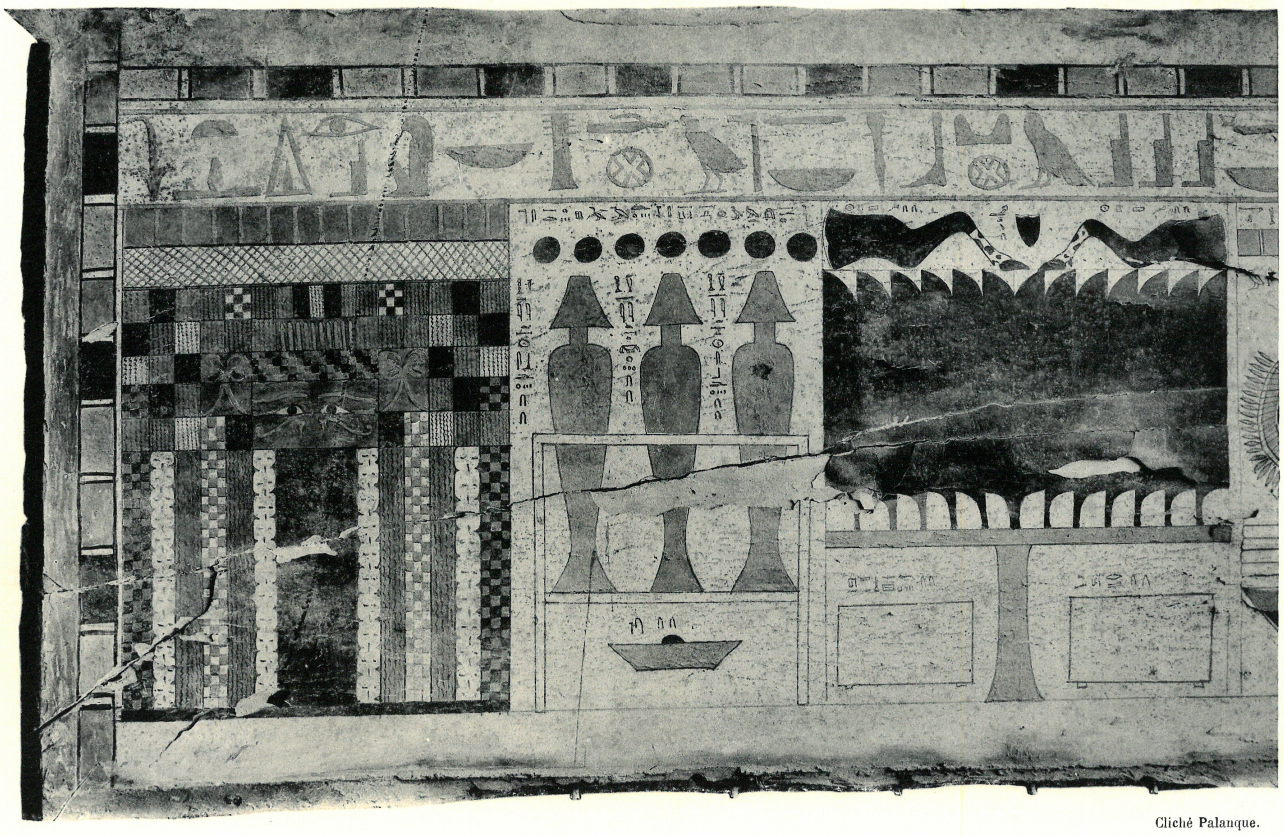
1



2

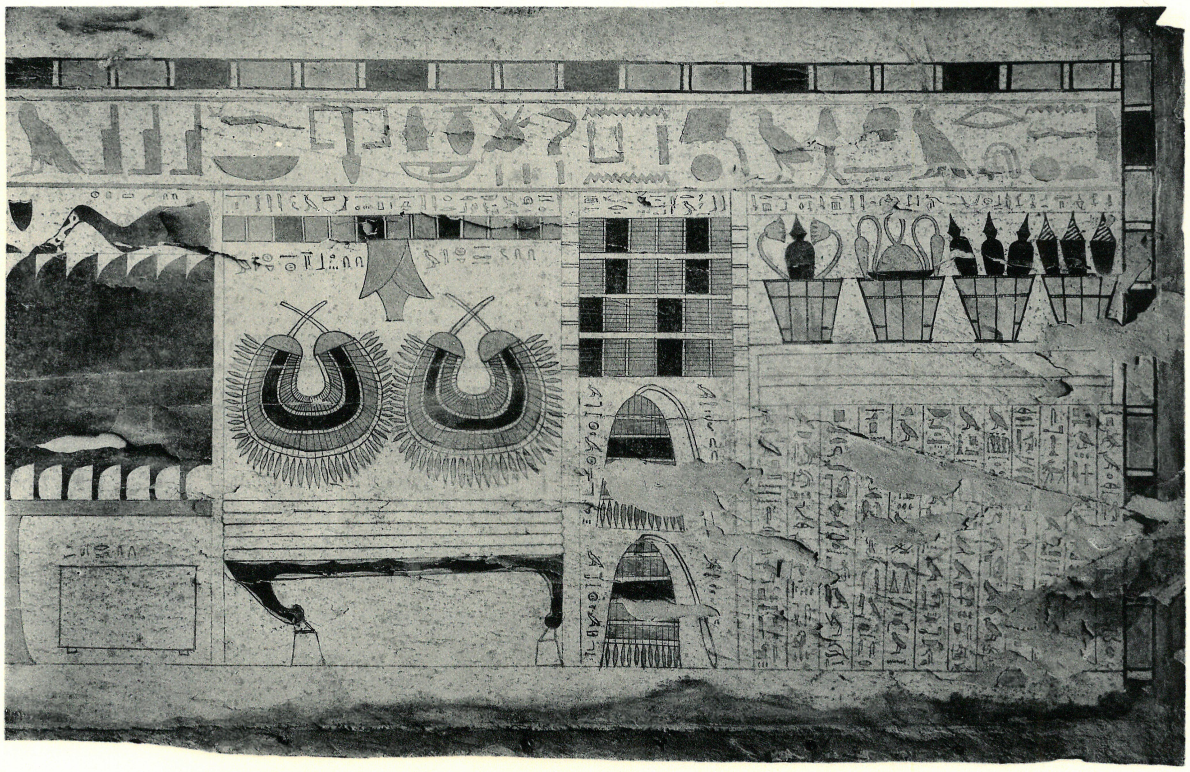
Cercueil de Nakhiti, caisse extérieure, côtés 3 et 4 (face intérieure).

Tombeau n° 7 (puits 1).



Cliché Palanque.

1



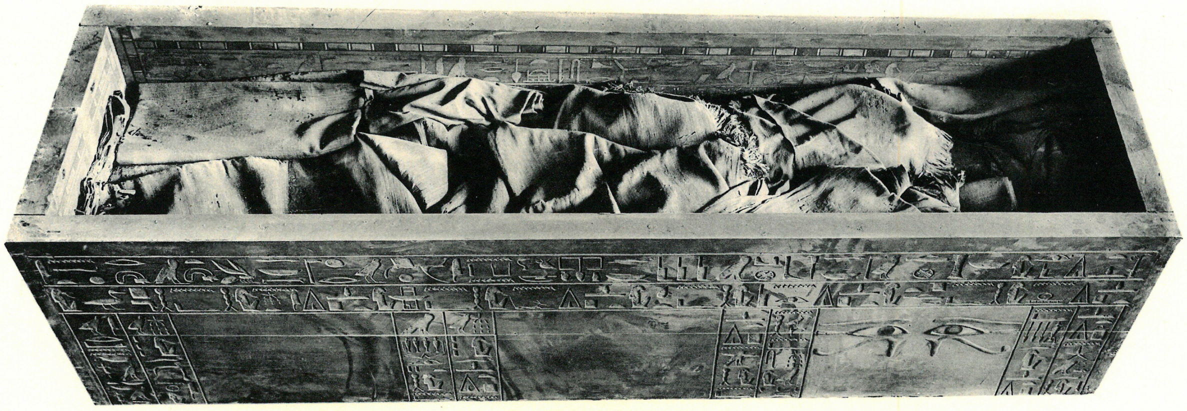
Cliché Palanque.

2

Cercueil de Nakhiti, caisse extérieure, détails du côté 4 (face intérieure).

Tombeau n° 7 (puits I).

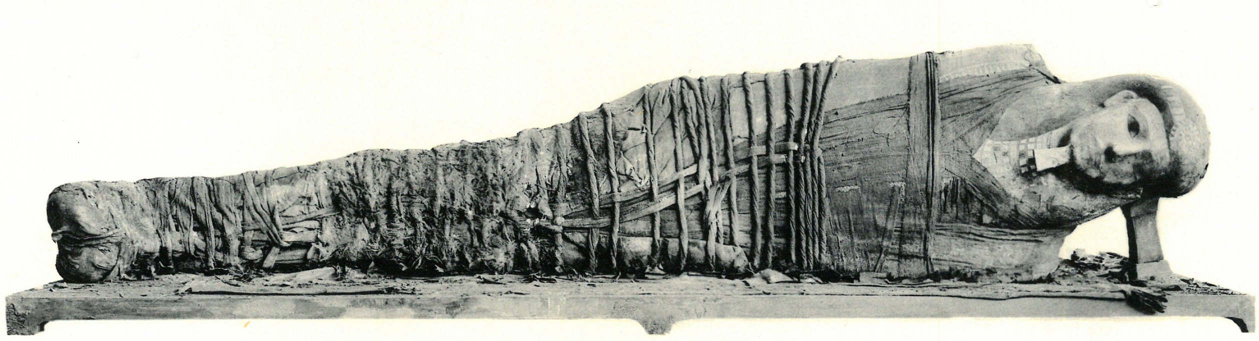
(Clichés pris avant le transfert au Musée du Louvre).



1. — La momie de Nakhiti dans son cercueil.

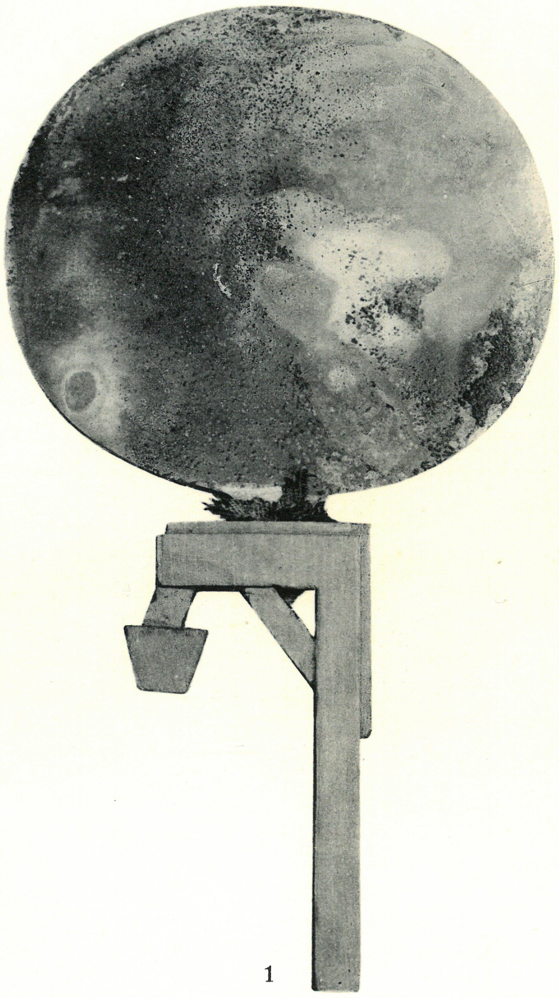


2. — La momie de Nakhiti dans son linceul.



3. — La momie de Nakhiti dépouillée de la première enveloppe de bandelettes.

Tombeau n° 7 (puits I).



1



2



3



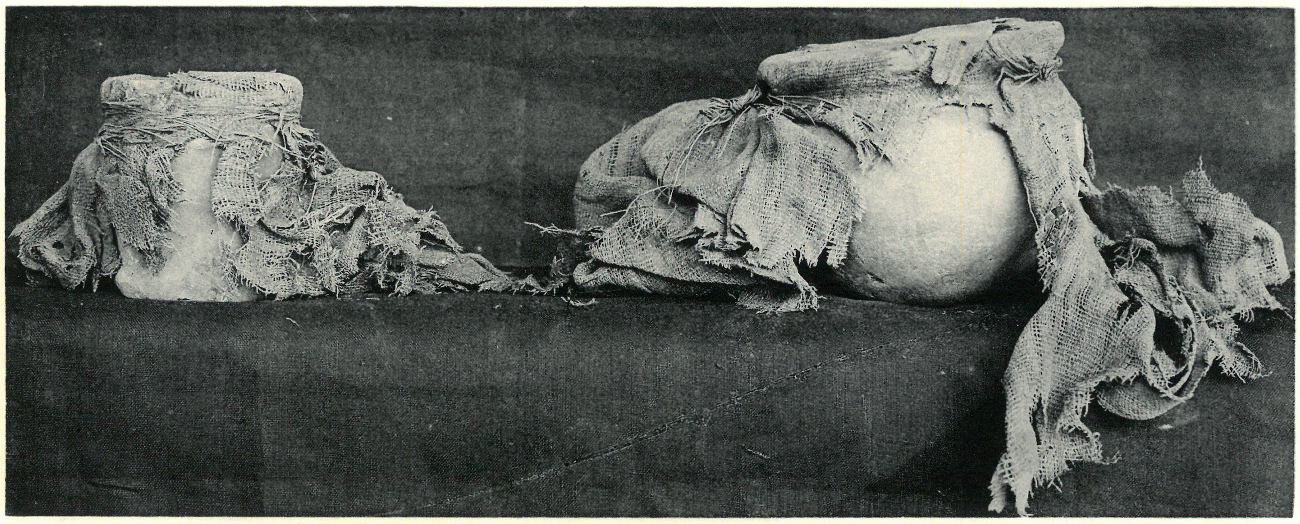
4

Miroir, bassin et aiguière en bronze trouvés dans le cercueil de Nakhiti.

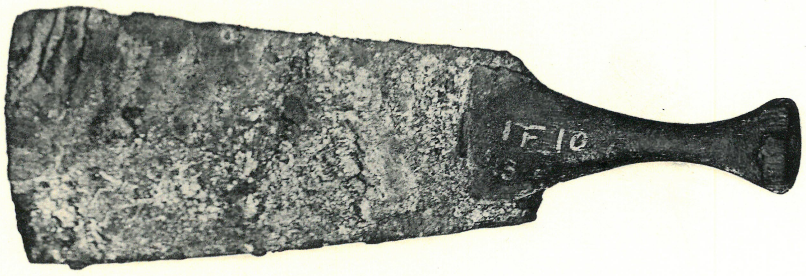
Tombeau n° 7.



1
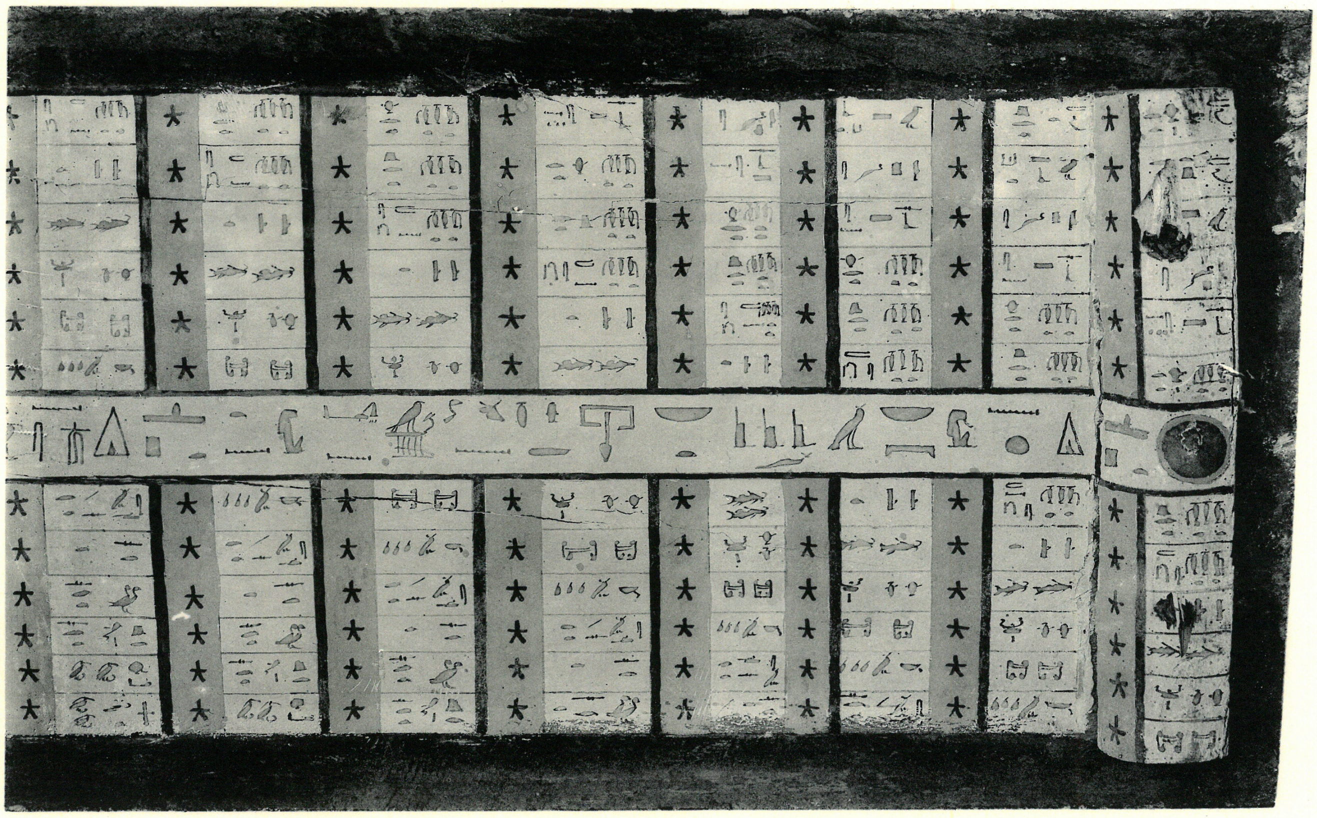


2



3

Objets trouvés sur la momie et dans le cercueil de Nakhiti.

Tombeau n° 7 (puits I).



1



2

Cercueil au nom de Khiti.
Couvercle, face interne.

Tombeau n° 7 (puits III).



1



2

Cercueil au nom de Khiti.

Couvercle, face interne (suite).

Tombeau n° 7 (puits III).



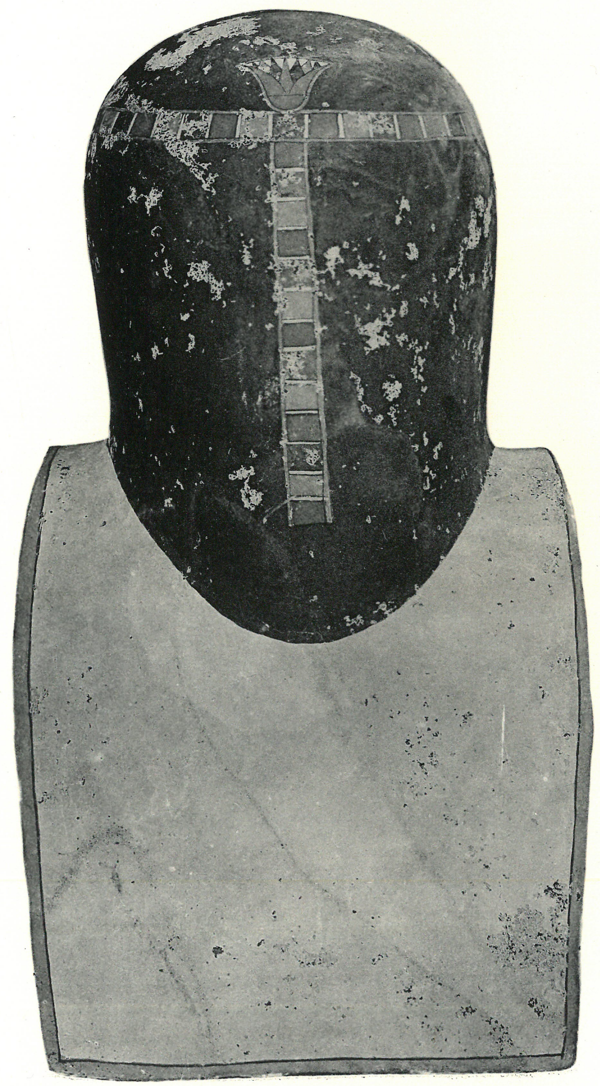
Masque funéraire en cartonnage trouvé sur la momie de Khiti.

Tombeau n° 7 (puits III).

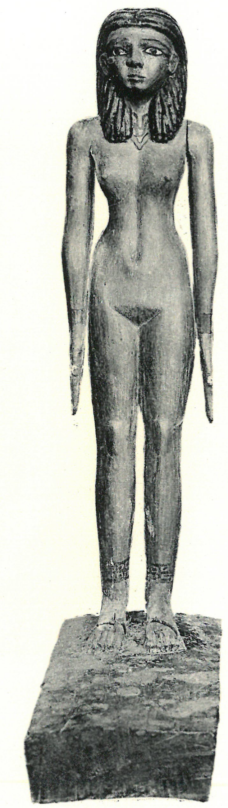
Imp. Berthaud



1. — Tombeau n° 7 (puits III).
Masque funéraire en cartonnage trouvé sur la momie de Khiti.

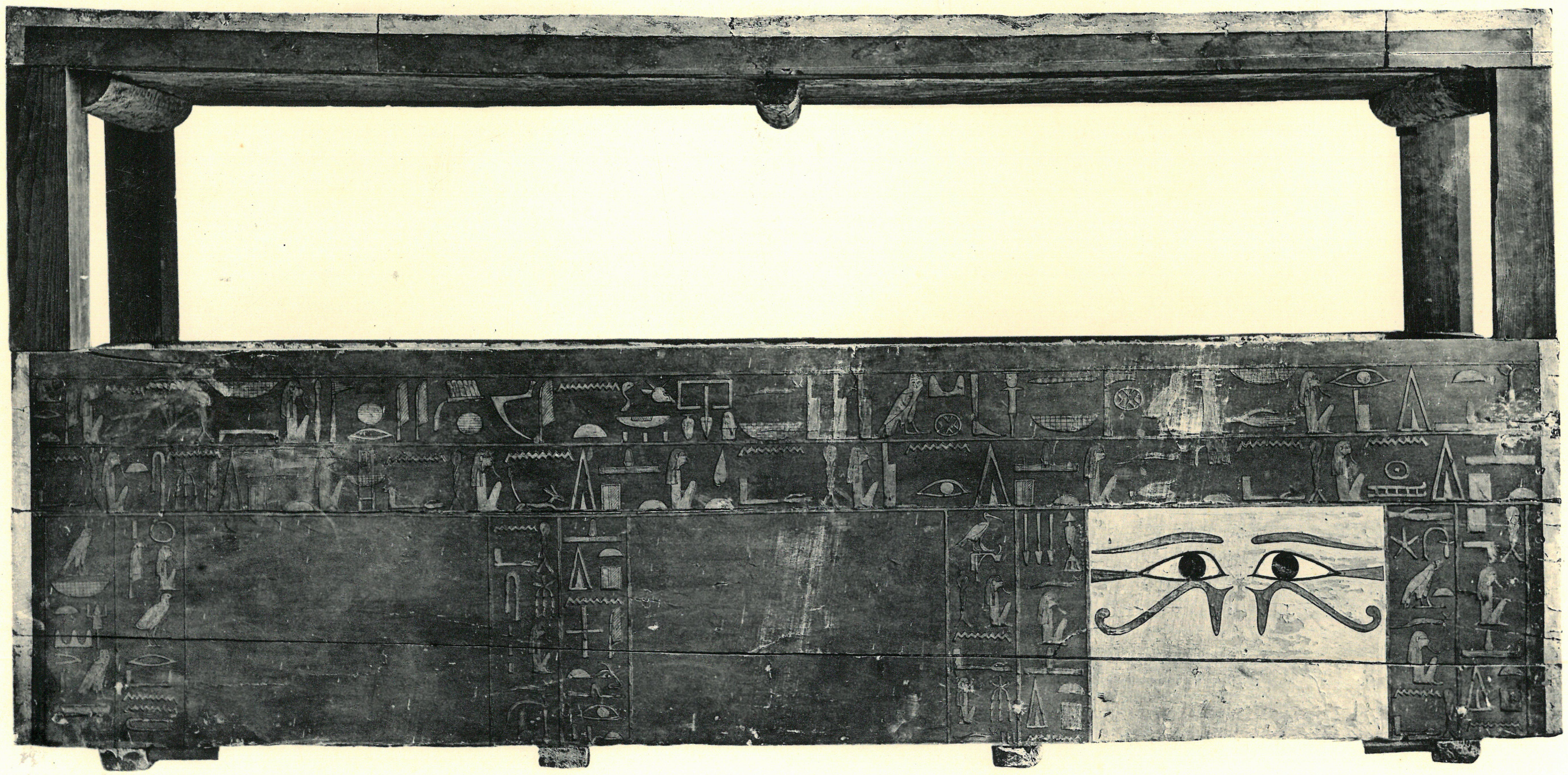


2. — Partie postérieure du même masque.



3. — Tombeau n° 7 (puits IV).
Statuette de femme.

Tombeau n° 7 (puits III et IV).



Cercueil au nom de la dame Hounnou (côté 4).

Tombeau n° 7 (puits IV).

Phototypie Berthaud, Paris



1. — Détail du cercueil de Khou, côté 4 (tombeau n° 8).



2. — Détail du cercueil de Sobkousa, côté 4 (tombeau n° 15).



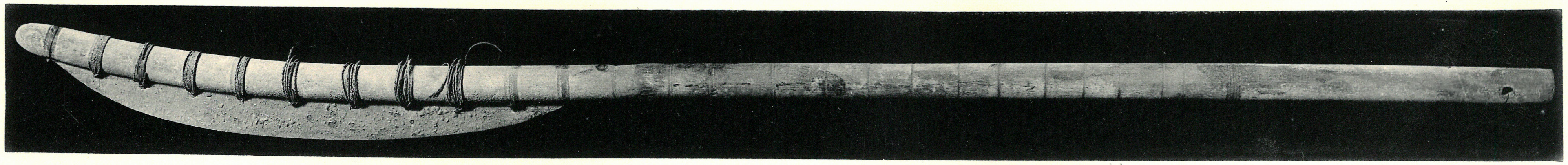
Momie trouvée dans la position dite contractée.

Tombeau n° 12.



Momie de Déga.

Tombeau n° 19.

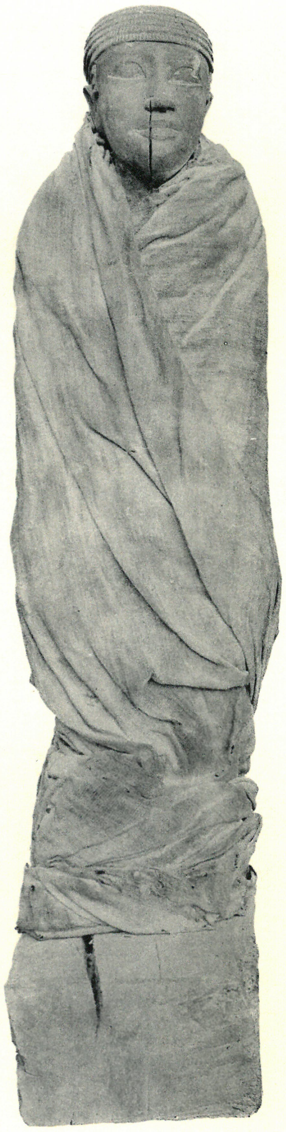


1. — Hache d'armes.



2. — Quelques objets trouvés près du cercueil.

Tombeau n° 13.



1. — Statuette enveloppée de linges.



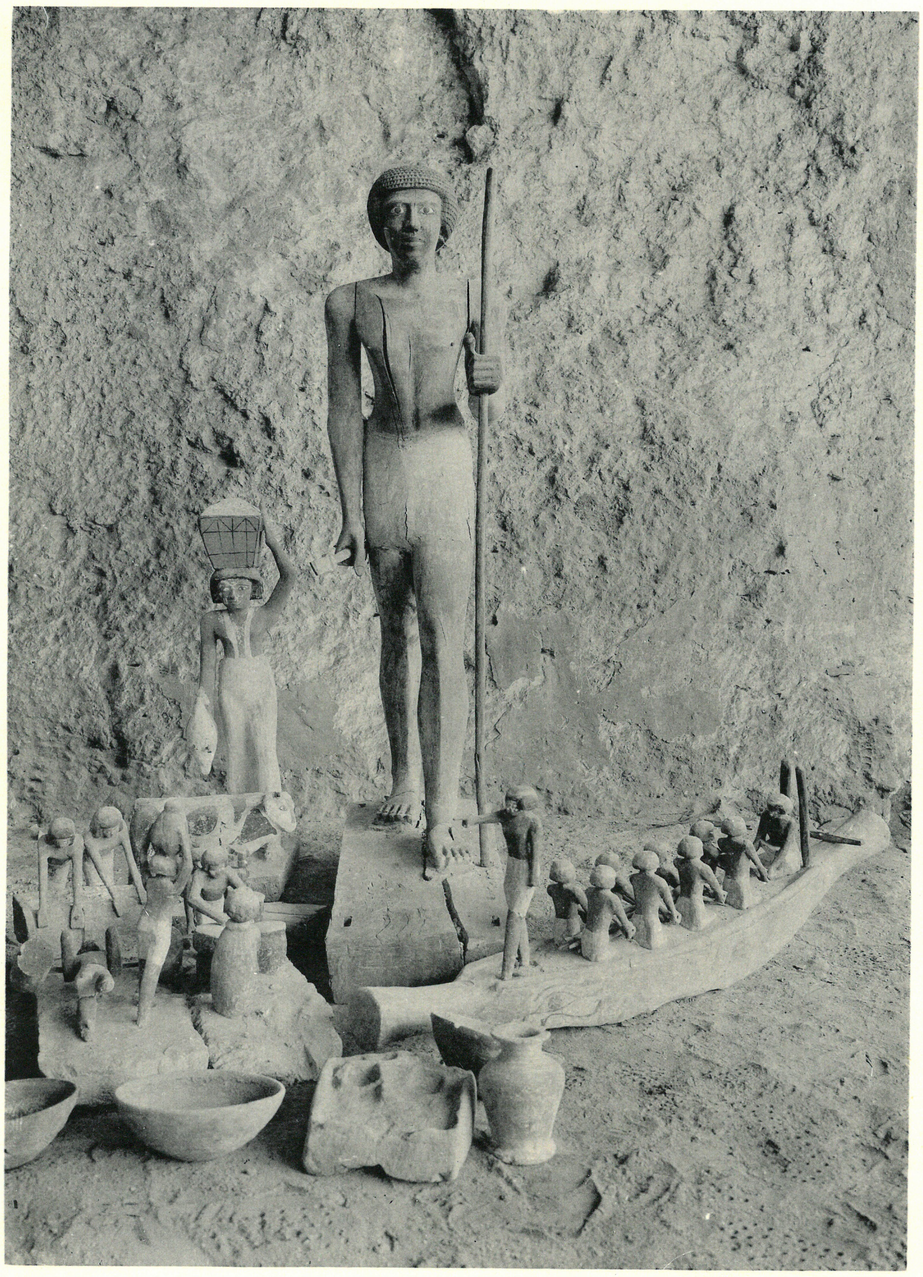
2. — La même statuette dépouillée de son enveloppe.

Tombeau n° 13.

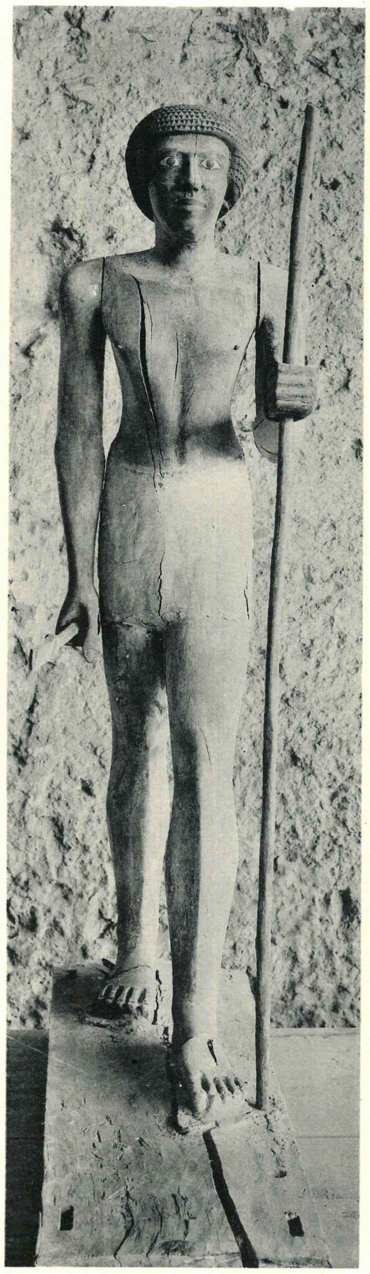


Tunique en toile plissée trouvée dans le cercueil d'un personnage anonyme.

Tombeau n° 13.



1. Mobilier funéraire de Ouapouaïtoumhâït, tel qu'il était disposé au moment de l'ouverture du tombeau.



2. Statue de *double* du mort.



3. Fabrication de la bière.

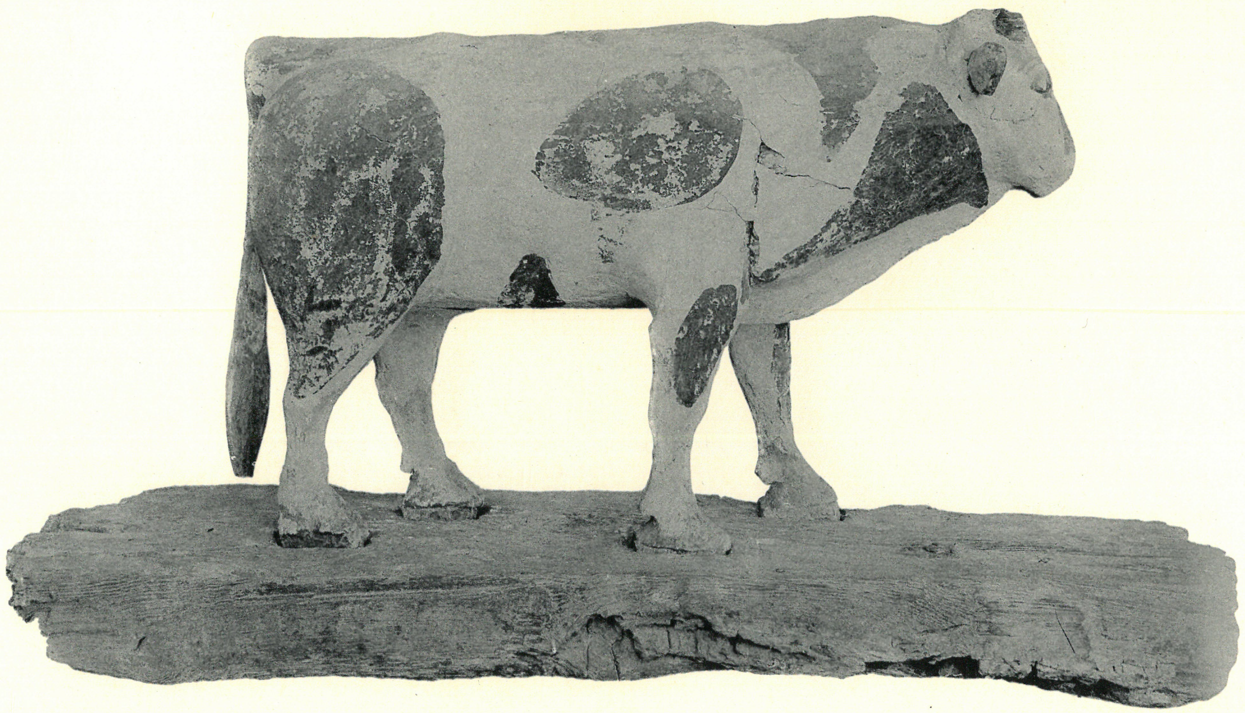
Tombeau n° 14.



1. — Porteuse d'offrandes.



2. — Barque funéraire.



3. — Statuette de bœuf.

Tombeau n° 14.

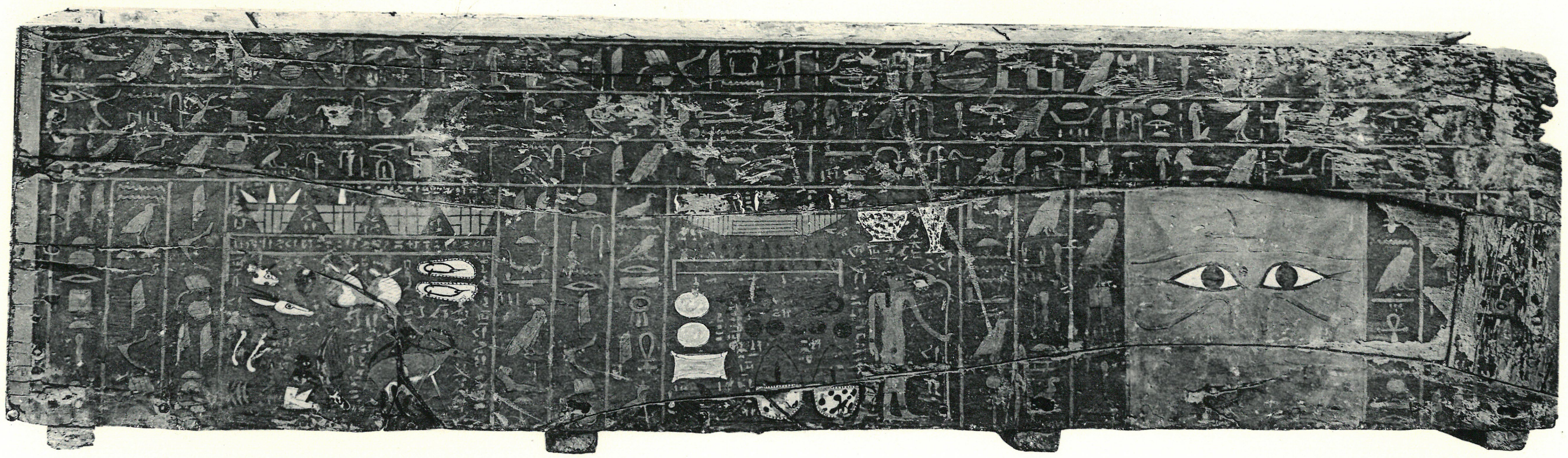




Statue d'Ankhouf.

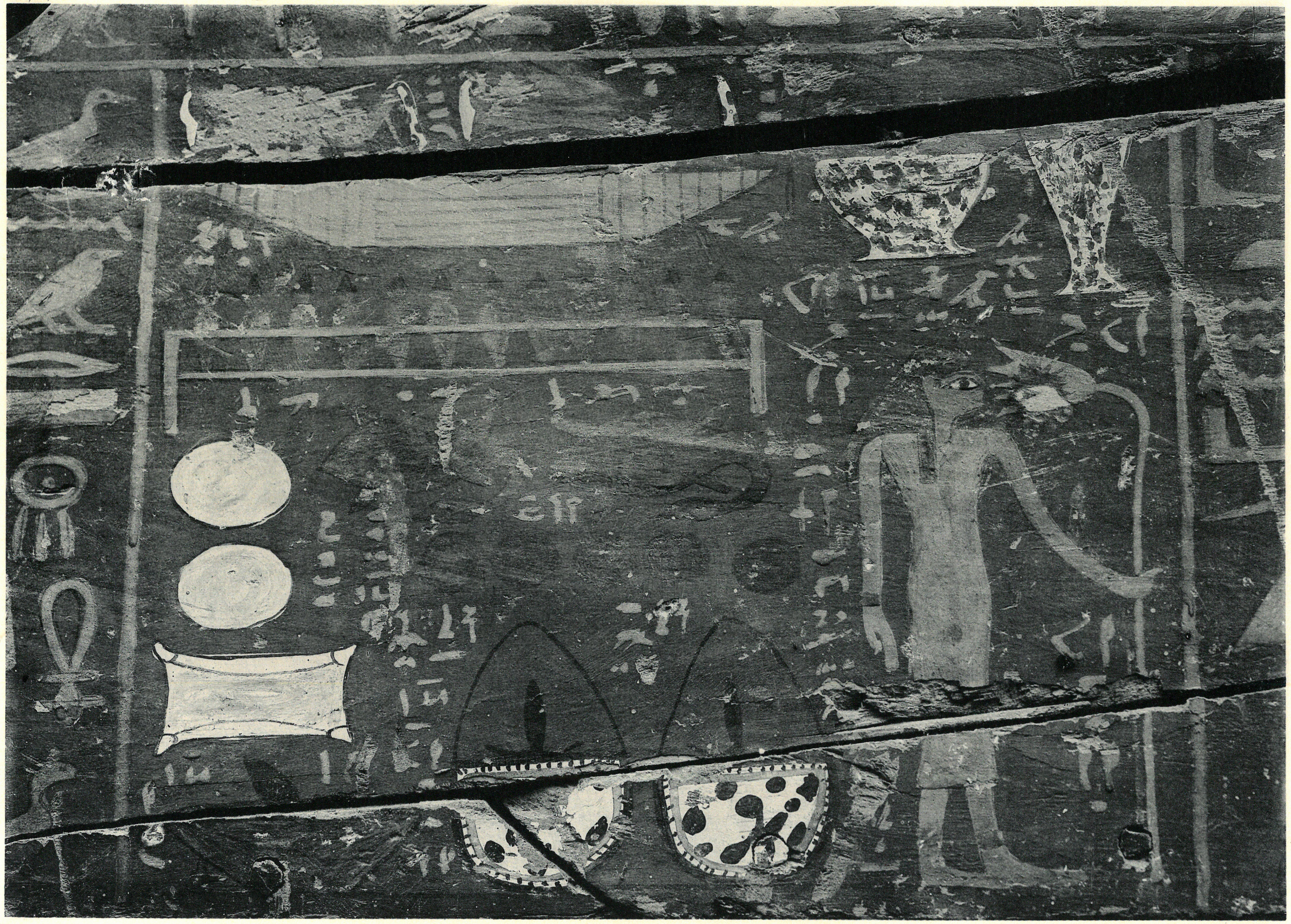
Tombeau nº 20.

Phototypie Berthaud, Paris



Cercueil au nom d'Ouapouaïtoumhâït.

Panneau de gauche.



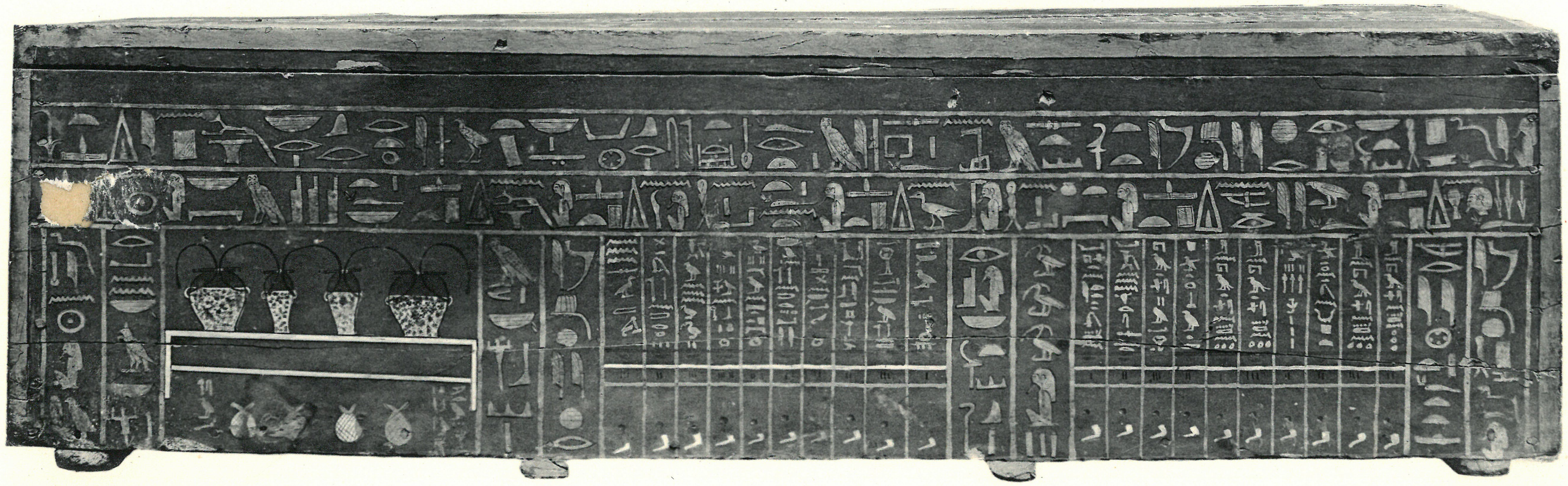
Cercueil au nom d'Ouapouaïtoumhâït.

Panneau de gauche (détail).



Cercueil au nom d'Ouapouaïtoumhâït.

Panneau de gauche (détail).



1. — Caisse, côté 3.



2. — Caisse, côté 4.

Cercueil au nom de Hâpizofa.

MÉMOIRES
PUBLIÉS
PAR LES MEMBRES
DE
L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
DU CAIRE

24